



HAL
open science

Les modèles théoriques de l'architecture. De l'exaltation du faire à la réhabilitation de l'agir dans le bâtir.

Rabah Bousbaci

► To cite this version:

Rabah Bousbaci. Les modèles théoriques de l'architecture. De l'exaltation du faire à la réhabilitation de l'agir dans le bâtir.. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Montréal, 2003. Français. NNT: . tel-01806271

HAL Id: tel-01806271

<https://hal.science/tel-01806271>

Submitted on 1 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Montréal

**Les modèles théoriques de l'architecture :
de l'exaltation du *faire* à la réhabilitation de l'*agir* dans le bâtir.**

par

Rabah Bousbaci

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en aménagement

Décembre, 2002



©
Rabah Bousbaci, 2002

National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitons et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

ISBN: 0-612-82719-4

Our file *Notre référence*

ISBN: 0-612-82719-4

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Canada

Université de Montréal
Faculté des études supérieures



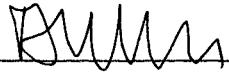
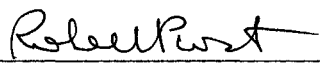
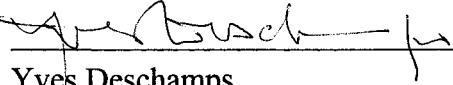
Cette thèse intitulée :

Les modèles théoriques de l'architecture :
de l'exaltation du *faire* à la réhabilitation de l'*agir* dans le bâtir.

présentée par :

Rabah Bousbaci

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

 _____ Jacques Lachapelle	président du jury
 _____ Alain Findeli	directeur de recherche
 _____ Georges Adamczyk	membre du jury
 _____ Robert Prost	examineur externe
 _____ Yves Deschamps	représentant du doyen

Thèse acceptée le : 3 mars 2003

Résumé français

Depuis l'institution de son enseignement au 17^{ème} siècle, l'architecture a été socialement reconnue comme la discipline universelle qui enseigne la manière savante et moderne de bâtir. Au gré des discours et des doctrines qui l'ont marqué, elle s'est faite « *art de bâtir* », « *esthétique appliquée au bâtir* », « *science du bâtir* », « *technologie du bâtir* », etc. Au fil des siècles, ces discours et ces doctrines ont produit diverses descriptions et représentations abstraites (i.e. : des *modèles théoriques*) de l'acte de bâtir et ont contribué de ce fait à étoffer le corpus des savoirs de l'architecture. Il s'agit notamment des représentations théoriques de l'édifice, comme le modèle « *forme/fonction* » ou le modèle vitruvien de « l'édifice *beau, utile et solide* » ; des représentations théoriques du processus de la conception, tel que le modèle « *définition/résolution de problème* » ou le modèle « *programme/projet* ». Cette thèse propose un **cadre philosophique** rigoureux qui contribue à la compréhension et à l'interprétation du principal objet des savoirs de l'architecture : le *bâtir*. En adoptant une démarche **herméneutique** qui ressaisit l'acte de bâtir à partir de ses significations anthropologiques, la thèse propose une **relecture** des principaux modèles théoriques de l'architecture et jette, par la même occasion, les bases théoriques nécessaires à une conceptualisation de l'acte de bâtir dans le registre de la philosophie pratique : **l'éthique**.

L'appréhension de l'acte de bâtir à partir de ses significations anthropologiques exige de reconnaître d'abord l'enracinement du sens du bâtir dans l'*habiter*, et milite de ce fait en faveur d'un véritable « *tournant de l'habiter* » en architecture. Notre méditation au sujet de la notion d'*habiter* nous a conduit à mettre au jour deux acceptions différentes, mais complémentaires, à son sujet. D'abord, l'habiter comme *rapport de l'homme aux choses et à l'espace bâti* ; ici la fin du processus du bâtir annonce le début de l'habiter auprès de la chose produite (l'édifice). Ensuite, l'habiter comme *rapport de l'homme à ses semblables* les autres personnes ; l'acte de bâtir, en tant qu'il mobilise une pluralité d'acteurs, devient lui-même dans ce cas une *arène* dans laquelle cette seconde signification de l'habiter se manifeste.

Le recours aux anthropologies philosophiques d'Aristote, de Hannah Arendt et de Paul Ricœur nous a permis d'éclairer davantage les riches significations de ces deux acceptions. En partant, d'une part, de la distinction aristotélicienne entre *poièsis* (activité qui vise et produit une fin extérieure à l'agent : la chose produite) et *praxis* (activité qui ne vise aucune œuvre en dehors de l'agent, et qui est au fondement de l'éthique d'Aristote) et, d'autre part, de l'interprétation moderne que Hannah Arendt a élaborée de cette polarité, en termes de *faire* (*poièsis*) et d'*agir* (*praxis*), nous démontrons que les principaux modèles théoriques de l'architecture sont dominés par une vision *faisante* du bâtir. Cependant, depuis trois décennies, nous assistons à l'émergence de nouveaux concepts et modèles qui annoncent la restauration de l'*agir* et de la dimension *éthique* de l'acte de bâtir.

Mots-clés : Architecture, Bâtir, Habiter, Modèles, Éthique, Épistémologie, Faire, Agir, Philosophie de la conception.

Résumé anglais

Since the institution of its teaching in the 17th century, architecture has been socially established as the universal discipline which teaches the knowledgeable and modern way of building. Considering the numerous discourses and doctrines by which it had been influenced, architecture was shown successively as a « *building art* », an « *applied aesthetics* » to building, a « *building science* », a « *building technology* », etc. Over the passing centuries, all these discourses and doctrines have produced several abstract descriptions and representations (i.e. : *theoretical models*) of the act of building, and that way, they contributed to expand architecture's knowledge. Mainly, it's about theoretical representations of the built objects (i.e. : buildings), such as the « *form/function* » model, or the vitruvian model of the « *graceful, useful and strength building* »; theoretical representations of the design process, such as the « *problem definition/problem solving* » model, or the « *program/architectural project* » model. This thesis proposes a rigorous **philosophical framework** which contribute to the understanding and the interpretation of the main object of architecture's knowledge : the whole act of *building*. By adopting a **hermeneutical** approach, which deals primary with the anthropological meanings of the act of building, the thesis **revisits** the main theoretical models of architecture with a new point of view, and proposes in the same time some theoretical basis which lead to a conceptualization of the act of building in the realm of the practical philosophy, i.e. : in **ethics**.

The apprehension of the act of building from its anthropological meanings requires a certain recognition of the deeply-rooted being of building in *dwelling*, and militates in favor of a real « *dwelling turn* » in architecture. Our reflection about the notion of *dwelling* had led us to find out and disclose two different, but very complement, meanings. First is dwelling considered as *human relationships to things and built setting* ; in this sense, the end of the building process lead to the beginning of the act of dwelling among the produced things. Second is dwelling regarded as *human relationships to people* ; in this sense, the whole act of building, since it mobilizes a plurality of actors, become itself an *arena* for the manifestation of dwelling among people.

Our recourse to the anthropological philosophies of Aristotle, Hannah Arendt and Paul Ricœur had led us to enlighten more precisely the rich meanings of these two senses of building and dwelling. Starting first with the Aristotelian distinction between *poiesis* (an activity aimed to the achievement of an end which is external to the agent, i.e. : the thing to produce) and *praxis* (an activity which is not aimed to any external end to the agent ; this is an underlying concept of Aristotle's ethics) and ongoing with its main modern interpretation developed by Hannah Arendt in terms of *making* (*poiesis*) and *acting* (*praxis*), our research shows that the main theoretical models of architecture are dominated by the *making* vision of building. However, since three decades, we are witnessing the emergence of new concepts and models, which signal the restoration of the *acting* vision and the *ethical* dimension of the act of building.

Keywords : Architecture, Building, Dwelling, Models, Ethics, Epistemology, Making, Acting, Design Philosophy.

Tables des matières

Résumé français	i
Résumé anglais	iii
Table des matières	v
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	x
Dédicaces	xi
Remerciements	xii

INTRODUCTION 1

Chapitre 1 : Les modèles théoriques de l'architecture

Introduction	10
1. Les modèles de l'objet bâti : « l'édifice »	15
1.1 Le modèle vitruvien de l'édifice « <i>beau, utile et solide</i> »	15
1.2 Le modèle « <i>homme/environnement</i> »	19
1.3 Le modèle « <i>forme/fonction</i> »	21
2. Les modèles de la « première autonomie » de la conception	24
2.1 Le modèle « <i>Programme/Projet</i> »	25
2.2 Le modèle « <i>Analyse/Synthèse</i> »	28
2.3 Le modèle « <i>Définition/Résolution de problème</i> »	36
2.3.1 <i>Aperçu historique</i>	37
2.3.2 <i>Les concepts méthodologiques</i>	41
2.3.3 <i>La conception comme science de l'artificiel</i>	44
3. Les modèles issus de la « seconde autonomie » de la conception	48
3.1 Les modèles de la projétation	51
3.1.1 <i>Le modèle pédagogique de la tradition des beaux-arts</i>	51
3.1.2 <i>L'interprétation conjecturale de la projétation</i>	54
3.1.3 <i>La conception comme travail réflexif (D. Schön)</i>	59
3.1.4 <i>Le modèle de l'architecturologie de Philippe Boudon</i>	62
3.2 Les modèles d'élaboration du programme	64
3.2.1 <i>Le programme des destinations données par imitation</i>	65
3.2.2 <i>Les éléments d'un programme universel des fonctions du bâti ...</i>	69
3.2.3 <i>Le modèle du « Pattern Language » de Christopher Alexander..</i>	74
3.2.4 <i>La commande conçue sur le mode de l'action rationnelle</i>	76
Conclusion	82

Chapitre 2 : Le « tournant de l'habiter » en architecture

Introduction	85
1. L'habiter comme rapport de l'homme aux choses et à l'espace bâti	89
2. L'habiter comme rapport de l'homme aux personnes	92
2.1 La construction collective de la maison kabyle	97
2.2 L'expérience égyptienne de Hassan Fathy	101
Conclusion	104

Chapitre 3 : L'aventure *faisante* de l'architecture

Introduction	108
1. « <i>Poièsis / Praxis</i> » : lecture grecque	109
1.1 La <i>Métaphysique</i>	110
1.2 L' <i>Éthique à Nicomaque</i>	112
1.3 La <i>poièsis</i> architecturale	117
2. « <i>Faire / Agir</i> » : lecture moderne	118
2.1 Le <i>faire</i> de l'œuvre	120
2.1.1 <i>Durabilité et stabilité de l'œuvre</i>	120
2.1.2 <i>La réification</i>	121
2.1.3 <i>Le faire et les catégories de la fin et des moyens</i>	123
2.1.4 <i>Le statut particulier de l'œuvre d'art</i>	124
2.2 L' <i>agir</i> ou l' <i>action des hommes</i>	126
2.2.1 <i>L'action et la parole</i>	128
2.2.2 <i>Substitution du faire à l'agir</i>	130
2.3 Les lieux du <i>faire</i> architectural	134
2.3.1 <i>Retour sur la notion de processus</i>	135
2.3.2 <i>Retour sur la première autonomie de la conception</i>	137
2.3.3 <i>Retour sur la seconde autonomie de la conception</i>	138
Conclusion	140

Chapitre 4 : Les racines éthiques de l'*agir*

Introduction	142
1. Pluralité des acteurs du bâtir	144
1.1 Les figures du client	145
1.2 Les figures de l'architecte	146
1.3 Les figures du constructeur	147
1.4 Les figures de l'habitant	147

2.	Les chemins de l'éthique	148
2.1	Les approches sémantiques au concept de la « personne »	150
	2.1.1 <i>Personne et Chose</i>	151
	2.1.2 <i>Ma personne et la personne d'autrui</i>	151
2.2	Les théories de « l'action sans agent »	153
	2.2.1 <i>L'occultation de la question « Qui ? »</i>	153
	2.2.2 <i>L'analyse de l'intention et la question « Pourquoi ? »</i>	155
2.3	L'ascription de l'action à l'agent : l' <i>initiative</i>	158
	2.3.1 <i>Arguments aristotéliens</i>	159
	2.3.2 <i>Arguments kantien</i> s	161
2.4	L'imputation de l'action à l'agent	164
	2.4.1 <i>De l'agent qui peut ... vers l'agent qui doit</i>	165
	2.4.2 <i>La forme primaire de l'initiative : raconter</i>	167
	2.4.3 <i>L'action et la visée éthique</i>	169
	2.4.4 <i>L'épreuve de l'obligation morale : le moment déontologique</i>	175
	Conclusion	179

Chapitre 5 : Vers la réhabilitation de l'*agir* dans le bâtir

	Introduction	182
1.	L' <i>agir</i> en amont du projet	183
	1.1 La <i>compétence langagière</i> de l'habitant	184
	1.2 La méthode de « <i>programmation générative</i> » de Michel Conan	185
2.	L' <i>agir</i> en aval du projet : un autre retour de l'habitant	189
	2.1 Le concept de l' <i>appropriation</i>	191
	2.2 L'édifice comme <i>œuvre ouverte</i> ou comme <i>œuvre en processus</i>	193
3.	La notion de « <i>projet</i> » face à la pluralité du bâtir	196
	3.1 L'architecte, un pionnier des professionnels du projet	197
	3.2 Difficultés de la pédagogie du projet	198
	3.3 Les « <i>acteurs/compétences/processus</i> » du projet	200
	3.4 Vers une pratique <i>réflexive</i> et <i>délibérative</i> du projet	203
	3.5 L'élaboration du <i>projet</i> : une arène pour la manifestation de l'habiter comme rapport de l'homme aux personnes	204
	Conclusion	206

Chapitre 6 : La question méthodologique

1.	La démarche herméneutique	211
2.	Une herméneutique du bâtir	212

CONCLUSION GENERALE

1.	Synthèse des connaissances issues de la recherche	218
2.	L'observateur observé : <i>praxis</i> de la recherche	219
3.	Recherches futures	220

BIBLIOGRAPHIE	224
----------------------------	------------

Liste des tableaux :

Tableau I : Répartition des principaux modèles théoriques de l'architecture	13
Tableau II : Lectures grecque et moderne de l'acte de bâtir	109
Tableau III : Activités et objets des vertus de l'âme chez Aristote	114
Tableau IV : Les conceptions inhérentes aux quatre figures d'acteurs du bâtir	145
Tableau V : Principes généraux de l'éthique et dérivés de l'action au plan éthique	178
Tableau VI : Deux fronts de concepts philosophiques pour une lecture du bâtir et de l'habiter	180
Tableau VII : Le travail de la conception comme un des lieux d'habitation de l'homme moderne parmi ses semblables.....	205
Tableau VIII : Deux fronts de concepts architecturaux pour une lecture du bâtir et de l'habiter	207

*« Alors, pourquoi dois-je écouter mon cœur ?
Parce que tu n'arriveras jamais à le faire taire.
Et même si tu feins de ne pas entendre ce qu'il te dit,
il sera là, dans ta poitrine, et ne cessera de répéter
ce qu'il pense de la vie et du monde. »*

*« Peut-être Dieu a-t-il créé le désert pour que
l'homme puisse se réjouir à la vue des palmiers »*

Paulo Coelho, L'Alchimiste.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes « *maîtres-éducateurs* » :

en la mémoire de ma mère, Ouardia Benzid ;

en la mémoire de mon grand père, Mohammed Arezki Benzid ;

à mon ami Hamid Souab

et à mon professeur Alain Findeli.

Remerciements :

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de recherche, M. Alain Findeli, sans qui ce travail n'aurait jamais abouti. Sa générosité, sa disponibilité ainsi que la passion qu'il a montrée pour ma recherche ont été décisives pour mes motivations tout au long de ce travail.

Mes pensées vont également à tous les membres de ma famille auprès de qui j'ai trouvé un grand soutien moral.

Ma gratitude va également à l'endroit des mes ami(e)s pour leur soutien autant moral que matériel durant ces longues années : Boualem et Aldjia Khouider, Kader Becetti, Hamza et Sonia Outmoune, Leila Bouchek, Mouloud Kessal, Alexandra Paré, Nacer Rabet, Arezki Kaci et Hocine Serdouk.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de la Faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal auprès de qui j'ai trouvé une aide précieuse : les membres de la direction, les membres du corps professoral ainsi que les membres du personnel administratif.

Cette recherche a bénéficié de l'aide financière précieuse de la Faculté des Études supérieures et de la Faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal.

Introduction

Le « **bâtir** » est-il un trait fondamental de la condition humaine ? L'homme a, en effet, bâti depuis toujours : il a bâti sa demeure, son village et sa ville, ainsi que les chemins qui le conduisaient à son champ, à sa palmeraie, à d'autres villages et d'autres villes. Depuis l'aube de l'histoire, les pratiques du bâtir, de l'agriculture et, plus tard, du commerce, sont celles qui, par-delà le langage, expriment le mieux les premiers traits de civilisation de l'existence humaine. Au 17^{ème} siècle, avec l'institution de son enseignement, l'architecture s'est petit à petit imposée à la société comme une discipline universelle qui enseigne la manière savante et moderne de bâtir. Au gré des discours et des doctrines qui l'ont marqué, elle s'est faite art (l'art de bâtir), esthétique appliquée au bâtir (classicisme, baroque, romantisme, esthétique de l'art moderne, postmodernisme, déconstructivisme, etc.), science du bâtir (courant de l'architecte-ingénieur, certaines doctrines du Bauhaus, les "*Sciences de l'artificiel*" de Herbert Simon), technologie du bâtir, etc. Au fil des siècles, ces discours et ces doctrines ont produit diverses descriptions et représentations abstraites (i.e. : des **modèles théoriques**) de l'acte de bâtir et ont contribué ainsi à étoffer le corpus des savoirs de l'architecture.

À l'instar des autres disciplines universitaires, les modèles théoriques que l'on construit pour décrire et représenter un objet de savoir constituant, pour un champ de connaissance comme l'architecture, une voie privilégiée en vue de parvenir à la compréhension et à la connaissance de son principal objet d'étude : le bâtir. En effet, la fonction des modèles est de ménager un chemin d'accès afin de rendre intelligible un phénomène perçu complexe¹. L'usage à profusion de la notion de « modèle », autant dans le langage ordinaire que dans les jargons savants des universitaires, peut cependant prêter à confusion. Philippe Boudon attire d'ailleurs notre attention sur la polysémie qui caractérise ce terme en précisant que « la question du modèle (mais laquelle ?...) est assez fréquente pour qu'on s'interroge d'abord sur la variété des cas de figure où elle apparaît. Toutefois celle-ci est si grande

¹ J.-L. LeMoigne définit la modélisation comme une « action d'élaboration et de construction intentionnelle [...] de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène perçu complexe [...]. » (LeMoigne 1990, p. 5). Suzanne Bachelard en donne une autre : « [...] le modèle n'est jamais un objet pris pour soi. Il est toujours relationnel : modèle pour, modèle de, il renvoie à autre chose que lui-même. Le modèle n'est rien d'autre que sa fonction ; et sa fonction est une fonction de délégation. Le modèle est un intermédiaire à qui nous déléguons la fonction de connaissance, plus précisément de réduction de l'encore-énigmatique, en présence d'un champ d'étude dont l'accès, pour des raisons diverses, nous est difficile. » (Bachelard 1979, p. 3).

qu'on a du mal à tirer quelque leçon théorique des divers usages du "modèle". » (Boudon 1992, p. 91). Laissons alors Edward Hall nous aider à démêler cette première obscurité en nous décrivant divers sens auxquels se prête cette notion, car il existe en effet un grand nombre de modèles différents :

« Des modèles mécaniques comme les maquettes d'avion que l'on essaie en soufflerie [...]. Des matrices peuvent tout reproduire, des machines aux copies d'œuvres d'art. Les modèles vivants aident l'artiste à pallier les défaillances de sa mémoire. Les parents et les professeurs peuvent servir de modèles aux jeunes. Les savants se servent de modèles théoriques de nature souvent mathématique [...]. Les économistes, par exemple, utilisent ces modèles pour étudier comment opèrent les aspects les plus mesurables du système économique. Les anthropologues se servent surtout de **modèles théoriques non mathématiques** qui sont **enracinés dans la culture** [...]. »¹

Ce sont les modèles appartenant à ce dernier groupe, les modèles théoriques non mathématiques, qui sont enracinés autant dans la culture architecturale que dans la culture philosophique, scientifique et artistique en général, qui vont entre autres retenir notre attention dans ce travail de recherche². À titre d'exemples, citons les modèles auxquels nous avons recours pour représenter l'édifice, comme le modèle vitruvien de « l'édifice *beau, utile et solide* » ou le modèle « *forme/fonction* » ; les modèles qui décrivent le processus par lequel sont conçus et élaborés les édifices, comme le modèle « *programmeprojet* »³ ou le modèle « *définition/résolution de problème* », etc. La contribution principale de ce travail de thèse est de proposer un **cadre philosophique** rigoureux pour poursuivre ce que les modèles théoriques de l'architecture ont déjà entamé : élucider et continuer à éclairer la compréhension et l'interprétation du principal objet des

¹ Hall, E. T., *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979, p. 18, souligné par nous.

² Ce sont assurément ces modèles qui constituent aux yeux de E. Hall le substrat fondamental de la culture. En intitulant son ouvrage *Au delà de la culture*, l'auteur nous invite ainsi à une étude des modèles considérée comme un méta-point de vue nécessaire à la compréhension de certains enjeux cachés de la culture. « Au delà de la culture » voudrait dire alors « Au delà des modèles ». Parmi les modèles les plus enracinés dans la culture philosophique occidentale, citons entre autres le modèle platonicien « Monde sensible/Monde intelligible », le modèle aristotélicien des quatre causes (cause matérielle, cause efficiente, cause formelle et cause finale), le modèle cartésien « Corps/Esprit », le modèle « Sujet/Objet », etc.

³ On remarquera d'ailleurs que certains de ces modèles sont tellement enracinés dans la culture architecturale qu'ils ne sont même pas perçus comme tels, c'est-à-dire comme des modèles. C'est notamment le cas du modèle vitruvien et du modèle « programme / projet ».

savoirs de l'architecture : le *bâtir*. En ressaisissant l'acte de bâtir à partir de ses significations anthropologiques, notre cadre philosophique nous permet, d'abord, d'opérer une **relecture** des principaux modèles théoriques de l'architecture, et de jeter, par la même occasion, les bases théoriques nécessaires à une conceptualisation de l'acte de bâtir dans le registre de la philosophie pratique : l'**éthique**.

Notre démarche est de ce fait foncièrement **herméneutique**. Dans son célèbre ouvrage traitant de l'herméneutique philosophique, Hans-Georg Gadamer¹ décrit cette approche à la connaissance comme une démarche qui met en jeu des tours successifs de ce qu'on désigne comme « le cercle herméneutique » de la compréhension. Dans chacun de ses tours, le cercle de la compréhension part soit d'un sens préconçu (un préjugé, un sens anticipé) du phénomène à comprendre, ou alors d'une suspension totale des préjugés qui prend la forme d'une question, d'un questionnement. Le cercle déploie alors un cadre de compréhension à la lumière duquel surgissent des interprétations nouvelles du phénomène étudié. Notre recherche² propose donc successivement des **interprétations** de l'acte de bâtir élaborées à partir d'un certain nombre de cadres philosophiques de **compréhension**. Globalement, elle se déploie selon une succession de quatre mouvements (voir figure 1).

La première compréhension que nous exposons au sujet du bâtir est extraite des principaux modèles théoriques introduits ci-dessus et que l'on rencontre familièrement en architecture. À prime abord, on peut être amené à penser que tous ces modèles théoriques nous sont donnés *a priori* et qu'ils sont connus et sont également disponibles *instantanément* à tout chercheur qui voudrait s'y intéresser. En est-il vraiment ainsi ? Paul Valéry disait que « nous ne raisonnons que sur des modèles »³, mais en sommes-nous pour autant conscients ? La réflexivité que nécessite tout raisonnement sur les modèles théoriques exige en effet que ceux-ci soient dans un premier temps dégagés et extraits, comme un minerai, du terreau langagier dans lequel ils se sont sédimentés depuis des siècles afin qu'ils soient

¹ Gadamer, H.-G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, 1973.

² Dans le but de ne pas encombrer cette introduction à la thèse avec les détails de l'approche herméneutique, nous avons choisi de consacrer à cette question un petit chapitre méthodologique que nous avons placé à la toute fin du corps de la thèse. Voir le chapitre 6 intitulé « La question méthodologique ».

³ Voir LeMoigne (1990, p. 15).

par la suite apprêtés, présentés et explicités comme objets d'investigation et de compréhension. Le premier chapitre de cette thèse est consacré à cette tâche. Nous nous efforcerons de dégager et de décrire ces principaux modèles théoriques de l'architecture. Nous nous intéresserons particulièrement à leur genèse historique ainsi qu'aux rapports architectoniques qu'ils entretiennent entre eux.

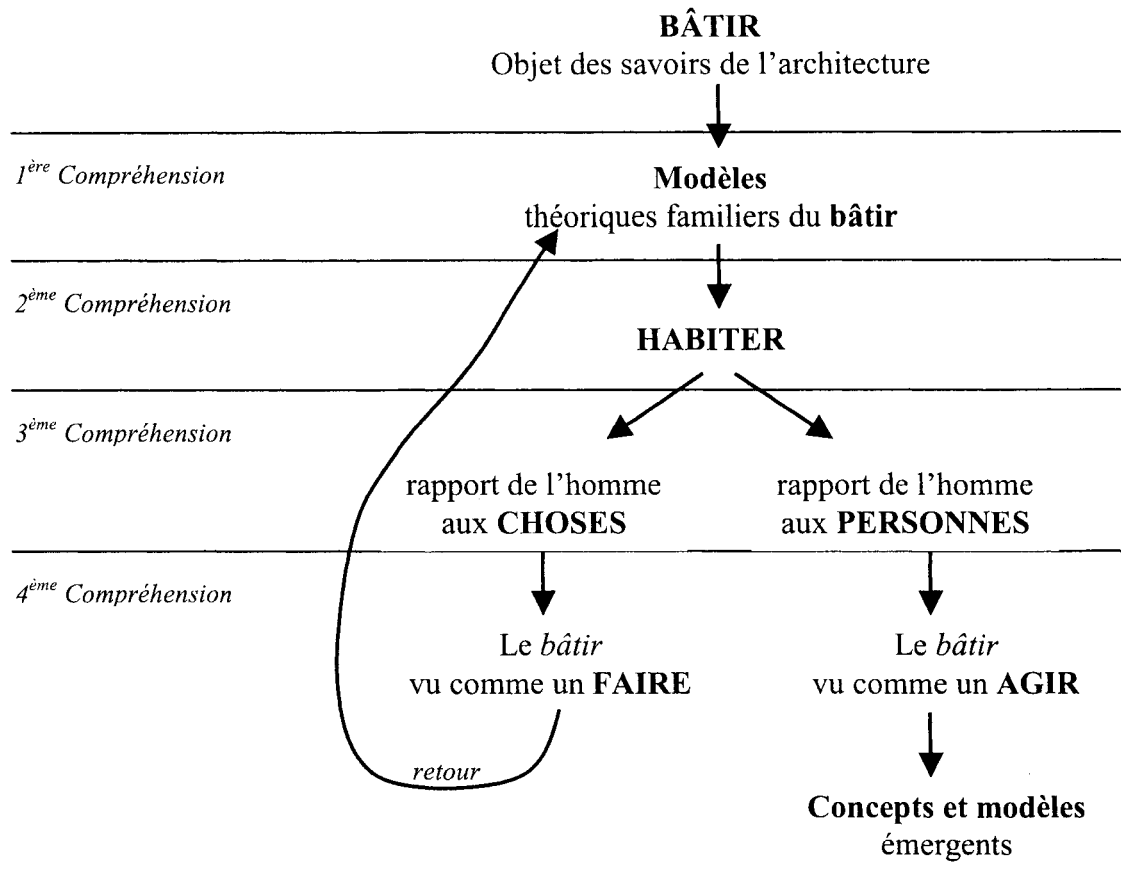


Figure 1 : Les quatre mouvements de la thèse

Après avoir acquis cette première compréhension du bâtir à partir des principaux modèles théoriques le décrivant, nous entamerons un autre effort de compréhension centré cette fois sur le sens et la finalité de l'acte de bâtir. À partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, l'admission, dans certains pays, de l'architecture au sein de l'université et l'institution, dans son sillage, de la recherche architecturale, inauguraient le moment propice pour entamer des réflexions et des questionnements en vue de mieux comprendre et mieux saisir le sens phénoménologique et anthropologique de cet acte fondateur de l'architecture qu'est l'*acte*

de bâtir. La première réflexion décisive¹ en ce sens nous est parvenue de l'extérieur des cercles de la recherche architecturale. Elle émane du champ de la philosophie en général et fut élaborée par un de ses monuments du 20^{ème} siècle, à savoir Martin Heidegger. Dans son célèbre essai intitulé « Bâtir habiter penser »², Heidegger s'est employé à démontrer l'enracinement du sens (de l'*être*) du bâtir dans l'**habiter**³. Le chapitre 2 de notre thèse est entièrement consacré à ce « tournant de l'habiter » en architecture. Dans un premier temps (qui correspond au second mouvement de la figure 1), nous convoquerons les textes d'un certain nombre de penseurs qui ont élaboré à ce sujet afin de donner une première substance à ce tournant de l'habiter. Par la suite, dans le troisième mouvement, nous nous questionnerons au sujet de la notion elle-même de l'*habiter*. En effet, le rattachement de l'*être* du bâtir à l'habiter n'est pas sans drainer un autre niveau de complexité au sein des savoirs de l'architecture. Si pendant trois siècles on s'est longtemps questionné au sujet du bâtir (serait-ce un art, une esthétique appliquée, une science, une technologie, etc. ?), il faudrait à présent lui adjoindre les interrogations que soulève la notion d'*habiter*. Qu'est-ce que l'habiter ? Comment habite-t-on et quelles sont les modalités de l'habiter ? De quelle manière s'opère la conjugaison du bâtir et de l'habiter ?, etc.

Nous proposons à ce sujet deux principales acceptions de l'habiter que nous introduisons dans le chapitre 2. La première acception pointe vers une signification où l'habiter est envisagé comme séjour de l'homme dans l'espace et parmi les choses qu'il produit, ou encore comme **rapport de l'homme aux choses et à l'espace bâti**. Habiter veut dire ici habiter l'espace et les choses, habiter dans l'espace et parmi les choses, utiliser ou user de l'espace et des choses, se tenir dans l'espace et parmi les choses, etc. On reconnaîtra aisément dans cette acception de l'habiter des significations très familières telles que demeurer, loger, résider, héberger, nicher, gîter, camper, occuper, s'établir, s'installer, etc. Dans cette première acception, l'acte de bâtir se présente alors comme une activité **transitive** : bâtir→habiter. Il est un chemin, une voie, voire un moyen et un processus au bout duquel commence l'habiter : la fin de l'acte de bâtir annonce le début de l'acte

¹ Dilnot, C., « The Decisive Text : On Beginning to Read Heidegger's "Building, Dwelling, Thinking" », *The Harvard Architectural Review*, Vol. 8, 1992, p. 161-187.

² Heidegger, M., « Bâtir habiter penser », *Essais et conférences*, (tr. fr. de A. Préau), Paris, Gallimard, 1958.

³ « Nous demandons : 1) Qu'est-ce que l'habitation ? ; 2) Comment le bâtir fait-il partie de l'habitation ? » (*Ibid.*, p. 170).

d'habiter auprès de la chose produite. L'acte de bâtir relèverait ainsi des compétences professionnelles, dont celle de l'architecte, tandis que l'habiter serait lui du ressort de l'habitant. La seconde acception laisse entrevoir quant à elle une signification où, pour être saisi, l'habiter se passerait volontiers de la médiation des choses et de l'espace. Il s'agit de l'habiter non pas comme séjour de l'homme dans l'espace et parmi les choses, mais plutôt de l'habiter comme séjour de l'homme parmi ses *semblables* : habiter parmi les personnes, l'habiter comme **rapport de l'homme à autrui**. Dans cette perspective, l'acte de bâtir, en tant qu'il mobilise une pluralité d'acteurs, se présente alors, à l'instar d'un grand nombre d'autres activités humaines (l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'éducation, les soins de santé, etc.), comme une *scène* ou une *arène* dans laquelle l'habiter, comme rapport de l'homme à ses semblables, se *manifeste*.

Le défi qui s'était alors imposé à nous, une fois que les contours du portrait général de ces deux acceptions de l'habiter et du bâtir ont été dépeints, était de trouver l'outillage conceptuel adéquat pour pouvoir en rendre compte et comprendre en même temps de quels traits fondamentaux de l'existence humaine étaient-elles les manifestations, c'est-à-dire des *phénomènes*. Le quatrième et dernier mouvement, qui constitue le cœur de la thèse, est entièrement consacré à cette problématique. Nous avons trouvé dans la philosophie d'Aristote, et particulièrement dans sa philosophie pratique (l'éthique), ainsi que chez ses principaux interprètes modernes (Hannah Arendt, Paul Ricœur et Hans-Georg Gadamer), le point d'ancrage et l'amorce nécessaires au déploiement de cette entreprise. La célèbre distinction aristotélicienne établie entre *poièsis* (activité qui vise et produit une oeuvre extérieure à l'agent : la chose produite) et *praxis* (activité qui ne vise aucune oeuvre en dehors de l'agent, et qui est au fondement de l'éthique d'Aristote) en est le point de départ. La *poièsis* décrirait ainsi la première acception du bâtir et de l'habiter : la fin de l'acte du bâtir annonce le début de l'habiter auprès de la chose produite : l'édifice. La *praxis* quant à elle nous renverrait à la seconde acception du bâtir et de l'habiter. Dans le chapitre 3, nous commençons par rendre compte de cette polarité « *poièsis/praxis* » telle qu'Aristote nous la dépeint. Nous décrivons par la suite la lecture et l'interprétation modernes que Hannah Arendt a élaborés de cette polarité en termes de *faire* (*poièsis*) et d'*agir* (*praxis*). Le reste du chapitre 3 opère alors un retour (voir figure 1) aux modèles théoriques de l'architecture visités dans le chapitre 1 pour démontrer à quel point ils étaient foncièrement dominés par

un caractère *faisant* (ou "*poiétique*"). Le chapitre 4 a pour but d'introduire et d'asseoir la dimension éthique comme manière privilégiée d'envisager l'*agir* (la *praxis*). Nous faisons appel, dans cette optique, à des arguments que nous empruntons à Paul Ricœur, Aristote et Kant. Le chapitre 5 entame l'entreprise de la réhabilitation de l'*agir* dans le bâtir. Nous nous y employons à montrer par quels chemins nous sommes en mesure de réhabiliter la dimension éthique dans l'élaboration des modèles théoriques en architecture. Nous proposons à cet effet les principaux concepts et modèles, issus entre autres des trois dernières décennies de la recherche architecturale, sur lesquels cette entreprise pourrait désormais s'appuyer pour prendre son envol.

Chapitre 1 :

Les modèles théoriques de l'architecture

« Tous les hommes ont, par nature, le désir de connaître ».

Aristote, *Métaphysique*, A, 1, 980a, 21.

Introduction

La question des modèles a déjà, dès l'introduction à ce travail de recherche, révélé un de ses caractères essentiels, à savoir la fonction cognitive qui leur est dévolue. Il serait bon de rappeler ici la définition qu'en donne Suzanne Bachelard :

« Le modèle n'est rien d'autre que sa fonction ; et sa fonction est une fonction de délégation. Le modèle est un intermédiaire à qui nous déléguons la fonction de connaissance, plus précisément de réduction de l'encore-énigmatique, en présence d'un champ d'étude dont l'accès, pour des raisons diverses, nous est difficile. » (Bachelard 1979, p. 3).

Depuis quelques décennies, Jean-Louis LeMoigne s'est longuement intéressé, au sein de son vaste chantier traitant des épistémologies constructivistes¹, à l'étude du rôle des modèles dans le domaine général de la connaissance. En plus de la fonction cognitive, le caractère constructible des modèles serait pour lui un des mystères qu'il y a lieu d'élucider davantage : la modélisation serait selon lui une « action d'élaboration et de **construction intentionnelle** [...] de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène perçu complexe »², et elle se présente visiblement comme une première opération de réduction de cette complexité. À travers la notion de modèle, se fait jour alors l'idée d'une représentation, ou peut-être d'une configuration³, "simplifiée" mais construite, d'un phénomène, c'est-à-dire « de cela qui apparaît à la conscience, de cela qui est donné »⁴, afin de rendre sa complexité accessible à la pensée et au discours⁵. Cependant, comme le souligne remarquablement E. Hall, les premiers paradoxes ne tardent pas à se manifester :

¹ LeMoigne, J.-L., *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF, 1995.

² LeMoigne (1990, p. 5, souligné par nous).

³ En effet, la modélisation est aussi un acte par lequel on impose une structure (*frame*) ou une forme à un problème, une situation : « [Practitioners] frame problems and shape situations to match their professional understanding and methods, they construct situations suited to the roles they frame » (Schön 1990, p. 42-43).

⁴ C'est la définition d'un *phénomène*. Voir Lyotard, J.-F., *La phénoménologie*, Paris, PUF, 1995, p. 5.

⁵ En géographie, R. Chorley et P. Haggett (*Physical and information models in geography*, 1967) donnent une définition qui nous éclaire davantage : « Models : selective, structured and simplified approximations of reality which present supposedly significant features or relationships in a generalized form ». W. Van Lierop (*Spatial Interaction Modeling and Residential Choice*, 1986, p. 19-20) précise cependant : « Models in general serve the purpose of documenting and understanding systems in the real world, assisting in solving problems, and predicting the consequences of human activities. In geography three basic types of models exist : 1) *iconic models*, e.g. aerial photographs, scale models of urban development plans, etc. ; 2) *analog models*, e.g. maps on which different kinds of shadings represent various real world properties : supply of

« Le but du modèle est de faciliter la tâche de celui qui se trouve confronté à l'immense complexité de la vie [...]. Paradoxalement, l'étude des modèles que l'homme a créés pour expliquer la nature nous en dit plus long sur l'homme que sur les éléments naturels concernés. En Occident, on se préoccupe davantage du contenu et de la signification du modèle que de sa construction, de sa structure, de son fonctionnement et des objectifs¹ qu'il est supposé atteindre. » Hall (1979, p. 19-20).

Plus près de nous, c'est-à-dire dans le champ de l'architecture, il appartient à Boudon *et al.* (1994) d'avoir donné, dans l'ouvrage collectif consacré à la conception architecturale², une description de la modélisation qui ne manquera pas de nous éclairer tout au long de ce chapitre :

« Une modélisation se donne pour une représentation dont l'objectif est d'ouvrir la voie à la connaissance. Un modèle est un instrument qui permet l'interprétation d'un phénomène. Rappelons que le phénomène qu'il nous importe de modéliser est l'espace de conception. Un modèle de la conception architecturale ne vise donc pas à indiquer comment sont les objets architecturaux mais comment ils ont été pensés. On mesurera la nécessité d'assortir la compréhension des édifices à celle de leur conception [...]. Pour l'architecturologie, le travail de conception s'envisage comme acte et non comme résultat. » (Boudon *et al.* 1994, p. 91-92).

C'est dans cet esprit "constructible" et prolifique des modèles que nous abordons ce premier chapitre. Nous nous sommes étonnamment rendu compte que l'architecture jouissait d'une abondance extraordinaire en termes de modèles théoriques qui se veulent tous des représentations plus ou moins élaborées d'un ou plusieurs concepts³ qui décrivent le bâti et le bâti humains. Nous nous proposons donc d'en faire une lecture générale qui les replace et

housing, income distribution, etc. ; 3) *symbolic models*, i.e. highly abstract representations of real world properties. Symbolic models may be schemes or diagrams, flow-charts or mathematical models. ».

¹ C'est précisément à ce dernier paradoxe que J.-L. LeMoigne consacre ses efforts depuis trois décennies, en tentant d'élaborer et de raffiner le contenu des épistémologies constructivistes, où la modélisation occupe d'ailleurs, au plan méthodologique, l'essentiel de la scène.

² Boudon, Ph., Deshayes, Ph., Pousin, F. et Schatz, F., *Enseigner la conception architecturale: cours d'architecturologie*, Paris, Éditions la Villette, 1994.

³ Modèles de conception, modèles de programmation, modèles de programmation, etc.

les situe les uns par rapport aux autres. Pour ce faire, une partie de l'extrait de Boudon *et al.* (1994) dont nous nous sommes servi ci-dessus nous servira de guide :

« Un modèle de la conception architecturale ne vise donc pas à indiquer comment **sont** les **objets** architecturaux mais comment **ils ont été pensés**. On mesurera la nécessité d'assortir la compréhension des **édifices** à celle de leur **conception** [...]. Pour l'architecturologie, le travail de conception s'envisage comme **acte** et non comme **résultat**. » (Boudon *et al.* 1994, p. 91-92, souligné par nous).

« Objet/Processus ; Cristal/Cristallisation ; Modèle/Modélisation »¹, même si la correspondance n'est pas totale, ces analogies illustrent globalement tout de même le schéma qui semble structurer une bonne partie des savoirs de l'architecture. En suivant cet éclairage de Boudon *et al.*, nous distinguerons donc, d'une part, les modèles ou les représentations que l'on s'est faits de l'**objet** bâti (le produit, le résultat, l'œuvre, l'**édifice**), et de l'autre, les représentations de l'acte ou de l'effort qui engendre l'objet bâti, c'est-à-dire le **processus de la conception** (Tableau I). Dans les premiers, nous examinerons les trois principales représentations de l'édifice que l'on retrouve dans l'univers conceptuel de l'architecture :

1. Le modèle vitruvien de l'édifice « *Beau, Utile et Solide* »
2. Le modèle qui voit dans l'édifice un *environnement* pour les *personnes* qui y vivent : le modèle « *Homme/Environnement* »
3. La représentation de l'édifice comme une (ou des) *forme* abritant une (ou des) *fonction* : le modèle « *Forme/Fonction* »

Dans les seconds, il sera question, d'abord, des trois modèles familiers dont on fait usage pour représenter ce que nous nommons « la **première autonomie** de la conception » des objets bâtis ; autonomie, au sein du processus global de l'élaboration des projets architecturaux, de la conception du projet vis-à-vis de son exécution, en aval, sur le chantier :

¹ Voir, dans Boudon (1992, p. 48 et p. 62), les sections intitulées « Objet/Processus » et « Viollet-le-Duc était-il architecturologue ? » où l'auteur rappelle une analyse de Viollet-le-Duc dans laquelle ce dernier se sert de la métaphore du cristal et de la cristallisation pour éclairer le rapport de l'objet architectural au processus dont il est issu.

1. Le modèle « *Programme/Projet* »
2. Le modèle « *Analyse/Synthèse* »
3. Le modèle « *Définition de problème/Résolution de problème* »

Nous traiterons, ensuite, des nombreux modèles issus de ce que nous considérons comme « la **seconde autonomie** de la conception » : l'autonomie du travail de la conception vis-à-vis du travail accompli, en amont, dans l'univers de la maîtrise d'ouvrage.

<i>Processus de la conception (acte, activité)</i>			<i>Objet bâti (édifice, œuvre, résultat, produit)</i>		
• <i>1^{ère} Autonomie de la conception (conception / exécution)</i>			Vitruve : l'édifice <i>Beau, Utile et Solide</i>	<i>Homme / Environnement</i>	<i>Forme / Fonction</i>
<i>Programme / Projet</i>	<i>Analyse / Synthèse</i>	<i>Définition / Résolution de problème</i>			
• <i>2^{ème} Autonomie de la conception (maîtrise d'ouvrage / conception / exécution)</i>					

Tableau I : Répartition des principaux modèles théoriques de l'architecture

On peut cependant manifester, d'ores et déjà, des réticences quant à la prétention d'élever des associations de concepts tels que « *Programme/Projet* », « *Analyse/Synthèse* » ou « *Homme/Environnement* » au rang de **modèles théoriques**. Ce qui, par exemple, fait de la représentation du processus de la conception en termes de « *Analyse/Synthèse* » un modèle théorique, ce ne sont pas seulement ces deux termes comme tels mais plutôt le discours et l'ensemble des arguments qui les accompagne. Ce discours peut être explicite, ramassé et rassemblé dans un livre ou dans l'ensemble des œuvres d'un auteur¹. Par contre, dans d'autres cas, la théorie qui sous-tend le modèle (la représentation du phénomène) n'est pas explicitée ni rassemblée dans un ouvrage bien défini ; c'est entre autres le cas, comme nous le verrons, du modèle « *Programme/Projet* ».

¹ C'est le cas par exemple du travail de Christopher Alexander dans *De la synthèse de la forme*. Aussi, derrière le modèle « monde sensible/monde intelligible », il y a la doctrine des Idées de Platon. Derrière le modèles des quatre causes (matérielle, formelle, efficiente et finale), il y a la métaphysique d'Aristote. Derrière le modèle « définition/résolution de problème », il y a, comme nous allons le voir, la théorie du comportement à *rationalité limitée* de Herbert Simon, etc.

Par ailleurs, en choisissant de nous attaquer, dans un premier temps, à la question des modèles théoriques de l'architecture et aux innombrables et complexes enjeux qui en découlent, nous embrassons un territoire très vaste. En ce sens, le point de vue que nous avons adopté s'aligne davantage sur le principe de "l'image floue" (*fuzzy image*)¹, une image qui a le mérite de présenter un portrait global du sujet mais contient cependant des zones qui appellent davantage de précision (voir figure 2). C'est ce que Aristote désigne par l'idée de « vérité grossière et approchée »².



Figure 2 : Deux photographies de G. Brassens illustrant le principe de l'image floue (source : www.brassens.sud.fr).

¹ Le point de vue introduit par la théorie des systèmes, en privilégiant l'appréhension totale du système à la saisie de quelques uns de ses éléments (vision élargie du phénomène mais moins précise), s'aligne également sur ce principe de "l'image floue". Voir notamment le texte de Jonas, W., « No Guru - Many methods - Towards New Ways of Systems Thinking in Design », dans Korvenmaa, P. et Levanto, Y. (dir.) *No Guru No Method ? Discussion on Art and Design Research*, Helsinki, University of Art and Design, 1998.

² « [...] on ne doit pas chercher la même rigueur dans toutes les discussions indifféremment [...] » (Aristote, *Éth. Nic.*, I, 1, 1094 b 13); « [...] les exigences de toute discussion dépendent de la matière que l'on traite. » (Aristote, *Éth. Nic.*, II, 2, 1104 a 3); « On doit donc se contenter, en traitant de pareils sujets et partant de pareils principes, de montrer la vérité d'une façon grossière et approchée ; et quand on parle de choses simplement constantes et qu'on part de principes également constants, on ne peut aboutir qu'à des conclusions de même caractère [...] : car il est d'un homme cultivé de ne chercher la rigueur pour chaque genre de choses que dans la mesure où la nature du sujet l'admet : il est évidemment à peu près aussi déraisonnable d'accepter d'un mathématicien des raisonnements probables que d'exiger d'un rhéteur des démonstrations proprement dites. » (Aristote, *Éth. Nic.*, I, 1, 1094 b 19-27).

Dans ce portrait global, nous avons privilégié la saisie des théories et des principes épistémologiques qui sous-tendent chacun des modèles dépeints. Nous sommes donc tout à fait conscient que les descriptions que nous allons donner de certains de ces modèles théoriques de l'architecture méritent des approfondissements substantiels. C'est particulièrement le cas du modèle vitruvien de l'édifice « beau, utile et solide » dont l'influence sur l'imaginaire des architectes a été telle que, pendant longtemps, les savoirs de l'architecture se sont centrés principalement sur le produit du bâtir : l'édifice. Le modèle « programme/projet », ainsi que certains modèles issus de la seconde autonomie de la conception (le modèle pédagogique de la tradition des beaux-arts ; certains modèles d'élaboration du programme, etc.), que nous avons tous dépeints grossièrement, méritent eux aussi davantage de précision.

1. Les modèles de l'objet bâti : « l'édifice »

La diversité des modèles dont on se sert pour représenter le même objet n'est-elle pas la preuve tangible du caractère constructible des connaissances et, également, de l'incapacité d'un seul modèle de rendre compte entièrement et convenablement des caractéristiques fondamentales d'un phénomène ? C'est en tout cas une des premières questions que nous inspire le constat de l'abondance extraordinaire des modèles théoriques qui peuplent l'architecture. Dans les prochaines sections, nous allons découvrir trois principaux points de vue à partir desquels fut appréhendé l'objet qui était le centre d'intérêt des savoirs de l'architecture depuis Vitruve, à savoir les représentations de l'édifice.

1.1 Le modèle vitruvien de l'édifice « beau, utile et solide »

Au lieu de parler du modèle vitruvien, il serait peut-être plus juste de le présenter comme le modèle issu du *Vitruvianisme*. Dans la préface à l'édition française de l'ouvrage de Germann (1991), intitulé « *Vitruve et le Vitruvianisme. Introduction à l'histoire de la théorie architecturale* », J. Gubler souligne bien cette nuance :

« Mais qu'est-ce que le *Vitruvianisme*, et pourquoi Germann tient-il à l'écrire avec la majuscule, comme un titre de noblesse ou de religion ? Le Vitruvianisme n'est pas un *isme de l'art*, [...], tels le cubisme, ou le prounisme, mais désigne une doctrine, à la manière de l'Aristotélisme [...]. Le Vitruvianisme repose sur une

trinité : Vitruve et ses *Dix Livres* ; l'autopsie des monuments romains ; le regard porté sur la nature. »

L'interprétation des *Dix Livres* de Vitruve, l'étude des monuments antiques comme modèles canoniques, ainsi que l'imitation (*mimésis*) de la nature comme philosophie du beau (particulièrement dans l'étude des proportions), constituent le cœur de la doctrine du Vitruvianisme. Bien que ce ne fussent pas les principes que Vitruve privilégiait lui-même, la division ternaire énoncée au chapitre 3 de son premier livre, « firmitas » (solidité), « utilitas » (utilité) et « venustas » (beauté, grâce)¹, est devenue depuis la Renaissance le noyau de la théorie vitruvienne de l'architecture. L'interprétation des *Dix Livres* de Vitruve dans le *De re aedificatoria* de Leon Battista Alberti, paru en 1485, marque selon Germann le début du Vitruvianisme : « L'ouvrage d'Alberti doit sans doute son succès à sa conception stricte, régie par les trois critères de Vitruve : firmitas, utilitas et venustas » (Germann 1991, p. 50). L'évolution du Vitruvianisme connut alors ses grandes étapes qui structurent toute la trame de l'ouvrage de Germann : Diffusion du Vitruvianisme (au 16^{ème} siècle par Serlio, Philibert de l'Orme et Palladio), Défense du Vitruvianisme (au 17^{ème} siècle avec notamment la querelle, en France, entre François Blondel et Claude Perrault), Déclin du Vitruvianisme (au 18^{ème} siècle avec Laugier et Boullée) et Fin du Vitruvianisme (au début du 19^{ème} siècle en France avec J.-N.-L. Durand).

Mais c'est peut-être la coïncidence entre la volonté affirmée de *défendre* le Vitruvianisme en France, d'une part, et l'institution, dans ce même pays, de l'enseignement de l'architecture lors de la mise en place de l'Académie royale d'architecture en 1671, d'autre part, qui fut d'une importance décisive pour le développement futur de la culture architecturale. De la profusion et des divergences d'opinions qui animaient les débats sur les principes de l'architecture et de son enseignement, deux grandes voies vont clairement et petit à petit se distinguer à partir de la moitié du 18^{ème} siècle, laissant présumer une ligne de démarcation que le modèle vitruvien de l'édifice semble à tout le moins faciliter d'une certaine manière (figure 3).

¹ En effet, Vitruve valorisait plutôt six autres principes puisés dans les sources grecques : l'Ordonnance, la Disposition, l'Eurythmie, la Symétrie, la Convenance et la Distribution. Voir Germann (1991, p. 17).

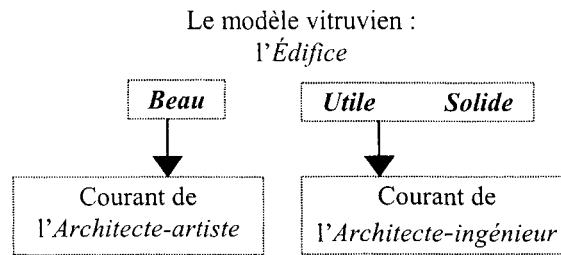


Figure 3 : Promotion de deux courants de l'architecture au 18^{ème} siècle.

Ces deux voies distinguent d'une part le courant de l'architecte-artiste qui est soutenu par la vision académique (l'École de l'Académie) dont les préoccupations demeurent centrées davantage sur *l'art* de bâtir, le concept du *beau*¹ et les divers questionnements que ce dernier soulève. On semblait ainsi avoir à l'œil et accorder une attention particulière aux monuments et à toutes les commandes prestigieuses du roi :

« Academic architects have tended to rank the different types of buildings, with **monumental public** architecture considered as the most "noble" and possessing the most universal significance. [...] The Académie originated as an advisory body to the king as head of the French state, hence in its official capacity it was expected to deal **primarily with royal and state buildings**. As a result, the academicians gradually came to make their living largely as employees of the state to whom regularly fell the task of designing all **great national buildings**, and the **school of the Académie** was consequently looked upon **as a place for training the designers of such buildings**. » (Egbert 1980, p. 140, souligné par nous).

¹ Dans le volumineux ouvrage de Krufft (1994) traitant de l'histoire de la théorie architecturale depuis Vitruve jusqu'à nos jours, on peut lire dans le texte d'introduction intitulé « What is architectural theory ? » l'énoncé suivant : « Architectural theory comprises any written system of architecture, whether comprehensive or partial, that is based on aesthetic categories. This definition still holds even if the aesthetic content is reduced to the functional. » (p. 15). Il est donc important de préciser que les divergences d'opinions sur l'essence et les principes du *beau* demeurent très présentes au sein même du courant de l'architecte-artiste. Les visions mises de l'avant au 18^{ème} siècle par ceux qu'on désigne comme les architectes révolutionnaires (Boullée et Ledoux) s'écartent grandement de la conception du *beau* telle qu'issue du Vitruvianisme (imitation de la nature et des monuments antiques). Avec la naissance de l'esthétique comme philosophie de l'art, le *beau* devient une production de l'esprit de l'artiste qui met la nature en œuvre (mise en scène des formes, de la lumière, des couleurs, etc.) : « Pour Boullée, l'éminente supériorité de l'architecture sur les autres arts tient justement au fait qu'elle permet non seulement d'imiter la nature, mais encore de la mettre en œuvre. » (Pérouse de Montclos 1969, p. 199).

Du côté opposé, c'est une vision utilitariste, et plus tard rationaliste, de l'architecture qui se mettra en place et à laquelle on associe le courant de l'architecte-ingénieur (né dans l'École des Ponts et Chaussées). Ce courant a fait preuve d'une attention particulière pour les considérations touchant à l'*utilité* et à la *solidité* des constructions¹ en visant particulièrement une catégorie de commandes qu'on désignera comme des édifices ou des bâtiments *utilitaires*². L'observation de G. Riche de Prony, successeur de Perronet à la direction de l'École des Ponts et Chaussées à partir de 1777, manifeste ainsi le dessein véhiculé par ce courant de pensée : la construction, pour lui, « est destinée à **satisfaire** [...] des **besoins immédiats**. [...] Elle] envisage ainsi l'agencement des machines de la façon la plus générale qui soit, puisque le bâtiment sera l'une de ces machines, au même titre que le navire »³. La distinction dans le monde bâti de deux catégories d'édifices (les monuments et les édifices prestigieux, d'une part, et les bâtiments utilitaires, d'autre part) serait-elle ainsi une conséquence inattendue du modèle vitruvien de l'édifice ? Nous pouvons imaginer d'ores et déjà le genre d'aventures dans lesquelles nous entraînent les modèles et le champ de la modélisation en général.

¹ Voir à ce sujet Pfammatter, U., *The Making of the Modern Architect and Engineer : The Origins and Development of a Scientific and Industrially Oriented Education*, Boston, Birkhäuser, 2000. P. Collins écrivait à ce sujet : « Amongst the many influential events which took place around 1750, few exercised such a profound change on architectural theory as the establishment of civil and military engineering as distinct and separate disciplines. For as Hans Straub has rightly remarked in his *History of Civil Engineering* : 'it was during the second half of the eighteenth century that the science of engineering proper came into existence, and with it the modern civil engineer who based his designs on scientific calculation'. » (Collins 1998, p. 185). Voir également Picon, A., *Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières* (1988), ainsi que la section intitulée « L'ingénieur ou l'ascension du cousin de province » dans Pinson (1993, p. 70).

² Dans ses réflexions sur l'architecture, St John Wilson (1992) fait ressortir, dès la préface, les deux visions : « At the general philosophical level, the most urgent task, I believe, would be to repair the damage caused 200 years ago by the misguided application to architecture of the concept of 'aesthetics'. Even Kant himself finally saw that his definition of the aesthetic object as 'disinterested' and 'purposeful without purpose' was inapplicable to architecture. But the damage was done and a wedge driven between the concept of Form and the concept of Use. This led to a class distinction between 'Architecture' (monumental and 'purposeless') and 'building' (day-to-day and 'utilitarian'). Inevitably such a distinction provoked counter-attack in the form of a rival concept called 'Functionalism'. ».

³ Citée dans Picon (1988, p. 122-123, souligné par nous).

1.2 Le modèle « *homme/environnement* »

L'essoufflement de l'idéal du *beau* tel que promu par les défenseurs du Vitruvianisme et ceux du courant de l'architecte-artiste en général, – c'est là une des caractéristiques principales de ce que Peter Collins qualifie d'échec des renaissances stylistiques¹ – fut suivi d'une forte « demande pour une nouvelle architecture »², une quête de nouveauté qui peut d'ailleurs être inscrite aux sources de l'architecture moderne. Selon Collins, après un certain constat d'échec qui accompagna les imitations stylistiques du passé, les théoriciens de l'architecture n'ont eu d'autre voie de salut que celles des « analogies fonctionnelles »³, parmi lesquelles se trouve celle qui retiendra singulièrement notre intérêt dans cette section et dans la prochaine, à savoir l'analogie entre les édifices et les organismes vivants ; l'analogie biologique.

Le recours à l'analogie biologique a propagé dans un grand nombre de disciplines les concepts-clés et les modèles qui rendaient compte, à partir du 18^{ème} siècle, du monde vivant. On y retrouve, entre autres, le concept d'*organisme*, que l'on décrit en termes de *forme* et de *fonction*, et la notion d'*environnement* qui réfère au milieu dans lequel les organismes vivants évoluent. Dans la présente section nous rendons compte des sources du modèle « organisme/environnement » qui décrit la relation des organismes vivants à leur milieu de vie et dont le corollaire en architecture est le modèle « homme/environnement ». Au cours de la prochaine section, nous aborderons le modèle « forme/fonction » qui, lui, décrit les organismes vivants comme tels ; les rapports des formes de leurs organes à leurs fonctions respectives.

Dans un texte intitulé « The man-environment paradigm and its paradoxes », Hillier et Leaman (1973) retracent les grandes lignes caractéristiques de l'histoire et de l'évolution⁴

¹ Dans son traité intitulé *Changing Ideals in Modern Architecture* (1998), Peter Collins qualifie l'idéal de ces renaissances stylistiques de "revivalisme" (« The Ideal of Revivalism »). Il contient les renaissances stylistiques romaines, grecques, de la Renaissance, gothiques et l'éclectisme.

² « The Demand for a New Architecture » (Collins 1998, p. 128).

³ « Analogies with past architectures proved a failure [...]. Therefore the only kinds of analogy left were what we may call 'functional analogies' : analogies with living organisms, machines, and bodily functions, such as human taste and speech. It is clear that these analogies were not an ideal in themselves ; but Functionalism was, and this eventually became the most important ideal of modern architecture. » (Collins 1998, p. 146).
Sur le problème général de l'analogie en architecture, voir la thèse de doctorat de J.-P. Chupin (1998).

⁴ Les principaux arguments de cette section sont donc empruntés à ce texte de Hillier et Leaman (1973).

du modèle « homme/environnement ». Il est intéressant de noter que bien avant son association par la biologie au concept d'*organisme*, l'utilisation du concept d'*environnement* (*milieu* en français) fut déjà envisagée avant le 18^{ème} siècle dans deux domaines de connaissance : celui de la mécanique newtonienne et celui de la géographie humaine. Dans le premier, Newton voyait dans le concept d'*environnement* une solution au problème que posait l'action à distance sans la médiation d'aucun support : comment l'action à distance peut-elle avoir lieu si l'espace est vide ? Newton proposa le concept d'*éther*, un fluide hypothétique qui était censé remplir le vide de l'atmosphère et servir de support (*milieu*) nécessaire à la propagation de la force de gravité et des ondes lumineuses. La géographie humaine quant à elle trouva dans le concept de *milieu* une explication à la variété des races humaines qu'elle considérait comme le produit des différences régionales qui s'expriment en termes de climat et d'autres facteurs géographiques propres au milieu de chacune d'elles.

Le concept d'*environnement* a acquis sa légitimité scientifique dans l'*Histoire Naturelle* de Buffon (1749). Celui-ci tentait de montrer de quelle manière les variétés d'espèces animales peuvent être expliquées par l'influence du milieu sur leurs formes et leurs comportements. À peine constitué, l'influence du modèle « organisme/environnement » alimenta progressivement les sphères spéculatives au sein des diverses disciplines scientifiques et philosophiques, à commencer d'ailleurs par la controverse traditionnelle entretenue entre le rationalisme et l'empirisme et leur manière respective de défendre l'idée de l'inné (pour le premier) et celle de l'acquis (pour le second) chez l'homme. Selon Hillier et Leaman (1973), l'empirisme (celui de Locke) soutiendra une vision mécanique postulant une pure causalité de l'environnement sur l'organisme qu'est l'homme. Cette conception s'affirmera particulièrement plus tard dans le courant béhavioriste en psychologie¹. Cependant, les paradoxes de cette vision mécanique ne vont pas tarder à se faire jour. Lorsque vient le temps de rendre compte des phénomènes complexes, tel que celui de la connaissance par exemple, cette vision révèle une de ses flagrantes insuffisances : la connaissance ne peut être considérée comme un simple effet de l'environnement sur l'homme (causalité directe).

¹ Dont le modèle Stimulus → Réponse (cause → effet) est l'emblème, sans oublier aussi la cybernétique où la théorie des systèmes a développé l'idée de l'organisme vu comme un système-machine qui opère dans un environnement.

Le processus d'individuation et le comportement créatif apparaîtraient alors comme des anomalies dans ce mécanisme. De la psychologie, ainsi que de la sociologie, émergera lentement l'idée d'interdépendance entre l'homme et son milieu. Cette idée d'interdépendance et d'interaction a le mérite de permettre l'introduction des notions de temps, de changement et d'histoire dans la conception traditionnelle et statique de la nature humaine, contribuant ainsi à une différenciation qualitative entre, par exemple, la notion d'*individu* (personne) et celle de la *société* (milieu) et leurs relations mutuelles. L'homme devient le *produit* d'un *processus* de développement. Il passe ainsi de la position antérieure où il se considérait comme étant en dehors de la nature, à une position où il devient lui-même une partie de la nature, un produit final d'une séquence de développement, c'est-à-dire un objet possible pour la science¹.

1.3 Le modèle « *forme/fonction* »

L'*Histoire Naturelle* de Buffon (1749) constituait, comme nous l'avons vu ci-dessus, une des tentatives théoriques importantes visant à dégager les lois générales auxquelles sont soumis les organismes vivants. La théorie de l'évolution énoncée par Lamarck, élève de Buffon, fut cependant celle qui connut le plus d'attrait et suscitait le plus d'intérêt. Sa thèse consistait à inverser littéralement les arguments admis jusque-là en matière d'évolution des formes organiques en regard de leur milieu, particulièrement chez les animaux. La *forme* d'un organe quelconque de l'animal apparaîtrait selon lui comme le résultat d'une évolution progressive qui répond à une *fonction* vitale dans le mode de vie que l'animal développe pour constamment s'adapter aux conditions du *milieu* dans lequel il vit. En citant Lamarck, P. Collins souligne cette inversion :

« 'It is not', he wrote, 'the organs – that is to say, the form and character of the animal's bodily parts – which have given rise to its habits and peculiar properties, but, on the contrary, it is its habits and manner of life and the conditions in which its ancestors lived that has in the course of time fashioned its bodily form, its organs and its qualities'. » (Collins 1998, p. 150).

¹ Nous verrons plus tard de quelle manière ce modèle « organisme/environnement » fut importé en architecture.

Le terme « biologie », qui signifie *science de la vie*, fut inventé par Lamarck au environ de 1800, au même moment où le terme « morphologie », qui signifie *science de la forme*, fut inventé par Goethe¹. Aussitôt que la nouvelle science de la morphologie fut établie par Goethe, notamment en usant de l'étude de l'anatomie comparée comme méthode d'investigation, se font jour alors, selon Collins (1998, p. 151), deux dilemmes insurmontables : serait-ce la forme qui suit la fonction ou la fonction qui suit la forme ? Les débats entre les tenants de ces deux positions occuperont la scène tout au long du 19^{ème} siècle particulièrement après la publication par Charles Darwin de sa théorie sur *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle*. Cependant, l'intérêt, pour l'architecture, de tous ces débats sur le monde du vivant – et c'est là qu'est l'intérêt de l'analogie – réside dans une question : dans quelle mesure la relation entre la forme et la fonction, qui semble nécessaire pour la vie, peut-elle également être l'expression d'une nécessité pour le beau dans l'arène du monde bâti ? En d'autres termes, la relation entre les diverses "fonctions" d'un édifice et les "formes" qui les abritent est-elle nécessaire pour le jugement esthétique ? L'esthétique du fonctionnalisme semble y avoir trouvé ses arguments en dressant un parallèle mimétique entre la beauté fonctionnelle issue de la nature et la beauté fonctionnelle qui s'établit dans les œuvres d'art :

« Here the analogy comes to form one part of the more general aesthetics of functionalism, the equation of the beautiful with the useful or with the expression of usefulness, the idea that an artefact which is well-designed and adapted for its purpose will be seen to be beautiful through a **recognition** of this fitness for use. [...] And so our pleasure or satisfaction has more the character of **intellectual appreciation** of an end or meaning than of **simple sensual impression**. »
(Steadman 1979, p. 10-11, souligné par nous).

L'architecture trouva ainsi en les notions de *forme* et de *fonction* les termes d'une nouvelle modélisation de son principal objet qu'est l'édifice. Pourtant la soif de nouveauté que semble éponger cette nouvelle vision n'est pas sans engendrer des risques de dérapage que la pensée architecturale n'apprendra que plus tard, et tant bien que mal, à domestiquer. La tentation positiviste, dont les idées se sont déjà largement répandues dans les sciences,

¹ Voir Collins (1998, p. 150).

interprétera assez vite cette relation complexe entre la forme et la fonction en termes de causalité et instaurera un déterminisme réducteur entre ces deux notions et dont le slogan « *la forme suit la fonction* » constitue l'incarnation la plus familière aux architectes. En effet, c'est principalement au 20^{ème} siècle que la pensée architecturale subira une influence notable et conjointe des deux modèles « forme/fonction » et « homme/environnement ». On y distingue deux orientations dominantes. La première a pris son expansion au sein de l'École du Bauhaus où la biologie a investi de plein pied la composante *fonctionnelle* du cadre bâti. Cette vision biologique a donné naissance à la standardisation des fonctions du bâti et des "besoins" des personnes qui y vivent, d'où découlent systématiquement les implications en matière d'aménagement de l'espace. L'autre voie de recherche a pris son élan après la Seconde guerre mondiale suite aux insatisfactions, parfois spectaculaires, causées par les échecs retentissants du bâti produit par le Mouvement moderne en architecture, notamment dans le domaine de l'habitation. Ce phénomène a aussitôt attiré l'intérêt et la curiosité des scientifiques en vue de comprendre ces insatisfactions des usagers particulièrement sur le plan psychologique. Les tenants de la thèse béhavioriste y ont vu un champ nouveau et privilégié pour mettre à l'épreuve le schéma qui comprend les comportements humains comme des réponses à des stimulus de l'environnement (S→R). C'est ainsi que la notion d'« environnement bâti » (*built environment*) a pris naissance dans la recherche architecturale¹ pour devenir aujourd'hui l'un des concepts-clés de l'école comportementaliste connue dans les pays anglo-saxons sous l'appellation « *Environment and Behavior Studies* »².

¹ L'idée qui assimile l'édifice à l'environnement des personnes qui y vivent. Cependant, le modèle organisme/environnement a connu une autre interprétation aussi populaire : celle qui assimile l'édifice à l'organisme et l'environnement au contexte (la ville, le quartier, le site, etc.) dans lequel l'édifice prend place. Christopher Alexander a utilisé cette analogie, dans *De la synthèse de la forme*, lorsqu'il met l'accent sur l'adaptation de la forme au contexte. Pour d'autres suggestions à ce sujet, voir le chapitre intitulé « The ecological analogy : the environments of artefacts and organisms » dans Steadman (1979).

² Voir notamment les comptes-rendus des conférences annuelles de l'*Environmental Design Research Association* (EDRA) qui constitue un des principaux véhicules pour les publications de cette école de pensée.

2. Les modèles de la « première autonomie » de la conception

Le premier déplacement de l'attention, qui va de l'intérêt pour l'objet bâti (l'édifice) aux premières considérations sur le *processus* (le *comment*), fut opéré à la Renaissance lorsque fut célébrée, au sein de la démarche globale de l'édification, ce que nous appelons « **la première autonomie de la conception** ». En effet, la découverte de la perspective entraîna presque aussitôt l'autonomie, via le dessin¹, du moment de la conception vis-à-vis de celui de l'exécution. Cet événement consacra à la fois la naissance de la profession d'architecte (comme homme de dessin) et son intronisation au rang des arts libéraux. Depuis cet événement, il est étonnant de constater l'importance grandissante aussi bien de l'intérêt que de la diversité des modélisations dont fut l'objet l'aspect procédural² au sein de l'architecture. Nous allons aborder ces développements en deux temps. Dans une première étape, nous passerons en revue les trois principaux modèles visant à représenter la première autonomie de la conception, à savoir l'autonomie vis-à-vis de l'exécution (figure 4). On y retrouve :

1. Le modèle « *Programme / Projet* »
2. Le modèle « *Analyse / Synthèse* »
3. Le modèle « *Définition / Résolution de problème* »

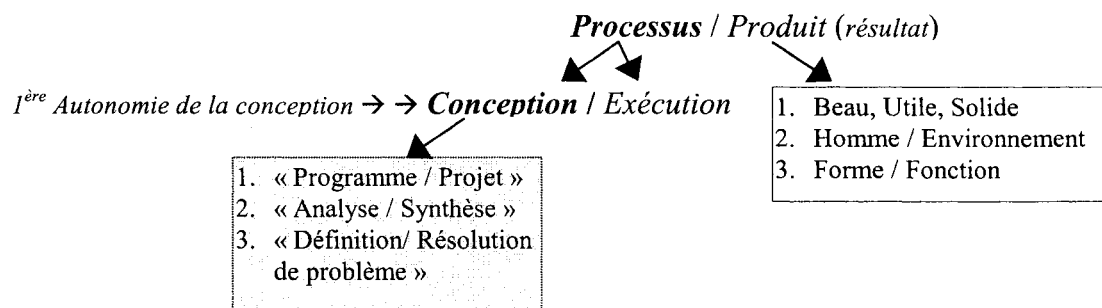


Figure 4 : Les modèles de la première autonomie de la conception

¹ Voir notamment Pérez-Gómez, A., *L'architecture et la crise de la science moderne* (tr. fr. de J.-P. Chupin), Bruxelles, Mardaga, 1987.

² Depuis l'avènement de la modélisation informatique, on semble avoir suivi le même schéma, évoluant de la représentation de l'objet architectural (modélisation volumique 3D de l'édifice) à la modélisation des processus ou des actions (processus de conception, de construction, etc.). Voir à ce sujet la thèse de doctorat de Tidafi, T., *Moyens pour la communication en architecture : proposition de la modélisation d'actions pour la figuration architecturale*, Montréal, Université de Montréal, 1996.

Passé ce cap, nous aborderons par la suite les nombreux modèles qui ont découlé de ce que nous appelons « **la seconde autonomie de la conception** », l'autonomie envers le travail de l'univers professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

2.1 Le modèle « *Programme/Projet* »

Une procédure de concours appliquée à l'acte de bâtir

La première modélisation dont fut l'objet le processus de l'édification des bâtiments à la Renaissance, où l'on distinguait principalement le moment de la conception de celui de l'exécution, était en réalité construite sur la vision du monde (en d'autres termes, la représentation ou la modélisation) qui était la plus répandue à cette époque, à savoir la séparation solidement établie entre les *arts libéraux* (monde des tâches intellectuelles auquel accède désormais le métier d'architecte) et les *arts mécaniques* (auxquels sont reléguées les tâches d'exécution). Ce statut d'art libéral dévoué à l'architecture n'allait pas cependant tarder à poser une question centrale et décisive, celle de l'enseignement des savoirs nécessaires à son exercice.

En France, il revient à l'École de l'Académie royale d'architecture, créée en 1671¹, d'affronter pour la première fois cette question. Mais, avec quelle vision du bâtir et à l'aide de quel modèle allait-on affronter cette tâche ? Une phrase du roi lui-même, prononcée lors de la création de l'Académie de l'architecture, résume à bien des égards le dessein qui sera dévolu à cette École de l'Académie et marquera l'enseignement de l'architecture trois siècles durant : « La seule **vue des édifices** ne donne que de faibles lumières si les **beautés n'en sont pas expliquées** »². Ce dessein est celui de l'architecture entendue comme un art des beaux-arts, et l'enseignement des savoirs du bâtir sera dès lors orienté et aligné sur les idées promues par le courant de l'architecte-artiste. Le modèle à adopter sera analogue à celui qui régit le processus de la production des œuvres d'art, notamment en ce qui a trait

¹ Au vu du nombre d'autres académies créées en France durant cette époque, on pense également qu'il s'agit là d'un phénomène plus global qu'on appelle l'académisation du champ culturel où l'on voit un interventionnisme qui vise à mettre les arts au service du pouvoir (Ringon, 1997, p. 46-47) : L'Académie française (1635) ; L'Académie de peinture et de sculpture (1648) ; L'Académie de danse (1661) ; L'Académie des inscriptions (1663) ; L'Académie des sciences (1666) ; L'Académie de France à Rome (1666) ; L'Académie de musique (1669) ; L'Académie d'architecture (1671).

² Citée dans Ringon (1997, p. 51, souligné par nous).

aux rapports entre le propriétaire et l'architecte : « L'architecte et le propriétaire sont dans un rapport qui est pensé par analogie avec la position de l'artiste vis-à-vis de son mécène. » (Epron 1992, p. 239). Il suffit d'ailleurs de considérer la terminologie privilégiée pour en rendre compte, dont les notions sont en grande partie des transpositions effectuées à partir du champ de la peinture et des autres arts plastiques vers l'architecture : *composition*¹, *œuvre* architecturale, *commande*, *esquisse*, etc. Le modèle « commande/œuvre » est celui qui régit la production artistique des beaux-arts. L'idée d'un client qui *commande* et celle de l'artiste qui compose *l'œuvre* sera donc à l'origine de cette vision paradigmatique qui conditionnera en grande partie l'enseignement futur de l'architecture : on *commande* de l'architecture comme on *commande* à un artiste une œuvre d'art des beaux-arts. L'assimilation, au plan conceptuel, du champ du bâtir à celui des beaux-arts consacrera aussitôt l'analogie entre leurs processus de production : le faire de **l'art** serait analogue au faire du **bâtir**. Le corollaire, au plan procédural, du modèle « commande/œuvre », fut dans la production architecturale le couple « *Programme/Projet* ». Ce couple est devenu une des institutions les plus fortes et les plus ancrées du courant de l'architecte-artiste.

Telle une paire de lunettes qui, à force d'être portées, deviennent totalement intégrées au corps, lequel s'y habitue au point d'oublier leur présence, le couple « programme/projet » et les deux termes qui le composent sont tellement ancrés et, comme dirait E. Hall, « enracinés » dans la culture architecturale, dans l'histoire, l'imaginaire et le langage communs de l'architecture, que l'on oublie le fait que ce couple n'est, après tout, qu'une *application* du modèle qui régit le champ des beaux-arts au processus qui mène à l'édification des bâtiments. Plus que le classicisme et toutes les autres doctrines qui font l'objet des nombreux ouvrages d'histoire de l'architecture depuis le 17^{ème} siècle, c'est probablement ce couple « programme/projet » qui incarne le plus l'esprit de la culture pédagogique de la tradition des beaux-arts, tradition inaugurée par l'École de l'Académie dont l'« enseignement préparait [principalement] **aux concours**. » (Pérouse de Montclos, 1984, p. 7, souligné par nous).

¹ La *composition* architecturale est une notion qui n'est pas étrangère à l'idée de la *composition* dans le domaine de la peinture moderne : c'est au 18^{ème} siècle que le terme *composition* est passé de la peinture à l'architecture (voir notes dans Rivkin, 1987, p 49).

Cette étonnante portion de phrase de ce grand historien de l'architecture française nous a quelque temps laissé perplexe. En effet, nous nous sommes rendu compte que, à son origine académique, le couple « programme/projet »¹ modélisait non pas la diversité des processus qui mènent à l'édification d'un édifice tel que l'histoire ou la géographie en ont certainement connu dans les divers contextes socioculturels autant en France que partout dans le monde, mais plutôt une **procédure de concours** : les concours d'émulation et le concours du Grand prix de l'Académie qui donne accès au prestigieux Prix de l'Académie de France à Rome². Cette procédure fut transposée dans l'enseignement (le professeur donnait le *programme*, les élèves composaient l'œuvre, le *projet*) de sorte que l'ensemble des pédagogies de l'architecte-artiste (du 18^{ème} au 20^{ème} siècles), portent d'une certaine manière l'influence et l'empreinte de la procédure générale du concours et, particulièrement en France, celle du Prix de l'Académie de France à Rome. Les citations ci-dessous en résument l'essence :

« The [...] development of architects' **models of their task** was inflected by the rise of architectural school. The establishment of the Beaux-Arts, with its **emphasis on competition winning** and on the **rapid formulation of concepts** which could thereafter be elaborated but not altered in principle, leads directly to **the notion of architecture as a compositional task** » (Heath 1984, p. 9-10, souligné par nous).

« Nonetheless the chief end of architectural education at the Ecole too often tented to become, **not the design of architecture**, but the production of mere paper projects **aimed simply at winning the Prix de Rome**; indeed, Larousse's dictionary in 1930 defined the purpose of the Ecole thus: "L'École **prépare les artistes aux différents concours** pour le grand prix de Rome." » (Egbert 1980, p. 158, souligné par nous).

¹ Il est intéressant de noter que les Anglais utilisent le terme « *brief* » comme équivalent du mot « programme ». L'origine du terme « *brief* » provient de la pratique juridique en Angleterre. Ce terme réfère aux faits et instructions qu'un juriste note lors de sa première rencontre avec un client en vue de plaider sa cause devant un tribunal (voir Heath, 1984, p. 184). La pratique juridique serait-elle alors un autre modèle pour le faire architectural ?

² « La récompense la plus recherchée, la pension du roi qui permet le séjour de plusieurs années à l'Académie de France à Rome, revient souvent au premier lauréat du concours du grand prix ; mais elle ne lui est pas due. » (Pérouse de Montclos, 1984, p. 10).

« Les études [dans l'ancienne école des Beaux-Arts] consistaient en **une succession de concours**. Chaque concours comportait deux épreuves : une esquisse à faire le plus souvent en une journée, et un projet en quelques semaines. L'esquisse devait présenter le parti retenu. [...] Le projet devait être un développement de l'esquisse. » (Conan 1997, p. 81, souligné par nous).

Dans cette procédure, le programme apparaît comme la « partie *donnée* ou *commandée* » (donnée par le professeur aux élèves concourants ; **appliquée** au processus du bâtir, il représente la partie *donnée* par le maître de l'ouvrage au professionnel). Le projet quant à lui représente la « réponse *rendue* », l'*œuvre composée* par le concourant. L'institutionnalisation de cette procédure de concours, aussi bien au plan pédagogique que pour l'édification des Bâtiments du roi, a fini par consacrer son application et sa généralisation aux processus de la production du bâti depuis maintenant plus de trois siècles.

2.2 Le modèle « *Analyse/Synthèse* »

Si on considère l'hégémonie ou la domination presque sans partage qu'a connue le modèle « programme/projet », particulièrement dans les institutions de l'enseignement et de la pratique professionnelle de l'architecture, il serait légitime de qualifier les quelques tentatives qui ont essayé d'aborder autrement la modélisation de la première autonomie de la conception de modèles de substitution à celui-ci. L'histoire en retiendrait certainement deux que nous allons présenter successivement ci-dessous : le modèle « *Analyse/Synthèse* » et le modèle « *Définition de problème/Résolution de problème* ». À l'instar du modèle « programme/projet » qui est devenu une des institutions fortes du courant de l'architecte-artiste, ces deux modèles prétendraient certainement à un statut analogue au sein du courant de l'architecte-ingénieur, et davantage dans le courant rationaliste de l'architecture en général.

Sans chercher à circonscrire ses origines dans la philosophie antique, chez Platon et Aristote, on peut assurément situer les sources modernes du modèle « *Analyse/Synthèse* » dans l'énoncé du 2^{ème} et du 3^{ème} préceptes du *Discours de la méthode* de René Descartes :

« Le second [précepte], de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

[...] Ces longues chaînes de raisons toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent en même façon, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre. »¹

Ce sont donc « ces longues chaînes de raisons toutes simples et faciles » qui sont postulées à la base et aux fondements du modèle « analyse/synthèse » et des phénomènes auxquels on décide de l'appliquer. Pour qui choisirait d'en user, la méthode cartésienne présente alors l'avantage de pouvoir être comprise dans deux perspectives différentes. La première relève du registre spéculatif et concerne l'entreprise de la connaissance rationnelle de tout phénomène. La méthode procède à la décomposition (l'analyse) de celui-ci afin de pouvoir par la suite en reconstituer la structure et les principes généraux (la synthèse). La seconde perspective, quant à elle, intéresse davantage les disciplines de la conception car elle vise l'action. En effet, la décomposition analytique d'un phénomène en parties élémentaires et la saisie des principes qui régissent le tout par la synthèse de ces parties ouvre la possibilité de modifier par la suite sa structure "naturelle" et d'y introduire (créer) de l'artificiel (la chimie moderne et le génie chimique en sont de bons exemples).

Dans son ouvrage intitulé *Concevoir un projet d'architecture*, Michel Conan (1990) a très bien noté ce transfert de la méthode cartésienne de la connaissance au champ de la conception architecturale :

¹ Descartes, R., *Discours de la méthode* suivi d'extraits de la *Dioptrique*, des *Météores*, de la *Vie de Descartes* par Baillet, du *Monde*, de l'*Homme* et de *Lettres*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 47.

« L'attention portée aux processus de conception en architecture a suivi avec un certain retard celle qui avait été portée à l'analyse de la production scientifique, reprenant et transposant un certain nombre des idées générales sur la création intellectuelle qui s'en étaient dégagées. C'est ainsi que le discours sur la méthode de Descartes a servi longtemps de référence majeure aux idées relative à la conception architecturale. Celles-ci, jusqu'à la période contemporaine, ont surtout consisté à proposer des modèles de conduite de la pensée de caractère **prescriptif** plutôt que **descriptif**. » (Conan 1990, p. 18, souligné par nous).

On crédite en général l'abbé Laugier (1753) pour le premier exposé d'une doctrine rationaliste de l'architecture¹. Il appartient cependant à J. N.-L. Durand (1819) d'avoir construit, d'une manière plus élaborée et dans la droite ligne de cette mouvance rationaliste naissante², une méthode de composition architecturale dont la popularité a largement dépassé l'enceinte et les préoccupations des ingénieurs de l'*École polytechnique* pour lesquels elle était destinée en premier. En effet, son *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique* (1819) était à lui seul un manifeste du rationalisme méthodologique en architecture. Durand s'appuie d'abord, comme l'ont fait d'ailleurs beaucoup de ses prédécesseurs, sur une classification³, à la manière des biologistes ou des botanistes, du

« nombre infini d'objets que l'architecture embrasse. Nous avons vu que cet art consistait dans la composition et l'exécution, tant des édifices publics que des édifices particuliers. Ces deux genres se subdivisent en un grand nombre d'espèces, et chaque espèce est encore susceptible d'une infinité de modifications. Les édifices publics sont, les portes de ville, les arcs de triomphe, [...], les écoles, [...], les théâtres, [...], etc., etc.⁴. Les édifices particuliers sont les maisons particulières à la ville et à la campagne, les maisons à loyer, [...], etc., etc. » (Durand 1819, p. 26-27).

¹ Voir Conan (1990, p. 21).

² En s'appuyant particulièrement d'ailleurs sur les arguments développés par Laugier.

³ Voir notamment à ce sujet le chapitre intitulé « The classificatory analogy : building types and natural species » dans Steadman (1979).

⁴ Loin d'être exhaustive, la liste des édifices publics énoncés par Durand comprend pas moins de 27 types de bâtiments.

Ce postulat de la diversité des "objets" de l'architecture (en d'autres termes, des *programmes* que la société confie à l'architecture) permet à Durand d'introduire sa théorie méthodologique de la composition architecturale :

« Si, en effet, pour apprendre l'architecture, il fallait étudier, l'une après l'autre, les diverses espèces d'édifices dans toutes les circonstances qui peuvent les modifier ; une semblable étude, en supposant qu'elle fût possible, serait certainement d'une longueur effrayante. [...]. Ce n'est donc point ainsi que l'on doit étudier l'architecture. En effet, ce procédé n'est applicable à l'étude d'aucun art, ni de quelque science que ce soit. Un homme qui se propose de courir la carrière dramatique, n'apprend pas à faire telle ou telle tragédie ; un musicien, tel ou tel opéra ; un peintre, tel ou tel tableau. En quelque genre que ce puisse être, avant de composer, il faut savoir avec quoi l'on compose ; or, la composition de l'ensemble des édifices n'étant que le **résultat de l'assemblage de leurs parties**, il faut connaître celles-ci, avant de s'occuper de l'autre ; et ces parties n'étant elles-mêmes qu'un composé des premiers éléments¹ des édifices, après l'étude des principes généraux dont tous les principes particuliers doivent émaner, ces premiers éléments doivent être les premiers objets de l'étude d'un architecte. D'après ce que nous indique la raison, d'après les méthodes usitées dans les écoles des sciences et des arts, où l'on apprend aux élèves à marcher **du simple au composé**, du connu à l'inconnu, de telle sorte qu'une idée prépare à la suivante, et que celle-ci rappelle infailliblement l'autre ; nous nous attacherons de plus en plus à ce plan d'étude [...]. » (Durand 1819, p. 27-28, souligné par nous).

L'engouement général que suscite la méthode cartésienne conduira, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, Viollet-le-Duc à formuler une autre doctrine rationaliste de l'architecture. Dans le dixième de ses *Entretiens sur l'architecture*, consacré particulièrement à la méthode en architecture, Viollet-le-Duc n'hésite pas à faire explicitement référence aux

¹ Ce que Durand appelle les *premiers éléments*, ce sont les *matériaux* de construction. Viennent ensuite, dans ces chaînes de raisonnement, les *formes et proportions* (éléments de l'édifice) que l'on peut obtenir avec les divers matériaux, dont la combinaison conduit à la formation des *parties de l'édifice* qui, elles, servent enfin à la composition de *l'ensemble de l'édifice*. Pérouse de Montclos n'a certainement pas tort alors d'affirmer que « Durand ne propose qu'un mécanisme de composition simplifié, une méthode pour mettre la composition d'architecture à la portée des ingénieurs, ses élèves » (Pérouse de Montclos 1969, p. 221).

quatre préceptes du *Discours de la méthode* de Descartes : « On n'a rien dit de mieux et de plus applicable au sujet qui nous occupe. Suivons ces préceptes dans l'étude et la pratique de l'art, et nous **trouverons** l'architecture qui convient à notre temps »¹. Une autre citation, par ailleurs, décrit très bien les deux perspectives (connaissance et action) que rend possibles la méthode cartésienne. Comme chez Descartes, la méthode de Viollet-le-Duc impose-t-elle aussi de

« considérer tout travail humain comme une chaîne dont les anneaux sont rivés suivant un ordre logique. [...]. En effet, si par l'analyse nous sommes arrivés du composé au simple [2^{ème} précepte], de l'œuvre complète, de l'apparence, aux moyens et motifs qui ont produit cette apparence, il deviendra plus aisé, lorsque nous voudrons **composer à notre tour** [3^{ème} précepte], de procéder par ordre et de faire passer en avant les raisons premières pour arriver successivement aux conséquences. »²

C'est au plan de ces raisons premières que se situe une des nouveautés que Viollet-le-Duc introduit dans la théorie architecturale. Si pour Durand ces raisons premières renvoient aux premiers éléments de l'édifice que sont les matériaux de construction, Viollet-le-Duc ajoute une autre composante à ceux-ci, à savoir le *programme* :

« Les raisons premières, déterminantes en architecture, ne sont autres que le programme et les moyens matériels. »³

« En architecture, il y a, si je puis m'exprimer ainsi, deux façons nécessaires d'être **vrai**. Il faut être vrai selon le programme, vrai selon les procédés de construction. Être vrai selon le programme, c'est remplir exactement, scrupuleusement, les conditions imposées par un **besoin**. Être vrai selon les procédés de construction, c'est employer les matériaux suivant leurs qualités et leurs propriétés. »⁴

En hissant la question du programme au rang des raisons premières en architecture, Viollet-le-Duc devient le premier théoricien à aborder cette question de front et à s'en préoccuper

¹ Viollet-le-Duc, E.-E., *Entretiens sur l'architecture*, (Tome 1), Farnborough, Gregg Press, 1863 (réédité en 1965), p. 453, souligné par nous.

² *Ibid.*, p. 464, souligné par nous.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 451, souligné par nous.

d'une façon substantielle. La question du programme devient alors un des premiers fonds sur lequel va se déployer l'activité de l'analyse. À ce sujet, Viollet-le-Duc distingue deux types de programme : le programme des destinations de l'édifice (programme donné et inchangé) et le programme des mœurs et des habitudes de la société (programme qui est à trouver par l'analyse des besoins particuliers de la société en question) :

« Le fond des programmes change peu, car les besoins des hommes à l'état de civilisation, sont à peu de différences près les mêmes ; mais le climat, les traditions, les mœurs, les habitudes, les goûts, font que ces programmes reçoivent, suivant le temps et le lieu, une interprétation particulière. »¹

Au 20^{ème} siècle, le modèle « analyse/synthèse » connaîtra, en dehors du contexte français auquel il était confiné jusque-là, d'autres développements importants à bien des égards. Ce souffle nouveau viendra d'abord d'Allemagne. Après avoir hérité de la direction de l'École des beaux-arts et de l'École des arts appliqués de Weimar, en succédant à Henry van de Velde, Walter Gropius fonde, en regroupant ces deux institutions, l'École du Bauhaus en 1919. Ayant lui-même subi l'influence de la tradition des arts appliqués, dont les sources remontent au Mouvement *Arts and Crafts* initié au 19^{ème} siècle par William Morris en Angleterre, Gropius élabore le programme pédagogique du Bauhaus sur la base d'une structure fondée sur une autre trinité caractéristique du début du 20^{ème} siècle : « Technique/Art/Science »². Il reviendra par ailleurs aux successeurs de Gropius de donner, chacun à sa manière, une interprétation différente des rôles respectifs de chacun de ces trois pôles dans la formation d'un architecte, accordant souvent, et selon les contextes et les doctrines, plus d'importance à deux pôles au détriment du troisième. Le programme pédagogique de Hannes Meyer (directeur du Bauhaus de 1928-1930) est à ce sujet exemplaire pour illustrer l'importance grandissante qu'y occupe particulièrement la science et sa méthode dans l'étude et la pratique de l'architecture. Étant donné l'ambiance de fond suscitée déjà par la Charte d'Athènes et les idées du Mouvement moderne en architecture, il n'est pas étonnant de voir H. Meyer donner à l'activité scientifique (la biologie) un autre

¹ *Ibid.*, p. 329.

² Voir à ce sujet le texte de A. Findeli, « La tradition du Bauhaus peut-elle nous instruire aujourd'hui ? » (1999).

objet, différent de ceux que les principaux protagonistes¹ du 19^{ème} siècle lui ont circonscrit : l'**analyse des fonctions** du bâti à partir de laquelle la biologie livrera au cours des années 1930 le programme élémentaire de la standardisation² des prescriptions en termes d'espace.

Pour terminer nos développements au sujet du modèle « analyse/synthèse », il conviendrait d'y inclure ou faire mention des travaux du théoricien qui en fut le principal et ardent défenseur dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, à savoir Christopher Alexander³. Son célèbre essai, intitulé *De la synthèse de la forme*, a fait l'objet de nombreuses études, commentaires et critiques. La première phrase qu'on peut y lire inviterait d'emblée et volontiers le lecteur à placer la réflexion d'Alexander sous le signe ou l'influence du modèle biologique « *forme/fonction* » : « Cet essai porte sur le processus de la « Conception » : le processus conduisant à inventer des éléments physiques [des formes] qui, en réponse à une fonction à assumer, proposent un nouvel ordre physique, une nouvelle organisation, une forme nouvelle. » (Alexander 1971, p.1). Une autre phrase suggérerait d'y voir plutôt la marque de l'autre modèle biologique « organisme/environnement » qui décrit l'adaptation des organismes vivants à leur milieu (contexte)⁴ : « Nous désirons concevoir des formes à la structure claire, qui soient bien adaptées à un certain contexte donné » (Alexander 1971, p.61). Un dernier énoncé suggérerait enfin de placer la démarche d'Alexander sous l'influence du modèle de la résolution de problème : « Cet essai décrit une manière de représenter les problèmes de conception qui les rende plus faciles à résoudre » (Alexander 1971, p.5).

¹ En l'occurrence, *les matériaux de confection et les formes qui en découlent* pour Durand, *les procédés de construction et les besoins* pour Viollet-le-Duc.

² Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de D. Pinson, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993, notamment la section intitulée *De la morale académique à la mécanique fonctionnaliste* : « Toute l'entreprise du Mouvement Moderne tourne autour de cette conception ergonomique de la vie domestique : les "fonctions" domestiques consistent en des actes biologiques simples, élémentaires, rudimentaires, une reconstitution métabolique du corps humain, incarnés dans des pratiques culinaires, hygiéniques, alimentaires, réparatrices (le sommeil), situés hors d'une histoire, d'une culture, d'une conscience, de rapports sociaux et des "usages consacrés par la tradition". Cette mécanisation des pratiques domestiques conduira à la production de manuels pratiques de normalisation, tel que le "Neufert", ouvrage conçu par le professeur du Bauhaus du même nom (Ernest Neufert), assistant de Gropius. » (Pinson 1993, p. 104).

³ Nous pourrions également mentionner le travail de John Christopher Jones connu pour avoir décrit le processus de la conception en termes de « analyse/synthèse/évaluation ». Voir Jones (1984).

⁴ C'est notamment le cas de Steadman (1979) qui consacre un chapitre entier de son ouvrage à cette interprétation du travail d'Alexander. Voir le chapitre 12 intitulé « Hierarchical structure and the adaptive process : biological analogy in Alexander's *Notes on the Synthesis of Form* ».

Nous pensons que toutes ces interprétations sont autant de points de vue qui permettent de faire une lecture aussi riche que féconde de l'œuvre d'Alexander. Cependant, il ne faudrait pas non plus perdre de vue l'esprit global qui anime la réflexion de l'auteur et qui s'inscrit résolument sous l'influence du modèle de la méthode cartésienne « analyse/synthèse ». Le titre de l'essai annonce une partie (la *synthèse* de la forme) mais, en même temps et d'une manière implicite, il cache ce que la lecture de l'ouvrage exalte tout au long : l'*analyse* de la fonction et du contexte de la chose à concevoir. Au début du chapitre intitulé *La réalisation du programme*, Alexander résume d'une manière assez explicite ce qui sous-tend sa démarche :

« **Trouver**, pour un problème donné, le bon programme de conception est la première phase du processus de la conception. C'est, si l'on veut, la **phase analytique** du processus. Cette première phase doit bien entendu être suivie par la phase de **synthèse**, dans laquelle une forme est **tirée** du programme. Cette phase synthétique, nous l'appellerons la réalisation du programme. **Quoique ce livre soit principalement consacré à la phase analytique du processus** et à l'invention de programmes qui puissent rendre accessible et raisonnable le travail de synthèse de la forme, il nous faut maintenant réfléchir un moment sur la manière dont cette synthèse ou réalisation opérera. » (Alexander 1971, p.71, souligné par nous).

Dans son *Introduction à l'Architecturologie*, Ph. Boudon (1992) donne, en l'espace de trois pages, un résumé et une critique remarquables de l'idée centrale sur laquelle tout l'essai d'Alexander est bâti, et il dévoile en même temps, sans y référer, l'esprit de la méthode cartésienne qui le sous-tend :

« Son idée majeure consiste à considérer que tout problème de conception est un enchevêtrement de multiples problèmes. Ceux-ci renvoient les uns aux autres dans une complexité telle que, bien souvent, la solution de l'un d'eux entraîne par une quelconque liaison, de nouveaux problèmes. [...] Le système proposé par Alexander pour améliorer cette situation est de faire la liste des problèmes et de leurs liaisons [l'analyse]. Puis par un procédé mathématique, de structurer l'ensemble des problèmes [la synthèse] en sous-ensemble de sous-problèmes, tels que ceux-ci comportent de fortes liaisons internes et de faibles liaisons entre eux. Ainsi peut-on espérer, en travaillant sur un ensemble de sous-problèmes [...] résoudre les

difficultés qui sont les siennes, sans pour autant répercuter sur les autres sous-ensembles de nouvelles difficultés » (Boudon 1992, p. 80-81).

Cependant, il demeure un postulat décisif que les critiques de Ph. Boudon et d'autres auteurs semblent effleurer sans en avoir saisi l'importance et mesuré les implications paradigmatiques. Étant un mathématicien de formation, Alexander ne pouvait en effet raisonner sans faire usage des concepts fondamentaux qui constituent et fondent sa discipline, à savoir les notions de «problème» et de «solution». En réalité, Alexander contribue par son essai à asseoir une autre vision modélisatrice que nous allons aborder dans la prochaine section, à savoir l'idée de la conception comme activité de résolution de problème. Cependant, Alexander, à l'instar d'un grand nombre des tenants de cette vision, se rendra compte assez vite, vers la fin des années 1960, des limites, frustrantes pour sa part, de cette vision rationaliste de la conception qu'il abandonnera complètement dans les années 1970 pour initier une autre voie de recherche qui culminera dans ses ouvrages intitulés *The Timeless Way of Building* (1979) et *A Pattern Language* (1977).

2.3 Le modèle « *Définition/Résolution de problème* »

« [...] there can be no 'solution' to a state of affairs that never had the structure of a 'problem' in the first place. »¹

« Ce qu'il y a de fâcheux dans les théories modernes du comportement, ce n'est pas qu'elles sont fausses, c'est qu'elles peuvent devenir vraies, c'est qu'elles sont, en fait, la meilleure mise en concepts possible de certaines tendances évidentes de la société moderne. »²

Comme nous l'avons déjà précisé dans une section précédente, le modèle « organisme/environnement » avait d'une certaine manière initié la démarche par laquelle l'homme est devenu un objet de la science. Dans le giron du Bauhaus de Hannes Meyer, l'habitant des formes bâties deviendra le principal objet de la biologie et plus tard de l'ergonomie. Au sein de l'école comportementaliste anglo-saxonne « *Environment and*

¹ St John Wilson, C., *Architectural Reflections. Studies in the philosophy and practice of architecture*, Oxford, Butterworth, 1992, p. 45.

² Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 1997, p. 401.

Behavior Studies », c'est le *comportement* de l'utilisateur des environnements bâtis qui retiendra l'attention de la psychologie béhavioriste. Le modèle « définition/résolution de problème », quant à lui, déplacera quelque peu l'attention pour s'intéresser davantage à "l'autre comportement", à savoir celui des *concepteurs* : la conception. L'idée de scruter la conception sous la loupe du schème de la résolution de problème considère alors l'être humain, c'est-à-dire dans ce cas précis « le "cerveau" humain », *essentiellement* comme un *système de traitement de l'information*¹ qui opère dans un environnement et qui vise la prise de décision. Cette idée a, au plan théorique, un ardent défenseur – Herbert Simon – et un port d'attache philosophique dont elle s'éloigne davantage : le pragmatisme. Nous allons ci-dessous présenter un aperçu historique de l'avènement de cette idée, les principaux concepts méthodologiques qui s'en dégagent, pour conclure enfin sur la théorie qui voit dans la conception une science de l'artificiel.

2.3.1 *Aperçu historique*

C'est d'abord dans le domaine des administrations que H. Simon élaborera, en 1945 dans son célèbre ouvrage *Administrative Behavior*, les bases de sa théorie traitant de la rationalité et de la psychologie de la prise de décision dans les organisations administratives² et qui deviendra plus tard une théorie générale de la résolution de problème (Newell et Simon, 1972). L'idée de considérer l'homme comme un système de traitement de l'information a pris place dans la friche laissée par l'incapacité de la psychologie traditionnelle (notamment le béhaviorisme) de rendre compte d'une manière satisfaisante³ des **processus cognitifs complexes** tels que le choix rationnel, le jeu, la gestion et la prise de décision, la résolution de problème en général, etc. Peter Rowe donne une description éclairante des postulats du béhaviorisme :

« The behaviorist position began as a reaction to what proponents termed the mentalism of earlier doctrines. It was a fundamental rejection of all attempts to

¹ « Problem solvers are seen as 'goal-seeking information processing systems', operating in an objective and knowable reality. » (Dorst 1997, p. 48).

² Voir particulièrement le chapitre 4 « *Rationality in administrative behavior* » et le chapitre 5 « *The psychology of administrative decisions* » qui constituent le cœur de l'ouvrage.

³ Le béhaviorisme a largement dominé la psychologie aux États-Unis jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle. Sur son incapacité à expliquer certains comportements complexes, aussi bien chez l'homme que chez les animaux, voir Rowe (1987, p. 50) et Newell et Simon (1972). Pour un aperçu historique à ce sujet, voir également le chapitre intitulé « Historical Addendum » ajouté à la fin de Newell et Simon (1972, p. 873).

study inner mental processes in which distinctions were made between a concept of mind and a concept of body. Instead, the behaviorists postulated that human behavior, including problem solving, could only be adequately explained in nonmentalistic, concrete terms. By concrete terms they meant **observable, measurable, and replicable patterns of physical behavior**. Investigations within the position quickly gave rise to the now familiar stimulus-response, or S-R, models of behavior, founded on the assumption that given a particular external stimulus, one could predict a certain response with complete assurance. » (Rowe 1987, p. 44, souligné par nous).

Le schéma statique et déterministe du béhaviorisme, qui s'exprime ainsi en termes de corrélation directe entre stimulus de l'environnement et réponse (ou *comportement*) de l'organisme humain (S→R), repose en réalité sur le postulat de "l'organisme vide"¹, c'est-à-dire l'absence, pour l'organisme qui reçoit le stimulus, de la possibilité de **traiter** l'information que contient celui-ci pour satisfaire ses propres fins. En d'autres termes, l'absence de la possibilité d'un comportement **finalisé** (*purposive behavior*) ou tout simplement d'un comportement rationnel² qui s'appuie sur le traitement de cette information (*information processing*). Pourtant, les sciences sociales (notamment l'économie et la sociologie) ont développé, bien avant 1945, des théories qui rendent compte du comportement rationnel³ des individus en situation sociale et dans lesquelles Simon aurait pu trouver les fondements nécessaires pour étayer sa démarche :

¹ La notion de « *Empty organism* » que Simon a développée renvoie ainsi au vide supposé, en matière de traitement de l'information, entre les deux pôles S et R. Voir Newell et Simon (1972, p. 875).

² « The behaviors commonly elicited when people (or animals) are placed in problem solving situations (and are motivated toward a goal) are called *adaptive*, or *rational*. These terms denote that the behavior is appropriate to the goal in the light of the problem environment ; it is the behavior demanded by the situation. » (Newell et Simon 1972, p. 53, souligné dans le texte).

³ Simon réfère particulièrement à Talcott Parsons, *The Structure of Social Action* (1937). Par ailleurs, Max Weber a, selon H. Joas, lui aussi longuement élaboré sur ce sujet dans *Économie et société*, vol. I, « Les concepts fondamentaux de la sociologie » en proposant notamment une typologie des motifs déterminants de l'activité sociale : « Comme toute activité, l'activité sociale peut être déterminée : a) de façon rationnelle en finalité [...] ; b) de façon rationnelle en valeur, par la croyance en la valeur intrinsèque inconditionnelle – d'ordre éthique, esthétique, religieux ou autre – d'un comportement déterminé, qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat ; c) de façon affectuelle [...] ; d) de façon traditionnelle, par coutume invétérée. » (voir Joas 1999, p. 48). Pour un regard d'ensemble sur les problèmes qu'engendrent les théories de l'action rationnelle en sociologie, voir le premier chapitre de l'ouvrage de Hans Joas, *La créativité de l'agir* (1999).

« The social sciences suffer from a case of acute schizophrenia in their treatment of rationality. At one extreme we have the economists, who attribute to economic man a preposterously omniscient rationality. Economic man has a complete and consistent system of preferences that allows him always to choose among the alternatives open to him [...]. At the other extreme, we have those tendencies in social psychology traceable to Freud that try to reduce all cognition to affect. [...] The past generation of behavioral scientists has been busy, following Freud, showing that people aren't nearly as rational as they thought themselves to be. Perhaps the next generation is going to have to show that they are far more rational than we now describe them as being – but with a rationality less grandiose than that proclaimed by economics. »¹

C'est avec ces deux positions extrêmes (figure 5) que Simon semble être insatisfait dans sa tentative de rendre compte du comportement des individus dans les organisations administratives. Il y avait ainsi comme une friche qui contiendrait, en plus des comportements des individus dans les organisations administratives, une grande partie des comportements humains dont ces théories ne rendent pas compte. Simon inventera alors le concept de la « rationalité limitée » (*bounded rationality*) et celui de « satisfecit » (*satisficing*) avec lesquels il défendra une position quelque peu médiane. En effet, pour quiconque ayant observé ce type de comportement, il demeure clair, selon l'auteur, que la rationalité qui y est mise en œuvre n'a rien de celle par laquelle on semble décrire le comportement totalement rationnel de l'acteur économique (*economic man*). Il est cependant évident pour lui que si ce comportement administratif n'est pas totalement rationnel, il doit être à tout le moins **intentionnellement** rationnel en bonne partie, mais cette rationalité demeure tout de même limitée (*intendely rational behavior or behavior of limited rationality*): « Administrative theory is peculiarly the theory of intended and bounded rationality – of the behavior of human beings who *satisfice*² because they have not

¹ Simon (1957), *Introduction* à la seconde édition de *Administrative Behavior* (p. xxiii).

² Pour davantage de détails sur ce terme que Simon invente et que J.-L. LeMoigne traduit par « satisfecit », voir Simon, H.A., *La science des systèmes: science de l'artificiel* (tr. fr. de J.-L. LeMoigne), Paris, Épi, 1974, p. 82.

the wits to *maximize*. »¹. C'est cette théorie du comportement à rationalité limitée, élaborée initialement pour rendre compte du comportement et de la prise de décision dans les administrations, qui sera élargie pour devenir une théorie générale de la résolution de problème et développée dans le volumineux ouvrage de Newell et Simon, *Human Problem Solving* (1972).

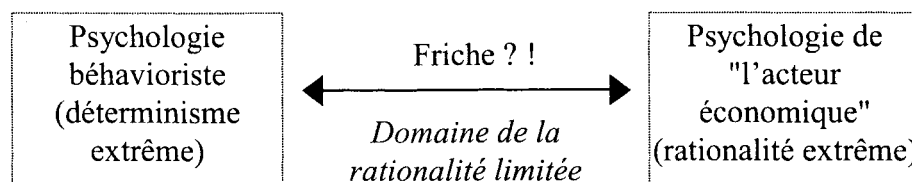


Figure 5 : Le concept de la « rationalité limitée » chez Herbert Simon.

Si aucune théorie des sciences du comportement ni des sciences sociales en général ne semble satisfaire Simon, où ira-t-il alors trouver les éléments nécessaires pour fonder et consolider son entreprise ? La réponse à cette question lèvera le voile sur les influences du pragmatisme dans l'élaboration des bases théoriques – notamment celles concernant le volet psychologique – du modèle de Simon. Le pragmatisme est un courant philosophique qui est apparu aux États-Unis aux environ de 1870. Gauchotte (1992) le définit comme « une théorie empiriste de la connaissance dans laquelle l'action et les conséquences pratiques jouent un rôle déterminant. » (p. 3). Pour asseoir et défendre leurs idées, les principaux philosophes pragmatistes (Ch. S. Peirce, W. James, J. Dewey et F. C. S. Schiller) ont chacun élaboré, entre autres, une théorie psychologique où l'action et tous les concepts qui s'y rattachent (intention, situation, signification, finalité, habitude, conduite, disposition, etc.) occupent un rôle décisif. Ce que la psychologie behavioriste et les autres sciences sociales ne lui offraient pas, Simon ira alors le trouver particulièrement dans ces théories psychologiques des pragmatistes² pour fonder et étayer sa psychologie de la résolution rationnelle des problèmes chez l'humain.

¹ Simon (1957). Voir l'introduction à la seconde édition de *Administrative Behavior* (p. xxiv, souligné dans le texte).

² Simon le reconnaît explicitement et fait spécifiquement référence dans son ouvrage « *Administrative Behavior* » à Williams James, *The principles of Psychology* (1925), à John Dewey, *Human Nature and Conduct* (1930) ainsi qu'à l'analyse de E. C. Tolman, *Purposive Behavior in Animals and Men* (1932). Voir Simon (1957, p. 80).

2.3.2 *Les concepts méthodologiques*

Après avoir accompli un tour d'horizon historique qui situe quelques unes des conditions principales qui ont présidé à la genèse du modèle de la résolution de problème, regardons à présent, au plan méthodologique, les concepts et les outils qui lui ont permis de féconder un grand nombre de domaines d'activité dont l'architecture. Commençons d'abord par le concept central qui, à force d'être utilisé avec une aisance qui relève presque de l'automatisme, finit souvent par devenir inaperçu : le concept de *problème*. Newell et Simon en donnent la description suivante :

« A person is confronted with a problem when he wants something and does not know immediately what series of actions he can perform to get it. The desired object may be very tangible (an apple to eat) or abstract (an elegant proof for a theorem). It may be specific (that particular apple over there) or quite general (something to appease hunger). It may be a physical object (an apple) or a set of symbols (the proof of a theorem). » (Newell et Simon 1972, p. 72).

Cette définition de la notion de *problème* se prête aisément à la formalisation dont elle a fait maintes fois l'objet : $A \rightarrow B$, où (A) représente l'état initial, (B) l'état désiré et le vecteur (\rightarrow) le processus lui-même de la résolution de problème, c'est-à-dire comment se rendre de A à B¹. Cependant, cette formalisation, visiblement un peu trop simpliste, n'est pertinente que lorsque la connaissance que l'on a de (A) et de (B) est sans équivoque et ne présente pour ainsi dire aucun "problème" (le problème en effet est de cheminer de A à B). Cependant, si nous observons de près les principaux concepts du modèle de la résolution de problème nous serons un peu plus éclairés sur la complexité qui s'y cache. P. Rowe (1987) en donne un remarquable résumé :

« First, there is a *problem space* whose elements are knowledge states, some of which represent solutions to a problem. Second, there are one or more *generative processes*, or operations, that allow one to take knowledge states as inputs, or as starting positions, and produce new knowledge states as output. [...] Third, there are one or more test procedures that allow the problem solver to compare those

¹ Au sujet de cette formalisation, voir les analyses de Heath (1984, p. 126-127).

knowledge states that are presumed to incorporate solution properties with a specification of the solution state » (Rowe 1987, p. 51-52, souligné par nous).

Problem space et *generative processes* sont certainement les deux principaux concepts méthodologiques du modèle de la résolution de problème. Le champ du problème (*problem space*) réfère à l'espace dans lequel prennent place les activités qui génèrent les solutions (*generative processes*): « Every problem-solving effort must begin with **creating a representation** for the problem – a problem space in which the search for the solution can take place. » (Simon 1996, p. 108, souligné par nous). La notion de *problem space* comprend les composants du problème qui sont par exemple les buts visés, les normes et règlements en vigueur, ainsi que l'ensemble des connaissances (*knowledge states*) que l'on a de la situation de départ. Mais, fait important, et Newell et Simon le soulignent bien, le champ du problème est d'abord une **représentation**¹ que le sujet (*the problem solver*) a ou crée pour la situation à laquelle il fait face. La notion de *problem space* se rapproche ainsi davantage de ce qu'en français on désigne par l'idée d'une *problématique* qui, somme toute, n'est rien d'autre qu'une **modélisation** (une représentation) de la situation ; une modélisation qui, comme nous le savons maintenant, doit être conçue ou construite. C'est faute d'avoir saisi cet aspect fondamental² qu'on réduit souvent la démarche générale de la résolution de problème, et dans son sillage l'idée même de la *conception*, aux processus et stratégies de génération des solutions (*generative processes* ou *solution generation*). P. Rowe a pour sa part très bien vu ce glissement :

« Those who study problem-solving behavior generally make comparisons among problem solvers according to differences in their methods of problems representation, solution generation, and solution evaluation. Clearly these three sub-

¹ Voir Newell et Simon (1972, p. 59). Par ailleurs, ce passage de la théorie de la résolution de problème par la reconnaissance préalable de la nature construite des problèmes – c'est-à-dire leur modélisation préalable – serait-elle ainsi la première manifestation de la rationalité limitée qui sous-tend de tels comportements ? ! La seconde manifestation de la rationalité limitée réside quant à elle dans le choix, parmi les nombreuses démarches de génération des solutions (*generative processes*), du processus le plus adéquat et de la solution la plus *satisfaisante*. Parmi les plus connues des stratégies mises en œuvre pour générer les solutions, on retrouve, entre autres, celle de l'essai-erreur (*Trial-and-Error Procedures*), l'analyse par décomposition en moyens et fins (*Means-Ends Analysis*), les démarches heuristiques (*heuristic search*), etc. Voir Newell et Simon (1972, p. 87), Simon (1974, p. 85), Rowe (1987, p. 56).

² « [...]une compréhension plus approfondie de la façon dont nos représentations sont créées et dont elles contribuent à la résolution des problèmes, devient un point essentiel de la future théorie de la conception. » H. Simon, *La science des systèmes : science de l'artificiel*, Paris, Épi, 1974, p. 97.

classes of activity are interdependent. The choice of solution generation strategy may markedly affect the manner in which a problem is represented and the manner in which solutions are evaluated. It is generally **in terms of solution generation strategy that problem-solving procedures are described.** » (Rowe 1987, p. 56, souligné par nous).

C'est cet effort que requiert la construction de la problématique (la construction de la représentation du problème – *problem space*) que certains théoriciens en architecture considèrent de nos jours comme une activité de « *définition du problème* »¹ et qu'on assimile à l'étape de l'élaboration du programme d'un projet architectural. Pour demeurer proche de la terminologie de Newell et Simon, P. Rowe (1987, p. 65) lui préfère la notion de *problem space planning*². La représentation ou le modèle auquel on a le plus souvent recours en architecture ainsi que dans d'autres champs de pratique professionnelle³ pour configurer le champ du problème (*problem space*) ainsi, d'ailleurs, que l'ensemble du processus de la résolution du problème, est ce que nous décrivons dans une autre section de ce chapitre comme le « modèle de l'action rationnelle »⁴. Cette procédure comprend généralement les étapes suivantes (voir Cherry 1999, p. 39) :

a) *problem space* :

- Une étape dans laquelle des buts et des objectifs sont définis et énoncés.
- Une étape dédiée à la collecte des données et des informations pertinentes.
- Une étape pour l'élaboration des stratégies d'orientation des solutions.

b) *generative processes* :

- Étape pour la formulation des solutions et des alternatives (étape considérée comme la plus créative et est souvent assimilée à la notion de *conception*).

¹ Palmer (1981) et Duerk (1993) décrivent le processus de l'élaboration du programme comme une étape de « *Problem Definition* ». Peña (1977) utilise l'expression « *Problem Seeking* ». Prost (1992) quant à lui choisit d'en parler en termes de « *formulation du problème* ».

² Rowe présente, entre autres, la démarche analytique de Ch. Alexander dans *De la synthèse de la forme* comme un des exemples pour illustrer l'idée de *problem space planning*. Voir Rowe (1987, p. 71).

³ Les plus connues sont celles développées par le ministère de la Défense des États-Unis ainsi que certaines agences fédérales dont la NASA. Pour un aperçu de ces procédures, voir Cherry, E., *Programming for Design : From Theory to Practice*, New York, Wiley, 1999, p. 38.

⁴ Nous allons traiter de ce modèle dans une des parties de la prochaine section, la partie intitulée « La commande conçue sur le mode de l'action rationnelle ».

c) *test procedures* :

- Étape d'évaluation des solutions.

2.3.3 *La conception comme science de l'artificiel*

À présent, et en ce qui touche de plus près aux disciplines de la conception, c'est le livre *The Sciences of the Artificial* de H. Simon, publié pour la première fois en 1969¹, qui va retenir notre attention. Le point de vue développé dans le chapitre 5, intitulé « *The Science of Design. : Creating the Artificial* », est une illustration parfaite de l'application de la démarche générale de la résolution de problème et de sa grille de concepts méthodologiques aux problèmes qu'engendre la création des objets artificiels (les artefacts), activité que Simon appelle le *design* (la *conception*) et qui, selon lui, peut faire l'objet d'une science :

« The peculiar properties of the artifact lie on the thin interface between the natural laws within it and the natural laws without. [...] The artificial world is centered precisely on this interface between the inner and outer environments ; it is concerned with attaining goals **by adapting the former to the latter**. The proper study of those who are concerned with the artificial is the way in which that adaptation of means to environments is brought about – and **central to that is the process of design itself**. » (Simon 1996, p. 113 souligné par nous).

Cet extrait représente probablement le cœur de l'argumentation de Simon dans ce chapitre. On n'y retrouve certes pas la terminologie habituelle de la démarche générale de la résolution de problème (notamment celle de *problem space*), mais à bien y regarder on s'aperçoit que ces concepts sont bien là mais d'une manière implicite. Quand quelques pages avant le chapitre 5 Simon prend le soin de rappeler que chaque effort de résolution de problème doit commencer par la création d'une **représentation pour le problème** – c'est-à-dire une problématique (*problem space*) dans laquelle s'effectue la recherche de la solution², il en donne dans l'extrait ci-dessus une parfaite illustration. En effet, dans celui-ci Simon ne parle certes pas de *problem space* parce qu'il donne en échange sa représentation, sa modélisation – définitive – de celui-ci : un environnement interne (l'artefact) et un

¹ Livre réédité en 1981 et 1996.

² « Every problem-solving effort must begin with creating a representation for the problem – a problem space in which the search for the solution can take place. » (Simon 1996, p. 108).

environnement externe, tous deux gouvernés par des lois naturelles (nous ne sommes pas très loin du modèle « organisme/environnement » !). Le problème est de savoir comment *adapter* le premier environnement au second afin de pouvoir atteindre des buts, c'est-à-dire faire assumer des *fonctions* à l'artefact (nous sommes déjà très proches du modèle « organisme/environnement » !). La **résolution** de ce problème (*generative process*) constitue le processus lui-même du design ou de la conception¹ : « Design [...] is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals. » (Simon 1996, p. 114). Par cette représentation ou modélisation, le processus de la conception, de même que l'objet conçu, se retrouvent tous les deux irrémédiablement réduits et relégués à un statut purement utilitaire et instrumental.

Si cette théorie de Simon peut jouir d'un attrait certain auprès des écoles d'ingénieurs, sa réception au sein des disciplines de l'aménagement (particulièrement en architecture) a rencontré beaucoup d'opposition. D. Schön (1983, 1986, 1990) est l'auteur qui a publié une des critiques les plus élaborées de la perception que Simon a de la notion de la *conception* et il s'est attaqué principalement à la vision instrumentale qui l'anime et qu'il considère, par ailleurs, comme étant au cœur de l'enseignement d'un grand nombre des professions modernes². Cependant, si la démonstration de Schön demeure très articulée et reçoit l'adhésion d'un grand nombre des théoriciens de l'architecture, nous pensons tout de même qu'il ne s'attaque pas aux véritables sources de la vision instrumentale qui caractérise la théorie de Simon. En d'autres termes, c'est comme s'il s'attaquait à l'effet au lieu de discerner la cause. La cause ne réside pas dans la notion de *conception* que Simon instrumentalise comme moyen de résolution de problème ; elle réside plutôt dans la vision qu'instaure le concept central de la théorie de Simon, à savoir le concept de *problème* ainsi que le modèle qu'il laisse présager, le modèle « problème/solution » qui, lui, doit être aussi

¹ Autrement dit, pour pouvoir assimiler le design (la conception) à l'étape de la *génération de la solution*, il avait fallu construire au préalable une représentation (une modélisation) pour tout problème de la conception en général. Cette représentation est celle qui voit tout artefact à fabriquer comme un environnement interne qu'il y a lieu d'adapter à un environnement externe en vue de lui faire assumer des fonctions précises. On s'approche ainsi rapidement de la seconde autonomie de la conception, où *conception* veut dire *projetation* (*versus* programmation), *synthèse* de la forme (*versus* analyse des fonctions, du contexte), *résolution* du problème (*versus* définition du problème).

² Pour une autre critique tout aussi intéressante, notamment du concept de la *rationalité limitée* de H. Simon, voir Miller, C. R., « The Rhetoric of Decision Science, or Herbert A. Simon Says », dans Simons, Herbert W. (ed), *The Rhetorical Turn : Invention and persuasion in the conduct of inquiry*, Chicago : University of Chicago Press, 1990, p. 162-184.

ancien que l'âge et la mentalité de l'*homo faber*. Il relève en effet de la nature-même du concept de *problème* que toute activité visant **principalement** à lui trouver une solution soit considérée comme un instrument parmi tant d'autres, et dès qu'on assimile et **restreint** la conception d'un projet d'architecture à cette activité de résolution du problème, elle revêt aussitôt les formes de l'instrumentalité¹ :

« Once again we confront the attempt to **turn the incalculable into the calculable**. But there can be no 'solution' to a state of affairs that never had the structure of a 'problem' in the first place. » (St John Wilson 1992, p. 45, souligné par nous).

Durant la seconde moitié des années 1960, ainsi qu'au début des années 1970, la notion de *problème* a fait l'objet d'interrogations sérieuses au sein des cercles de recherche qui animaient la mouvance des méthodologies de design² particulièrement aux États-Unis. Ces interrogations ont surgi lorsque les chercheurs de la première génération de cette mouvance ont constaté l'échec effectif de leur volonté d'opérer un transfert des méthodes scientifiques issues de la recherche opérationnelle vers les disciplines du design. T. Heath (1984) donne une illustration remarquable pour nous aider à comprendre cet échec :

« If we follow Wade (1977)³ in taking design to be describable in the most abstract way as a transformation $A \rightarrow B$, where A is some initial state, B is a terminal state, and the two are linked by a vector represented by the arrow, **the first-generation methods had centered on the vector term**. [...] The object of these methods was in fact to find an algorithm, a logically rigorous set of rules for producing a satisfactory, or even optimum, result. This "systems" or "mission-oriented" approach had proved its effectiveness in military and space technology, where the **actual goal was extremely simple and precise**, though the equipment needed to realize it was extremely complex. [...] In town planning and architecture, on the other hand, **the**

¹ Ainsi, au lieu de considérer que le client, qui vient voir le professionnel (l'architecte), a un problème (ou un programme) pour lequel ce dernier crée une représentation (*problem space*) avant de le résoudre, peut-on envisager que le client a plutôt lui aussi un « projet ». Le modèle « *programme* (du client) / *projet* (de l'architecte) » peut facilement devenir alors une conjonction de deux projets, celui du client avec celui de l'architecte et s'écrire ainsi : « projet du client / projet de l'architecte ».

² Voir à ce sujet l'excellent travail de Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology* (1984) qui résume très bien l'évolution de cette mouvance jusqu'à la fin des années 1970. Nous allons revenir sur cette mouvance dans la prochaine section.

³ Wade, J., *Architecture, Problems and Purposes*, New York, Wiley, 1977.

goals are complex and vague, whereas the equipment needed to realize them is extremely simple. The transformation process could certainly be improved, and operations research methods, particularly critical path network analysis and its various refinements, have been successfully applied, first to the construction process and then to the organization of detailed design and documentation. » (Heath 1984, p. 126-127, souligné par nous).

L'idée qui animera principalement les débats qui faisaient suite à ce constat d'échec consistait à dire qu'il existe en réalité deux catégories de problème : d'un côté, les problèmes "bien-définis" et, de l'autre, ceux qui sont par essence "mal-définis". Pour désigner ces derniers, auxquels on assimilera volontiers les problèmes avec lesquels s'ingénient les concepteurs des disciplines de l'aménagement, H. Rittel¹ inventera l'expression « *Wicked-Problems* » (problèmes "méchants") alors que Simon² optera quant à lui pour l'expression « *Ill-Structured Problems* » (problèmes mal-structurés). À partir du début des années 1970, on admettra aisément, au sein de la mouvance des méthodologies de design, que la nature de ce type de problèmes demeure encore trop peu connue et nécessite par conséquent d'autres approches que les démarches rationnelles qui, elles, sont couronnées de succès dans la résolution des problèmes bien-définis.

¹ Rittel et Webber (1984).

² Simon (1984).

3. Les modèles issus de la « seconde autonomie » de la conception

La découverte de la perspective, à la Renaissance, avait inauguré la première autonomie de la conception ; celle-ci correspond aux **actes intellectuels** mis en œuvre pour *penser* les objets architecturaux (la conception des édifices), et sera opposée aux **travaux manuels et mécaniques** par lesquels ces objets sont exécutés, édifiés ou réalisés¹. Nous allons maintenant aborder la manière dont s'est opérée, à l'intérieur même de ces activités avec lesquelles les objets architecturaux sont pensés (les actes intellectuels), une seconde délimitation qui va resserrer et réduire davantage le champ sémantique de la notion de *conception* (figure 6). Nous tenterons par la suite de rendre compte brièvement des représentations (les modèles) qui ont fait suite à ce second mouvement de la conception.

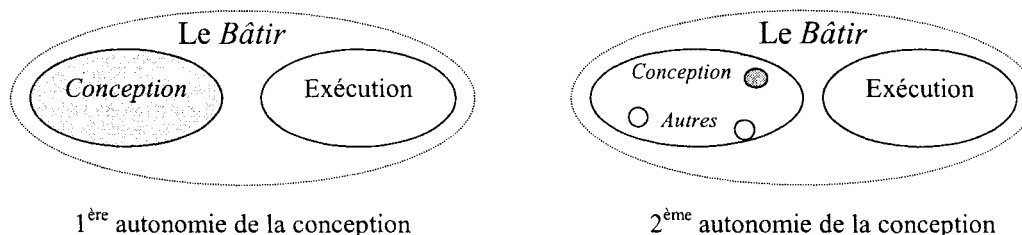


Figure 6 : Première et seconde autonomies de la conception

Il est permis de penser que certains symptômes du mouvement par lequel fut promue et propulsée la seconde autonomie de la conception se terrent dans les représentations mêmes qui peuplent le champ conceptuel propre à l'architecture. Le point de départ significatif de cette dynamique peut être identifié au moment où le modèle fonctionnaliste² des professions libérales s'est imposé à l'enseignement de l'architecture par le biais de son

¹ Il est intéressant de noter à quel point cette partition s'accorde avec l'idée qu'Aristote avait de la conception dans son *Analyse de la génération et de ses différentes espèces* au livre Z de la *Métaphysique* : « Des productions et des mouvements, une partie est appelée conception, une autre, réalisation ; ce qui provient du principe et de la forme est conception ; ce qui naît de la dernière idée de l'esprit est réalisation. » (Aristote, *Métaphysique*, Livre Z, Chap. 7, 1032b, 15-20). Mentionnons que la *forme* pour Aristote, c'est la quiddité de chaque être, sa substance première : « la médecine et l'art de bâtir sont la forme de la santé et de la maison » (*Métaphysique*, Livre Z, Chap. 7, 1032b, 10-15).

² Le courant fonctionnaliste dans la sociologie des professions conçoit la notion de *fonction* comme la satisfaction d'un besoin social au moyen d'une activité : « pour comprendre la fonction d'une institution ou d'une activité [professionnelle], il convient donc de la rapporter à la structure sociale globale et de montrer son rôle dans le maintien de cette structure » (Étienne, Jean *et al.*, *Dictionnaire de sociologie : les notions, les mécanismes, les auteurs*, 2^{ème} éd., Paris, Hatier, 1995, p. 175).

corollaire le couple « programme/projet » : le programme exprime le *besoin*, le projet en est la *réponse*. Durant longtemps¹, les architectes se sont occupés presque exclusivement de la partie « projet » et ont laissé pratiquement sans traitement sérieux la question du programme. En effet, l'orientation de l'enseignement de l'École de l'Académie royale et de l'École de l'Académie des Beaux-arts au 19^{ème} siècle vers le concours et la production rapide de l'esquisse les prédisposait à cette vision qui consacrait quasiment l'équation « conception = composition »². D'autre part, la structure du modèle « programme/projet » sous forme de couple exprimant une **dualité** ou une bipolarité incarnée par deux termes, conjuguée à l'avènement des autres modèles de la première autonomie (analyse/synthèse ; définition/résolution de problème) ainsi que des modèles de l'édifice (forme/fonction ; homme/environnement) exprimés eux aussi en mode dual ou bipolaire, ont tous contribué à la formation et à la consolidation de deux **constellations conceptuelles** (figure 7) qui vont finir plus tard par aider à légitimer la vision et les institutions qui en découlent. En admettant cette dualité, les entreprises de modélisation à venir auront alors le loisir de ne s'occuper que d'une constellation à la fois : la partie *programme* ou la partie *projet*, la partie *analyse* ou la partie *synthèse*, la partie *définition* du problème ou la partie *résolution* du problème, etc. Cependant, elles doivent payer cher l'économie de pensée qui en découle. Le prix à payer est celui du "méthodologisme" ou de l'acharnement méthodologique qui s'exprime dans le syndrome du « *comment* ».

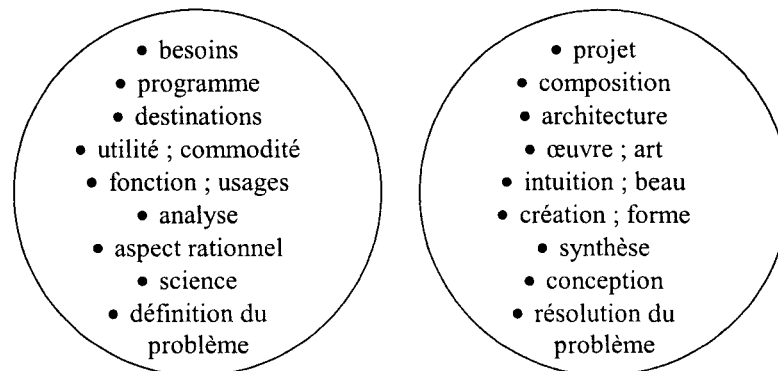


Figure 7 : Formation de deux constellations conceptuelles dans le langage des architectes.

¹ Jusqu'à Viollet-le-Duc.

² De nos jours ce serait plutôt l'équation « conception = projection ». Nous avons vu par ailleurs, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, comment H. Simon a voulu faire correspondre la *conception* à l'idée de la *résolution* de problème.

En effet, les modèles issus de la seconde autonomie de la conception, qu'ils soient de nature descriptive, explicative ou prescriptive, ont souvent sombré dans une quête de nature strictement méthodologique, où le questionnement est réduit au « comment élaborer un programme ? », « comment projeter ou comment composer l'œuvre ? », « comment analyser les fonctions ? », « comment faire la synthèse de la forme ? », « comment trouver la solution », etc. Ce faisant, on pourrait les qualifier de modèles méthodologiques, et on ne s'étonnerait pas de remarquer que c'est bien entendu la constellation de droite (projet, composition, synthèse, résolution du problème, etc.) qui, de loin, a reçu la faveur de l'intérêt des chercheurs en architecture. Nous allons dans les sections ci-dessous présenter les principaux modèles qui sont issus de ce second mouvement de la conception. Nous commencerons par rendre compte des modèles qui découlent de la constellation de droite que nous appellerons « **les modèles de la projétation** ». Nous parlerons ensuite de ceux ayant trait à la constellation de gauche que nous désignerons comme « **les modèles d'élaboration du programme** » (figure 8).

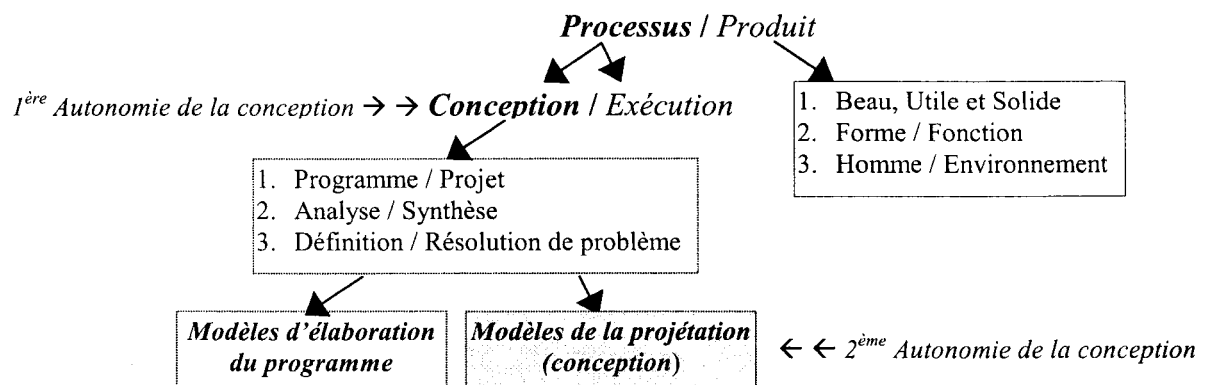


Figure 8 : La seconde autonomie de la conception

3.1 Les modèles de la projétation

Comme nous l'avons déjà souligné, l'hégémonie du modèle « *programme/projet* » dans l'histoire de l'architecture est sans commune mesure en regard des autres tentatives de modélisation du processus de conception. Cette domination s'explique certainement par l'attrait et la richesse que constituerait la notion de *projet*¹, mais elle a donné lieu à un autre excès qui s'exprime dans la concentration quasi exclusive de l'intérêt des chercheurs en architecture sur cette seconde autonomie de la conception entendue désormais comme projétation et dans laquelle nous distinguons quatre principales tentatives de modélisation :

1. Le modèle pédagogique de la tradition des beaux-arts
2. L'interprétation conjecturale de la projétation (J. Darke, J. Zeisel)
3. La conception comme travail réflexif (D. Schön)
4. Le modèle de l'architecturologie de Philippe Boudon

3.1.1 *Le modèle pédagogique de la tradition des beaux-arts*

Dans la ronde des modèles qui décrivent la conception comme projétation, c'est sans aucun doute le modèle pédagogique de la tradition des beaux-arts qui s'impose au premier regard. Ce modèle de création et de composition des œuvres architecturales porte véritablement la marque du concours et se caractérise par sa méthode tripartite : « esquisse/développement de l'esquisse/projet final ». Si l'idée de décerner des prix pour les élèves qui réussissent le mieux remonte à l'origine de l'École de l'Académie royale d'architecture (1671)², Pérouse de Montclos (1984, p. 10) souligne par ailleurs que l'idée de concours n'est apparue qu'en 1701-1702, et que ce n'est qu'à partir de 1720 que le concours annuel appelé le *grand prix*³ eut lieu régulièrement :

« La récompense la plus recherchée, la pension du roi qui permet le séjour de plusieurs années à l'Académie de France à Rome, revient souvent au premier lauréat du concours du grand prix ; mais elle ne lui est pas due. [...] Il faut donc proscrire ici

¹ Nous reviendrons sur la notion de *projet* dans le chapitre 5.

² « Dans la préface de son *Cours*, François Blondel déclare que Sa Majesté a ordonné qu'il soit de temps en temps proposé des prix pour ceux qui réussiront le mieux, dont elle choisira un bon nombre qu'elle enverra ensuite à ses dépens à Rome. » (Pérouse de Montclos 1984, p. 10).

³ « En 1763 est institué un concours mensuel qui permet d'obtenir un prix dit d'émulation. Cette innovation pourrait bien avoir été inspirée par Jacques-François Blondel, qui pratique la méthode du concours mensuel dans son École des arts depuis plusieurs années et qui vient justement d'être nommé professeur de l'Académie. » (Pérouse de Montclos 1984, p. 11).

l'expression «concours du prix de Rome» qui n'a de signification qu'au XIX^e siècle, à partir de la création de l'Académie des beaux-arts. » (Pérouse de Montclos 1984, p. 10).

Le fait le plus important, cependant, est de remarquer que dans un grand nombre des concours tenus tout au long du 18^{ème} siècle, la notion de programme (du concours) renvoie généralement à un programme de *composition*¹, une acception qui est foncièrement différente du sens qu'on lui attribuera à partir notamment de Viollet-le-Duc au 19^{ème} siècle : des programmes de composition tels un portail d'église paroissiale de vingt deux toises de face (1701), un plan et une élévation pour une entrée de palais suivant l'ordre dorique (1720), un arc de triomphe (1722), etc. Une fois le programme donné, la procédure à adopter était la suivante :

« Une première sélection a lieu sur esquisse. Les esquisses sélectionnées sont mises de côté, pendant que leurs auteurs travaillent à la composition au net à partir d'un calque de l'esquisse qu'ils ont été tenus de faire. Le rendu ainsi obtenu est présenté dans une exposition publique [...]. Le jugement qui désigne les lauréats est précédé d'un jugement de conformité des rendus aux esquisses. La non-conformité peut être une raison d'exclusion. Les règlements réaffirment périodiquement cette obligation de stricte conformité, en la justifiant par le souci de prévenir les fraudes [...] ; mais elle a des **conséquences de grande portée** : c'est dans les **quelques heures consacrées à la mise en place de l'esquisse** que le candidat doit donner **tout l'effort de conception** ; le rendu n'est qu'une épreuve de dessin. » (Pérouse de Montclos 1984, p. 11, souligné par nous).

Avec cet acharnement, curieux à tout le moins, à mettre l'accent et tous les efforts sur l'esquisse, on est amené quasiment à réduire encore davantage le moment de la conception aux quelques heures que dure cette épreuve de sorte qu'il serait presque légitime d'annoncer une "**troisième**" autonomie de la conception qui, du reste, a foncièrement marqué l'enseignement de l'architecture jusqu'à nos jours. La notion de « parti architectural » populaire au 19^{ème} siècle n'a fait que confirmer cette tendance qui vise à

¹ « Rares sont les mentions de concours sur d'autres programmes que la composition [...] Les douze concours [mensuels] de 1775 portent tous sur un programme de composition. » (Pérouse de Montclos 1984, p. 11).

installer l'étape de l'esquisse comme un moment d'illumination pour lequel on évoquera, entre autres, le parallèle au romantisme¹ comme caution. En effet, Michel Conan (1990) voit dans la méthode pédagogique des beaux-arts une véritable synthèse des deux courants de pensée qui ont grandement influencé l'architecture depuis la fin du 18^{ème} siècle, à savoir le romantisme et le rationalisme :

« Elle [l'école des Beaux-Arts] a inventé une méthode d'enseignement qui permettait aux élèves à qui manquait le souffle divin de faire comme s'ils en étaient bénéficiaires en imposant un exercice, l'esquisse, qui les obligeait à engager leur choix sur l'ensemble de la composition avant d'en avoir étudié les éléments. Mais aussitôt passée cette épreuve, l'analyse et l'application de règles de travail retrouvaient leurs droits pourvu que les projets auxquels elles pouvaient conduire demeurent compatibles avec l'esquisse proposée et que les intentions présentes dans sa composition restent lisibles dans le projet final. » (Conan 1990, p. 21).

Avec l'éclipse, en 1968, du système des beaux-arts en France et l'institution de la recherche architecturale, le référent "romantique" de la notion de *parti architectural* a graduellement perdu de sa teneur pour céder le pas, peu à peu, à la notion de *concept architectural* qui, tout en gardant une forte attache à la créativité et à l'imagination, est investie du même coup d'un sens et d'une démarche à connotation beaucoup plus intellectuelle :

« Many architects and most architectural students today seem to consider the 'concept' as the essence of architectural design. At one time formal considerations determined architecture, later functional ones. Nowadays, a building is appreciated because of its concept, its meaning, its underlying and integrating idea, which gives it an added value with regard to the commonplace. » (Heylighen et Neuckermans 1999, p. 211).

¹ « Le romantisme du XIX^e siècle avait vu dans la création artistique un effet du génie personnel qui se manifestait dans des moments d'illumination permettant à l'imagination de **créer en bloc** des œuvres de l'esprit. Ces idées ont été élaborées et développées tout au long du siècle. On a vu que l'enseignement des Beaux-Arts en architecture en avait tiré une méthode pédagogique » (Conan 1990, p. 38, souligné par nous). On cite souvent la vision et l'enseignement d'Henri Labrousse à l'École des Beaux-arts, au 19^{ème} siècle, pour illustrer les idées du romantisme en architecture. Dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, J.C. Jones (1970) résumera cette vision de la démarche de la conception dans ce qu'il appelle la théorie de la «boîte noire».

3.1.2 *L'interprétation conjecturale de la projection*

Hormis la domination générale du modèle pédagogique de la tradition des Beaux-arts, qui continue d'ailleurs de nos jours de servir de référence pour des pratiques professionnelles en architecture (ex : concours sur esquisse) aussi bien en France que dans un grand nombre d'autres pays, la seconde moitié du 20^{ème} siècle a vu se développer, pour la plus part en dehors du contexte français, un certain nombre d'autres tentatives de modélisation de l'activité de la projection. Ces tentatives surviennent dans une conjoncture particulière qui va faire traverser à l'architecture une véritable turbulence de pensée et de débats critiques : il s'agit de l'entrée de l'architecture dans les universités et de l'institution de la recherche architecturale. Nous avons pu voir jusque-là comment les préoccupations au sujet du processus de la conception ont tant bien que mal accompagné l'architecture depuis l'institution de son enseignement au 17^{ème} siècle. Après la Seconde guerre mondiale cependant, la **complexité** des tâches de conception générée par la reconstruction, l'urbanisation rapide, l'industrialisation et le développement fulgurant des connaissances scientifiques, conjuguée à l'échec du bâti produit par le Mouvement moderne en architecture, particulièrement dans le domaine de l'habitation, ont propulsé cette préoccupation académique au sujet des processus de la conception au rang des **urgences**. Pour faire face à cette complexité, les méthodes traditionnelles (notamment celles issues de la tradition des beaux-arts), dont les démarches sont qualifiées d'intuitives et d'irrationnelles, furent jugées peu pertinentes. Cette complexité et cette remise en cause furent accompagnées de ce qu'Alexander (1971) qualifie, dans l'introduction à son ouvrage *De la synthèse de la forme*, comme un fort « besoin de rationalité » en design. Il va de soi que le regard fut instinctivement tourné vers la rationalité scientifique pour appréhender cette complexité nouvelle qui se fait jour dans le champ du bâtir. Concrètement, c'était la naissance, au sein de la toute jeune institution de la recherche architecturale et de la recherche en design en général, de la mouvance des *méthodologies de design*¹, un courant de pensée qui a pour ambition de fonder une science ayant pour objet la *méthode* dans le vaste champ de la conception². Selon Cross (1984), la méthodologie de design est l'étude

¹ Mouvance qui a connu beaucoup de développements en Angleterre (*Design Methods Mouvement* avec Bruce Archer et Nigel Cross) et en Californie aux États-Unis (*Design Methods Group* avec Horst Rittel et le *Center for Environmental Structure* avec Christopher Alexander).

² Cet avènement des méthodologies du design confirme et consacre par la même occasion la dérive du questionnement qu'a toujours suscité la complexité et la richesse du phénomène du bâtir vers ce que nous

des principes, des pratiques et des procédures du design. Depuis la première conférence tenue par le *Design Methods Mouvement* à Londres en 1962, cette mouvance des méthodologies de design s'est développée par étapes et s'est intéressée à divers thèmes¹. Ses différentes étapes sont plutôt connues dans la littérature scientifique par l'expression de « *génération* de méthodes », et on en distingue trois (Cross 1981; Broadbent 1984) : la troisième génération est celle qui a promu la vision *conjecturale* de la projection.

a) *La première génération*

La première génération a fait ses premiers pas au début des années 1960 et on la décrit souvent comme celle des *procédures systématiques*² appliquées au processus global de la conception. Ses origines remontent à l'époque que Lindinger (1991, p. 11) désigne comme la quatrième phase dans la reconstitution, après la seconde guerre mondiale, de l'École du Bauhaus (1953-1968) à Ulm, quatrième phase qui s'étend de 1958 à 1962. Cette période, que Lindinger introduit avec le titre de « *Planning Mania* », fut témoin d'une remarquable poussée des sciences et des méthodologies de la planification dans le programme de l'école³. Le succès, que connurent les méthodes issues de la recherche opérationnelle aussi bien dans la planification des programmes militaires américains durant la seconde guerre mondiale que dans celle des programmes spatiaux de la NASA dans les années 1950, n'y était pas étranger. L'idéal de cet intérêt pour la méthodologie en design était alors, pour ses protagonistes, d'arriver à terme à une description scientifique précise du design et à une formalisation mathématique de son processus, formalisation qui visait idéalement l'informatisation⁴ totale de ce dernier :

avons appelé auparavant le "méthodologisme", l'acharnement méthodologique et le syndrome du «comment ?».

¹ Pour un résumé en français des développements qu'a connus la mouvance des méthodologies de design, voir Chupin (1998).

² Voir notamment J. C., Jones « A Method of Systematic Design » (1984).

³ Voir à ce sujet A. Findeli, « La tradition du Bauhaus peut-elle nous instruire aujourd'hui ? » (1999).

⁴ N'ayant pas abouti dans le cadre de la nouvelle École du Bauhaus à Ulm, cette tentative fut alors exportée, dès le début des années 1960, aux États-Unis où Horst Rittel a fondé en Californie le *Design Methods Group*, et en Angleterre où fut fondé le *Design Methods Mouvement* qui regroupait entre autres Bruce Archer ainsi que Nigel Cross, principal fondateur de la revue *Design Studies*. Ces deux groupes de travail vont contribuer à une large diffusion dans le contexte anglo-saxon du discours sur la méthodologie en design. Remarquons également que les efforts d'Alexander dans *De la synthèse de la forme* visaient délibérément une certaine informatisation du processus de la conception, visée qui demeure le grand projet de la première génération.

« Planning methodology took such a hold that some students made it almost a religion. It seemed only a matter of time before scientific precision, system, and the computer [...] would free design of all its irksome, irrational weaknesses. » (Lindinger 1991, p. 11).

b) La seconde génération

Les impasses engendrées, au plan intellectuel, par les visions théoriques de la première génération, conjuguées à l'usure qui se faisait ressentir chez leurs principaux auteurs (notamment Rittel et Alexander¹), ont vite sonné le glas de ces procédures systématiques de la conception auprès des chercheurs. Ainsi, lorsque ces derniers se sont rendus compte que les problèmes du design n'étaient pas réductibles à la systématisation comme on le souhaitait², la nécessité d'autres lignes d'approche fut incontournable. Dans la seconde génération, on en distingue deux. La première ligne d'approche célèbre ainsi un retour vers les méthodes traditionnelles de la projection architecturale. Les efforts des chercheurs consistent à présent à développer une bonne compréhension, notamment au plan psychologique, des principes qui sous-tendent la manière dont les concepteurs abordent les projets d'architecture avec leurs procédures conventionnelles de design et ce, à travers des observations, des expérimentations en laboratoire et des entrevues (voir Akin 1984 ; Lawson 1984). L'autre ligne d'approche fut introduite parallèlement à la précédente au début des années 1970, par H. Rittel qui, pour se démarquer de la première génération de méthodes, plaide pour un design de participation, dont le processus doit être organisé d'une manière *argumentative*. L'auteur reconnaît ainsi que la connaissance nécessaire à la résolution d'un problème de design ne peut être en totalité l'apanage d'une seule personne (le professionnel), et qu'une partie de cette connaissance, qui est tout aussi valide et pertinente, est détenue par les usagers, les clients et les autres personnes impliquées dans un

¹ L'entrevue accordée par Ch. Alexander à Max Jacobson, publiée dans l'ouvrage de Cross (1984), est assez révélatrice de cette usure intellectuelle. Voir Alexander, Ch., « The State of the Art in Design Methods », dans Cross, N. (ed.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 309-316.

² Rappelons qu'on qualifiait alors ces problèmes de "méchants", mal-structurés ou mal-définis (*ill-defined problems; wicked problems*). Voir Rittel et Webber (1984); Simon (1984).

projet. Ces personnes doivent toutes contribuer à la compréhension et à la résolution du problème dans un processus de participation¹ (Rittel, 1984).

c) La troisième génération

Nous sommes déjà à la fin des années 1970. En dépit de toute l'énergie et des efforts déployés, l'impact des résultats issus des recherches de la seconde génération est demeuré relativement faible aussi bien au plan théorique que pratique, et le besoin d'une vision alternative nécessitant peut-être un changement de paradigme, apparut de plus en plus incontournable si on voulait arriver à une description satisfaisante du processus de la projection en architecture. Les principaux auteurs de la troisième génération trouveront les outils nécessaires pour étayer leurs visions dans la théorie popperienne² de la connaissance par laquelle ils ont été, d'une manière ou d'une autre, inspirés³ et influencés. Pour Broadbent, l'une des caractéristiques communes, considérée comme étant à la base d'un certain échec des générations précédentes, réside dans le fait que celles-ci ont toutes ignoré les préconceptions et les préjugés du concepteur, les intuitions et les idées de solutions arbitraires qu'il peut apporter pendant le processus de projection (Broadbent 1984 ; Cross, 1981). C'est ainsi que l'idée d'une ligne d'approche méthodologique au design, de nature plutôt *conjecturale*, soutient que ces apports "subjectifs" de la part du concepteur ne peuvent être contournés et font nécessairement partie de toute démarche de conception. Au lieu de les ignorer, comme c'était le cas dans les générations antérieures, qui se voulaient rigoureuses, objectives et rationnelles, on se propose dans celle-ci, d'une manière analogue aux conjectures de Popper dans le processus de la connaissance, de les intégrer et les exploiter pour améliorer ne serait-ce que la dimension pragmatique du design.

¹ L'idée de la participation sera également expérimentée davantage par Ch. Alexander dans ses travaux qui ont fait suite à la notion de « Pattern Language ». Voir, entre autres, Alexander, Ch., *The Oregon experiment*, New York, Oxford University Press, 1975.

² Popper, K., *Conjectures et réfutations : la croissance du savoir scientifique* (trad. fr.), Paris, Payot, 1985. Pour Popper, le critère de scientificité d'un énoncé n'est pas la vérification mais la falsification. La connaissance part ainsi d'un problème (et non d'un constat) et procède selon une démarche par essais et erreurs en élaborant des conjectures de solutions qu'elle soumet à la réfutation. Les énoncés demeurent alors vrais tant qu'ils ne sont pas réfutés par d'autres.

³ Michel Conan a consacré une bonne partie de son ouvrage *Concevoir un projet d'architecture* (1990) à ces développements. Voir notamment la partie intitulée « Popper et les démarches heuristiques » (Conan 1990, p. 51-71). Les auteurs les plus représentatifs de cette troisième génération sont Hillier, Musgrove et O'Sullivan (1972), Darke (1979), Robinson (1986) et Zeisel (1984).

Comme description du comportement des architectes dans leur tâche de projétation, deux modèles retiennent particulièrement l'attention parmi les travaux de la troisième génération : celui de Jane Darke (1979)¹ et celui de John Zeisel (1984). Après avoir observé le travail des concepteurs et discuté avec ces derniers dans six agences d'architecture à Londres, Darke (1979) propose le schéma *cyclique* suivant pour décrire le travail de la conception architecturale :

« Générateur primaire → Conjecture de solution → Analyse »

Dans cette modélisation, le travail des architectes apparaît comme une succession de propositions de formes (conjectures) qui sont soumises aussitôt à un examen critique (l'analyse), le tout est précédé d'une prise de position délibérée de la part du concepteur qu'elle appelle « le générateur primaire ». Également, comme le souligne Conan (1990, p. 42), cette prise de position que représente le *générateur primaire* peut avoir des contenus variés : un ensemble d'objectifs, des concepts relatifs au site ou au mode de vie des habitants, une certaine relation entre l'habitation et son entourage ou toutes sortes de valeurs apportées par l'architecte alors qu'elles ne lui étaient pas imposées par le programme. Toutefois, le générateur primaire n'a pas pour fonction de révéler la solution au problème, mais simplement de permettre le démarrage d'un processus d'exploration heuristique du problème dont la compréhension s'obtient et se clarifie au fur et à mesure du test de chaque solution ou élément de solution proposé.

L'analyse que Zeisel (1984) fait quant à lui du processus de la projétation se présente sous une forme beaucoup plus élaborée dont les cinq caractéristiques principales sont résumées par Conan (1990, p. 58) comme suit :

« Elle [la projétation] met en jeu un cycle de trois activités [voir figure 9] :

concevoir une image → *la présenter* → *la mettre à l'épreuve* → *concevoir...*

Elle fait appel à deux types² d'information [voir figure 9] :

- une information qui catalyse la conception d'une image,
- une information qui permet de la soumettre à l'épreuve de la raison critique.

¹ Conan (1990) en donne une description brève mais très éclairante aux pages 42-43.

² Zeisel s'appuie ici sur la distinction établie par Korobkin (1976).

Le but recherché varie par sauts discontinus : tout au long du processus les concepteurs modifient le but qu'ils se donnent en fonction des informations critiques et des intuitions créatrices ;

Ils visent en fait à trouver une réponse acceptable. On retrouve ici le critère du 'satisficing' de Simon ;

Le processus s'accomplit selon une succession de cycles [concevoir une image → la présenter → la mettre à l'épreuve → concevoir...] convergents vers le domaine acceptable [voir figure 10]. »

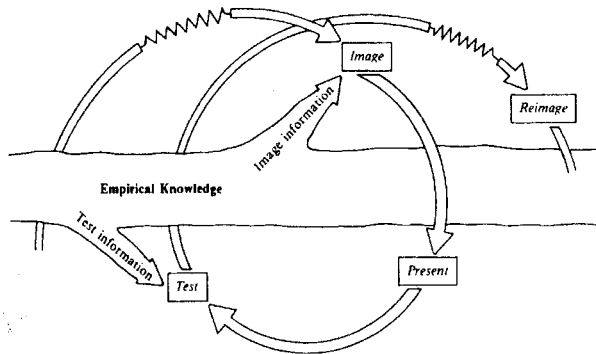


Figure 9 : Deux types d'informations utiles aux architectes (extrait de Zeisel 1981, p. 10).

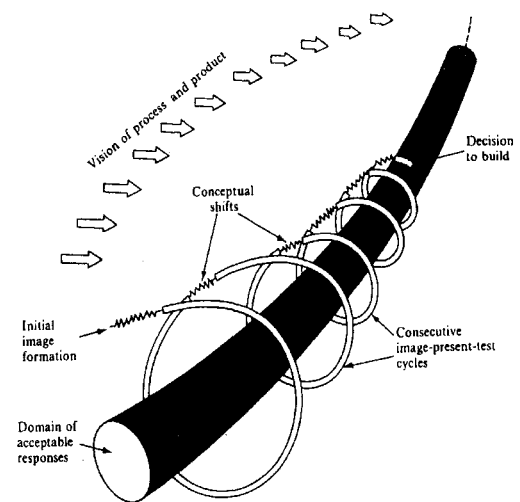


Figure 10 : Spirale de l'évolution du processus de la conception (extrait de Zeisel 1981, p. 14).

3.1.3 La conception comme travail réflexif (D. Schön)

Étant philosophe de formation, c'est par l'intérêt qu'il cultivait pour le monde de l'éducation, particulièrement celui de l'enseignement des professions, que D. Schön fut amené à découvrir la pratique pédagogique de l'architecture, i.e. : l'enseignement en atelier. Il s'y intéressera au point de le dresser comme un modèle illustrant sa vision "re-fondatrice" de l'enseignement des pratiques professionnelles en général. Ses préoccupations et ses

réflexions au sujet de la crise de confiance qui affecta les savoirs professionnels à partir des années 1960, l'amènèrent d'abord à explorer le cadre épistémologique qui sert en général de référence aux savoirs dispensés dans les écoles et les instituts professionnels. Cette épistémologie est « historiquement ancrée dans la philosophie positiviste, qui joua un si grand rôle dans la fondation de l'université moderne et dans la formulation moderne du rapport entre la théorie et la pratique. » (Schön 1986, p. 72). Au cœur de ce rapport de la théorie à la pratique se terre une conception instrumentale de la profession :

« L'exercice rigoureux d'une profession est considéré comme essentiellement technique. Sa rigueur dépend de l'emploi de méthodes que l'on peut décrire, essayer et reproduire, qui sont tirées de recherches scientifiques et fondées sur des connaissances objectives, consensuelles, cumulatives et convergentes. Dans cette optique, le génie et une application de la science du génie ; une gestion rigoureuse fait appel à la science de la gestion ; et pour être rigoureuse, l'élaboration des politiques s'appuie sur la science politique. » (Schön 1986, p. 72-73).

Cependant, constate Schön, les situations auxquelles font face les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes se présentent rarement de façon à ce qu'une simple application technique¹ de méthode ou de procédure puissent résoudre les problèmes qu'elles engendrent :

« Examinons donc la topographie de la pratique professionnelle : on y voit un haut plateau surplombant un marécage. Sur le haut plateau, les problèmes raisonnables admettent des solutions fondées sur la théorie et sur les méthodes tirées de la recherche. Sur les basses terres marécageuses, les problèmes, enchevêtrés et touffus, n'admettent pas de solution technique. L'ironie de la situation est que les problèmes du haut plateau concernent généralement peu les particuliers ou la société, même si leur intérêt technique est grand, tandis que le marécage renferme les problèmes les plus pertinents pour l'humanité. » (Schön 1986, p. 76).

¹ Schön utilise souvent l'expression « rationalité technique » pour faire référence à cette conception instrumentale des professions : « From the perspective of Technical Rationality, professional practice is a process of problem *solving*. Problems of choice or decision are solved through the selection, from available means, of the one best suited to established ends. But with this emphasis on problem solving, we ignore problem *setting*, the process by which we define the decision to be made, the ends to be achieved, the means which may be chosen. » (Schön 1983, p. 39-40, souligné dans le texte).

Le concept de *situation* semble alors prendre une importance particulière chez Schön. Selon lui, les professionnels sont souvent confrontés à des situations essentiellement complexes, instables et incertaines, présentant des conflits de valeurs, ce qui les rend chaque fois uniques. Il devrait y avoir alors une épistémologie qui rende compte de la compétence dont les professionnels font parfois preuve dans des situations pareilles et « qui permet de décrire ces activités et de les assujettir à un type de rigueur autre que la rationalité technique. »¹. L'épistémologie que Schön propose et développe dans son ouvrage intitulé *The Reflective Practitioner* (1983) est celle de la « réflexion en cours d'action »² où il accorde à la pratique pédagogique de l'atelier en architecture l'honneur d'illustrer en premier lieu sa thèse. L'attention qu'il accorde ainsi aux "disciplines" de la conception³ l'amène dans un premier temps à une critique sévère de la vision que H. Simon avait de la *conception* telle qu'elle est élaborée dans *The Sciences of the Artificial* :

« He [Simon] saw designing as instrumental problem solving : in its best and purest form, a process of optimization. This view ignores the most important functions of designing in situations of uncertainty, uniqueness, and conflict where instrumental problem solving – and certainly optimization – occupy a secondary place, if they have a place at all. » (Schön 1990, p. 41).

Schön propose de considérer la conception, non pas dans la perspective de la rationalité technique des sciences appliquées, mais en la décrivant plutôt comme une **conversation réflexive** que le professionnel entretient constamment avec les matériaux d'une **situation** problématique : « Notre savoir en action a parfois des conséquences inattendues, qui nous amènent à penser à la manière dont nous agissons, **alors même que nous agissons**. J'appellerai ce processus la réflexion en action. » (Schön 1986, p. 84, souligné par nous). Comme le relève Chupin (1998, p. 272), « la réflexion en cours d'action possède donc une fonction critique, qui de façon paradoxale cherche à ébranler la structure de la connaissance dans l'action ». Pour illustrer son idée, Schön (1983) procède dans le chapitre 3, intitulé « Design as a Reflective Conversation with the Situation », à la description d'une séance

¹ Schön (1986, p 81). Pour plus d'information à ce sujet, voir le chapitre intitulé « From Technical Rationality to Reflection-in-action » dans Schön (1983).

² *Reflection-in-action*.

³ L'architecture, l'urbanisme, la planification régionale, le design industriel, etc. Voir Schön (1983, p. 76-77).

d'atelier en architecture où le professeur et une étudiante discutent au sujet du projet de cette dernière. Une des phrases qui ouvrent cette description vient cependant nous rappeler à quel point l'ancêtre des beaux-arts habite encore la culture de l'atelier et confirme par la même occasion la seconde autonomie de la conception que Schön ne questionne pas : « *At the beginning of the semester, Quist [le professeur] gave all of the students a "program" »* (Schön 1983, p. 80, souligné par nous). Le travail de la conception que Schön appellera « conversation réflexive avec une situation » et qu'il va décrire par la suite commence donc une fois que le programme est donné. Or, comme on va le voir dans les sections à venir, le programme est de nos jours, lui-même, un objet de conception. Il demeure clair cependant que, dans le cadre de cette seconde autonomie, Schön livre une description du processus de la conception architecturale qui rend justice à la complexité qui lui est inhérente, contrairement ainsi à H. Simon qui veut en faire une simple tâche d'application de méthodes de résolution de problème :

« Because of this complexity, the designer's moves tend, happily or unhappily, to produce consequences other than those intended. When this happens, the designer may take account of the unintended changes he has made in the situation by forming new appreciations and understandings and by making new moves. He shapes the situation, in accordance with his initial appreciation of it, the situation "talks back", and he responds to the situation's back-talk. In a good process of design, this conversation with the situation is reflective. In answer to the situation's back-talk, the designer reflects-in-action on the construction of the problem, the strategies of action, or the model of the phenomena, which have been implicit in his moves. » (Schön 1983, p. 79).

3.1.4 Le modèle de l'architecturologie de Philippe Boudon

Il nous semble utile de rappeler, une fois de plus, que la dynamique qui sous-tend la seconde autonomie de la conception repose en grande partie sur la partition du monde inaugurée par les deux constellations conceptuelles dont nous avons parlé ci-dessus et qui est alors admise comme postulat. Dans d'autres contrées que celles de la mouvance des méthodologies du design, l'entreprise théorique de Philippe Boudon, visant à rendre compte

d'une manière scientifique de la conception architecturale, l'architecturologie¹, ne manque pas de réaffirmer ce postulat : « un bâtiment est le plus souvent construit à partir d'un programme **donné** par un maître d'ouvrage. »². Du coup, la conception architecturale est entendue comme étant ce travail que l'architecte élabore en partant du programme. Ph. Boudon et ses collègues se préoccupent alors particulièrement de l'enseignement de ce travail :

« C'est le plus généralement à travers une pratique, celle du projet justement, qu'elle [la conception architecturale] est empiriquement approchée par l'étudiant. Aujourd'hui la connaissance théorique de la conception qui a été produite par l'architecturologie permet l'énonciation d'un cours organisé [...]. L'étudiant trouvera donc là de quoi se former pour le projet par un cours, ce qui est inhabituel, et l'enseignant trouvera de quoi dispenser un contenu d'enseignement : la conception architecturale. » (Boudon *et al.*, 1994, p. I).

L'architecturologie se distingue cependant par sa manière d'appréhender le phénomène de la conception architecturale favorisant non pas une vision globale³ de celle-ci, à la manière d'un grand nombre de réflexions entretenues au sein de la mouvance des méthodologies de design, mais en mettant plutôt l'accent sur les outils et les opérations spécifiques déployés par les architectes lors de l'élaboration du projet, outils et opérations que l'on ramène à deux concepts fondamentaux, celui de l'*Échelle architecturologique* et celui de *Modèle architecturologique* « qui, organisés en systèmes, ont une valeur théorique **explicative** de la conception et permettent d'**en modéliser le jeu**. »⁴ :

« Nous appellerons “modèle” ce qui est réutilisé, répété dans le projet : une organisation spatiale, un objet, une figure, un ensemble d'opérations, etc. [...] Le modèle est ainsi ce sur quoi portent des opérations de mesure : il est un opérande. L'opération dont il est opérande comporte un opérateur : l'échelle. » (Boudon *et al.* (1994, p. 131).

¹ Boudon, Ph., *Introduction à l'Architecturologie*, Paris, Dunod, 1992. ; Boudon, Ph., Deshayes, Ph., Pousin, F. et Schatz, F., *Enseigner la conception architecturale: cours d'architecturologie*, Paris, Éditions la Villette, 1994.

² Boudon *et al.* (1994, p. 3, souligné par nous).

³ « Notre propos étant de quitter une vision globale pour accéder à une compréhension fine de la conception architecturale » (Boudon *et al.*, 1994, p. VI).

⁴ Boudon *et al.* (1994, p. 129, souligné par nous).

Comme exemple parmi une multitude d'autres, les auteurs illustrent cette notion de modèle¹ à l'aide du cas de la pyramide du Louvre : « [...] la pyramide de Pei reprend un modèle historique. Le modèle substrat, la pyramide de Keops ou de Kefren, sera embrayé au moyen d'une échelle ou [...] d'un ensemble d'échelles pour produire un modèle nouveau. » Boudon *et al.* (1994, p. 131). Quant à la notion d'échelle, Boudon *et al.* (1994) décrivent, au chapitre 5, pas moins de vingt types d'échelles architecturologiques que les architectes mettent en œuvre en cours de projétation : échelle technique, échelle fonctionnelle, échelle parcellaire, échelle optique, échelle socio-culturelle, échelle économique, échelle humaine, etc. :

« Je peux mettre une tour Eiffel dans mon jardin. Si ses dimensions sont commandées par la taille de la parcelle de mon jardin, c'est alors une échelle parcellaire qui va opérer sur le modèle de départ qu'on appellera « modèle substrat ». Mais si mon souci est de ne pas gêner la vue de la fenêtre de mon voisin située à huit mètres de hauteur et que je limite la hauteur de ma tour Eiffel à sept mètres pour cette raison, c'est une échelle optique qui intervient. » (Boudon 1992, p. 180).

3.2 Les modèles d'élaboration du programme

Nous avons vu ci-dessus à quel point la conception, entendue comme projétation (la constellation de droite dans la figure 7), a retenu l'intérêt de nombreuses entreprises de recherche. Par contre, la problématique de la commande et la question du programme (la constellation de gauche) sont demeurées quant à elles, pendant longtemps, les parents pauvres de la pensée architecturale. Cette désertion de la part des architectes n'a pas empêché pour autant la problématique de la commande de connaître son lot de développements et d'évolutions historiques et d'attirer l'intérêt de quelques théoriciens de l'architecture. Notre regard nous permet d'entrevoir, parmi ces évolutions, quatre modes de prise en charge de la constellation de gauche avec lesquelles la pratique architecturale demeure assez familière et que nous identifierons comme les modèles d'élaboration du programme en architecture :

¹ Voir également la section intitulé « Qu'est-ce qu'un modèle » dans Boudon (1992, p. 89).

1. Le programme des destinations *données* par imitation
2. Les éléments d'un programme universel des fonctions du bâti (au Bauhaus)
3. Le modèle du *Pattern Language* de Christopher Alexander
4. La commande conçue sur le mode de l'action rationnelle

3.2.1 *Le programme des destinations données par imitation*

La pauvreté et l'indigence dans lesquelles fut confiné, pendant longtemps, l'intérêt pour la question du programme, ne dispensaient pas pour autant les architectes de la nécessité de donner un contenu "minimum" à cette notion. Même si à l'origine de l'enseignement de l'architecture à l'École de l'Académie la notion de programme référait davantage au programme de *composition*¹, la première signification stable dont fut investi le terme « programme » est celle de la **destination** des édifices, c'est-à-dire les activités humaines et les usages auxquels ces édifices sont *destinés* : on parlera alors du programme d'un théâtre, du programme d'une église, du programme d'une bibliothèque, etc., pour désigner la destination de tels édifices :

« While for Vitruvius, *utilitas* comprised but one branch of architectural work collinear with *venustas* and *firmitas*, the *destination* or *purpose* of a building became increasingly the focus of debates on architectural principles and form during the eighteenth century. By the end of the century, the tenet “An edifice should present a character fitting to its destination” had become a common trope in architectural treatises. The expression communicates to us a familiar enough intent : to regulate form and ornament to purpose or programme. »².

Depuis Vitruve, la destination était par ailleurs un critère important sur lequel on fondait l'élaboration des diverses classifications³ qu'on appliquait au monde bâti. C'est comme si, d'une manière analogue à la classification propre au monde végétal (la botanique) et au

¹ Voir, ci-dessus, la section portant sur « Le modèle pédagogique de la tradition des beaux-arts ».

² Chi, L. H., « On the Use of Architecture : The Destination of Buildings Revisited », 1994, p. 18, souligné dans le texte.

³ Au chapitre 3 de son premier livre, Vitruve énonçait déjà une première classification des ouvrages publics en trois catégories : une de défense, une de religion et la troisième d'opportunité « comme les ports, places publiques, portiques, bains, théâtres, promenades, [...] ». Voir également à ce sujet le chapitre intitulé « The classificatory analogy : building types and natural species » dans Steadman (1979).

monde animal, on reconnaissait dans le monde bâti l'existence de diverses *espèces*. La découverte et l'étude des espèces qui "peuplent" ainsi le monde bâti constitueront surtout une occasion de reconnaître parmi elles un ou des modèles de destination à **imiter** éventuellement (ex : la maison palladienne ; la suite, le théâtre ou l'église à l'italienne ; le château à la française, etc.) :

« There was a further problem for the eighteenth – and nineteenth – century architects, and that was the emergence, with the industrial and social revolutions, of demands for quite new types of building with functions which were largely unprecedented. **Up to that time** it was almost possible for the whole variety of human activities to be accommodated comfortably in the **few traditional forms** which had been **inherited** from the Romans – the villa, the tenement, the basilica, the theatre, the temple. The education of the architect had been **centred on Classical models**, and the assumption was that the limited range of forms of Classical buildings, as transmitted through Vitruvius and the Renaissance commentators, would suffice for all eventualities. » (Steadman 1979, p. 28, souligné par nous).

C'est donc cette manière de procéder, somme toute assez naturelle voire primaire, que nous qualifions de démarche du « programme des destinations *données* par imitation ». Il s'agit de la méthode du "modèle existant", qui consiste en architecture en l'imitation des destinations des édifices-modèles existants¹ ou simplement de parties² d'édifices existants jugées, pour une raison ou pour une autre, exemplaires. Cette démarche procède d'une longue tradition qui constitue, au plan anthropologique, une des principales caractéristiques de ce que Ch. Alexander (1971) appelle les *civilisations naturelles*, dans lesquelles il n'y a pas de profession appelée « l'architecture » et où il n'existe pas de problème de conception mais seulement des modèles à imiter et à corriger à l'occasion :

¹ Il importe cependant de ne pas confondre cette idée d'imitation avec les notions de copie, de calque, de reproduction comme telle. Souvent, l'imitation se définirait plutôt dans le sens que le projet architecturologique de Boudon (1992) donnait à la notion « d'*échelle* appliquée à un *modèle* architecturologique ». Dans le cas de la question du programme, on pourrait peut-être parler d'*échelle programmatique* » appliquée à un « *modèle programmatique* ».

² C'est la chambre ou le salon ou la salle de bain ou la salle de classe qui sont, dans ce cas, des programmes partiels avec lesquels on compose le programme global de la maison, de l'école, etc.

« Il est aisé de définir, en termes vagues ou généraux, les traits qui distinguent les civilisations non conscientes du fait architectural, de celles qui le sont. Dans la civilisation «naturelle» on «pense» peu à l'architecture ou à la conception en tant que telles. » (Alexander 1971, p. 27-28).

« J'appellerai donc une civilisation «naturelle» si la fabrication des formes s'y apprend d'une manière informelle, par **imitation** et **correction**. Et «consciente» une civilisation où la fabrication des formes fait l'objet d'un enseignement académique, selon des règles explicites. » (Alexander 1971, p. 30, souligné par nous).

Le trait principal des civilisations naturelles, selon Alexander, réside ainsi dans ce qu'il désigne comme une « fixité institutionnelle »¹ promue et encouragée, entres autres, par l'abondance de mythes et de légendes se rapportant aux coutumes de la construction, les tabous et les rites liées à l'habitation – où, souvent, la construction d'une maison est une occasion de cérémonie rituelle – ainsi que des limitations diverses procédant aussi bien de la spécificité des matériaux de construction que des règles et des procédures qui sont profondément enracinées et codées dans la tradition. Cet éclairage d'Alexander nous rappelle donc que la problématique de l'imitation ne concerne pas spécifiquement la destination des édifices anciens, mais embrasse également divers autres aspects tels que la forme et le style architectural, les processus d'édification², jusqu'aux techniques et aux matériaux de construction³. Mais, plus que l'imitation des destinations ou celle des techniques et procédures de la construction, c'est assurément l'imitation des styles formels ("architecturaux"), notamment ceux des monuments antiques, qui a largement dominé les débats en architecture pendant près de deux siècles. Peter Collins (1967) résume ces débats dans ce qu'il a qualifié d'idéal "revivaliste" (*revivalism*) en architecture qui s'étendrait de 1750 à 1920 :

« One of the most popular notions twenty years ago concerning the meaning of the term 'modern architecture' was that it meant the twenty century victory over

¹ Voir à ce sujet le chapitre intitulé « Le processus naturel » dans Alexander (1971).

² « Chez les Wanoë, une mélopée indique avec précision au constructeur qui la chante la séquence des opérations qu'il doit suivre pour bâtir sa maison. » (Alexander 1971, p. 40-41).

³ « Le Samoan, pour construire une bonne maison, doit utiliser le bois de l'arbre à pin. » (Alexander 1971, p. 40).

Revivalism, or, in other words, over the earlier practice of ‘imitating past styles’. »
(Collins 1967, p. 61).

Dans sa croisade en vue de réformer l’enseignement de l’architecture au 19^{ème} siècle, Viollet-le-Duc explicite dans le 10^{ème} de ses *Entretiens sur l’architecture*, entretien intitulé « *Sur l’architecture au 19^{ème} siècle. Sur la méthode.* », un point de vue particulièrement virulent à l’égard de cette tradition que Collins appelle ci-dessus l’idéal *revivaliste* :

« La maladie dont l’art de l’architecture semble atteint date de loin, elle ne s’est pas développée en un jour, on la voit progresser depuis le 16^{ème} siècle jusqu’à notre temps ; depuis le moment où, après une étude très superficielle de l’architecture antique de Rome, dont on prétendait imiter certaines apparences, on a cessé de se préoccuper avant toute chose de **l’alliance de la forme avec les besoins et avec les moyens de construction**. Une fois hors de la vérité, l’architecture s’est de plus en plus fourvoyée dans des voies sans issues. Essayant [...] à reprendre les formes de l’antiquité, sans se soucier davantage d’en analyser et d’en développer les principes. [...] Alors dépourvue des lumières que la raison seule peut fournir, elle a tenté de se rattacher au moyen âge, à la renaissance ; cherchant l’emploi de certaines formes sans les analyser, sans recourir aux causes, ne voyant que les effets, elle s’est faite néo-grecque, néo-romane, néo-gothique, [...] elle est devenue sujette de la mode »¹

L’avènement de l’enseignement de J.-F. Blondel, fondateur de l’*École des arts* au milieu du 18^{ème} siècle, et l’impact important dont fut témoin sa théorie de la *distribution*² (notamment, celle des intérieurs des édifices) au sein de la pensée architecturale, ont soulevé des questionnements substantiels au sujet des intérieurs des édifices dont la mise en pratique dans l’exercice de la profession a favorisé l’émergence de nouveaux modèles programmatiques :

¹ Viollet-le-Duc, E.-E., *Entretiens sur l’architecture*, (Tome 1), p. 450-451, souligné par nous.

² Les doctrines enseignées à l’École de l’Académie mettaient l’accent sur la *Décoration des extérieurs* des édifices, la théorie de la *Distribution* de J.-F. Blondel ramène l’intérêt, également, vers la conception et l’organisation des *intérieurs* des édifices. Voir notamment Picon (1988, p. 74 et 81). Voir aussi le chapitre intitulé « La distribution intérieure » et particulièrement la section titrée « La distribution, spécialité française » dans Pérouse de Montclos (1982, p. 62) et la section « Nouveaux dedans, nouvelle société » dans Pérouse de Montclos (1989, p. 327).

« Ceux qui font profession d'architecte reconnaissent qu'avant ce temps nos édifices en France, à l'imitation de ceux d'Italie, offraient à la vérité une décoration extérieure où l'on voyait régner une assez belle architecture, mais dont les dedans étaient peu logeables »¹.

Eleb-Vidal et Debarre-Blanchard (1989) soulignent particulièrement la relation directe qu'il y a entre la distribution et les modes de vies, notamment dans le domaine de l'habitation, et précisent que J.F. Blondel va la présenter comme un art nouveau propre à son époque :

« Les solutions spatiales appropriées ne sont pas empruntées telles quelles au passé, même si elles ne sont pas inventées [...]. Désormais la plupart des traités décrivent les dispositions architecturales en référence aux pratiques, aux besoins et aux usages [...]. Chaque espace est qualifié par ce qui s'y passe. Sa forme et sa décoration sont déterminées et sa place est située par rapport au reste de l'habitation dans un système de circulation précis. Les usages sont présentés comme des normes, en même temps que l'habitation se partage en zones, que les pièces² se spécifient » (Eleb-Vidal et Debarre-Blanchard 1989, p. 46).

Ainsi, aux nombreux modèles programmatiques déjà connus et imités (la maison palladienne ; la suite, la pièce, le théâtre et l'église à l'italienne ; la salle et le château à la française, etc.) vont s'ajouter dans cette dynamique, voire se substituer, d'autres modèles nouveaux, issus de cette spécialité française qu'est la distribution, tels que l'hôtel à la parisienne, l'appartement à la française, etc.

3.2.2 Les éléments d'un programme universel des fonctions du bâti

À partir de la seconde moitié du 18^{ème} siècle, un second contenu, provenant d'un autre contexte pédagogique (en l'occurrence, celui de l'enseignement de la construction à l'École des Ponts et Chaussées où sont formés les ingénieurs du roi), va petit à petit investir la constellation de gauche qu'incarne maintenant la problématique du programme. Il s'agit de

¹ Citation de J.-F. Blondel, *Architecture française*, t. 1, p. 21, reprise dans Pérouse de Montclos (1982, p. 64).

² « La salle à la française, héritage médiéval, tend à disparaître à partir du XVII^e siècle ; sa fonction était indifférenciée et c'est justement la différenciation des fonctions qui va caractériser la nouvelle distribution française. Sa disparition donne la salle à manger [...], le salon [...], et enfin, dans une certaine mesure, la galerie. » (Pérouse de Montclos, 1982, p. 68).

la notion de *besoins* pour laquelle toute construction doit être envisagée comme réponse visant à les satisfaire en premier. Prony, directeur de l'École des Ponts et Chaussées, place les besoins au début d'une chaîne que l'ingénieur doit remonter en suivant une démarche d'époque en vogue – la démarche empirique – allant de la description, au calcul puis à la réalisation : « la construction est destinée à satisfaire [...] des besoins immédiats »¹. Ce discours utilitaire, qui est lui aussi d'époque², sera particulièrement revendiqué par J.N.L. Durand dans son cours d'architecture dispensé à l'École Polytechnique à partir de 1798. Dans les 25 premières pages de son *Précis des leçons d'architecture*, on retrouve pratiquement l'essentiel de la conception que Durand a de l'architecture et de son enseignement :

« Cet art [l'architecture] dont l'emploi est si **dispendieux**, est en même temps celui dont l'usage est le plus constant et le plus général. [...] L'architecture est de tous les arts celui qui procure à l'homme les **avantages** les plus immédiats, les plus grands et les plus nombreux ; l'homme lui doit sa conservation ; la société son existence [et] c'est en effet par une étude approfondie que l'artiste parviendra à éviter les **inconvenients** et à **multiplier les avantages** » (p. 3-5, souligné par nous).

« Pour obtenir des succès prompts et certains dans l'étude d'un art quelconque, il est indispensable [...] de s'assurer du **but** qu'il se propose, ainsi que des **moyens** qu'il doit employer pour y parvenir » (p. 5, souligné par nous).

Le but de l'architecture est « l'utilité publique et particulière, la conservation, le bonheur des individus, des familles et de la société » (p. 6). Partant de l'énoncé de ce but, l'essentiel de la théorie de Durand concernant l'architecture s'inscrira dans l'espace des moyens ; l'architecture est le moyen pour atteindre ce but. Elle puise ses principes dans la **convenance** et l'**économie**. En cherchant leur bien-être, les hommes vont s'employer

¹ Citation de Prony rapportée dans Picon (1988, p. 122).

² L'utilitarisme est un courant philosophique qui est né dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle. Il est surtout associé à la pensée anglo-saxonne, mais ses précurseurs comptent parmi les penseurs français du siècle des Lumières (Helvetius, Maupertuis, La Mettrie). L'utilitarisme est une théorie normative du devoir social qui fut formulée pour la première fois par Jeremy Bentham, *An introduction to the principles of morals and legislation* (1789). Cette théorie consiste à diminuer les maux de la vie et à augmenter la somme des biens et des plaisirs. L'utilité des actions qui maximisent ces plaisirs devient alors la seule boussole publique. Parmi les auteurs classiques de l'utilitarisme on retrouve Jeremy Bentham, John Stuart Mill, Henry Sidgwick auxquels on peut associer Thomas Hobbs et Adam Smith.

« 1) à tirer des édifices qu'ils construisaient le plus grand avantage, et par conséquent à les faire de la manière la plus convenable à leur destination ; 2) à les bâtir de la manière la moins pénible [...] et la moins **dispendieuse**. [...] Ainsi, la **convenance** et **l'économie**, voilà les moyens que doit naturellement employer l'architecture, et les **sources** où elle doit **puiser ses principes** » (p. 6, souligné par nous).

L'entrée musclée de la notion de *besoin* en avant-scène de l'enseignement de l'architecture n'est pas sans rappeler et consolider par la même occasion le moule du modèle fonctionnaliste des professions et de l'équation qui le caractérise : les besoins (de la société) appellent des réponses (de la part du professionnel) qui les satisfassent. Par ailleurs, c'est à travers cette notion de besoin que va s'accomplir également, au gré des conjonctures, la seconde¹ introduction de la science moderne et de son discours rationnel dans l'arène de l'architecture. À cet effet, nous avons déjà souligné dans la section traitant du modèle « analyse/synthèse » que c'est avec Viollet-le-Duc que la notion de besoin sera associée d'une manière explicite au programme et fera l'objet spécifique de l'activité d'analyse. Cet élan initié par Viollet-le-Duc va tranquillement faire sortir la question du programme de la "camisole" de l'imitation des destinations des édifices du passé, dans laquelle elle était confinée jusque-là, pour y planter les germes d'une nouvelle pratique fondée cette fois-ci sur l'analyse scientifique des besoins².

C'est à l'École du Bauhaus et, spécifiquement, à Ernest Neufert – un des compagnons de W. Gropius – que revient la tâche de mener cette entreprise à un niveau de développement

¹ Par-delà la géométrie, qui a investi la pratique architecturale depuis la Renaissance (voir à ce sujet le livre de Perez-Gomez, A., *L'architecture et la crise de la science moderne*, Bruxelles, Mardaga, 1987), la première porte par laquelle la science moderne a fait son autre entrée dans les pratiques pédagogiques de l'architecture est celle de l'étude des matériaux et des techniques de la construction, un domaine de connaissance et d'application qui a fait la gloire des ingénieurs après la Révolution française, au 19^{ème} et au 20^{ème} siècles.

² À la fin du 19^{ème} siècle, Julien Guadet proposera la notion de « surfaces utiles » comme contenu du programme. Eleb-Vidal et Debarre-Blanchard (1989, p. 118) lui réservent une section qui éclaire bien sa vision à ce sujet : « Un des guides sûrs de la composition c'est la fidélité loyale au programme. Celui-ci ne devrait pas être l'œuvre de l'architecte, car ce n'est pas à lui de définir les besoins du client. Dans tout programme, Julien Guadet propose de distinguer d'abord les surfaces utiles puis les communications nécessaires. Le programme du client comprend, en général, les surfaces utiles ; l'architecte devra les mettre en communication mais par des surfaces les plus réduites possible. » Voir également le chapitre 7 consacré aux programmes des Prix de Rome dans Egbert (1980).

jamais égalé auparavant. En effet, le rôle de la science dans le programme pédagogique de l'école fut vigoureusement affirmé (au détriment de l'art) avec l'accession de Hannes Meyer à sa direction en 1928 :

« All things in this world are product of the formula : **function times economics**.[...] Thinking of building in **functional** and **biological** terms as giving shape to the living process leads logically to pure construction : these constructive forms have **no native country**, they are the expression of an **international trend** of architectural thought. Internationality is a virtue of the period. Pure construction is the basis and characteristic of the new world of forms. Sex life, sleeping habits, pets, gardening, personal hygiene, protection against weather, hygiene in the home, car maintenance, cooking, heating, insulation, service. These are the **only** requirements to be considered when building a house. »¹

Le premier Congrès international de l'architecture moderne (CIAM 1), tenu la même année (1928), réaffirmera cette vision unificatrice de l'architecture et de l'urbanisme en général que la Charte d'Athènes érigera plus tard en principe fondamental :

« Town planning is the organization of all the functions of collective life in town and country and [...] it can never be determined by aesthetic considerations. The basic functions in town planning are residence, work and recreation. » (Schnaidt 1965, p. [25]).

Si le nuage du fonctionnalisme semble prendre une importance considérable dans tous ces discours de l'architecture moderne, le poids du facteur « économie » lui indiquera par contre une voie toute tracée, que d'autres secteurs d'activités sociales ont déjà adoptée, à savoir celle de la rationalisation et de la standardisation. C'est à cet appel de l'architecture moderne que semble répondre le travail d'Ernest Neufert quand il publie en 1936 son célèbre ouvrage intitulé « *Les éléments des projets de construction* »², constitué essentiellement d'un ensemble de normes visant l'aide à la conception des projets d'architecture. L'analyse des "fonctions universelles" de la ville, telles qu'édictées par la

¹ Schnaidt, C., *Hannes Meyer. Buildings, projects and writings*, 1965, p. 95-97, souligné par nous.

² Le titre allemand de cet ouvrage est « *Bauentwurfslehre* ». Depuis 1936, ce manuel des normes spatiales a été réédité pas moins de 25 fois. Il constitue de nos jours une des références principales dans la pratique architecturale.

Charte d'Athènes (habiter, travailler, se récréer, circuler), considère comme point de départ ce que Neufert énonce en introduction à son livre : l'homme comme étant *la mesure de toute chose* (Neufert 1976, p. 28). Il ne s'agit bien entendu que des **besoins biologiques** de l'homme, cet usager universel. La fonction *habiter* à laquelle s'intéressera particulièrement l'architecture sera ainsi divisée en sous-fonctions telles que se nourrir (cuisine), se reposer (chambre), se distraire (séjour), etc. Ces sous-fonctions seront à leur tour décomposées en **activités élémentaires** telles se laver, s'asseoir, préparer la nourriture ou dormir. Il en sera également de même pour les autres fonctions de la ville. Le travail minutieux de Neufert s'attachera alors à circonscrire et à préciser les implications et les exigences de ces **activités élémentaires** en termes ergonomiques, c'est-à-dire en termes d'aménagement de l'espace pour les accommoder. Pour souligner leur caractère universel, on désignera ces prescriptions en matière d'aménagement de l'espace comme des *standards* d'aménagement et c'est ce à quoi nous référons par le titre « les éléments du programme universel des fonctions du bâti »¹. Ces éléments-standards finiront par être érigés, dans le contexte de la reconstruction après la Seconde guerre mondiale, au rang de normes qui serviront grandement les visées planificatrices des États en matière de réalisation de logements et d'équipements collectifs. Par ailleurs, l'échec des idées du Mouvement moderne, notamment dans le domaine de l'habitation, a conduit des chercheurs à partir des années 1960 à envisager la notion de besoins sous l'angle de la psychologie comme complément à l'apport de la biologie. L'école comportementaliste anglo-saxonne « *Environment and Behavior Studies* »² a produit un important corpus de connaissances dans lesquelles l'idée du confort des usagers des environnements bâtis est intimement liée aux besoins **psychologiques** de ces derniers qui s'expriment dans des termes tels que : territorialité, intimité, entassement (*crowding*), symboles liés au statut social, image, appartenance, besoin de socialisation, etc.

¹ C'est à cette vision que nous devons aujourd'hui des expressions telles « le programme fonctionnel » ou « le programme des besoins fonctionnels » ou encore « le programme des activités fonctionnelles » d'un projet d'architecture. Ces expressions sont devenues tout à fait usuelles et familières dans les institutions pédagogiques de l'architecture, dans les règlements des corporations professionnelles et, parfois même, dans des textes législatifs ayant trait à la pratique de l'architecture.

² Voir à ce sujet les comptes-rendus des conférences annuelles de l'*Environmental Design Research Association* (EDRA) qui constituent un des véhicules principaux pour les publications de cette école de pensée.

3.2.3 *Le modèle du « Pattern Language » de Christopher Alexander*

La question du programme et de son élaboration a toujours occupé une place décisive dans les réflexions d'Alexander au sujet du processus de la conception. Le chapitre qui lui est réservé dans *De la synthèse de la forme* montre clairement que, pour lui, la synthèse n'est que le miroir physique de la structure ou de l'arborescence dégagée dans l'élaboration du programme. L'abstraction mathématique qui domine cette première théorie constitue un des principaux caractères vis-à-vis duquel Alexander manifesterà plus tard son insatisfaction et prendra petit à petit ses distances¹. En effet, dès 1966 (c'est-à-dire à peine deux ans après la première publication en anglais de *De la synthèse de la forme*), Alexander s'engagera dans une démarche de nature plutôt empirique qui culminera dans la publication, en 1977, de l'ouvrage collectif *A Pattern Language* et, en 1979, de *The Timeless Way of Building*. Les repères théoriques qui sont à l'origine de cette nouvelle démarche ont été énoncés brièvement dans un article publié en 1966, intitulé *The Atoms of Environmental Structure* (voir Alexander et Poyner 1984, p. 123). Dès l'introduction, ces deux auteurs placent la question du programme au centre de leur préoccupation. Il s'agit pour eux de réinterpréter la notion de *besoin*, qui est maintenant devenue presque le synonyme de la notion de *programme*, en lui conférant un sens **actif** et **opérationnel**, permettant ainsi de comprendre sous un autre jour les comportements des usagers des environnements bâtis. Ils proposent pour ce faire l'idée de *tendance* :

« We shall, therefore, replace the idea of need, by the idea of 'what people are trying to do'. We shall, in effect, accept something as a need if we can show that the people concerned, *when given the opportunity*, actively try to satisfy the need. This implies that every need, if valid, is an active force. We call this active force which underlies the need, a *tendency*. » (Alexander et Poyner, 1984, p. 125, souligné dans le texte).

T. Heath, dans son commentaire de *A Pattern Language*, résume remarquablement les intentions de Alexander et Poyner en ce qui a trait aux perspectives opérationnelles en matière de design de cette notion de *tendance* :

¹ Voir Alexander, Ch., « The State of the Art in Design Methods », dans Cross, N. (ed.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 309-316. Il s'agit d'une entrevue accordée par Alexander à Max Jacobson dans laquelle il décrit, d'une manière presque dramatique, sa désillusion vis-à-vis de l'idée globale de la « méthodologie en design ».

« Behavior is seen as forming a field of forces or tendencies-to-action, and the environment may interfere with or facilitate these tendencies. » (Heath 1984, p. 135).

Un environnement bâti bien conçu devrait par conséquent éviter, autant que possible et souhaitable, les *conflits* entre diverses *tendances* (comportements ou usages) à l'œuvre dans l'édifice, et c'est ce à quoi référera plus tard la notion de *pattern* :

« Certain **systems of behavior** and certain **physical settings** are in fact *prescribed* as **ideal** or ultimate, as "patterns". » (Heath 1984, p. 135, souligné par nous).

Le *pattern*, ou le *motif* selon la lecture de Michel Conan, est donc une catégorie abstraite « rendant compte d'une **congruence** de certaines **formes d'usage** [*patterns of events*] et des **attributs généraux de l'espace** [*patterns of space*]¹ qui leurs sont **adaptés**. » (Conan 1990, p. 48, souligné par nous). Pensons par exemple aux *patterns* qui se manifestent dans les diverses typologies de relations entre l'entrée, la réceptionniste et la salle d'attente dans les édifices à bureaux, ou encore aux *patterns* qui expriment les relations inhérentes aux diverses dispositions entre la cuisine, la salle à manger et le salon dans une maison (voir Arnold 1977, p. 15). L'ouvrage *A Pattern Language* est un recueil empirique d'environ 250 *patterns* de ce genre, répartis et classés selon trois échelles qui vont respectivement de l'échelle urbaine (la ville), au bâtiment, aux éléments de la construction². C'est cette profusion de *patterns* qui constitue une source remarquable d'outils d'aide à la programmation en matière d'usages (*patterns of events*) dont les attributs généraux en termes d'espace (*patterns of space*) nourrissent le travail de la projection³.

¹ Concernant les notions de *patterns of events* et de *patterns of space*, voir Alexander, Ch., *The Timeless Way of Building*, New York, Oxford University Press, 1979.

² L'idée de *langage*, qui est manifeste dans le titre « *A Pattern Language* », réfère à l'analogie linguistique qui sous-tend l'utilisation des *patterns*. Les trois échelles de *patterns* (ville, bâtiment, construction) correspondent en réalité à trois niveaux de vocabulaires. Voir à ce sujet Conan (1990, p. 43-51) ainsi que le remarquable ouvrage d'Arnold (1977) qui traite largement de cet aspect.

³ Voir Arnold (1977, p. 34).

3.2.4 *La commande conçue sur le mode de l'action rationnelle*

Jusqu'à présent, nous avons pu montrer que la question du programme était surtout centrée sur des objets bien spécifiques : des destinations, des besoins biologiques et/ou psychologiques, des configurations d'usages et d'espaces. À partir du milieu du 20^{ème} siècle, la question du programme et de la commande en général connaîtra une métamorphose qui va la précipiter dans une voie faisant d'elle la traduction, non seulement des destinations ou des besoins cités ci-dessus, mais encore d'une **action** globale, celle du maître d'ouvrage. Dans cette perspective, l'objet de la commande est une action et le programme en est la traduction ; une action qu'il y a lieu de **concevoir**, mais comment ? Nous le montrerons plus loin. Par ailleurs, cette métamorphose de la problématique du programme tombe à point pour prendre en charge le « besoin de rationalité »¹ ressenti après la Seconde guerre mondiale face à la complexité grandissante engendrée autant par les processus de mise en place des projets (financement, maîtrise des coûts, choix des procédures et des acteurs, respect des législations et des normes, faisabilité, localisation, montage d'opération, etc.) que par la multitude des connaissances scientifiques et technologiques qui y interviennent. Cette complexité se manifeste au sein des processus de la conception par le déversement d'un gigantesque flot d'informations auquel les concepteurs (les architectes du moins) n'étaient pas habitués jusque-là. Une nouvelle tâche apparaît ainsi en amont des processus de la conception : la gestion et le traitement de grandes masses d'informations. Cette tâche requiert de nouvelles aptitudes et des compétences différentes de celles requises par la projection, car elle fait notamment appel à des méthodes et des procédures issues d'autres disciplines scientifiques².

¹ Voir l'*Introduction* dans Alexander (1971).

² Il est intéressant de noter que les premiers intérêts soutenus pour cette nouvelle tâche sont venus non pas des concepteurs traditionnels en architecture, mais plutôt des experts en gestion qui ont été parmi les premiers à orienter leurs expertises vers ce type de service dans le domaine de la conception des grands édifices à bureaux (voir Palmer 1981, p. 11). Par ailleurs, le titre d'une publication relativement récente et très remarquée est assez révélateur à ce sujet : Duerk, D. P., *Architectural Programming: Information Management for Design*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1993. Voir également le chapitre « The Organization Client » dans Gutman, R., *Architectural Practice : A Critical View*, New York, Princeton Architectural Press, 1988. L'auteur y relate, entre autres, l'ascension remarquable d'une figure professionnelle dominante et particulièrement propre aux contextes anglo-saxons : le « *Facility Manager* ».

C'est dans cette conjoncture que la pratique de la programmation architecturale¹, la compétence qui a trait à l'élaboration des programmes des projets d'architecture, a pris son essor à partir des années 1950, notamment aux États-Unis, et les premières publications sur ce sujet, à saveur plutôt méthodologique, vont commencer à apparaître dès la fin de cette décennie. William Peña est considéré aux États-Unis comme le père de ce mouvement. Étant membre d'une grande firme d'architecture (CRS Group, Houston, Texas), c'est en tant que praticien professionnel qu'il commença à s'intéresser à la question de l'élaboration des programmes, notamment ceux des équipements collectifs sur lesquels il fut appelé à travailler dès la fin de la Seconde guerre mondiale. En 1959, en compagnie de son collègue de travail W. Caudill, ils publient le premier texte² qui va marquer le début de cette campagne. Durant les années 1960, on assistera à une véritable prolifération de textes et d'articles de revue traitant spécifiquement de la question du programme³. Fait très intéressant, l'*American Institute of Architects* (AIA)⁴ reconnaîtra très vite cette tendance et s'intéressera aussitôt au phénomène en commandant régulièrement, notamment dans le cadre de son programme d'étude permanent intitulé « *Emerging Techniques of Architectural Practice* », des études spécifiques à ce sujet (en 1966 et 1969).

L'intérêt pour la méthode dans le champ de l'élaboration des programmes s'est développé, comme nous l'avons déjà souligné, en réponse à la complexité⁵ grandissante engendrée autant par les processus de mise en place des projets que par la multitude des connaissances scientifiques et technologiques qui y interviennent. La prolifération, à partir de la seconde moitié des années 1960, d'ouvrages proposant toutes sortes de méthodes de programmation architecturale destinées à l'usage des professionnels ou à des applications pédagogiques diverses, est un phénomène qui a particulièrement retenu notre attention et constitue, à vrai dire, le point de départ de la recherche dont nous rendons compte dans ce travail. En 1969,

¹ En anglais, on utilise les expressions suivantes : *Architectural programming*, *Facility programming*, *Environmental programming*, *Architectural briefing*.

² Peña, W. et Caudill, W., « Architectural Analysis : Prelude to Good Design », *Architectural Record*, Mai 1959, p. 178-182.

³ Voir à ce sujet l'étonnante liste bibliographique dans Evans, B. H. et Wheeler, C. H., *Emerging Techniques 2 : Architectural Programming*, Washington, AIA, 1969, p. 20.

⁴ L'équivalent de l'Ordre des Architectes au Québec ou en France.

⁵ Voir notamment une des premières publications sur la programmation dont le titre en porte la marque : Agostini, E., « Programming : Demanding Speciality in a Complex World », *Architectural Record*, Vol. 144, No 3, Septembre 1968.

W. Peña publia le premier ouvrage substantiel sur la méthode en programmation. Intitulé « *Problem Seeking : New Directions in Architectural Programming* », cet ouvrage connaîtra un tel succès qu'il sera réédité plus tard à deux reprises, en 1977 et en 1987, sous le titre beaucoup plus connu de « *Problem Seeking : An Architectural Programming Primer* ». En 1972, Edward T. White, un universitaire, publia à son tour un autre ouvrage sur le sujet intitulé « *Introduction to Architectural Programming* ». Durant les années 1970, la pratique de la programmation connaîtra un essor tel que, à partir de 1977, le nombre des publications à son sujet vont s'accroître¹, à tel point que l'AIA sera amené à commander une autre étude plus importante sur cette question dont le compte rendu sera publié en 1981 par Mickey Palmer sous le titre « *The Architect's Guide to Facility Programming* ». Durant les années 1980, beaucoup de chercheurs vont consacrer leurs efforts à la question du programme en architecture. Dans son ouvrage très connu « *Inquiry by Design : Tools for Environment Behaviour Research* », J. Zeisel (1984) accorde une attention particulière à la phase de la programmation au sein de son investigation théorique sur le processus de la conception. Par ailleurs, J. Robinson et S. Weeks, chercheurs et enseignants en architecture, publieront en 1984, sous le titre « *Programming as Design* », une méthode très originale où ils regroupent un certain nombre d'exercices qu'ils ont fait faire à leurs étudiants en atelier². En 1985, W. Preiser, qui par ailleurs s'intéresse davantage aux liens théoriques et pratiques qui existent entre la phase de programmation et celle de l'évaluation post-occupation³, récidive avec un autre excellent recueil de textes, intitulé « *Programming the Built Environment* », qui témoigne du maintien de l'intérêt grandissant pour la question du programme aux États-Unis⁴. Enfin, D. Duerk, chercheure et enseignante en architecture, publie en 1993 un travail très élaboré où elle traite la phase de programmation comme une activité de traitement et de gestion de l'information à mettre au service du concepteur du bâti⁵.

¹ En plus de la réédition de l'ouvrage de W. Peña en 1977, citons notamment l'analyse théorique de Sanoff, H., *Methods of Architectural Programming* (1977), ainsi qu'un très riche recueil de textes dirigé par W. Preiser, *Facility Programming* (1978).

² On trouvera une analyse très éclairante de ces deux derniers ouvrages dans Conan (1990).

³ Preiser, W. F. E., Rabinowitz, H. Z. et White, E. T., *Post-Occupancy Evaluation*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1987.

⁴ W. Preiser produira un dernier et volumineux recueil de textes en 1992 intitulé « *Professional Practice in Facility Programming* ».

⁵ Duerk, D. P., *Architectural Programming : Information Management for Design*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1993. Voir par ailleurs les publications récentes : Hershberger, R., *Architectural Programming & Predesign Manager*, New York, McGraw-Hill, 1999 ; Cherry, E., *Programming for Design : From Theory to Practice*, New York, Wiley, 1998 ; Kumlin, R., *Architectural Programming : Creative Techniques for Design Professionals*, New York, McGraw-Hill, 1995. Citons également, du côté du Royaume-Uni,

Après ce bref compte-rendu de l'émergence de la pratique de la programmation architecturale comme métier visant la prise en charge des prérogatives de la commande, examinons de quelle manière on allait concevoir l'action du maître d'ouvrage : comment se représenter et mener ce processus d'élaboration du programme ? Le recours au modèle de l'action rationnelle est certainement le trait distinctif qui caractérise toutes les méthodes d'élaboration de programmes publiées depuis les années 1960. En quoi consiste ce modèle ? Il s'agit d'un schéma¹ où le déroulement de l'action passe généralement par les étapes suivantes :

- Une étape dans laquelle des **buts** et des **objectifs** sont définis et énoncés.
- Une étape dédiée à la **collecte des données** et des informations pertinentes.
- Une étape pour l'élaboration des **stratégies** d'orientation des solutions.
- Une étape de formulation des **solutions** et des alternatives.
- Une étape **d'évaluation** des solutions.

D'une manière générale donc, dans le modèle de l'action rationnelle, on se donne des buts et des objectifs à atteindre pour lesquels on explore les chemins et les moyens d'y parvenir. La principale caractéristique de ces méthodes de programmation est qu'elles comprennent toutes les notions d'objectifs de l'action, de fins, de buts, de missions, d'intentions, de desseins, etc., dont la définition représente une étape-clé dans le processus de l'élaboration du programme. Par ailleurs, ces méthodes considèrent généralement le processus global de la conception comme une démarche visant la résolution de problème dans laquelle l'élaboration du programme est apparentée à l'étape de la définition du problème².

Depuis l'avènement des publications traitant de la question du programme, nous distinguons, au plan méthodologique, deux grandes familles de modèles d'élaboration des programmes. La première famille (la plus répandue dans la pratique professionnelle) perpétue d'une certaine manière la saveur fonctionnaliste à laquelle fut confinée durant

l'ouvrage de Salisbury, F., *Architect's Handbook for Client Briefing*, London, Butterworth Architecture, 1990.

¹ Revoir le modèle « définition / résolution de problème » et la notion de *problem space*.

² Palmer (1981) et Duerk (1993) décrivent le processus de l'élaboration du programme comme une étape de « *Problem Definition* ». Peña (1987) y réfère en termes de « *Problem Seeking* ».

longtemps la substance du programme. Michel Conan en donne un résumé qui illustre le principe sous-jacent : « définir les besoins d'espace ou d'aménagements particuliers à partir d'une analyse des fonctions qui doivent être remplies par le bâtiment » (Conan, 1989, p. 2). Cependant, et à présent, les fonctions du bâtiment ne sont pas données a priori. Elles découlent plutôt de l'analyse de la ou des missions (buts, objectifs, finalités, etc.) que l'on assigne au projet, d'où l'idée de la commande conçue comme action. Nous illustrons cette première famille par le modèle méthodologique de celui qui a certainement publié et dirigé le plus d'ouvrages et de travaux sur la programmation en architecture : W. Preiser (1978, 1985, 1992). Sa démarche consiste à progresser selon une série de déductions en partant de la **mission** que l'on assigne au projet et en régressant vers les **fonctions** que cette mission exige pour sa réalisation, puis vers les **activités** nécessaires à l'accomplissement de ces fonctions pour enfin arriver aux **performances** que le bâti doit remplir pour accommoder ces activités (Preiser, 1985 : 2-3) :

Mission du projet → **Fonctions** → **Activités** (usages) → **Performances** des espaces
(superficie, relations, proximité, caractéristiques physiques, ambiances, etc.)

La seconde famille de modèles méthodologiques est d'essence beaucoup plus "*managériale*", dans la mesure où elle prend à bras le corps la complexité qui émane de la gestion et du traitement de l'information. Le *management* (à l'origine : science de la conduite et de la direction d'une entreprise) est une discipline qui a connu un essor considérable depuis la Seconde guerre mondiale, essor qui résulte spécialement de l'application spectaculaire des savoirs associés à cette science dans un projet particulier durant la guerre : le projet Manhattan¹. Ce fut la naissance de ce qu'on qualifie de nos jours de *project management*, c'est-à-dire la *gestion de projet* (notion qu'on retrouve maintenant dans plusieurs autres domaines d'activités professionnelles et sociales). La caractéristique principale de cette trouvaille réside en la définition réductrice qu'on y donne de **tout projet**, qui s'écrit en forme d'équation dont les termes sont les objectifs de **coût**, de **temps** et de performance (standards de **qualité**) à atteindre (Meredith et Mantel, 1985, p. 3) :

Projet = Objectifs (coût, temps, qualité) à atteindre

¹ Projet qui consistait à planifier, concevoir, réaliser et tester la bombe atomique.

Le modèle méthodologique de W. Peña (1987) illustre bien les caractéristiques de cette seconde famille. On y retrouve clairement l'idée du *project management* où tout projet est défini en termes d'objectifs de qualité, de coûts et de temps.

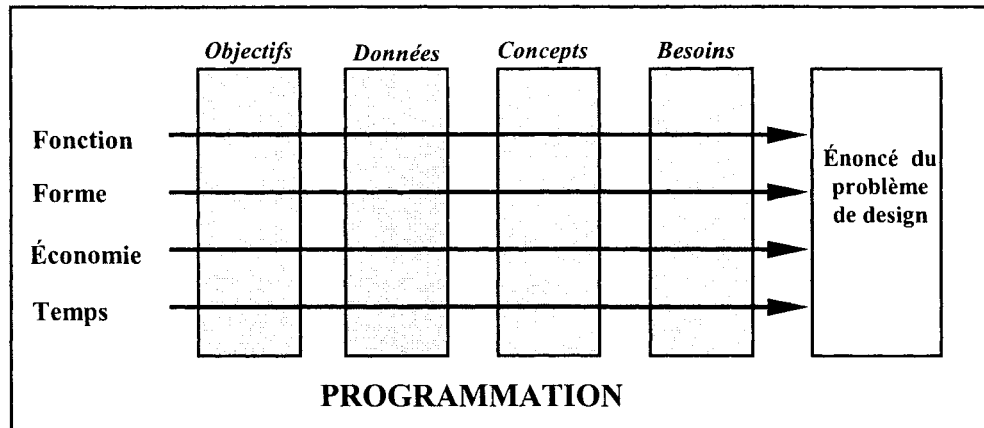


Figure 11 : Modèle de programmation de W. Peña
(tiré et adapté de Peña 1987, p. 36-37)

Sa démarche matricielle (figure 11) répond principalement au souci de la gestion et du traitement de l'information. Elle consiste à définir (1) les objectifs (les fins) du projet en relation à la *fonction* et à la *forme* (standards de qualité), à *l'économie* (les coûts) et au *temps*. La collecte des données et de l'information (2) permet alors d'explorer les (3) concepts programmatiques adéquats (les moyens) pour atteindre ces objectifs en prenant soin de tester au préalable leur faisabilité vis-à-vis du budget disponible [(4) les besoins]. C'est au terme de ces quatre étapes que sera enfin énoncé le (5) problème du design que la conception architecturale (la projection) se doit de résoudre.

Conclusion

Au terme de la revue générale des modèles issus de la seconde autonomie de la conception, nous sommes maintenant en mesure de compléter le portrait global des modèles théoriques de l'architecture et de leurs rapports mutuels (figure 12).

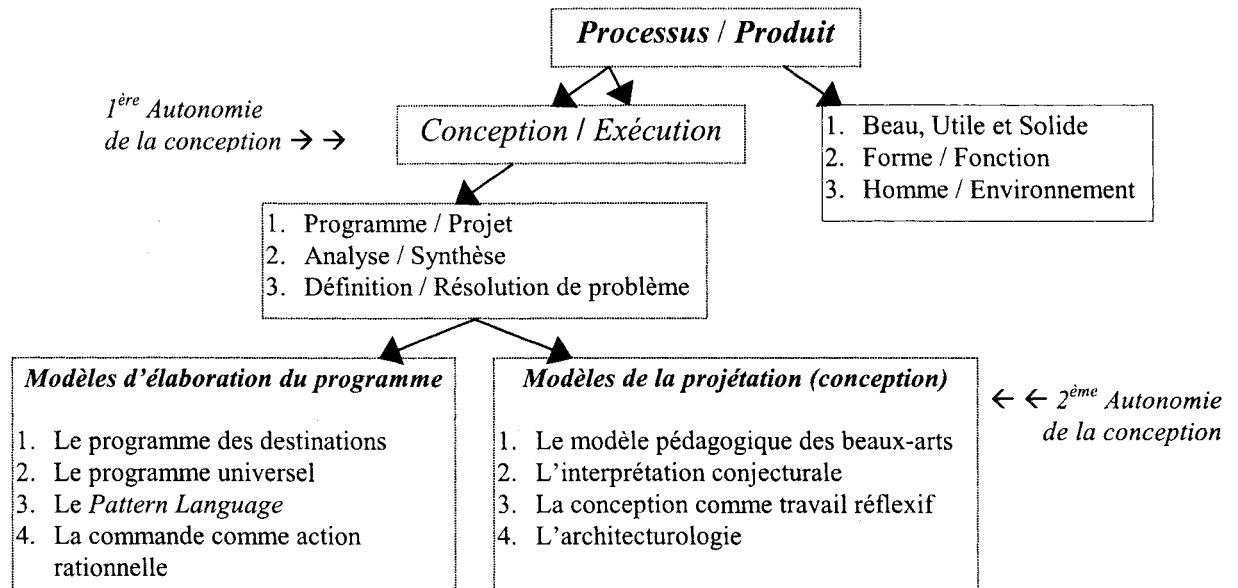


Figure 12 : Les modèles théoriques de l'architecture

Bien entendu, on peut facilement reconnaître dans ce portrait un certain penchant qui confirme l'intérêt grandissant attribué à l'aspect procédural (le processus), particulièrement l'intérêt pour le processus de la conception. Mais, pour conclure ce chapitre, il serait peut-être temps de nous interroger maintenant sur quelques aspects fondamentaux ayant trait à tous ces modèles. E. Hall disait que « le but du modèle est de faciliter la tâche de celui qui se trouve confronté à l'immense complexité de la vie [...]. Paradoxalement, l'étude des modèles que l'homme a créés pour expliquer la nature nous en dit plus long sur l'homme que sur les éléments naturels concernés. »¹ Qu'est-ce que ces modèles révèlent alors sur l'homme qui les construit, c'est-à-dire les bâtisseurs que nous sommes ? Quelle est la finalité et le sens visés par cette large entreprise de modélisation ? Que cherchons-nous en forgeant tous ces modèles pour représenter nos manières de bâtir et les résultats auxquels nos actes aboutissent ? À ce sujet, il est peut-être convenable de revenir à certaines

¹ Hall (1979, p. 19-20).

définitions des notions de *modèle* et de *modélisation* que nous avons insérées en introduction à cette thèse et à ce chapitre :

« [La modélisation est une] action d'élaboration et de construction intentionnelle [...] de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène perçu complexe [...]. » (LeMoigne 1990, p. 5).

« Une modélisation se donne pour une représentation dont l'objectif est d'ouvrir la voie à la connaissance. Un modèle est un instrument qui permet l'interprétation d'un phénomène. » (Boudon *et al.* 1994, p. 91).

« Le modèle n'est rien d'autre que sa fonction ; et sa fonction est une fonction de délégation. Le modèle est un intermédiaire à qui nous déléguons la fonction de connaissance [...]. » (Bachelard 1979, p. 3).

Il doit donc toujours être présent à notre esprit, d'après ce qu'affirment toutes ces définitions, que la finalité des modèles est d'ouvrir et de faciliter l'accès à la connaissance. Connaissance de *quoi* au juste ? Les philosophes nous diraient volontiers qu'il s'agit bien entendu de viser la connaissance, la compréhension et l'élucidation de l'*être* des phénomènes que nous abordons. Et, à défaut de pouvoir saisir rigoureusement et définitivement cet être, les modèles théoriques devraient à tout le moins nous permettre de nous rapprocher du phénomène et de nous tenir, comme dirait Heidegger, *dans l'éclaircie de son être*¹. Qu'en est-il alors de l'être du phénomène que nous essayons sans cesse d'approcher, de modéliser et de décomposer, et qui est, en fin de compte, central à toute notre investigation et à l'entreprise architecturale en général, à savoir l'être de cet acte qu'est l'*acte de bâtir* ? Que voulons-nous dire en énonçant « le bâtir c'est ... » ? Depuis quelques décennies, cette fascinante question philosophique suscite l'attention d'un nombre de plus en plus important de penseurs en architecture, et une constante qui se dégage et semble rallier les réflexions d'un grand nombre d'auteurs consiste à reconnaître que l'être du bâtir réside dans l'*habiter* ; l'acte de *bâtir* trouve sa source et puise son sens dans l'*habiter*. Cette notion d'*habiter* formera le menu principal du prochain chapitre qui s'intitule « le *tournant de l'habiter* en architecture ».

¹ Voir Heidegger, M., « Lettre sur l'humanisme », *Questions III*, Paris, Gallimard, 1966.

Chapitre 2 :

Le « *tournant de l'habiter* » en architecture

Introduction

Ce chapitre est placé sous le signe d'une méditation sur le sens et la signification de l'acte de bâtir. Comme il fut répété à plusieurs endroits dans le chapitre précédent, le but des modèles théoriques consiste à ouvrir et ménager des chemins d'accès à la connaissance et à la compréhension des phénomènes étudiés. Après avoir décrit et aperçu l'acte de bâtir à travers les lunettes des nombreux modèles théoriques de l'architecture, nous poursuivons cette quête de savoir en envisageant maintenant, sous un angle phénoménologique, le sens et la finalité de l'acte de bâtir. Depuis quelques décennies, cette question philosophique suscite l'attention de nombreux penseurs. Une des constantes qui se dégage et semble rallier les réflexions à ce sujet consiste à reconnaître l'enracinement du sens de l'acte de bâtir dans l'*habiter*. Ce ralliement et ce consensus semblent marquer ainsi ce que l'histoire pourrait désigner dans quelques décennies comme « le tournant de l'*habiter* en architecture ». En effet, dans un ouvrage intitulé *Architecture et Modernité*, petit par son volume mais combien instructif par son contenu, Daniel Pinson (1996) fait une brève revue historique des nombreux courants de pensée et des modèles qui ont traversé la tradition intellectuelle de l'architecture depuis la Renaissance. De l'oscillation originelle *entre art et technique* à la tentation moderne du *modèle de la machine* et *au retour des artistes* dans la mouvance post-moderne des dernières décennies, l'auteur dévoile les tourments d'une *architecture dans tous ses états*¹. Mais, signe des temps peut-être, l'ouvrage se termine par un chapitre qui annonce clairement et modestement le tournant de l'habiter, évoquant et plaidant pour des *architectures à vivre et à l'écoute de l'habitant*.

Par ailleurs, dans un texte intitulé « L'habitude d'habiter : pour une archéologie de l'architecture », Alain Petit (1992) précise quant à lui sa pensée à ce sujet sans laisser l'ombre d'aucun doute :

« [...] ne faut-il pas considérer que l'habiter précède toute architecture ? C'est là une question majeure de philosophie de l'architecture : l'habiter ne saurait en effet être donné, en ce qu'il constitue une activité qui procure à l'architecte la raison d'être de son édification. Tel est le sens d'une archéologie de l'architecture : on n'entendra

¹ Les expressions en italique réfèrent aux titres des chapitres du livre de D. Pinson (1996).

pas par là une histoire du geste architectural, mais un retour au principe de l'architecture, non point son passé immémorial, mais ce qui doit toujours lui conférer son sens. On voudrait proposer ici de voir dans l'habiter lui-même un tel principe ; mais un discours archéologique de ce genre requiert que l'on **recouvre la signification de l'habiter**, à l'encontre de traditions très enracinées dans le patrimoine intellectuel de l'art architectural. » (Petit 1992, p. 1, souligné par nous).

Partant de ces traditions très enracinées dans la culture architecturale, l'auteur ne manque pas de renchérir à leur encontre pour accentuer davantage l'importance du tournant ou du virage à négocier en ce sens :

« [...] la signification de l'architecture est placée électivement dans l'édifice ; ne convient-il pas, pour retrouver l'habiter-principe, de dissocier la signification architecturale de l'édifice, pour l'assigner non plus à l'acte d'édifier, mais, à son amont, dans l'acte d'habiter ? Telle serait l'archéologie de l'architecture : elle entendrait ressaisir le sens du geste architectural avant que l'édification ne soit entreprise, non pas même dans le projet de l'architecte, mais dans ce qui préexiste à toute architecture, l'acte d'habiter. » (Petit 1992, p. 2).

À trop entendre parler de retour au principe de l'architecture et de voir dans l'habiter un tel principe et la source d'une philosophie de l'architecture, le propos ne semble pas être très éloigné justement d'une certaine conception de la nature de la philosophie chez Aristote : « [...] ce doit être, en effet, la science théorique des **premiers principes** et des premières causes, car le bien, c'est-à-dire la fin, est l'une de ces causes. »¹. L'habiter se présente-t-il ainsi comme cette fin (la cause finale), c'est-à-dire ce bien² vers lequel tend l'acte de bâtir ? Dans un texte où il fait le parallèle entre l'acte architectural et le récit littéraire, Paul Ricœur³ réaffirme lui aussi le primat de l'habiter dans l'entreprise architecturale en usant d'arguments les plus évidents et les plus communs qui puissent exister :

¹ Aristote, *Métaphysique*, A, 2, 982b, 5-10, souligné par nous.

² « Tout art et toute investigation, et pareillement toute action et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble. Aussi a-t-on déclaré avec raison que le Bien est ce à quoi toutes choses tendent. » (Aristote, *Éth. Nic.*, I, 1, 1094a).

³ Ricœur, P., « Architecture et narrativité », *Urbanisme*, No 303, Nov./Déc. 1998, 45-51.

« Avant tout projet architectural, l'homme a construit parce qu'il a habité. À cet égard, il est vain de se demander si habiter précède construire. [...] C'est donc du complexe habiter-construire qu'il faut partir [...] car c'est bien l'habiter que le projet architectural redessine [...]. » (Ricœur 1998, p. 46).

Si les trois auteurs cités ci-dessus ont le mérite d'introduire et de promouvoir l'habiter comme principe de l'architecture, que dire alors de l'essai philosophique le plus reconnu et le plus consistant qui fut accordé à ce sujet, à savoir le célèbre texte de Martin Heidegger intitulé « Bâtir habiter penser »¹ ? Depuis sa publication, ce texte a acquis une audience et une résonance telles que celui-ci peut être reconnu comme *le* texte fondateur de ce que nous nommons désormais « le questionnement phénoménologique en architecture », et la communauté² revendiquant ce questionnement ne cesse de s'agrandir depuis lors. Heidegger fut le premier penseur à proclamer que l'être du bâtir n'est pas dans le bâtir lui-même mais dans l'habiter³. Dès le premier paragraphe de son texte, il prend bien le soin de souligner le gouffre qui s'annonce entre, d'une part, sa pensée du bâtir et de l'habiter et, d'autre part, ce que serait le point de vue de l'architecture :

« Dans ce qui suit nous essayons de penser touchant l'“habiter” et le “bâtir”. Une telle pensée concernant le bâtir n'a pas la prétention de découvrir des idées de constructions, encore moins de prescrire des règles à la construction. Cet essai de pensée ne présente aucunement le bâtir du point de vue de l'architecture et de la technique, mais il le poursuit pour le ramener au domaine auquel appartient tout ce qui *est*. Nous demandons : 1) Qu'est-ce que l'habitation ? ; 2) **Comment le bâtir fait-il partie de l'habitation ?** » (Heidegger 1958, p. 170, souligné par nous).

¹ Heidegger, M., « Bâtir habiter penser », *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958.

² Voir notamment : Dilnot, C., « The Decisive Text : On Beginning to Read Heidegger's "Building, Dwelling, Thinking" », *The Harvard Architectural Review*, Vol. 8, 1992, p. 161-187 ; Harries, K., *The Ethical Function of Architecture*, Cambridge, MIT Press, 1997 ; Norberg-Schulz, Ch., *The concept of dwelling. On the way to figurative architecture*, New York, Electa/Rizzoli, 1985 ; Pérez-Gomez, A., « Dwelling on Heidegger : Architecture as mimetic *techno-poiesis* », dans *History and Theory Graduate Studio*, McGill School of Architecture, Montréal, 1997/98 ; Seamon, D. et Mugerauer, R. (dir.), *Dwelling, place and environment. Towards a phenomenology of person and world*, Boston, Martinus Nijhoff, 1985 ; Seamon, D., « Heidegger's notion of dwelling and one concrete interpretation as indicated by Hassan Fathy's *Architecture for the Poor* », *Geoscience & Man*, Vol. 24, Avril, 1984, p. 43-53.

³ Dans un autre essai réservé à « La question de la technique », publié dans *Essais et Conférences*, Heidegger précisait également que l'être de la technique moderne n'a rien de technique (dans le sens de moyen en vue d'atteindre une fin). Il réside plutôt dans l'arrondissement de la nature, dont la vision et la théorie élaborées par la physique moderne ont préparé les chemins.

Si tous les échos du sens du bâtir retentissent comme on vient de le voir dans l'habiter, que serait alors la compréhension que nous avons de cette notion de l'habiter ? Quelles significations lui accorde-t-on ? Quelles interprétations en font nous ? Quelles sont les préconceptions que nous avons au sujet de la notion d'habiter ? C'est à ce questionnement, au sein du tournant de l'habiter, que notre thèse contribue à présent. La conception la plus répandue, la plus acceptée et la plus familière est celle de l'habiter entendu comme « séjour de l'homme dans l'espace » et, nous ajoutons, comme « rapport de l'homme aux choses ». Dans cette compréhension, l'acte de bâtir se présente habituellement comme un chemin ou une voie au bout de laquelle commence l'habiter : la fin du processus du bâtir annonce alors le début de l'habiter dans l'espace bâti et parmi les choses produites¹ (figure 13). Nous proposons une seconde conception, différente mais **complémentaire**, de l'habiter : celle de l'habiter entendu comme « séjour de l'homme parmi ses semblables » et comme « rapport de l'homme à ses semblables » les autres personnes ; cette acception de l'habiter porte ainsi les germes d'une éthique du bâtir. L'acte de bâtir, dans cette vision, n'est pas perçu comme une activité qui, d'abord, pense et produit des choses, des artefacts ; en tant qu'il mobilise une pluralité d'acteurs, l'acte de bâtir est cette fois envisagé comme **une des manifestations** (ou un des lieux de manifestation) de cet habiter de l'homme parmi ses semblables (rapport des bâtisseurs aux autres personnes impliquées dans et par l'acte de bâtir).

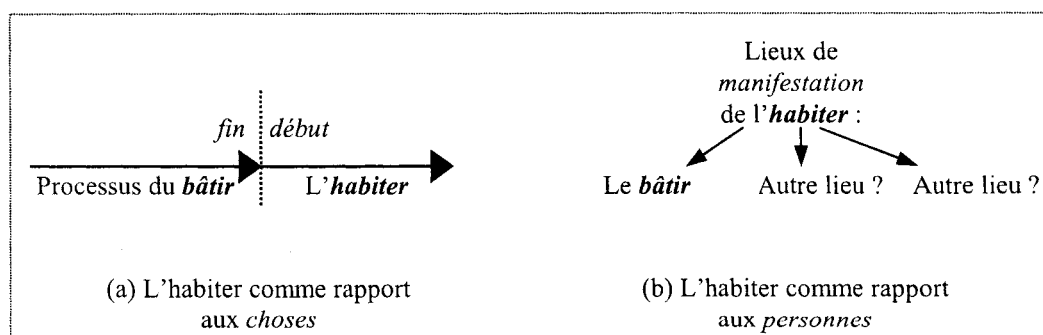


Figure 13 : Deux visions de l'*habiter* et du *bâtir*

¹ « [...] la fin de la construction annonce le début de l'habiter, but de tant d'efforts physiques et intellectuels. [...] S'il y a une part de vrai dans la succession des étapes qui mène à la réalisation de l'objet, donc de la décision en passant par la construction pour atteindre l'"habitation", il n'en est pas moins vrai que ces étapes obéissent à une logique de production » (Baggio 1988, p. 54) ; « bâtir reste le domaine des architectes et habiter celui des usagers » (Baggio 1988, p. 64).

1. **L'habiter comme rapport de l'homme aux choses et à l'espace bâti**

La caractéristique principale de l'habiter, tel qu'entendu dans cette première acception, réside essentiellement dans le rapatriement et le rattachement de sa signification première à l'**espace** et aux **choses** (réifiées) que l'homme produit. En dépit des conceptions philosophiques diverses, voire divergentes, qui ont été développées au sujet de ces notions d'*espace* et de *chose* bâtie, le trait fondamental de cette acception de l'habiter demeure et s'exprime dans la relation ou le **rapport** que l'homme entretient avec son espace et les choses qui le peuplent. Habiter veut dire ici habiter l'espace et les choses, habiter dans l'espace et parmi les choses, utiliser ou user de l'espace et des choses, se tenir dans l'espace et parmi les choses, pensée de l'espace et des choses, etc. On reconnaîtra aisément dans cette acception de l'habiter des significations très familières telles que demeurer, loger, résider, héberger, nicher, gîter, camper, occuper, s'établir, s'installer, etc. L'histoire de l'architecture, et particulièrement les modèles que nous avons passés en revue dans le chapitre 1, nous ont fait voir cette acception de l'habiter et du bâtir sous diverses formes. Le spectre des significations que l'on rattache à cette acception spatiale et réifiante de l'habiter va de la vision la plus utilitariste de l'espace à la conception la plus poétique, en passant par des conceptions qui accordent davantage de place aux traits culturels et historiques de l'habiter.

Dans la trinité vitruvienne (l'édifice *beau, utile et solide*), on reconnaîtra et cherchera volontiers l'habiter dans la composante « utilitas ». D'ailleurs, une notion qui était largement répandue et acceptée au 18^{ème} et au 19^{ème} siècles pour rendre compte de cette vision de l'habiter était celle de la *destination* des édifices – destin de l'édifice une fois l'acte de bâtir achevé – notion qui renvoie aux destinataires de la chose produite et qui laisse présager parfois que ceux-ci sont peut-être inconnus des bâtisseurs. Cependant, c'est la notion de *besoins* qui exaltera la vision utilitariste du bâtir et des édifices qu'il produit. L'habitation (la chose à construire) est mise en demeure de satisfaire et de répondre aux besoins et au confort des habitants qui, eux, sont devenus des usagers¹ ou des utilisateurs de l'espace construit, des besoins qui sont supposés exprimer l'essence de l'habiter. L'espace

¹ Sur l'évolution historique de la signification de la notion d'*usage* en architecture, voir l'ouvrage de Daniel Pinson, *Usage et architecture* (1993).

construit prendra petit à petit les couleurs d'un environnement (milieu) pour l'organisme humain. On se préoccupera dans un premier temps des besoins biologiques de cet organisme¹ auxquels on intégrera plus tard les besoins psychologiques. L'habiter est ainsi admis au rang des faits empiriques² et objectifs ; il faut donc le rendre observable et représentable, le décrire et idéalement le prédire. Quand, au courant des années 1970, on se lassera quelque peu des descriptions "biologisantes" et "psychologisantes" de l'habiter, on épousera volontiers d'autres voies telles que l'approche scientifique de l'anthropologie faisant de l'habiter un fait historique et culturel, ou l'approche sémiotique décrivant la symbolique qui gouverne des habitats de sociétés vernaculaires, etc. Le texte d'Alain Petit, *L'habitude d'habiter* (1992), souligne particulièrement la dimension historique et *habituelle* de l'habiter, une sorte de mémoire (acquise mais également en devenir) que l'habitant développe en regard d'un lieu, et nous met en garde contre les limites des approches empiriques à son égard.

La redécouverte, dans les années 1980, de *La poétique de l'espace* de Gaston Bachelard et des principaux essais de Heidegger³ à ce sujet consacrera le début du questionnement phénoménologique en architecture et, partant, d'une vision *poétique* nouvelle du bâtir. L'essai de Heidegger, intitulé « La chose », est particulièrement intéressant pour illustrer comment le bâtir, et la production des artefacts en général, puise son sens dans la pensée de la *chose* en mode poétique. En convoquant l'exemple d'une cruche, Heidegger nous montre progressivement comment l'être de cette *chose* (la cruche) ne réside ni dans la matière avec laquelle celle-ci est faite, ni dans la forme qu'on imprime à cette matière, ni dans le vide interne à la cruche, ni même dans le vin ou le liquide qu'elle contient. L'être de la cruche réside plutôt dans l'acte de verser le vin, un acte qui renvoie, en dernier lieu, à l'offrande qu'il constitue : « ce qui fait de la cruche une cruche déploie son être dans le versement de ce qu'on offre. »⁴ On retrouve cette pensée dans l'essai « Bâtir habiter penser » où Heidegger traite spécifiquement de ces choses qu'on appelle les « bâtiments » et de la

¹ Dans la thèse des CIAM, l'habiter représente une des quatre fonctions quasi biologiques de la ville.

² En observant et en étudiant comment les gens se tiennent dans leurs lieux d'habitation (l'habiter empirique) on saura comment leur bâtir des lieux convenables.

³ Notamment les essais intitulés « Bâtir habiter penser », « La chose » et « ... L'homme habite en poète... » publiés dans Heidegger, M., *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958 (trad. fr. de A. Préau).

⁴ Heidegger, M., « La chose », *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958 (trad. fr. de A. Préau), p. 203.

manière de penser leur être et l'acte de bâtir qui leur donne naissance à partir d'une pensée de l'habiter :

« Habiter [...] c'est toujours **séjourner déjà parmi les choses**. L'habitation comme ménagement **préserve** le Quadriparti [la terre, le ciel, les divins et les mortels] **dans ce auprès de quoi les mortels séjournent : dans les choses**. [...] L'habitation ménage le Quadriparti, **en conduisant son être dans les choses**. » (Heidegger 1958, p. 179, souligné par nous).

C'est en ce sens que le bâtir est pensé à partir de l'être de l'habitation (celui de préserver le Quadriparti : la terre, le ciel, les divins et les mortels) ; c'est essentiellement donc à partir de la pensée de la *chose* bâtie que l'on arrive ensuite à penser son bâtir :

« Les choses qui en tant que lieux "ménagent" une place, nous les appelons maintenant par anticipation des bâtiments. [...] Dans l'être de ces choses en tant que lieux réside le rapport du lieu et de l'espace, réside aussi la relation du lieu¹ à l'homme qui s'arrête en lui. »² (Heidegger 1958, p. 184).

¹ Alexandre Hubeny a très bien remarqué cet aspect dans la conception heideggerienne de l'habiter : « Il est vrai que, pour Martin Heidegger, cet acte [l'acte d'habiter] constitue le trait fondamental de la condition humaine : l'homme étant fondamentalement un habitant du monde, sa vie correspond au «séjour sur terre des mortels». Mais «sur terre» signifie à la fois «sous le ciel», «devant les dieux», et parmi les hommes. Autrement dit, le rapport humain au monde est un tout universel, dans lequel la **relation à autrui** n'est qu'un élément parmi d'autres, **nullement privilégié ni d'ailleurs analysé comme tel**, à la différence du **rapport à l'espace**, ou encore à la temporalité, comme dans *Être et Temps*. » (Hubeny 1993, p. 26-27, souligné par nous).

² D'autres citations rappellent tout au long du texte de Heidegger cette conception de l'habiter entendu essentiellement comme rapport aux choses. Voir particulièrement la description du pont qu'il élabore à partir de la page 180 pour illustrer ses pensées.

2. L'*habiter* comme rapport de l'homme aux personnes

« [...] Socrate comparait volontiers la pensée au vent, qui, comme elle, est invisible, mais qui manifeste sa présence dans le mouvement des choses »¹.

Après avoir envisagé l'acception faisant du bâtir une instance et une activité subordonnées au sens de l'habiter auprès des choses, nous abordons maintenant la seconde acception où le bâtir est cette fois appréhendé comme une des nombreuses manifestations de l'habiter. Il est cependant important de rappeler que cette seconde acception de l'habiter et du bâtir n'a pas la prétention de se substituer ou de remplacer la première ; elle vise plutôt à la compléter et surtout à en enrichir le sens. Si donc le sens du bâtir était considéré ci-dessus comme une voie vers l'habiter, dans cette seconde acception il acquiert un sens nouveau qui nous le fait montrer plutôt comme un **symptôme** de l'habiter ; à l'instar du vent qui manifeste sa présence dans le mouvement des choses, l'habiter manifestera sa présence dans les activités humaines elles-mêmes, dont celle du bâtir. Cependant, l'habiter s'inscrit ici dans une vision du monde qui, au besoin, se passera volontiers de la médiation des *choses*. En effet, si Heidegger rattachait impérativement l'habiter à « ce auprès de quoi les mortels séjournent », à savoir les *choses* – « habiter, c'est toujours séjournier déjà parmi les choses » disait-il – notre souci primordial dans cette seconde acception est de montrer et faire valoir le sens d'un habiter qui est fondamentalement rattaché à « **ceux** auprès de **qui** les mortels **séjournent** : leurs *semblables* ». C'est en ce sens que cet habiter se passera volontiers de la médiation des *choses* au profit d'une médiation qui passe par les personnes. Si l'habiter dans le premier sens pose la question ayant trait à la manière dont l'homme se tient dans l'espace ou parmi les choses (rapport à l'espace et aux choses), dans cette seconde signification il s'agira de la manière avec laquelle l'homme se tient parmi ses semblables et forme une communauté des hommes (rapport aux hommes ou à autrui). Nous pourrions ainsi comprendre un peu mieux E. Hall (1979, p. 19) lorsqu'il précise que « l'étude des modèles que l'homme a créés pour expliquer la nature [et les objets qu'il fabrique, dirons-nous maintenant,] nous en dit plus long sur l'homme que sur les éléments naturels [et les éléments artificiels] concernés » car la manière dont nous envisagions l'habiter – comme séjour parmi les choses – et pour lequel nous avons élaboré tant de modèles depuis la

¹ Citation extraite de Hubeny, A., *L'action dans l'œuvre de Hannah Arendt*, Paris, Découvrir, 1993, p. 129.

Renaissance, exalte en même temps, sans que nous en soyons conscients, notre manière d'habiter en communauté de mortels sur terre, notre manière d'être-au-monde parmi nos semblables.

Si l'activité du bâtir, ainsi entendue, n'est qu'une des nombreuses manifestations du "vent" de notre habiter commun, les diverses autres activités humaines (l'agriculture, l'industrie, les activités administratives, les soins de santé, l'éducation, etc.) et les formes dans lesquelles elles sont accomplies devraient également être considérées, chacune à sa façon, comme des manifestations particulières de notre habiter, entendu comme manière de nous tenir ensemble. Le bâtir ne saurait ainsi jouir d'un privilège quelconque dans la compréhension de l'habiter : il est simplement une de ses manifestations, comme le mouvement de *diverses* choses est la manifestation du vent. Le défi qui se dresse devant nous est alors de savoir avec quel outillage conceptuel et théorique l'on peut appréhender et saisir une telle signification du bâtir et de l'habiter. Pour ce faire, nous allons, dans un premier temps, convoquer quelques éléments de la phénoménologie de Goethe et ce à travers l'éclairage et la lecture qu'en fait Henri Bortoft (1985, 1996), considéré aujourd'hui comme un des éminents et ardents défenseurs de la vision goethéenne de la science.

Dans la mesure où nous avons dépeint le bâtir et les autres activités humaines comme des manifestations de l'habiter, ce dernier, l'habiter, se présente comme un « Tout » qu'il s'agit de rencontrer, sentir, apercevoir, appréhender, imaginer, saisir dans les « Parties » que sont les activités humaines. Cependant, comme Bortoft nous le montre, ce « Tout » n'est pas un objet empirique, une chose, pas même un concept qu'on peut faire dériver par une simple abstraction inductive à partir de l'observation empirique de ses parties. Bortoft le nomme « *authentic wholeness* », à savoir un Tout authentique qui se caractérise davantage par une *absence active* :

« What is wholeness ? To answer this question, it is helpful to present a specific setting. Imagine someone not yet recognizing it asking, "what is roundness ?" We might try to answer him by giving a number of instances, such as "the moon is round", "the plate is round", "the coin is round", and so on. Of course "round" is none of these things, but by adducing a number of such instances we may hope to provoke in him the recognition of roundness. [...] In spite of what many people

might think, this process does not involve empirical generalization — i.e., abstracting what is common from a number of cases. The belief that concepts are derived directly from sensory experiences is like believing that conjurors really do produce rabbits out of hats. [...] I attempt the same procedure in this essay with the aim of understanding wholeness. I adduce a number of examples of wholeness, with the aim of learning more about wholeness itself by **seeing its reflection in these particular cases**. I distinguish authentic wholeness from counterfeit forms in terms of the relationship between whole and part. The result leads to an understanding of how the **whole** can be **encountered through the parts**. Finally, I argue that the way of science developed by [...] Goethe (1749-1832), exemplifies the principle of authentic wholeness. Goethe's mode of understanding **sees the part in light of the whole** » (Bortoft 1985, p. 281, souligné par nous).

L'habiter, tel que nous l'entendons dans cette seconde acception, présente donc les caractéristiques d'un *Tout* qui se manifeste dans les *Parties* que sont le bâtir et les autres activités de l'homme, et c'est dans l'éclaircie de ce *Tout* que ces *Parties* sont à leur tour appréhendées et perçues :

« But a part is a part only inasmuch as it serves to let the whole come forth, which is to let the meaning emerge. A part is only a part according to the emergence of the whole which it serves ; otherwise it is mere noise. At the same time, the whole does not dominate, for the whole cannot emerge without the parts. The hazard of emergence is such that the whole depends on the parts to be able to come forth, and the parts depend on the coming forth of the whole **to be significant** instead of superficial¹. The recognition of a part is possible only through the “coming to presence” of the whole. » (Bortoft 1985, p. 287, souligné par nous).

¹ La polarité « Matière/Forme » chez Aristote peut également servir pour éclairer davantage ces rapports entre le tout et les parties : la *forme* (le tout) est ce qui anime la *matière* (les parties). C'est notamment en ce sens qu'Aristote définit l'âme. Voir Aristote, *De l'âme*, (trad. et présent. par Richard Bodéüs), Paris, Flammarion, 1993.

Pour éclaircir davantage la lecture de la dépendance mutuelle entre le Tout et les Parties, Bortoft dépeint les Parties comme des **arènes** ou des **scènes** dans lesquelles le Tout manifeste sa présence :

« If the whole presences within its parts, then a part is a **place** for the presencing of the whole. If a part is to be an **arena** in which the whole can be present, it cannot be “any old thing”. Rather, a part is special and not accidental, since it must be such as **to let** the whole come into presence. This speciality of the part is particularly important because it **shows us the way** to the whole. It clearly indicates that the way to the whole is **into** and **through** the parts. » (Bortoft 1985, p. 288, souligné par nous).

Nous comprenons à présent un peu mieux en quoi le Tout authentique (*authentic wholeness*) auquel veut en venir Bortoft n'est pas un fait empirique ni une abstraction auxquels on pourrait avoir accès par de simples observations et généralisations d'ordre primaire :

« We cannot know the whole in the way in which we know **things** because we cannot recognize the whole **as a thing**. If the whole were available to be recognized in the same way as we recognize the things which surround us, then the whole would be counted among those things as one of them. [...] If we had the power of such recognition, we would know the whole in the same way that we know its parts [...]. But the whole comes into presence within its parts, and we cannot encounter the whole in the same way that we encounter the parts. **We should not think of the whole as if it were a thing.** » (Bortoft 1985, p. 289-290, souligné par nous).

Si le Tout n'est donc pas une chose ou un objet empirique, y a-t-il un autre moyen plus adéquat qui nous permet de le dépeindre au plan discursif à tout le moins ? Pour ce faire, Bortoft fait appel à deux illustrations très éclairantes par lesquelles il conclut à une description faisant du Tout une *absence active*. Il convoque ainsi l'exemple de la lecture et celui du jeu théâtral :

« The other choice is to take the whole to be no-thing but not nothing. This possibility is difficult for awareness, which cannot distinguish the two. Yet we have an illustration immediately on hand with the experience of reading. We do not take

the meaning of a sentence to be a word. The meaning of a sentence is no-word. But evidently this is not the same as nothing, for if it were we could never read ! The whole presences within parts, but from the standpoint of the awareness which grasps the external parts, the whole is an absence. This absence, however, is not the same as nothing. Rather, it is an **active absence** in as much as we do not try to be aware of the whole, as if we could grasp it like a part, but instead **let ourselves be open to be moved by the whole**. [...] Another illustration of the active absence is provided by the enacting of a play. [...] If the play is constructed well, the whole play comes into presence within the parts so that the actor encounters the play through his part. [...] He encounters the play in the part as an active absence which can begin **to move him**. When this happens the actor starts **to be acted by the play**¹, instead of trying to act the play » (Bortoft 1985, p. 290, souligné par nous).

Ces quelques éléments épistémologiques très précieux, que nous empruntons à H. Bortoft et à la phénoménologie de Goethe en général, nous permettent maintenant d'imaginer un peu mieux le sens de l'habiter et du bâtir que nous voulons promouvoir dans cette seconde acception. L'acte de bâtir y devient une des arènes ou scènes dans lesquelles se manifeste la présence de notre habiter, ce « Tout authentique » décrivant le séjour de l'homme parmi ses semblables. Illustrons encore cette seconde acception par des exemples concrets et des expériences réelles relevant directement du champ de l'architecture. Nous avons choisi deux exemples pour ce faire. Le premier appartient au domaine où il est généralement possible, de nos jours encore, d'apercevoir dans son expression pleine et totale le bâtir comme manifestation de l'habiter. Il s'agit de ce que l'on nomme l'architecture vernaculaire (ou l'architecture traditionnelle, "non savante"), telle que l'illustre la construction des maisons en Kabylie (Nord de l'Algérie). Le second exemple nous vient du champ de l'architecture "savante" ; il s'agit de l'expérience égyptienne de Hassan Fathy² réalisée dans la seconde moitié des années 1940.

¹ « Après avoir marché si longtemps sur le chemin de Saint-Jacques, le chemin de Saint-Jacques se mettait à "me mener". » (Coelho, P., *Le pèlerin de Compostelle*, Paris, Anne Carrière, 1996, p. 240).

² Fathy, H., *Construire avec le peuple*, Paris, Sindbad, 1979.

2.1 La construction collective de la maison kabyle

Comme exemple illustrant les habitats vernaculaires de par le monde, la maison traditionnelle kabyle a retenu l'attention de nombreux chercheurs occidentaux qui s'y sont intéressés en empruntant diverses perspectives théoriques. La description la plus connue demeure celle de Pierre Bourdieu¹ qui dépeint l'espace de la maison kabyle d'un point de vue qui met l'accent davantage sur l'aspect symbolique et les fonctions sémiotiques des éléments qui la composent. Cette description représente une belle illustration de l'une des diverses perspectives théoriques par lesquelles on approchait la première acception de l'habiter (comme rapport à l'espace et aux choses). Nous avons cependant choisi le cas de la maison kabyle pour bien montrer l'incapacité du regard scientifique traditionnel (la simple observation empirique) d'accéder au sens de la seconde acception faisant de l'habiter un Tout qui se manifeste dans une de ses parties qu'est l'acte de bâtir. Pour pouvoir accéder et saisir véritablement et pleinement ce sens, il faudrait probablement être soi-même l'un des bâtisseurs de ces maisons, et par conséquent, à la fois un habitant d'une telle maison et un habitant *parmi* les Kabyles².

Pour permettre au lecteur de mieux saisir et partager ce à quoi nous nous référerons dans cette section, nous avons choisi d'illustrer nos propos par des recours et des citations qu'on peut retrouver dans un des rares textes qui ne rendent pas compte de la maison kabyle comme produit ou résultat mais qui décrivent plutôt le processus de son édification. Il s'agit de l'ouvrage de René Maunier, publié en 1926 et intitulé *La construction collective de la maison en Kabylie*³. L'auteur distingue en effet dans le processus en question, les *actions* entreprises, les *agents* de ces actions et les *moyens* auxquels ils ont recours, de sorte que, pour saisir le sens de l'habiter comme séjour de l'homme parmi ses semblables, il suffit de se reporter aux passages où Maunier décrit les *agents* :

« La construction de la maison kabyle est une *action technique* prolongée, entremêlée à une *action rituelle* compliquée. Elle requiert des travaux et des rites.

¹ Bourdieu, P., « La maison ou le monde renversé », publié en annexe dans *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 441-461.

² Pour avoir vécu plus de 20 ans dans une telle maison et avoir participé à la construction de plusieurs maisons en Kabylie, l'auteur se considère comme un bâtisseur et habitant qui peut prétendre rendre compte d'une telle expérience de l'habiter.

³ Maunier, R., *La construction collective de la maison en Kabylie. Étude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurjura*, Paris, Institut d'ethnologie de l'Université de Paris, 1926.

Elle comprend des phases successives, enchaînées les unes aux autres, et qui composent des séries d'actions. Ces *actions* ont leurs *agents*, et ceux-ci ont leurs *moyens*, autrement dit leurs outils. Mon propos est de décrire ces actions, dans leur lieu, dans leur moment, dans leurs agents, dans leurs moyens, dans leurs effets. Elle se groupent en deux phases [...] : celle de la *préparation*, où se font l'extraction et l'élaboration des matériaux [...] ; celle de l'*édification* [...]. » (Maunier 1926, p. 21, souligné dans le texte).

Aussi analytique soit-elle, la distinction entre *action technique* et *action rituelle* est, à tout le moins, problématique dans notre cas. En effet, s'il y a bien un concept presque totalement étranger aux Kabyles, du moins jusqu'à récemment, c'est bien celui de la technique (entendu dans son sens moderne). Par ailleurs, l'action rituelle, qui peut paraître "compliquée" pour un observateur occidental, ne l'est jamais quand l'agent, à l'instar de l'acteur de théâtre décrit ci-dessus par Bortoft¹, est mêlé par l'action en question. Ce par quoi les bâtisseurs kabyles sont mus, que ce soit dans l'acte de bâtir ou dans d'autres activités (agriculture, commerce, fabrication de poterie ou de tapisserie, fêtes, funérailles, etc.), c'est leur habiter qui est essentiellement et fondamentalement **coopératif** et **communautaire**. Ce que l'observateur externe décrit comme un acte *rituel* ou *technique* ou *économique* ou *juridique* ou *liturgique*, confinant ainsi la signification d'un tel acte aux contours sémantiques de ces concepts, occulte grandement l'idée que l'acte en question n'a de sens en réalité pour un Kabyle que dans la mesure où il permet à cet habiter commun de se maintenir ; la cérémonie et l'accomplissement d'un tel acte ne font que montrer la vigueur et la persistance de cet habiter. Malheureusement, et à l'instar d'un grand nombre de sociétés traditionnelles, à mesure que l'individualisme et d'autres valeurs modernes s'installent en Kabylie, cet habiter commun, qui représente véritablement l'âme des Kabyles, tombe graduellement en dégénérescence et s'appauvrit. Il suffit pour ce faire d'observer les arènes mêmes où jadis cet habiter manifestait sa présence et sa vigueur notamment le commerce et les corvées collectives².

¹ « When this happens the actor starts to be acted by the play, instead of trying to act the play » (Bortoft 1985, p. 290).

² Cependant, même si les Kabyles ne construisent plus de maisons de type traditionnel, les nouvelles constructions (villas à l'europpéenne) obéissent toujours aux mêmes manières de procéder, ce qui confirme ainsi que la seconde acception de l'habiter ne se définit pas en termes de rapports à l'espace mais bien plutôt

Après cette introduction sur le sens de la seconde acception de l'habiter tel qu'il se manifeste chez les Kabyles, il est maintenant plus aisé de repérer dans le récit de Maunier les éléments, combien nombreux d'ailleurs, qui illustrent cet habiter. Le sens coopératif de cet habiter peut être observé autant dans la phase de la préparation (extraction et élaboration des matériaux) que dans celle de l'édification :

« Des travailleurs assez nombreux y coopèrent : hommes, femmes, enfants, gens de métier, aidés même par des animaux. » (Maunier 1926, p. 21).

« C'est bien là un travail en union, tant pour la préparation que pour l'édification. » (p. 22).

Les travaux de préparation comprennent le transport de l'eau pour la confection du mortier, le transport des pierres et celui du bois de la charpente :

« Pour le transport de l'eau, il appartient aux femmes [...]. C'est un travail en réunion ; les femmes s'y rendent [aux fontaines] par groupes de parentes et voisines. » (Maunier 1926, p. 27).

« Hommes et femmes sont occupés en même temps, mais à des travaux différents. [...] S'il faut de l'aide, on mande les enfants pour participer au transport de l'eau [sur des ânes]. » (p. 28).

« Le Kabyle n'ayant en général qu'un âne, il en demande pour ce jour deux ou trois à ses voisins qui les lui donnent à disposition gracieusement ; nouveau cas d'entr'aide par prestation. » (p. 28).

« Beaucoup plus que celui de l'eau, l'apport des pierres est un travail de société. Les cinq ou six femmes de la famille [il s'agit de la famille élargie] n'y pourraient du tout suffire ; il faut convoquer pour le moins les voisines, qui appartiennent à la même *kharouba*, groupe de familles parentes, formant comme un petit quartier. [...]

en termes de rapports entre habitants. Mais c'est encore chez les émigrants kabyles, vivant généralement dans d'autres régions de l'Algérie ou dans les pays occidentaux, que l'on retrouve l'expression la plus claire de cet habiter qui se manifeste dans les rapports entre les personnes, notamment lorsque survient le décès d'un des leurs et qu'il faut s'organiser pour rapatrier le corps de la personne décédée dans sa terre natale. Hannah Arendt disait bien : « La *polis* proprement dite n'est pas la cité en sa localisation physique ; c'est l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent ensemble dans ce but, en quelque lieu qu'ils se trouvent. "Où que vous alliez, vous serez une *polis*". » (Arendt 1997, p. 258, souligné dans le texte).

C'est un cas formel de *touiza*, ou corvée collective gratuite, sur convocation régulière, émanant des autorités du village. [...] Qui dit *touiza* dit *repas* subséquent. C'est ici la *touiza des femmes*. Celle des hommes aura lieu de se faire peu de jours après, pour le transport des grosses poutres destinées à la charpente. » (p. 28-29).

« [...] le transport des bois pour la charpente est l'acte le plus important de toute la préparation. Il est travail et fête en même temps. Car c'est, au premier chef, un acte collectif, où beaucoup d'hommes prennent part, et qui finit par un repas commun. Travail social et quasi-cérémoniel : telle est la *touiza des hommes*. » (p. 30, souligné dans le texte).

Le caractère collectif, communautaire et coopératif du bâtir des Kabyles se manifeste autant dans la phase de l'édification qui comprend l'excavation de la terre pour les fondations, la pose de la première pierre, l'élévation des murs, la pose de la charpente et des tuiles et, enfin, les travaux intérieurs. La mention des passages de Maunier concernant chacune de ces étapes est inutile ; contentons-nous de la description de la première étape qui est celle du commencement des fondations. Elle illustre à elle seule le sens de l'habiter comme rapports entre personnes :

« L'acte de commencer les fondations est un acte solennel. Il se fait par-devant un public. Il constitue une cérémonie [...]. À l'emplacement choisi et au moment de mesurer les dimensions, le propriétaire de la maison à construire, assisté de maçons et d'un marabout invités à l'avance, fait appeler les membres importants de la famille, quelques voisins et les notables du village. L'assemblée ainsi constituée désigne le membre le plus âgé, et le charge de commencer les fondations ; [...] Au même instant, le maître de la maison, auquel les assistants adressent des souhaits de bonne réussite dans l'entreprise et des souhaits de bonheur, égorge un mouton à la place même creusée [...]. Il fait préparer un repas auquel prend part tout le monde présent à la cérémonie. Ainsi commencent les travaux. » (Maunier 1926, p. 38).

Dans la conclusion à son ouvrage, Maunier ne manque pas de souligner une fois de plus, mais remarquablement et très justement, cette caractéristique fondamentale du mode de vie des Kabyles :

« Le travail à plusieurs est la règle de la construction kabyle. – Et si même un ouvrage n'exige qu'un seul ouvrier, il est bien rare qu'il n'ait pas quelque témoin ; le travail isolé n'est pas un travail solitaire. Ainsi, pour la potière, et pour le menuisier ; d'autres femmes ou d'autres hommes assistent à leur travail ; on cause, on fait des contes, on regarde, et on dit son mot. C'est là, encore, un trait fondamental de la vie indigène. » (Maunier 1926, p. 67).

2.2 L'expérience égyptienne de Hassan Fathy

Beaucoup plus près de nous, c'est-à-dire de la culture intellectuelle des architectes, est l'expérience égyptienne accomplie entre 1945 et 1948 par l'architecte Hassan Fathy, décrite dans son célèbre ouvrage intitulé *Construire avec le peuple*¹. Ce livre raconte l'aventure commune, invraisemblable de nos jours, entre un architecte et les habitants de *Gourna*, un village de Haute Égypte. Ce village fut construit sur le site même de la ville antique de Thèbes dont le cimetière « se compose de trois parties : la Vallée des Rois au nord, la Vallée des Reines au sud, et les tombeaux des Nobles [...]. Le village de Gourna est construit sur le site de ces tombeaux des Nobles. »² L'économie des 7000 personnes qui peuplent ce village reposait « presque entièrement sur le pillage des tombes »³. Cependant, quand « un pan du rocher sculpté – monument ancien classé et très connu – fut découpé à même la montagne et volé »⁴, le gouvernement ordonna par décret ministériel l'expropriation des habitants de « leurs maisons pour pouvoir dégager toute la zone des antiquités de ses squatters indésirables. »⁵ Ainsi fut née l'idée du déplacement et de la relocalisation du village sur un autre site et le projet d'un nouveau Gourna dont Hassan Fathy fut l'architecte.

Sur la page-couverture qui présente l'édition de 1979 du livre de Fathy, on peut lire l'extrait suivant :

« En 1945 l'architecte égyptien Hassan Fathy est chargé de construire un important village : Gourna, près de Louxor. Après une étude de la société paysanne, de ses

¹ Fathy, H., *Construire avec le peuple*, Paris, Sindbad, 1979 (1^{ère} éd. 1970).

² *Ibid.*, p. 44.

³ *Ibid.*, p. 45.

⁴ *Ibid.*, p. 46.

⁵ *Ibid.*

traditions, de ses activités, de ses conditions de vie, Hassan Fathy proposera des solutions révolutionnaires et construira un village d'une grande beauté, un des plus grands lieux architecturaux du Tiers Monde moderne. Il inventera une urbanisation humaine inspirée des traditions locales, utilisera le matériau millénaire : la brique de boue, formera sur le chantier des paysans-maçons ; tout en luttant contre une bureaucratie sceptique et corrompue. C'est aux paysans qu'il a dédié son livre, à ceux dont il dit : "Un paysan ne parle jamais d'art, il produit l'art" ».

Cet extrait traduit remarquablement bien la manière dont fut généralement reçue et comprise l'expérience de Hassan Fathy au sein de la communauté des architectes, une compréhension qui est bien entendu résolument centrée sur l'espace et la beauté des choses produites, et dans laquelle on devine maintenant l'importance qu'occupe le sens véhiculé par la première acception du bâtir et de l'habiter. Cependant, l'aspect le plus innovant de la démarche de H. Fathy se situerait plutôt dans la préposition « *avec* » qui figure dans le titre *Construire avec le peuple*. Hassan Fathy semble avoir mis dans ce « *avec* » tous ses espoirs qui, on le sait, ont été déçus¹. Il suffit pour cela de lire le récit, assez dramatique comme nous le verrons, de la section intitulée « Rétablissement de la trinité : propriétaire, architecte, et artisan » :

« Dans les programmes de construction officiels, le département spécialisé prépare tous les dessins – plans et coupes – et les passe à l'entrepreneur chargé de les suivre à la lettre [...]. Mais à Gournia nous étions nos propres dessinateurs, surveillants et entrepreneurs et les maçons étaient aussi expérimentés dans les différentes phases de la construction que l'architecte lui-même. [...] Un des grands avantages de recourir à la méthode traditionnelle, et de réintégrer l'artisan dans l'équipe, est que l'architecte est ainsi libéré de la tâche inutilement volée à l'artisan. » (Fathy 1979, p. 80-81).

Ce souhait de travailler *avec* les habitants (ses clients) et *avec* les artisans, auxquels Fathy reconnaît des compétences réelles dans le processus du bâtir (autant dans la conception que dans la réalisation), semble être ce dans quoi il avait placé tous ses espoirs. Allant complètement à l'encontre des théories du Mouvement moderne, qui prétendaient connaître

¹ Voir également à ce sujet le compte-rendu de Daniel Pinson dans la section intitulée « L'ethnoculturalisme d'Hassan Fathy » de son ouvrage *Usage et architecture* (1993, p. 114).

les besoins des habitants pour mieux les exclure du processus de la conception, en prônant le rétablissement de la trinité « habitant (client), architecte, artisan », le projet de Fathy initiait ainsi, sans l'explicitier comme tel, le désir de développer notre seconde acception de l'habiter (comme rapports aux personnes) au sein même de la pratique moderne du bâtir (c'est-à-dire la pratique architecturale). Et c'est là dedans que réside à notre avis l'aspect le plus innovant de la démarche de Hassan Fathy :

« C'est cette autre attitude, d'intervention et d'intérêt constants à toutes les étapes de la construction, que je voulais encourager chez nos clients, les Gournis. La participation intelligente du client est **essentielle** au développement harmonieux de la construction. Le client, l'architecte, l'artisan forment une trinité dans le projet d'une maison où chacun a un **rôle** vital à jouer. Chacun doit prendre des décisions **dans son domaine**, et si l'un d'eux **abdique** sa responsabilité, tout le projet en souffrira et le rôle de l'architecte dans le progrès culturel et le développement de tout le peuple en sera diminué. » (Fathy 1979, p. 83, souligné par nous).

Même si Hassan Fathy avait réussi à former et à intéresser activement des paysans-maçons aux techniques traditionnelles de construction, la collaboration des habitants pour participer d'une manière effective à la conception de leurs propres maisons constitue malheureusement le côté sombre de la médaille : ils ont abdiqué cette responsabilité et l'architecte en fut dramatiquement éprouvé :

« [...] jusqu'au dernier moment je devais m'informer, modifier et améliorer mes plans pour les adapter encore plus parfaitement aux familles qui allaient y vivre. Malgré toutes ces bonnes intentions, j'ai constaté à Gourni qu'il était très difficile d'intéresser les paysans à leurs nouvelles maisons. Cette indifférence était due en grande partie à leur réticence à faire quoi que ce soit qui puisse être interprété comme une acceptation du projet de déplacement de leur village [...]. » (Fathy 1979, p. 81).

« L'attitude peu encourageante des Gournis venait uniquement du fait qu'ils nous considéraient comme des agents du gouvernement faisant intrusion dans leur vie malgré eux. » (Fathy 1979, p. 82).

Contrairement au cas de la maison kabyle – et probablement aussi d'un grand nombre d'architectures traditionnelles – où la seconde acception de l'habiter se manifeste dans les activités de la construction¹ comme telles, l'effort de Hassan Fathy dans le projet du nouveau Gourna consistait plutôt à faire admettre ou peut-être à **inventer** littéralement ce type d'habiter dans l'activité qui caractérise le plus, notamment par sa durée importante, le bâtir moderne : l'activité intellectuelle de la **conception**. Car, si le travail physique était la caractéristique principale du bâtir traditionnel, le travail intellectuel (de la conception) constitue quant à lui l'empreinte essentielle du bâtir moderne. Même si le projet a vu le jour en pleine période d'expansion des idées du Mouvement moderne, les critiques en architecture ont été ravis et ont particulièrement salué les belles formes "exotiques" des œuvres architecturales que représentent les maisons et les édifices du nouveau Gourna, mais rares sont ceux qui ont été sensibles au véritable drame existentiel que vivait l'architecte, celui de faire de la conception un **nouveau lieu**², un *lieu moderne*, de notre habiter *comme rapport à autrui* ; tel était, assurément pour Hassan Fathy, le sens du « rôle de l'architecte dans le progrès culturel et le développement de tout le peuple » (Fathy 1979, p. 83).

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous avons maintenant décrit les principaux modèles théoriques de l'architecture et avons abordé l'enracinement fondamental du sens du bâtir dans l'habiter, contribuant ainsi à clarifier davantage ce que nous avons appelé le « tournant de l'*habiter* » en architecture. Ce tournant, qui est en soi une autre entreprise, comporte lui aussi des enjeux importants qui peuvent le précipiter dans des dérives sémantiques quelque peu réductrices ou à tout le moins limitées. En ce sens, la pensée est convoquée plus que jamais pour réfléchir aux significations plurielles que l'architecture doit accorder à ce que nous considérons comme ses deux concepts fondateurs : le **bâtir** et l'**habiter**. En plus de l'acception, largement familière, où le sens de l'habiter est rattaché aux espaces et aux

¹ Rappelons-nous les civilisations naturelles telles que décrites par Alexander (1971) où l'activité de la conception est quasi inexistante.

² « Le sens d'un espace bâti ou aménagé n'est donc pas un effet mécanique qui peut se déduire de la connaissance de sa forme et de sa matière [rapport à l'espace]. Il résulte aussi de processus d'interaction [rapport aux personnes] auxquels participent ses utilisateurs, ses constructeurs et leur environnement social. » (Conan 1998, p. 114-115).

choses que l'homme produit et parmi lesquels il séjourne, nous avons décelé une seconde acception, **non réifiante**, où l'habiter est appréhendé à travers les manières par lesquelles l'homme séjourne et se tient parmi ses semblables, et dont le bâtir ne représente qu'une des manifestations. Pour appuyer cette seconde acception de l'habiter, nous avons fait appel au travail de H. Bortoft sur l'épistémologie de Goethe, ainsi qu'à deux cas concrets en architecture, la construction collective de la maison kabyle et l'expérience égyptienne de Hassan Fathy.

Si nous considérons dorénavant comme féconde cette seconde acception de l'habiter et du bâtir, l'obstacle d'un outillage conceptuel et théorique assez consistant pour en rendre compte et la promouvoir concrètement dans les sphères pratiques de l'architecture (organisation de la recherche, de l'enseignement et de la pratique professionnelle) demeure quant à lui entier. Tels qu'illustrés par Bortoft, les concepts de « Tout », d'« absence active », de « Parties » et de leurs relations mutuelles, nous permettent certes de dessiner et de saisir les contours du portrait global de cette seconde acception, et en ce sens ils sont tout à fait précieux pour notre entreprise. Cependant, ils ne nous permettent guère, pour le moment, d'aller plus loin dans notre investigation et d'éclaircir davantage la seconde acception du bâtir et de l'habiter. Il est impératif pour cela de rattacher nos questionnements et nos arguments à des corpus et des traditions qui sont beaucoup plus élaborés et solidement ancrés dans nos héritages et patrimoines philosophiques que ne l'est la phénoménologie goethéenne¹.

Ainsi s'amorce la suite de ce travail. C'est dans la philosophie pratique d'Aristote et dans les œuvres des philosophes modernes² qui s'en sont abondamment inspirés que nous avons puisé le cadre philosophique et théorique permettant l'approfondissement souhaité des interprétations de l'habiter et du bâtir, et plus précisément dans la distinction entre *poièsis* et *praxis* chez Aristote. La *poièsis* est une activité qui vise et produit une œuvre extérieure à

¹ Pour une autre réflexion sur la fécondité de la phénoménologie goethéenne dans le champ du design, voir Findeli, A., « Goethe and the Bauhaus : an epistemological enquiry » dans Daly, P.M. (dir.), *Why Weimar ?*, New York, Peter Lang, 2002 (sous presse).

² Principalement Hannah Arendt, Paul Ricœur et Hans-Georg Gadamer.

l'agent. À ce genre d'activités correspond la vertu de la *technè*, c'est-à-dire l'art en général¹. La *praxis*² quant à elle est une activité qui ne se représente aucune œuvre en dehors de l'agent. À cette activité correspond la vertu de la *phronèsis* (prudence ou sagesse pratique) qui caractérise l'action éthique. Cette polarité « poïèsis/praxis », qui, on le comprend bien maintenant, structure le vaste champ des activités humaines, a suscité beaucoup d'intérêt, d'interprétations et de développements chez les philosophes modernes. La lecture qu'en fait Hannah Arendt dans *Condition de l'homme moderne*³ donne à cette polarité une sorte de seconde naissance en l'inscrivant dans un horizon de compréhension et une actualité bien modernes. Elle nous les restitue sous la forme de deux autres polarités : « œuvre/action » et « faire/agir ». À l'œuvre correspond la vision *faisante* et productrice (fabricatrice) des activités humaines, tandis qu'à l'action correspond la vision *agissante* qui n'implique pas de médiation **nécessaire** par les choses. On comprend aisément que notre première acception du bâtir et de l'habiter relève d'une vision *faisante* alors que la seconde s'inscrit dans une conception *agissante*. Notre prochain chapitre (chapitre 3) aura pour but, après avoir revisité les lectures grecque et moderne de la polarité « poïèsis/praxis », de montrer en quoi les modèles de l'architecture que nous avons déjà décrits sont largement dominés par la vision *faisante* du bâtir et de l'habiter. Le chapitre 4 exposera les repères philosophiques nécessaires pour consolider et promouvoir une vision *agissante* du bâtir et de l'habiter. Le chapitre 5 présentera enfin quelques concepts et modèles émergents de cette vision *agissante* dans le domaine de l'architecture.

¹ « [L']art, en général (« ensemble de procédés servant à produire un certain résultat » [...] ; il tend à la réalisation d'une œuvre extérieure à l'artiste. » (Commentaires de J. Tricot dans Aristote, *Éthique à Nicomaque*, p. 31).

² La *praxis* relève de la science pratique. La science pratique s'oppose à la science de la production. « La science [...] de la production [...] se propose la réalisation d'une œuvre extérieure à l'artiste [...]. La science pratique, au contraire, considère les actions de l'homme [...]. La *praxis* est une activité qui ne produit aucune œuvre distincte de l'agent, et qui n'a d'autre fin que l'action intérieure, immanente, [...]. » (Commentaires de J. Tricot dans Aristote, *Éthique à Nicomaque*, p. 31).

³ Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, (tr. fr. de G. Fradier), Paris, Pocket, 1997.

Chapitre 3 :
L'aventure *faisante* de l'architecture

Introduction

« L'homme, chaque fois qu'il essaie de s'instruire sur des choses qui ne sont pas lui-même et ne lui doivent pas non plus leur existence, ne rencontre finalement que lui-même, ses propres constructions, et les modèles de ses propres actions. »¹

« Les écrans que l'on impose entre soi et la réalité constituent l'une des formes de structuration de la réalité. »²

Comme il fut annoncé précédemment, le principal but de ce chapitre est de montrer en quoi les modèles de l'architecture, que nous avons longuement décrits dans le chapitre 1, sont foncièrement "habités" ou amplement dominés par une vision **faisante** ; une vision dont les écrans ou les lentilles (c'est-à-dire les concepts, les modèles, etc.) commandent d'une manière marquante le sens et les significations que nous associons aux notions de bâtir et d'habiter. Au cours du chapitre précédent, nous avons décelé dans ces deux concepts fondateurs de l'architecture – le *bâtir* et l'*habiter* – deux acceptions riches et différentes, mais combien complémentaires. Ces deux acceptions méritent cependant d'être informées davantage et d'être nourries sous l'éclairage de nos héritages philosophiques afin, d'une part, de les extraire de la camisole des querelles doctrinales "architecturo-architecturales" pour, d'autre part, mieux les inscrire dans une large perspective anthropologique³ qui nous ferait voir le bâtir et l'habiter, d'abord et avant tout, comme des traits fondamentaux du séjour des hommes dans le monde. Pour ce faire, nous commencerons d'abord par revisiter la principale lecture que les Grecs nous ont léguée de la distinction « poièsis/praxis », distinction à laquelle, bien sûr, nous rattachons maintenant le sens des deux acceptions du bâtir et de l'habiter. Nous tâcherons par la suite de repérer les principales caractéristiques et les enjeux significatifs qui se dégagent de l'interprétation moderne de cet héritage grec (Tableau II). Une fois ce portrait théorique dressé, nous serons alors beaucoup mieux outillé pour établir le "diagnostic *faisant*" des modèles de l'architecture.

¹ Remarque du célèbre physicien Heisenberg, citée par H. Arendt dans *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972, p. 115.

² Hall, E. T., *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979, p. 102.

³ Il ne s'agit pas de l'anthropologie entendue comme une science relevant d'un département au sein de nos universités, mais d'une anthropologie au sens philosophique qui traite des conceptions fondamentales de l'homme, de la personne, etc. L'anthropologie, comme discipline universitaire, doit en ce sens redevenir philosophie avant de s'ériger en science. Nous allons traiter de cet aspect dans la section 2 de ce chapitre.

	Bâtir des <i>choses</i> auprès desquelles l'homme habite	L'acte de bâtir <i>comme</i> manifestation de l'habiter auprès des <i>personnes</i>
Lecture grecque :	<i>Poièsis</i>	<i>Praxis</i>
Lecture moderne :	Faire (œuvre)	Agir (action)

Tableau II : Lectures grecque et moderne de l'acte de bâtir

1. « *Poièsis / Praxis* » : lecture grecque

Si le sens de la notion de *poièsis* – activité qui vise et produit une fin qui lui est extérieure¹ – est logiquement facile à saisir, l'idée de *praxis*, comme activité qui est à elle-même sa propre fin, demeure à prime abord plus obscure. La *poièsis* et la *praxis* puisent leurs significations premières dans ce qui représente probablement une des pierres angulaires de tout l'édifice philosophique d'Aristote, à savoir l'idée de changement ou de possibilité, car chez Aristote, les principaux traits de ce qui serait la "nature" de l'homme sont le changement, le mouvement, l'affection, l'acheminement et le devenir. Dans le sillage de ces notions, viennent, entre autres, celles de génération, de corruption, de puissance, d'acte, de contingence, de cause (matérielle, formelle, efficiente et finale), etc. Pour rendre compte de la polarité « *poièsis/praxis* », nous allons nous appuyer sur les deux œuvres d'Aristote qui lui font principalement écho : la *Métaphysique*² et l'*Éthique à Nicomaque*³.

¹ Activité qu'on dit également *poétique* en référence notamment à la *Poétique* d'Aristote. La référence double de ce terme (référence à la poésie et à la *poièsis*) ne doit donc pas surprendre, car la poésie est une forme de *poièsis* : « La *Poétique* d'Aristote [...] traite de la tragédie et de l'épopée [...]. Cet écrit [...] n'est pas sans rapport avec l'ensemble de la philosophie d'Aristote. Il représente un aspect de ce que devrait être une théorie générale de la *poièsis*, ou production d'œuvres. » (*Encyclopedia Universalis* ; Entrée : « Aristote ; La poétique », souligné dans le texte) ; « [...] toute pensée est ou pratique, ou poétique, ou théorétique [...] » (Aristote, *Métaphysique*, E, 1, 1025b, 20-25). Voir également les commentaires de J. Tricot dans Aristote, *Éth. Nic.* (p. 31) ainsi que Bodéüs (1982, p. 47). G. G. Granger quant à lui n'hésite pas à utiliser le terme « poétique » pour qualifier le savoir qui a trait à la production d'œuvres ; Voir Granger, G. G., *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, Aubier Montaigne, 1976, p. 333.

² Aristote, *Métaphysique*, Tome 1, (tr. fr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1991 ; Tome 2, (tr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1964.

³ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, (tr. fr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1990.

1.1 La Métaphysique

Dans la *Métaphysique*, les notions de *poièsis* et de *praxis* trouvent leurs sources dans le traitement qu'Aristote réserve, au Livre Θ, à une autre polarité importante : la polarité « puissance/acte »¹. La puissance et l'acte comptent parmi les diverses modalités de l'Être². Le commentaire de J. Tricot, célèbre interprète et traducteur d'Aristote, résume merveilleusement bien le sens de cette polarité :

« [Puissance] signifie, en premier lieu, la *transitivité* de l'action, la *puissance* pour *A* de produire [poièsis] un changement dans une autre chose *B* [...]. En second lieu, c'est la *possibilité*, envisagée dans l'immanence [praxis], pour une chose *A* de passer d'un état à un nouvel état [...]. Cette distinction répond à celle de la **puissance comme devenir** et de la puissance comme être. En son dernier sens, la puissance est assimilée par Aristote, à la matière, qui n'a d'existence que dans sa relation avec la forme : elle est tendance à un certain être. »³

L'acte, quant à lui, est l'actualisation de la puissance. Il est « le fait pour une chose d'exister en réalité et non de la façon dont nous disons qu'elle existe en puissance »⁴. En ce sens, « c'est l'acte qui révèle la puissance [...]. La puissance n'aboutit pas seulement à l'acte, elle est faite pour lui, comme l'imparfait pour le parfait, et le relatif pour l'absolu. »⁵ :

« l'acte sera alors comme l'être qui bâtit [c'est-à-dire l'*être en acte*] est à l'être qui a la faculté de bâtir [c'est-à-dire l'*être en puissance*], l'être éveillé à l'être qui dort, l'être qui voit à celui qui a les yeux fermés mais possède la vue »⁶.

¹ Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, (tr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1964.

² Car « [...] l'Être se prend en de multiples acceptions, mais, en chaque acception, toute dénomination se fait par rapport à un principe unique. Telles choses, en effet, sont dites des êtres parce qu'elles sont des substances, telles autres parce qu'elles sont des affections de la substance, telles autres, parce qu'elles sont un acheminement vers la substance, ou, au contraire, des corruptions de la substance, ou parce qu'elles sont des privations, des qualités de la substance, ou bien parce qu'elles sont des causes efficientes ou génératrices, soit d'une substance, soit de ce qui est nommé relativement à une substance, ou enfin parce qu'elles sont des négations de quelqu'une des qualités d'une substance, ou des négations de la substance même. C'est pourquoi nous disons que même le Non-Être est : il est Non-Être. » (Aristote, *Métaphysique*, Tome 1, Γ, 2, 1003b 1-10.

³ Commentaires de J. Tricot dans Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, Θ, 1, p. 481, caractères gras soulignés par nous.

⁴ Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, Θ, 6, 1048a 30-35.

⁵ Commentaires de J. Tricot dans Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, Θ, 6, p. 498.

⁶ Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, Θ, 6, 1048b 1-5. Selon tous ces commentaires, l'architecte qui exerce sa pratique serait donc un être en acte. L'étudiant qui continue d'apprendre l'architecture est quant à lui un architecte en puissance.

C'est de ces conceptions de l'Être – l'être en puissance et l'être en acte – que dérivent les deux principales caractéristiques qui distinguent la *praxis* et la *poièsis* ; la *praxis* renvoie au caractère **immanent** de l'activité, tandis que la *poièsis* réfère à son caractère **transitif** :

« Aristote [...] distingue deux sortes d'activité : l'action immanente, qui est l'acte proprement dit, et l'action transitive et fabricatrice, qui est seulement un mouvement. L'action immanente est celle qui n'a pas d'autre fin qu'elle-même, qui perfectionne l'agent et ne tend pas à la réalisation d'une œuvre en dehors de cet agent : sa fin dernière n'est autre que l'usage et l'exercice même. Par exemple, la vue trouve sa fin et son achèvement dans la vision ; de même la danse ou l'action de jouer de la cithare [...]. L'acte est alors tout entier dans l'agent, et ne se concrétise pas dans un objet : la vision est dans le sujet qui voit, la contemplation dans l'esprit qui contemple [...]. Cette activité immanente est, pour Aristote, le type de l'activité par excellence, l'acte au sens propre, qui est seul apte à se perpétuer, est complet et achevé à chacun de ses moments, et ne cesse pas quand sa fin se trouve atteinte : on peut, à la fois, avoir pensé et penser encore, avoir vécu pleinement et vivre encore, avoir été heureux et être heureux. [...] L'action transitive, au contraire, est une action qui est distincte de l'acte et qui se réalise dans une œuvre extérieure à l'artiste : telle une maison, dans l'action de construire. La fin est actuée dans la maison, l'action de construire se manifeste dans la chose construite et existe en même temps que la maison. Mais l'action cesse quant le but est atteint. Se faire maigrir, par exemple, cesse quand l'amaigrissement est obtenu [...]. De même encore, quand la maison est achevée, on cesse de construire »¹.

Une question surgit alors : une activité donnée, comme par exemple l'élaboration d'un projet d'architecture, peut-elle être en même temps une *poièsis* (fabricatrice d'une œuvre extérieure à l'agent : l'édifice) et une *praxis* ? La réponse est « Oui ». Ce qui fait d'une activité une *poièsis* (transitive) ou une *praxis* (immanente), c'est d'abord **ce que l'agent se représente** dans son esprit pendant qu'il accomplit cette activité ; si l'agent se représente l'image de la chose ou de l'artefact à fabriquer, durant ce moment **précis** l'activité est une

¹ Commentaires de J. Tricot dans Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, Θ, 6, p. 501-502.

poïésis, si par contre notre agent se représente sa propre action (Quelle finalité et quel bien vise-t-elle ? De quelle manière et avec quelle attitude d'esprit s'y achemine-t-elle ? Pour qui ? Avec qui ? Quel serait l'impact ultérieur ? Peut-elle engendrer du mal ? etc.), **durant ces moments**, l'activité devient une praxis.

1.2 L'Éthique à Nicomaque

La *praxis* (l'acte ou l'action immanente), en tant qu'elle vise essentiellement le perfectionnement de l'agent, constitue le principal objet dont traite la « philosophie pratique » chez Aristote. Pour les modernes que nous sommes, le mot *pratique* se trouve souvent opposé au mot *théorie*. La théorie est considérée comme le caractère principal de la *science* tandis que la pratique réfère aux *applications* de cette dernière. Il en va autrement dans l'expression aristotélicienne de « philosophie pratique », où « philosophie » signifie « science »¹ c'est-à-dire un « savoir » mais qui est d'un type distinct de ce que représente le savoir scientifique pour les Modernes :

« Cette science est dite «pratique» pour accuser son opposition à la philosophie théorique, laquelle comprend la physique, c'est-à-dire le savoir de la nature, la «mathématique» et la «théologie» [c'est-à-dire la métaphysique] [...]. Puisque l'homme est un être politique, la science la plus haute de la philosophie pratique était la science politique [...]. L'opposition moderne entre «théorie» et «praxis» apparaît sur cet arrière-plan comme quelque chose d'étrange. Car l'opposition classique était, en définitive, une opposition **au niveau du savoir** et non l'opposition entre la science et l'application de la science. » (Gadamer 1990, p. 52-53, caractères gras soulignés par nous).

La démarcation entre la philosophie théorique – ou plutôt *théorétique*² – et la philosophie pratique n'est pas sans rappeler la traditionnelle et vieille division, reconnue depuis Pythagore, entre les trois principaux *genres de vie* (*bios*) qui caractérisaient la société des

¹ « Le terme *science*, dans le langage du Stagirite [Aristote], ne désigne pas un objet connu ou connaissable, mais une perfection du sujet connaissant. » (Bodéüs 1982, p. 47).

² En effet, il importe de ne pas confondre *théorétique* avec *théorique* : « *Théorique* est un mot qui a bien une origine grecque, mais qui n'apparaît pas chez Aristote, et qui signifiait, dans un tout autre registre que philosophique, "ce qui se réfère aux processions". Dans le langage moderne, *théorique* s'oppose à *pratique*, comme ce qui est abstrait, spéculatif, par opposition à ce qui a rapport avec l'action et le concret. » (Pierre Hadot, *Qu'est ce que la philosophie antique ?*, p. 128).

Grecs anciens : la vie de plaisir et de jouissance, la vie active ou politique (*bios politikos*)¹ et la vie contemplative ou théorétique (*bios théôretikos*)². Ces trois genres de vie³ se démarquent, entre autres, par la conception que l'on a du bien et du bonheur dans chacun d'eux :

« Les hommes, et il ne faut pas s'en étonner, paraissent concevoir le bien et le bonheur **d'après la vie qu'ils mènent**. La foule et les gens les plus grossiers disent que c'est le plaisir : c'est la raison pour laquelle ils ont une préférence pour la vie de jouissance. C'est qu'en effet les **principaux types de vie** sont au nombre de **trois** : celle dont nous venons de parler, la vie politique, et en troisième lieu la vie contemplative. »⁴

La *praxis* est donc l'activité qui caractérise le plus la vie et l'action du citoyen dans la cité (la vie active et politique). Elle est l'objet dont traite la philosophie pratique :

« La science pratique [...] a donc pour objet l'action, non pas l'action posée ou passée [qui serait plutôt l'objet d'une science théorique de l'action], mais l'action à **poser**, l'action à venir, non pas l'action d'autrui, mais l'action que doit réaliser le sujet connaissant. La science pratique apparaît ainsi comme une qualité cognitive de l'homme **immergé** dans l'action et **se déterminant** à l'action. » (Bodéüs 1982, p. 47-48, souligné par nous).

Dans le célèbre Livre VI⁵ de l'*Éthique à Nicomaque*, Aristote procède à une délimitation assez élaborée des objets du savoir, des activités intellectuelles et des vertus de l'âme qui s'y rapportent :

« Admettons que les états par lesquels l'âme énonce ce qui est vrai sous une forme affirmative ou négative sont au nombre de cinq : ce sont l'art, la science, la prudence, la sagesse et la raison intuitive [...]. »⁶

¹ *Vita activa* en latin.

² *Vita contemplativa* en latin.

³ Sur ces trois genres de vie, voir notamment le chapitre premier dans Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*.

⁴ Aristote, *Éth. Nic.*, I, 3, 1095b, 15-20 (souligné par nous).

⁵ C'est en effet cette partie de l'*Éthique à Nicomaque* qui a suscité le plus grand nombre de commentaires et d'interrogations de la part des philosophes. Voir particulièrement les textes publiés dans Chateau, J.-Y. (dir.), *La vérité pratique : Aristote, Éthique à Nicomaque, Livre VI*, Paris, Vrin, 1997.

⁶ Aristote, *Éth. Nic.*, VI, 3, 1139b, 15.

Aristote spécifie d'abord en quoi consistent les choses qui font l'objet de la science : « Nous concevons tous que les choses dont nous avons la science ne peuvent être autrement qu'elles ne sont [...]. L'objet de la science existe donc nécessairement. »¹ Les choses qui ne peuvent être autrement sont donc des choses **nécessaires**, éternelles et immuables, qui *ont leurs principes en elles*, d'où l'idée qu'il n'y a de science que du général et de l'universel (voir Tableau III).

Objets	Activités	Vertus
NÉCESSAIRE	Démonstration (<i>apodeixis</i>)	Science (<i>epistèmè</i>)
	Induction (<i>epagogè</i>)	Raison intuitive (<i>noûs</i>)
CONTINGENT	Fabrication (<i>poièsis</i>)	Art (<i>tecknè</i>)
	Action (<i>praxis</i>)	Prudence ou sagesse pratique (<i>phronèsis</i>)

Tableau III : Activités et objets des vertus de l'âme chez Aristote

Aristote associe à ces choses nécessaires l'activité de l'*induction*, par laquelle la *raison intuitive* découvre les principes auxquels ces choses sont soumises, ainsi que l'activité de la *démonstration* qui consiste en des syllogismes que la *science* proprement dite (*epistèmè*) construit à partir de ces principes que la raison intuitive découvre. Il réserve enfin le terme de *sagesse théorique* (*sophia*) aux personnes qui disposent des deux vertus qui touchent aux principes (i.e. : la raison intuitive) et à la démonstration (i.e. : la science) ayant trait aux choses nécessaires. Ces personnes sont des savants.

Aristote oppose au règne des choses nécessaires le domaine du contingent qui regroupe « les choses qui peuvent être **autres** qu'elles ne sont [et qui] comprennent à la fois les **choses qu'on fabrique** et les **actions qu'on accomplit**. »² Ce qui constitue la caractéristique qui est, à la fois, commune aux choses que l'on fabrique (*poièsis*) – sur

¹ *Ibid.*, VI, 3, 1139b, 20-25.

² *Ibid.*, VI, 4, 1140a, 1-5 (souligné par nous).

lesquelles porte l'*art* –, et aux actions (*praxis*) que l'on accomplit – auxquelles s'intéresse la *prudence* ou la *sagesse pratique* –, c'est le fait qu'elles ont toutes leurs principes d'existence **en l'homme** contrairement aux choses nécessaires qui ont leurs principes en elles-mêmes. Dans le cas de l'activité de production (la *poièsis*), l'homme est la **cause efficiente** qui met en mouvement l'activité et la chose produite. Tandis que dans le domaine de la *praxis*, l'homme est lui-même un **être en puissance** que l'exercice (l'acte) actualise constamment ; l'homme est éternellement en devenir, et c'est en ce sens qu'une telle activité n'a d'autre fin qu'elle-même ; celle de perfectionner constamment l'agent. Nous comprenons beaucoup mieux à présent la raison pour laquelle Aristote oppose la *praxis*, non pas à la science telle que admise par les Modernes, mais plutôt à la *poièsis*, parce que ces deux activités ont leurs principes en l'homme et appartiennent toutes les deux au domaine du contingent :

« L'art concerne toujours un devenir, et s'appliquer à un art, c'est considérer la façon d'amener à l'existence une de ces choses qui sont susceptibles d'être ou de n'être pas, mais dont le principe d'existence réside dans l'artiste et non dans la chose produite. »¹

Cependant, tout en ayant son principe en l'homme, l'action (*praxis*) diffère fondamentalement de l'activité de la production (*poièsis*) dans la mesure où cette dernière activité vise toujours une fin qui lui est extérieure (qui est la chose produite) alors que l'action est toujours à elle-même sa propre fin, à savoir celle de bien agir. En plus de son traitement dans la *Métaphysique*, Aristote rappelle cette distinction dès les premières phrases de l'*Éthique à Nicomaque* :

« Tout art et toute investigation, et pareillement toute action et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble. Aussi a-t-on déclaré avec raison que le Bien est ce à quoi toutes choses tendent. Mais on observe, en fait, une certaine différence entre les fins : les unes consistent **dans des activités**, et les autres dans certaines **œuvres, distinctes des activités** elles-mêmes. »²

¹ *Ibid.*, VI, 4, 1140a, 10-15.

² *Ibid.*, I, 1, 1094a, 1-5 (souligné par nous).

Aussi, de même qu'on prendrait un chef d'œuvre artistique pour illustrer en quoi consiste l'excellence dans l'art qui lui correspond, pour rendre compte de la vertu de la prudence Aristote considère comme étalon de mesure l'œuvre même de l'activité de la *praxis*, c'est-à-dire une œuvre qui n'est rien d'autre que la personne prudente (l'exemple de Périclès, maire d'Athènes, semble d'ailleurs avoir la faveur chez Aristote) :

« Une façon dont nous pourrions appréhender la nature de la prudence [*phronèsis*], c'est de **considérer quelles sont les personnes que nous appelons prudentes**. De l'avis général, le propre d'un homme prudent c'est d'être capable de **délibérer** correctement sur ce qui est bon et avantageux pour lui-même, non pas sur un point partiel (comme par exemple quelles sortes de choses sont favorables à la santé ou à la vigueur du corps), mais **d'une façon générale**, quelles sortes de choses par exemple conduisent à la vie heureuse. »¹

« [...] la prudence [vertu de la *praxis*] est une disposition [...] capable d'agir dans la sphère de ce qui est bon ou mauvais pour un être humain. Tandis que la production, en effet, a une fin autre qu'elle-même, il n'en saurait être ainsi pour l'action, la bonne pratique étant elle-même sa propre fin. »²

Récapitulons à présent ! Aristote associe donc les deux activités *poièsis* et *praxis* en raison de leur appartenance commune au domaine du contingent. C'est un domaine où les choses portent toujours sur un devenir dont les **principes d'existence résident en l'homme**. Si l'activité de la *poièsis* vise toujours une fin qui lui est extérieure, la *praxis* est toujours à elle-même sa propre fin : agir vise le « bien agir ». Quand on dit alors que la *praxis* ne produit aucune œuvre extérieure à l'agent, on devrait aisément comprendre maintenant que l'œuvre qu'elle produit c'est l'agent lui-même, un agent capable de bien agir. Cet agent sera le principal objet de l'éthique aristotélicienne. Le « bien agir » est la qualité essentielle de l'homme prudent (le *phronimos*, l'agent doué de la vertu de la *phronèsis*), celle de reconnaître le bien qui est spécifique à chaque situation.

¹ *Ibid.*, VI, 5, 1140a, 25-30 (souligné par nous).

² *Ibid.*, VI, 5, 1140b, 1-10.

1.3 La *poièsis* architecturale

Tel que relaté ci-dessus, un des principaux caractères qui se dégage de la nature transitive de l'activité de la *poièsis* réside dans la distinction et la séparation claires établies entre l'acte et son résultat. En effet, comme l'avait définie Aristote, la *poièsis* est une activité qui vise une fin qui lui est **extérieure**, donc une **fin séparée et distincte de l'acte**. De ce pas, nous pouvons maintenant compléter le schéma architectonique qui agence les modèles théoriques de l'architecture entre eux (voir figure 14). Car, jusqu'à maintenant, nous avons traité simultanément des modèles de l'édifice (produit, objet, œuvre, résultat) et des modèles du processus, sans nous interroger sur l'origine elle-même du modèle « processus/produit » ou « processus/résultat ». À présent, nous le savons, c'est un modèle qui trouve sa source dans la vision "poiétique" de l'activité humaine ; dans la *poièsis*.

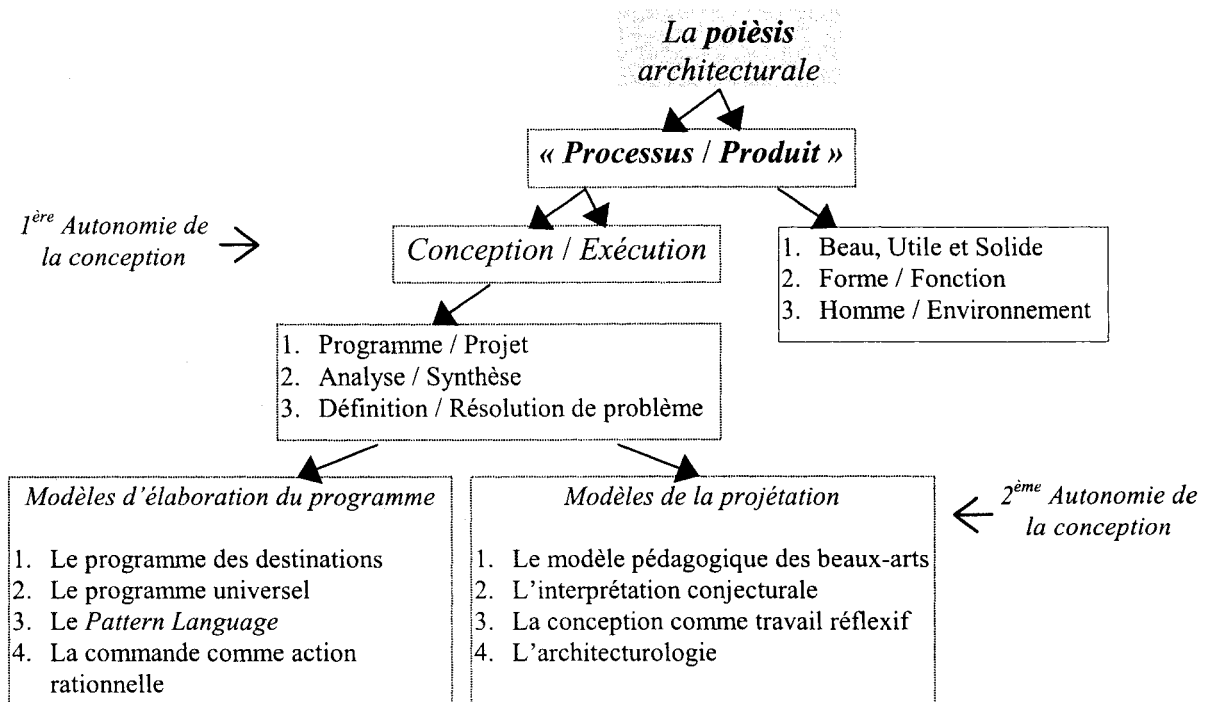


Figure 14 : Les modèles de la *poièsis* architecturale

2. « *Faire / Agir* » : lecture moderne

Le premier chapitre du livre de Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, s'intitule tout simplement « La condition humaine » et il commence ainsi :

« Je propose le terme de *vita activa* pour désigner trois activités humaines fondamentales : le travail, l'œuvre et l'action. Elles sont fondamentales parce que chacune d'elles correspond aux **conditions de base** dans lesquelles la vie sur terre est donnée à l'homme. » (Arendt 1997, p. 41, caractères en gras soulignés par nous).

Parlant de ces conditions de base qui sous-tendent ces activités fondamentales, Hannah Arendt aurait-elle pu écrire tout simplement « dans lesquelles l'**habiter** sur terre est donnée à l'homme » ? Elle aurait ainsi anticipé les acceptions de l'habiter que nous voulons élucider davantage dans cette recherche :

« Le travail est l'activité qui correspond au processus **biologique** du corps humain [...]. La condition humaine du travail est la vie elle-même [c'est-à-dire la vie biologique].

L'œuvre est l'activité qui correspond à la non-naturalité de l'existence humaine [...]
L'œuvre fournit un monde «**artificiel**» d'objets, nettement différent de tout milieu naturel. [...] L'action, la seule activité qui mette directement **en rapports les hommes**, sans l'intermédiaire des objets ni de la matière, correspond à la condition humaine de la **pluralité**, au fait que ce sont des hommes et non pas l'homme, qui vivent sur terre et habitent le monde. » (Arendt 1997, p. 41, souligné par nous).

Il peut paraître assez curieux que H. Arendt se préoccupe d'assez près des traits fondamentaux qui caractérisent la condition humaine, elle qui est plutôt connue comme une philosophe qui réfléchit surtout sur la sphère du politique et des systèmes qui le caractérisent. Paul Ricœur, qui a rédigé la préface de *Condition de l'homme moderne*, attire d'emblée l'attention du lecteur sur ce nécessaire retour à une anthropologie philosophique que Arendt effectue pour mieux comprendre le politique aujourd'hui, particulièrement ses dérives dramatiques au 20^{ème} siècle. En effet, avant *Condition de l'homme moderne*, H. Arendt avait déjà étudié de près le phénomène du totalitarisme qu'elle a essayé de

comprendre en lui consacrant une des ses œuvres les plus connues, intitulée *Les origines du totalitarisme*¹ :

« Le lien de filiation entre *Les origines du totalitarisme* et *Condition de l'homme moderne* échappe tout à fait si l'on néglige le caractère propre de la pensée politique qui s'y exprime, son tour essentiellement problématique, et la requête que celle-ci pose d'une solution radicalement autre à apporter aux criminelles **présuppositions** du système totalitaire. »²

« Si la possibilité du monde totalitaire est à chercher dans une méditation sur le mal radical, la possibilité du monde non totalitaire est à chercher dans les ressources de résistance et de renaissance contenue **dans la condition humaine en tant que telle**. [...] À quelles conditions un monde non concentrationnaire est-il possible ? Selon quelles **présuppositions** l'homme cesse-t-il d'être superflu ? L'anthropologie philosophique est alors conçue d'emblée comme une **introduction** à la philosophie politique ; plus exactement, la preuve de cette anthropologie philosophique serait la politique elle-même. »³

L'anthropologie philosophique que H. Arendt tente d'établir dans *Condition de l'homme moderne* consiste en quelque sorte à identifier et à décrire les caractéristiques et les traits les plus constants et les plus durables de la condition humaine, et la preuve de cette constance et de cette durabilité consiste, selon P. Ricœur, en le recours, encore de nos jours, à des concepts aussi anciens que celui de *poièsis*, de *praxis* ou de *vita activa*, pour mieux comprendre des phénomènes aussi modernes que les failles du politique au 20^{ème} siècle que sont notamment le nazisme et le stalinisme :

« On peut appeler anthropologie philosophique ce genre de méditation. Entendons par là une investigation qui vise à identifier **les traits les plus durables de la condition humaine**, ceux qui sont les moins vulnérables aux vicissitudes de l'âge moderne. »⁴

¹ Cette œuvre contient trois volumes : *Sur l'antisémitisme*, *L'Impérialisme* et *Le système totalitaire*.

² Ricœur, P., *Préface* à Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 1997, p. 8-9 (caractères en gras soulignés par nous).

³ *Ibid.*, p. 13-14 (caractères en gras soulignés par nous).

⁴ *Ibid.*, p. 15 (souligné par nous).

« La conviction sous-jacente à de tels emprunts est que la modernité elle-même, en dépit de sa prétention à la nouveauté radicale, se laisse encore comprendre à l'aide de concepts tels que « poièsis », « praxis », « animal laborans », « homo faber », « vita activa », etc. »¹

Les portraits que H. Arendt élabore de la condition humaine du travail, de l'œuvre et de l'action constituent la trame structurante de son ouvrage. Pour les besoins de notre réflexion, nous laisserons de côté les préoccupations liées au travail (activité qui, selon l'auteur, correspond au processus biologique du corps humain) pour nous consacrer aux deux autres activités, l'œuvre et l'action (le *faire* et l'*agir*) qui sont les corollaires modernes de la *poièsis* et de la *praxis* grecques.

2.1 Le *faire* de l'œuvre

Dans la trilogie « travail, œuvre, action » qui compose la trame structurante de *Condition de l'homme moderne*², l'œuvre constitue certainement l'élément charnière qui permet de saisir les enjeux que l'auteur rattache aux deux autres, particulièrement ceux ayant trait à l'action³. À la lecture du chapitre qui lui est consacré, nous avons retenu quatre caractéristiques qui dépeignent d'une manière singulière le *faire* ou l'activité propre à l'œuvre, à savoir :

1. Le caractère de durabilité et de stabilité de l'œuvre
2. La réification de ses résultats
3. Le lien du *faire* avec les catégories de la fin et des moyens
4. Le statut particulier de l'œuvre d'art

2.1.1 Durabilité et stabilité de l'œuvre

Comme H. Arendt l'énonce dès le début du premier chapitre, le propre de l'œuvre est d'exalter la non-naturalité qui caractérise profondément l'existence humaine car elle

¹ *Ibid.*, p. 16.

² Voir également Arendt, H., « Travail, œuvre, action », *Études phénoménologiques*, Tome 1, No 2, 1985, p. 3-26.

³ Une des thèses centrales de ce livre consiste en effet à expliquer comment, dans la modernité, le modèle du *faire* s'est tranquillement substitué à l'*agir* dans le domaine du politique.

« fournit un monde **artificiel** d'objets, nettement différent de tout milieu naturel. »¹ La durabilité qui distingue ces objets artificiels procure ainsi à cette créature changeante qu'est l'homme un monde stable et solide sans lequel toute habitation devient impossible :

« L'œuvre de nos mains, par opposition au travail de nos corps – l'*homo faber* qui fait, qui ouvrage par opposition à l'*animal laborans* qui peine et assimile –, fabrique l'infinie variété des objets dont la somme constitue l'**artifice humain**. Ce sont surtout, mais non exclusivement, des objets d'usage [...]. L'usage auquel ils se prêtent ne les fait pas disparaître et ils donnent à l'artifice humain la stabilité, la solidité qui, seules, lui permettent d'héberger cette instable et mortelle créature, l'homme. » (Arendt 1997, p. 187, caractères en gras souligné par nous).

Les artefacts, que sont les produits de l'activité de l'œuvre, se trouvent dès lors investis d'une fonction d'objectivation du monde dont la stabilité permet à la créature changeante qu'est l'homme de retrouver à chaque fois ses repères et son identité :

« À ce point de vue, les objets ont pour fonction de stabiliser la vie humaine, et [...] leur objectivité tient au fait que les hommes, en dépit de leur nature changeante, peuvent recouvrer leur identité dans leurs rapports avec la même chaise, la même table. En d'autres termes, à la subjectivité des hommes s'oppose l'objectivité du monde fait de main d'homme » (Arendt 1997, p. 188).

2.1.2 La réification

En tant qu'elle produit un monde artificiel, fait essentiellement (mais non exclusivement) d'objets d'usage, la marque qui distingue le plus l'activité de l'œuvre est sans aucun doute la réification, c'est-à-dire la matérialisation ou la chosification de ses résultats : « La fabrication, l'œuvre de l'*homo faber*, consiste en réification. » (Arendt 1997, 190). C'est peut-être en ce sens qu'Aristote dirait qu'une telle activité (la production, la *poièsis*) a une fin autre qu'elle-même, dans la mesure où l'objet produit est distinct de l'activité comme telle. Un des traits fondamentaux qui guide l'activité de l'œuvre se situerait alors dans le modèle ou l'image mentale que le producteur a du produit et qu'il contemple lors du processus de la réification :

¹ Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, 1997, p. 41 (souligné par nous).

« L'œuvre factuelle de fabrication s'exécute sous la conduite d'un modèle conformément auquel l'objet est construit. Ce modèle peut être une image que contemplent les yeux de l'esprit [dans le cas de l'artisan ou de l'architecte] ou un plan dans lequel une œuvre a déjà fourni à l'image un essai de matérialisation [le plan de l'architecte pour l'entrepreneur ou l'ouvrier]. Dans les deux cas, ce qui guide l'œuvre de fabrication est extérieur au fabricant et précède le processus factuel de l'œuvre. » (Arendt 1997, p. 192).

C'est simplement donc, en tant qu'il est contemplé et qu'il se prête aisément à la réification que le modèle (le plan ou l'image mentale) qui guide l'œuvre est ainsi considéré comme quelque chose d'extérieur au producteur :

« Ce qui doit attirer l'attention, c'est l'abîme qui sépare toutes nos sensations corporelles, plaisirs ou souffrances, désirs et satisfactions – toutes si « **privées** » que l'on ne peut même pas les exprimer adéquatement, moins encore les représenter dans le monde extérieur, et qu'elles sont donc incapables de réification – des images mentales qui se prêtent si aisément, si naturellement à la réification que nous ne pouvons concevoir de fabriquer un lit sans avoir quelque image, quelque « idée » de lit dans notre regard intérieur, ni imaginer un lit sans recourir à quelque expérience visuelle d'un objet réel. » (Arendt 1997, p. 193, souligné par nous).

Il se dégage alors petit à petit, dans le discours de H. Arendt sur l'œuvre, une certaine parenté ou affinité que l'auteur semble établir entre le *faire* et la doctrine des idées chez Platon. Partant de l'exemple de l'artisan qui contemple constamment l'image de l'objet qu'il veut fabriquer, exemple auquel Platon référerait pour illustrer sa doctrine des idées éternelles¹, H. Arendt décrit des similitudes qui nous montrent quasiment l'enracinement de la doctrine philosophique de Platon dans la condition humaine de l'œuvre et non le contraire :

« Il importe beaucoup au rôle que joue la fabrication dans la hiérarchie de la *vita activa* que l'image ou modèle dont la forme guide le processus de fabrication non

¹ « Dans la *République* [de Platon], le roi-philosophe applique les idées comme l'artisan ses règles et ses mesures ; il « fait » sa cité comme le sculpteur sa statue ; et pour finir, dans l'œuvre de Platon ces idées deviennent des lois qu'il n'y a plus qu'à mettre en pratique. » (Arendt 1997, p. 291). Voir également à ce sujet la note de bas de page dans Arendt (1997, p. 194).

seulement le précède, mais en outre ne disparaisse pas une fois le produit fini : elle survit intacte, présente, en quelque sorte, pour se prêter à une poursuite indéfinie de fabrication. Cette **multiplication virtuelle, inhérente à l'œuvre**, diffère en principe de la répétition qui est la marque du travail. [...] La multiplication, par opposition à la simple répétition, multiplie quelque chose qui possède déjà dans le monde une existence relativement stable, relativement permanente. Cette qualité, dans le modèle ou l'image, de permanence, d'être là avant la fabrication et de subsister après [...], cette qualité a puissamment influé sur la doctrine platonicienne des idées éternelles. Dans la mesure où cette doctrine s'inspira du mot *idea* ou *eidos* («aspect», «forme») que Platon fut le premier à employer dans un sens philosophique, **elle reposait sur des expériences de *poiësis***, de fabrication [...]. L'idée éternelle unique dominant une multitude de choses périssables tire sa plausibilité dans la doctrine de Platon de la permanence et de l'unicité du modèle d'après lequel un grand nombre d'objets périssables peuvent être fabriqués. » (Arendt 1997, p. 193-194, souligné par nous).

2.1.3 *Le faire et les catégories de la fin et des moyens*

Le produit fabriqué, en tant qu'il est, dès le début, considéré comme une fin extérieure à l'activité qui lui donne naissance, entraîne dès lors le *faire* de l'œuvre dans l'enchaînement de la fin et des moyens et des déterminations qui le caractérisent :

« Le processus du faire est lui-même entièrement déterminé par les catégories de la fin et des moyens. L'objet fabriqué est une fin en ce double sens que le processus de production s'y achève (« Le processus disparaît dans le produit », dit Marx), et qu'il n'est qu'un moyen de produire cette fin. » (Arendt 1997, p. 194-195).

Ce schéma a cependant l'avantage de conforter le caractère de stabilité et de fiabilité par lequel on dépeint souvent l'activité de l'œuvre, en ce sens qu'il confère à cette dernière un rythme, des repères et une organisation temporelle claire et précise :

« Avoir un commencement précis, une fin précise et prévisible, voilà ce qui caractérise la fabrication qui, par ce seul signe, se distingue de toutes les autres activités humaines. Le travail, pris dans le mouvement cyclique du processus vital corporel, n'a ni commencement ni fin. L'action, comme nous le verrons, si elle peut

avoir un commencement défini, n'a jamais de fin prévisible. » (Arendt 1997, p. 195-196).

Le produit final est certainement un repère ou belvédère à partir duquel on procède à l'organisation du processus, du choix et de la justification des moyens. En ce sens, il est investi d'une certaine souveraineté qui témoigne de la primauté du produit sur l'opération et lui dicte en quelque sorte les conditions de sa mise en œuvre :

« le produit final organise le processus même de l'œuvre, décide des spécialistes nécessaires, de la mesure de la co-opération, du nombre de participants ou de coopérateurs. Ainsi juge-t-on ici de chaque chose et de chacun en termes de convenance et d'utilité pour le produit final désiré, et rien d'autre. » (Arendt 1985, p. 17).

Mais une fois la fin atteinte et le produit réalisé, le souverain connaîtra aussitôt son premier drame qui le plongera dans le futile, vu que dans l'empire du schéma de la fin et des moyens – qui n'est rien d'autre que le domaine décrit par les philosophies de l'utilitarisme – la souveraineté des fins n'est que temporaire :

« Car une fin, une fois atteinte, cesse d'être une fin et perd sa capacité de guider et de justifier le choix des moyens, de les organiser et de les produire. Elle est devenue un objet parmi d'autres, elle s'est ajoutée à l'immense arsenal du donné dans lequel l'*homo faber* choisit librement ses moyens en vue de ses fins [en vue d'autres fins]. » (Arendt 1997, p. 208).

2.1.4 Le statut particulier de l'œuvre d'art

Contrairement aux objets d'usage qui finissent toujours par devenir des moyens en vue d'autres fins de l'*homo faber*, l'œuvre d'art dispose d'une sorte de statut particulier dans la mesure où elle constitue une fin en soi et n'a, pour ainsi dire, strictement aucune utilité en termes d'usage, mais dont la permanence dépasse de loin la durabilité qui caractérise les objets d'usage. Cette particularité de l'œuvre d'art semble avoir sa source dans une faculté humaine différente de celle qui donne naissance aux objets d'usage :

« La source immédiate de l'œuvre d'art est l'aptitude humaine à penser, comme la propension de l'homme à échanger et troquer est l'origine des objets d'échange, la capacité d'utiliser, l'origine des objets d'usage. » (Arendt 1997, p. 223).

Cependant, cette particularité des œuvres d'art ne semble pas faire d'elles autre chose que des objets, dans la mesure où, comme les objets d'usage, elle obéissent au même processus de la réification qui les fait admettre ensemble dans le monde non naturel de l'artifice humain :

« Les œuvres d'art sont des objets de pensée, mais elles n'en sont pas moins des objets. De soi-même le processus de pensée ne produit, ne fabrique pas plus d'objets concrets, livres, tableaux, statues, partitions, que de soi-même l'utilisation ne produit, ne fabrique des maisons ou des meubles. La réification qui a lieu dans l'écriture, la peinture, le modelage ou la composition est évidemment liée à la pensée qui l'a précédée, mais ce qui fait de la pensée une réalité, ce qui fabrique des objets de pensée, c'est le même ouvrage qui, grâce à l'instrument primordial des mains humaines, construit les autres objets durables de l'artifice humain. » (Arendt 1997, p. 224).

Mais le plus intéressant dans ce traitement particulier dont bénéficie l'œuvre d'art, c'est le fait que H. Arendt utilise l'analyse qu'elle en fait pour critiquer les incohérences et le manque de réalisme des philosophies utilitaristes qui prêchent les dogmes et les préceptes de l'instrumentalité pure dont l'*homo faber* demeure la figure dominante. Pour ce faire, Arendt introduit dans ce monde utilitaire l'idée de la transcendance qui imprègne le plus futile des objets que l'homme puisse fabriquer :

« Certes, un objet d'usage ordinaire n'est pas, ni ne doit être, conçu pour être beau ; mais tout ce qui a une forme, tout ce qui est visible est forcément beau ou laid, ou entre les deux. Tout ce qui est doit paraître, et rien ne peut paraître sans une forme propre ; aussi n'y a-t-il en fait aucun objet qui ne transcende de quelque façon son utilisation fonctionnelle et sa transcendance, beauté ou laideur, est identique à son apparence en public, au fait d'être vu. De même, dans sa pure existence dans-le-monde, chaque objet transcende aussi la sphère de l'instrumentalité pure dès qu'il est achevé. La norme selon laquelle on juge de l'excellence d'un objet n'est jamais

l'utilité uniquement, comme si une table laide jouait le même rôle qu'une table élégante, c'est son rapport à ce à quoi il devrait *ressembler*, ce qui, en langage platonicien, n'est autre que son rapport à l'*eidōs* ou *idea*, l'image mentale ou plutôt l'image vue par l'œil intérieur, qui a précédé sa venue au monde et qui survit à sa destruction virtuelle. » (Arendt 1997, p. 229, souligné dans le texte).

2.2 L'agir ou l'action des hommes

« La *polis* n'était pas Athènes, mais les Athéniens. »¹

Dans la hiérarchie qui compose la trame structurante² de *Condition de l'homme moderne*, l'action occupe le rang le plus élevé de la condition humaine que H. Arendt nous décrit. Si le propre du *faire* de l'œuvre consiste, entre autres, en la réification de son résultat ou de son produit, l'action ne laisse quant à elle aucun objet sensible derrière elle. Certes, on retrouve dans cette première description de l'action le repère central qui, tel qu'énoncé par Aristote, permet d'établir une première distinction entre la *praxis* et la *poiēsis* (contrairement à la *poiēsis*, l'activité de la *praxis* ne produit aucune œuvre qui lui est extérieure). Mais ce critère ne semble pas suffire, aux yeux de H. Arendt, pour cerner convenablement l'action humaine. Il lui manque quelque chose de décisif. H. Arendt préfère en effet mettre l'accent sur deux autres caractéristiques sans lesquelles toute action serait impensable. Il s'agit des notions de **pluralité** et d'**altérité** :

« La pluralité humaine, condition fondamentale de l'action et de la parole, a le double caractère de l'égalité et de la distinction. Si les hommes n'étaient pas égaux, ils ne pourraient se comprendre les uns les autres, ni comprendre ceux qui les ont précédés ni préparer l'avenir et prévoir les besoins de ceux qui viendront après eux. Si les hommes n'étaient pas distincts, chaque être humain se distinguant de tout autre être présent, passé ou futur, ils n'auraient besoin ni de la parole ni de l'action pour se faire comprendre. Il suffirait de signes et de bruits pour communiquer des désirs et des besoins immédiats et identiques. » (Arendt 1997, p. 231-232).

¹ Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, 1997, p. 254.

² Travail – œuvre – action.

« Ce sont des hommes et non pas l'homme, qui vivent sur terre » disait-elle, car, tout en étant l'opposé de la solitude, la pluralité se distingue également, comme on vient de le voir, de la multitude. Ainsi donc, l'ensemble des autres attributs qu'elle assigne à l'action, tout au long du chapitre qui lui est consacré, découle d'une manière ou d'une autre de ces deux traits fondamentaux que sont la pluralité et l'altérité. Aussi décrit-elle l'action, dès l'ouverture du premier chapitre de *Condition de l'homme moderne*, comme suit :

« L'action, la seule activité qui mette directement en rapports les hommes, sans l'intermédiaire des objets ni de la matière, correspond à la condition humaine de la **pluralité**, au fait que ce sont **des hommes et non pas l'homme**, qui vivent sur terre et habitent le monde. » (Arendt 1997, p. 41, souligné par nous).

Le trait principal qui semble décrire ces hommes qui vivent sur terre et habitent le monde consiste maintenant en un *vivre ensemble*. L'action opère ainsi dans ce que H. Arendt appelle *le domaine des affaires humaines*¹, c'est-à-dire le domaine qui concerne non pas ce qui s'établit entre l'homme et les objets, mais plutôt ce qui s'établit entre l'homme et les autres hommes, ses semblables mais non identiques. En effet, « [...] tandis que l'œuvre laisse derrière elle des monuments et des documents dont l'ensemble constitue la permanence d'un monde, l'action en commun n'existe qu'aussi longtemps que les acteurs l'**entretiennent**. »² En ce sens, ce que l'action produit comme résultat, c'est la *polis* (la cité), car, pour les Grecs, « la *polis* n'était pas Athènes, mais les Athéniens. » Dès lors, comme nous y avons déjà référé dans la section précédente, on peut facilement remarquer dans le chapitre de *Condition de l'homme moderne* portant sur l'action deux parties assez distinctes : la première qui s'applique à décrire les principales caractéristiques de l'action qui découlent de la condition de pluralité et d'altérité (notamment le lien de l'action à la parole), et la seconde qui s'efforce à faire ressortir la perversion, particulièrement moderne, par laquelle le modèle du *faire* s'est substitué à l'*agir* dans la sphère des rapports humains, notamment la sphère du politique.

¹ « Le domaine des affaires humaines proprement dit consiste dans le réseau des relations humaines, qui existe partout où des hommes vivent ensemble. » (Arendt 1997, p. 241). Cela rappelle amplement notre seconde acception de l'habiter.

² Ricœur, P., *Préface* à Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, p. 26, souligné par nous.

2.2.1 *L'action et la parole*

De la pluralité et de l'altérité qui caractérisent la condition humaine de l'action, il se dégage dans un premier temps un lien fondamental qu'incarnent le rapport et l'affinité de toute action avec la parole. En effet, si toute action dans les affaires humaines n'est aucunement envisageable sans la présence d'autrui, le rapport, la relation ou le lien que l'action tisse avec cet autrui commence et passe souvent par la parole, et peut finir en récits, en contes et en histoires :

« L'action, en tant que distincte de la fabrication, n'est jamais possible dans l'isolement ; être isolé, c'est être privé de la faculté d'agir. L'action et la parole veulent être entourées de la présence d'autrui de même que la fabrication a besoin de la présence de la nature pour y trouver ses matériaux et d'un monde pour y placer ses produits. » (Arendt 1997, p. 246).

Dès lors, deux autres traits fondamentaux de l'action et de la parole se présentent à l'attention du lecteur. Il s'agit de l'idée de l'**initiative**, qui complète ainsi le sens profond de l'action, et de l'idée de la **révélation** (*disclosure*) de l'agent (le *Qui* de l'action) à ses semblables par l'acte et la parole :

« C'est par le verbe et l'acte que nous nous insérons dans le monde humain, et cette insertion est comme une seconde naissance dans laquelle nous confirmons et assumons le fait brut de notre apparition physique originelle. [...] Agir, au sens le plus général, signifie **prendre une initiative**, entreprendre (comme l'indique le grec *archein*, « commencer », « guider » et éventuellement « gouverner »), mettre en mouvement (ce qui est le sens original du latin *agere*). Parce qu'ils sont *initium*, nouveaux venus et novateurs en vertu de leur naissance, les hommes prennent des initiatives, ils sont portés à l'action. [...] Ce commencement [...] ce n'est pas le début de quelque chose mais de quelqu'un » (Arendt 1997, p. 233-234, caractères gras soulignés par nous).

Par notre aptitude à l'initiative, nous nous insérons dans le monde des hommes et nous entreprenons quelque chose de neuf dans le réseau des relations humaines que nous avons trouvé. En y prenant la parole, nous nous révélons par la même occasion à nos semblables et nous apportons une réponse à cette question qui est posée à tout nouveau venu : Qui es-

tu ?¹ « La révélation de l'agent exige [donc] que l'homme apparaisse, soit vu et entendu par d'autres »², car ce que la parole révèle ainsi c'est le sujet de l'action :

« Finalement, le « qui » que l'action révèle est le *citoyen* en tant que distinct du travailleur et même du fabricant d'artifices faits de main d'homme. »³

« À défaut de la révélation de l'agent dans l'acte, l'action perd son caractère spécifique et devient une forme d'activité parmi d'autres. Elle est bien alors un moyen en vue d'une fin, tout comme le faire est un moyen de produire un objet.

Cela se produit chaque fois que l'unité humaine est perdue » (Arendt 1997, p. 237, souligné par nous).

Enfin, le dernier caractère de l'*agir* sur lequel H. Arendt met particulièrement l'accent, c'est le fait que, une fois achevée, l'action se prête aisément au récit, à être racontée. En plus du réseau des relations humaines auquel elle contribue toujours d'une manière nouvelle, l'action produit alors des **histoires** :

« La révélation du « qui » par la parole, et la pose d'un commencement par l'action, s'insèrent toujours dans un réseau déjà existant où peuvent retentir leurs conséquences immédiates. Ensemble, elles déclenchent un processus nouveau qui émerge éventuellement comme vie unique du nouveau venu, affectant de façon unique les vies de tous ceux avec qui il entre en contact. C'est à cause de ce réseau déjà existant des relations humaines, avec ses innombrables conflits de volontés et d'intentions, que l'action n'atteint presque jamais son but ; mais c'est aussi à cause de ce médium, dans lequel il n'y a de réel que l'action, qu'elle « produit » intentionnellement ou non des histoires, aussi naturellement que la fabrication produit des objets. » (Arendt 1997, p. 241).

Or, comme nous allons bien le voir dans la prochaine section, le concept d'histoire⁴ connaîtra une toute autre signification pour les modernes. L'histoire cessera d'être le récit des actions, de la vie et de la souffrance des hommes pour devenir le « long **processus**

¹ Arendt (1997, p. 235).

² Ricœur, P., *Préface à Arendt, H., Condition de l'homme moderne*, p. 23, souligné dans le texte.

³ *Ibid.*, p. 24.

⁴ Voir l'essai intitulé « Le concept d'histoire : antique et moderne » dans Arendt, H., *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972.

historique » de tout ce qui doit son existence à l'homme, par opposition à tout ce qui relève de la nature et qui doit son existence à Dieu.

2.2.2 *Substitution du faire à l'agir*

Après avoir passé en revue certaines des caractéristiques premières de l'œuvre et de l'action, une comparaison sommaire entre les deux activités suffirait à déclasser le statut de l'action, étant donné les frustrations que celle-ci engendre, pour susciter l'envie de l'œuvre, vu tous les avantages qu'elle offre. En effet, face à l'activité de l'œuvre, l'action, non seulement ne produit aucun résultat tangible, mais le résultat lui-même est frappé d'une incertitude qui est constitutive de la nature même de cette activité. Par ailleurs, la pluralité et l'altérité, qui sont les traits fondamentaux de l'action, engagent celle-ci à naviguer dans une contingence permanente et répétée et éclipsent par là même la prétention au statut d'auteur de l'homme agissant. Il y a donc comme une sorte de fragilité et de précarité qui semblent draper le domaine des affaires humaines et qui font que, poussés par notre obsession du stable, nous nous tournions instinctivement vers les modèles du *faire* pour guider notre *agir*¹. Cependant, cette perversion qu'engendre l'attrait pour la stabilité de l'œuvre cache en réalité une des aliénations les plus manifestes de l'homme et de la civilisation modernes, à savoir la **confusion** entre le *sens* et la *fin*. En effet, c'est à partir du moment où le sens de l'action est identifié à la fin à laquelle le processus est censé aboutir (une fin que l'action peut, par exemple, se donner pour se frayer un chemin dans l'incertitude et la contingence des affaires humaines), que le modèle du *faire* s'est aussitôt révélé comme une piste de salut ou une alternative permettant de remédier à la fragilité et au manque de sécurité qui caractérisent l'action :

« L'absence de sens croissante du monde moderne n'est peut-être nulle part plus clairement présagée que dans cette identification du sens et de la fin. Le sens, qui ne peut jamais être le but de l'action et pourtant, inévitablement, surgira des actions des hommes après que l'action elle-même sera venue à une fin, était maintenant poursuivi avec le même système d'intentions et de moyens organisés que l'étaient les buts particuliers directs de l'action concrète »².

¹ « Ce n'était que si on la voyait à l'image d'une activité de faire-œuvre qu'on pouvait espérer de l'action politique des résultats durables. » (Arendt 1985, p. 6).

² Arendt, H., « Le concept d'histoire : antique et moderne » dans, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972, p. 105.

Mais, H. Arendt de poursuivre,

« ni la liberté ni aucun autre sens ne peuvent jamais être le produit d'une activité humaine au sens où la table est clairement le produit final de l'activité du menuisier [...], comme si les hommes étaient soudain frappés d'aveuglement à l'égard de distinctions fondamentales telles que la distinction entre la signification et la fin, [...] ou grammaticalement parlant, entre « en considération de » (*for the sake of*) et « afin que ... » (*in order to*) (comme si le menuisier, par exemple, oubliait que seuls ses actes particuliers lors de la fabrication d'une table sont accomplis dans le mode du « afin que », mais que toute sa vie de menuisier est régie par quelque chose de tout à fait différent, à savoir une idée plus vaste « pour » laquelle, principalement, il est devenu un menuisier). »¹

Alexandre Hubeny, dans son excellent ouvrage traitant principalement de *L'action dans l'œuvre de Hannah Arendt*, pousse encore plus loin cette affirmation et retrace les germes de cette non-distinction entre *sens* et *fin* dans une confusion encore plus fondamentale, à savoir la confusion entre la *pensée* et la *connaissance* que H. Arendt impute, selon lui, à la tradition qui a longtemps dominé la philosophie occidentale, c'est-à-dire la métaphysique :

« Arendt élabore contre la philosophie politique un argument qui tend à faire apparaître que la **conceptualisation propre à l'activité fabricatrice a atteint la pensée elle-même**, et engendré une incapacité des philosophes à distinguer la pensée de la connaissance. Connaître, c'est se servir de la pensée comme d'un moyen en vue de cette fin déterminée qu'est l'acquisition d'un savoir. [...] La pensée, en revanche, n'est au service d'aucun but, elle porte, en tant que questionnement, sur la **signification** de ce qui est donné à penser, **non sur la vérité** d'une proposition. Pour Arendt, l'argument fallacieux par excellence, le présupposé spécieux sur lequel repose toute une tradition métaphysique née avec Platon, consiste à **interpréter la signification selon le modèle de la vérité**. La vérité, pour cette philosophie, ne consiste pas en ce qui se révèle, mais appartient à celui qui,

¹ *Ibid.*, p. 105-106.

pour la saisir, s'est d'abord retiré du domaine des affaires humaines » (Hubeny 1993, p. 107-108, souligné par nous).

Nous arrivons maintenant au concept qui, à lui seul, incarne et résume l'ensemble des attributs qui accompagnent cette substitution du modèle du *faire* à l'*agir*. Il s'agit de la notion de *processus* qui a servi de socle à la promotion du concept moderne d'*histoire*. L'idée d'envisager l'action des hommes comme un processus est bien moderne et fait suite à l'attitude pragmatique de Giambattista Vico que l'on considère comme le père de la *conscience historique* moderne :

« Bien qu'il semble que l'homme soit incapable de connaître le monde donné qu'il n'a pas fait lui-même, il doit cependant être capable de connaître au moins ce **qu'il a fait lui-même**. Cette attitude pragmatique est déjà la raison parfaitement explicite pour laquelle Vico tourna son attention vers l'histoire et devint ainsi l'un des pères de la conscience historique moderne. » (Arendt 1972, p. 77, souligné par nous).

Le concept moderne d'histoire et l'intérêt pour le processus ne sont pas étrangers bien entendu à la conception moderne de la science qui est née quand l'attention se déplaça de la recherche du « quoi » à l'investigation du « comment »¹. L'accent fut aussitôt transposé de l'intérêt pour les choses à l'intérêt pour les processus :

« Depuis le XVII^e siècle ce sont des processus qui ont constitué la préoccupation principale de toute recherche scientifique, naturelle aussi bien qu'historique. » (Arendt 1972, p. 78).

« La technologie, base sur laquelle les deux domaines de l'histoire et de la nature se sont rencontrés et interpénétrés l'un l'autre à notre époque, renvoie à la connexion entre les concepts de nature et d'histoire tels qu'ils sont apparus avec la naissance de l'époque moderne aux XVI^e et XVII^e siècles². La connexion a lieu dans le concept

¹ La méthode expérimentale en science marquera ce pas décisif qui consiste en la reconstitution des processus de la nature dans le milieu contrôlé d'un laboratoire. Le déplacement de l'attention du *quoi* vers le *comment* marque également la rupture au sein de la philosophie occidentale entre la métaphysique et la philosophie de la connaissance.

² « [Et pourtant], à la différence des productions de la main de l'homme, qui doivent être réalisées étape par étape et dans lesquelles le processus de fabrication est entièrement distinct de l'existence de l'objet fabriqué, l'existence de la chose naturelle n'est pas séparée du processus par lequel elle vient à l'être, elle lui est en quelque sorte identique : la graine contient, et en un sens elle est déjà l'arbre, et l'arbre cesse d'exister lorsque cesse le processus de croissance par lequel il est né. » (Arendt 1997, p. 203).

de processus : tous deux impliquent que nous pensions et considérons tout en termes de processus [...]. Les mots clefs de l'historiographie moderne – « développement » et « progrès » – étaient, au XIX^e siècle, également les mots clefs des branches alors nouvelles de la science de la nature, particulièrement de la biologie et de la géologie, l'une traitant de la vie animale et l'autre d'un objet non organique en termes de processus historiques. » (Arendt 1972, p. 83-84).

L'histoire étant devenue le domaine regroupant ce qui est **fait** par l'homme, on consacra alors d'une manière décisive la distinction « nature / histoire » ainsi que la mutation et la nouvelle signification de cette notion dont le concept même de « faire l'histoire » marque, selon Paul Ricœur¹, la régression de l'*agir* au *faire*, un *faire* qui relève du domaine de compétence des "ingénieries sociales" que sont devenues l'économie, la sociologie, les sciences politiques, etc. :

« À l'époque moderne, l'histoire a émergé comme quelque chose qu'elle n'avait jamais été auparavant. Elle n'était plus composée par les actions et les souffrances des hommes, et elle ne racontait plus l'histoire des événements touchant les diverses vies des hommes; elle devint un processus fait par l'homme, le seul processus comprenant tout qui dût son existence exclusivement à la race humaine. » (Arendt 1972, p. 79).

La confusion entre la pensée et la connaissance mentionnée plus haut, ainsi que la régression, consacrée par la modernité, de l'*agir* au *faire* via la notion de processus, font ressortir maintenant l'autre distinction qui a définitivement sonné le glas de l'action, à savoir la séparation familière entre *savoir* et *faire* :

« La séparation platonicienne entre savoir et faire reste à la base de toute les théories de la domination [...]. Par la seule force de la mise en concepts et de l'illumination philosophique, l'assimilation du savoir au commandement, à l'autorité, et de l'action à l'obéissance, à l'exécution, annula toutes les expériences précédentes, toutes les articulations anciennes du domaine politique [...]. La division entre savoir et faire, si étrangère au domaine de l'action **dont le sens et la validité s'effondrent**

¹ Ricœur, P., *Préface* à Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, p. 23-24 et 29-30.

dès que se séparent la pensée et l'action, est une expérience quotidienne de la fabrication, dont les processus se scindent évidemment en deux parties : d'abord la perception de l'image ou forme (*eidos*) du produit futur, ensuite l'organisation des moyens et le début de l'exécution. » (Arendt 1997, p. 288-289, souligné par nous).

C'est cette transformation de la nature de l'action en *faire* qui était, selon H. Arendt, nécessaire pour **appliquer** la doctrine des idées de Platon à la politique. La manifestation de ce schéma trouvera son incarnation, dans la modernité, dans l'idée de la politique considérée comme une ou des sciences appliquées (économie appliquée, sociologie appliquée, droit appliqué, etc.) : « Dans *la République* [de Platon], le roi-philosophe applique les idées comme l'artisan ses règles et ses mesures ; il « fait » sa cité comme le sculpteur sa statue ; et pour finir, dans l'œuvre de Platon ces idées deviennent des lois qu'il n'y a plus qu'à mettre en pratique¹. » (Arendt 1997, p. 291). Observons maintenant de quelle manière le faire retentit dans les modèles de l'architecture.

2.3 Les lieux du *faire* architectural

L'idée de revenir aux modèles de l'architecture que nous étudions afin de les qualifier davantage à la lumière des concepts dégagés par notre visite des principales lectures philosophiques grecque et moderne, doit nous amener à élucider et comprendre mieux la citation de E. Hall que nous avons mise en exergue au début de ce chapitre : « Les écrans que l'on impose entre soi et la réalité constituent l'une des formes de structuration de la réalité. » (Hall 1979, p. 102). Quels aspects de la nature du bâtir tous ces modèles nous révèlent-ils ? Quelle vision du bâtir tous ces modèles ont-ils aidé à échafauder et à construire ? Qu'il s'agisse de nature révélée ou de vision construite, dans les deux cas il est facile d'anticiper qu'elles sont toutes les deux essentiellement **faisantes**. En effet, rien qu'à la lumière des quelques éléments descriptifs de la *praxis* et de l'*agir* dont nous disposons jusqu'à maintenant, il est d'ores et déjà possible d'énoncer l'hypothèse que les modèles de l'architecture que nous avons décrits jusque-là exaltent davantage la nature faisante du

¹ Voir particulièrement à ce sujet, les deux sections intitulées « Le philosophe souverain » et « L'illusoire maîtrise » dans Hubeny (1993).

bâtir. C'est-à-dire qu'ils nous font voir beaucoup plus la face faisante de l'être du bâtir, ou, si l'on reprend les termes de E. Hall, ces modèles ont structuré la réalité du bâtir en mode faisant (figure 15). Les paragraphes ci-dessous ont pour but de rendre un peu plus explicite cette affirmation. Pour ce faire, nous nous proposons de revenir brièvement sur les lieux mêmes où cette vision faisante du bâtir est exaltée, à savoir :

1. la notion-même de processus ;
2. la première autonomie de la conception ;
3. la seconde autonomie de la conception.

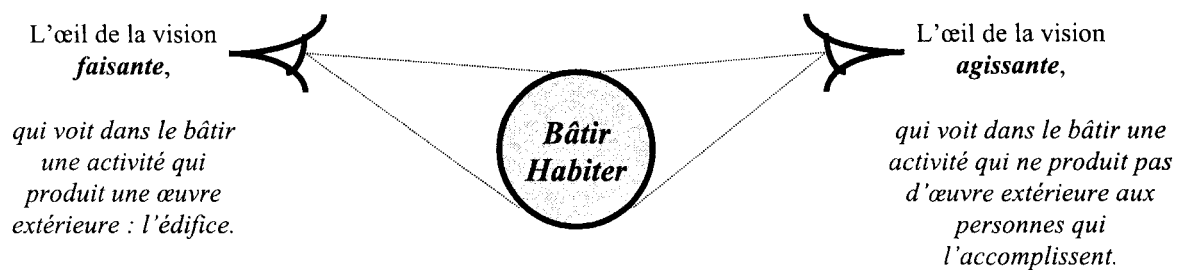


Figure 15 : Visions faisante et agissante du bâtir et de l'habiter

2.3.1 Retour sur la notion de processus

L'étude que H. Arendt a développée au sujet de la notion de *processus* devrait maintenant nous aider à comprendre davantage les enjeux et l'intérêt grandissant qu'elle suscite aux sein des disciplines de la conception. Pour les bénéfices de notre travail, il y a lieu surtout de retenir cette souveraineté et ce primat de la chose (le produit, l'édifice) qui agit toujours comme un repère universel dans la conception des actions des bâtisseurs : le processus c'est « comment la chose est faite ». L'introduction du « comment » dans l'action amène avec elle un certain nombre d'enjeux qui se sont estompés dans la réflexion sur le bâtir. Si le processus n'est rien d'autre que « comment la chose est faite », l'action peut être alors facilement reléguée à un statut instrumental, c'est-à-dire un moyen dont l'essence est d'arriver à la fin envisagée : la chose à bâtir. Par ailleurs, le « comment » introduit également l'idée de concevoir l'action elle-même comme une *chose*, de la représenter afin de pouvoir mieux la maîtriser. Ce dernier point est bien connu en architecture et au sein de l'ensemble des disciplines de la conception par le recours courant à la notion de

« méthode » dont la dérive se manifeste dans ce phénomène que nous avons appelé, dans le chapitre 1, le "méthodologisme". L'idée de décrire, de représenter ou de concevoir l'action comme un processus afin de mieux la maîtriser cache enfin cette volonté de la **naturalisation** de l'action, c'est-à-dire, si on reprend la distinction d'Aristote, l'idée de la soustraire au domaine du contingent pour l'inscrire dans le règne des choses nécessaires. En d'autres termes, il s'agit de transposer le principe de l'action, qui réside en l'homme, pour le "placer" dans la chose elle-même. C'est cette idée de soustraire l'action à son agent que Paul Ricœur désigne par l'expression de « théories de l'action sans agent », que nous allons bientôt aborder dans le chapitre suivant.

L'autre idée que nous empruntons à l'analyse de H. Arendt pour éclairer les enjeux rattachés à cette notion de processus, consiste en ce qu'elle appelle l'identification du *sens* de l'action à la *fin* ou au résultat auquel celle-ci aboutit. En effet, si tous les actes de bâtir aboutissent généralement à cette fin qui est la chose bâtie et auprès de laquelle l'homme séjourne¹, le sens de ces actes ne doit pas être nécessairement confondu avec la fin poursuivie². Or, il semble que ce soit ce qui s'est réellement produit dans le cadre des modèles que nous étudions. Tout en ayant transposé l'intérêt de la chose produite vers le processus, on semble néanmoins avoir conservé le cordon ombilical qui relie le sens de l'acte de bâtir à la chose produite. C'est en ce sens que le bâtir est pensé à partir de la chose bâtie, comme une *poiësis* ou un *faire*, c'est-à-dire une activité qui vise une fin qui lui est extérieure. À partir du moment où l'on conçoit l'habiter exclusivement comme rapport à l'espace et séjour de l'homme parmi les choses, le bâtir prend aussitôt le sens du « comment faire ou fabriquer ces choses ». Le processus sera alors défini comme l'acte ou l'effort qui engendre l'objet bâti, d'où le schéma « processus/produit » ou « acte/résultat ». Observons maintenant la première dynamique qui a suivi cet intérêt pour le processus !

¹ Nous retrouvons là notre première acception de l'habiter.

² Ce serait la seconde acception de l'habiter. Rappelons-nous l'exemple du menuisier décrit par H. Arendt : « [...] comme si le menuisier, par exemple, oubliait que seuls ses actes particuliers lors de la fabrication d'une table sont accomplis dans le mode du « afin que », mais que toute sa vie de menuisier est régie par quelque chose de tout à fait différent, à savoir une idée plus vaste « pour » laquelle, principalement, il est devenu un menuisier [par exemple, rendre heureux les siens, ses semblables, etc.]. » (Arendt 1972, p. 106).

2.3.2 Retour sur la première autonomie de la conception

Si, dans la dynamique ci-dessus, le processus a pris les couleurs du « *comment* la chose bâtie est *faite* », dans l'aventure mise en place par la première autonomie de la conception, le terme « conception » veut dire « comment *penser* ce faire de la chose bâtie ». Cette aventure, qui a pris son envol à la Renaissance, a comme nous l'avons déjà vu consacré le schéma « conception/exécution ». Ce schéma n'est pas sans nous rappeler la séparation platonicienne, dont H. Arendt nous entretenait ci-dessus, entre *savoir* et *faire*, faisant du premier une instance de domination, de commandement et d'autorité à l'égard du second qui, lui, hérite du statut d'obéissance et d'exécution. Arendt précisait bien que cette division entre *savoir* et *faire* est une expérience quotidienne de la fabrication dont « les processus se scindent évidemment en deux parties : d'abord la perception de l'image ou forme (*eidos*) du **produit futur**, ensuite l'organisation des **moyens** et le début de **l'exécution**. » (Arendt 1997, p. 289, souligné par nous). L'architecte se réservera le premier rôle, qui est de *penser* le produit, et la conséquence fut de reléguer et d'enfermer pour toujours l'activité et les acteurs de la construction dans un statut instrumental de simples exécutants. Nous assistons alors à la mise en place de la pensée fonctionnaliste, à laquelle faisait déjà référence H. Arendt, qui est commandée par la logique-même du produit à fabriquer. À la manière de la division taylorisée du travail dans les systèmes de fabrication industrielle,

« le **produit final organise le processus** même de l'œuvre, décide des spécialistes nécessaires, de la mesure de la co-opération, du nombre de participants ou de coopérateurs. Ainsi juge-t-on ici de chaque chose et de chacun en termes de convenance et d'utilité pour le produit final désiré, et rien d'autre. » (Arendt 1985, p. 17, souligné par nous).

Bien qu'en parlant de la conception architecturale ils réfèrent à ce que nous avons appelé la « seconde autonomie de la conception », la citation que nous avons empruntée à Boudon *et al.*, lors de l'introduction au chapitre 1, exprime assez clairement cette idée de la conception envisagée comme pensée du *faire* de la chose bâtie. La conception veut dire ici « comment les édifices ont été pensés » :

« Un modèle de la conception architecturale ne vise donc pas à indiquer comment sont les objets architecturaux [modèles de l'édifice] mais comment **ils ont été pensés** [modèles du processus]. On mesurera la nécessité **d'assortir la**

compréhension des édifices à celle de leur conception [...]. Pour l'architecturologie, le travail de conception s'envisage comme acte et non comme résultat. » (Boudon *et al.* 1994, p. 91-92, souligné par nous).

H. Simon quant à lui exprime encore beaucoup mieux ce visage réifiant de la conception : « Design [...] is concerned with how **things** ought to be, with **devising artifacts** to attain goals. » (Simon 1996, p. 114, souligné par nous).

2.3.3 *Retour sur la seconde autonomie de la conception*

Nous arrivons maintenant à la dernière acception qui fut élaborée au sujet de la notion de *conception*. Il serait bon de rappeler à ce sujet une des citations que nous avons déjà empruntée à H. Arendt :


« Ce qui doit attirer l'attention, c'est l'abîme qui sépare toutes nos sensations corporelles, plaisirs ou souffrances, désirs et satisfactions – toutes si « privées » que l'on ne peut même pas les exprimer adéquatement, moins encore les représenter dans le monde extérieur, et qu'elles sont donc incapables de réification – des images mentales qui se prêtent si aisément, si naturellement à la réification que nous ne pouvons concevoir de fabriquer un lit sans avoir quelque image, quelque « idée » de lit dans notre regard intérieur, ni imaginer un lit sans recourir à quelque expérience visuelle d'un objet réel. » (Arendt 1997, p. 193).

De la notion de processus, qui veut dire « *comment* la chose bâtie est *faite* », à la première autonomie de la conception, où le terme « conception » veut dire « comment *penser* ce faire de la chose bâtie », nous atteignons enfin, avec la seconde autonomie, une signification où le terme *conception* se réduit à l'idée de la « préparation à la réification ». Après avoir pensé le *faire* de la chose bâtie, la conception prend, dans cette dernière dynamique, le sens d'une représentation ou d'une formalisation de l'image ou de l'**expérience visuelle** de la chose à réifier (l'édifice). La conception, envisagée comme la préparation à la réification, veut dire, concrètement dans le langage des architectes, composition de l'œuvre architecturale, synthèse de la forme ou génération de la solution architecturale¹ ; en somme, il s'agit de ce

¹ Rappelons-nous le schéma des deux constellations sémantiques dans le chapitre 1 où la constellation de droite est celle qui correspond à la seconde acception de la conception.

que nous avons appelé, dans le chapitre 1, la conception comme projétation. Il faut dire que tout dans l'enseignement de l'architecture tend à exalter cette conception de la *conception*. Comme dans le cas de l'artisan de Platon, le lieu idéal pour mener à bien cette activité de la conception est bien sûr l'Atelier. L'adoption du dessin comme moyen, à la fois, de réflexion et de représentation a grandement favorisé cette vision de la conception comme composition d'une œuvre ; les notions d'esquisse, de parti architectural ou de concept sont les lieux désignés pour saisir l'image ou l'expérience visuelle de l'édifice afin de la préparer à la réification :

« The establishment of the Beaux-Arts, with its emphasis on competition winning and on the rapid formulation of concepts [...] leads directly to **the notion of architecture as a compositional task** » (Heath 1984, p. 9-10, souligné par nous).

Le schéma proposé par J. Zeisel dans son essai intitulé *Inquiry by design* (1984)¹, pour illustrer la conception architecturale, demeure également une des descriptions les plus fidèles à cet esprit de la conception comme saisie d'images et préparation à la réification : « *concevoir une image → la présenter → la mettre à l'épreuve → concevoir...* ». Avec H. Simon, la conception prendra un tour résolument instrumental et deviendra une science regroupant un ensemble de méthodes de calculs d'optimisation dont le but est la création de l'artefact. D. Schön, qui s'est levé contre l'idée de la conception comme méthodes appliquées, a vigoureusement réagi à ce virage instrumental que semble imposer la vision de H. Simon à l'ensemble des pratiques professionnelles et a proposé d'envisager la conception comme un travail de « réflexion en cours d'action ». Il n'en demeure pas moins que ce que Schön appelle « action » désigne en réalité un *faire* au sens de H. Arendt, puisque le professionnel qu'il décrit, du moins dans le cas de l'architecture, est un concepteur qui est noyé dans sa solitude au fond de l'Atelier. Quand il décrit la conception comme une « conversation réflexive avec les matériaux d'une situation problématique », il manque à son concept de *situation* deux ingrédients fondamentaux pour que « l'action réflexive » ne soit pas uniquement un *faire* ; il lui manque les notions de pluralité et d'altérité qui caractérisent foncièrement l'acte de bâtir. 

¹ Voir la section « L'interprétation conjecturale de la projétation » dans le chapitre 1.

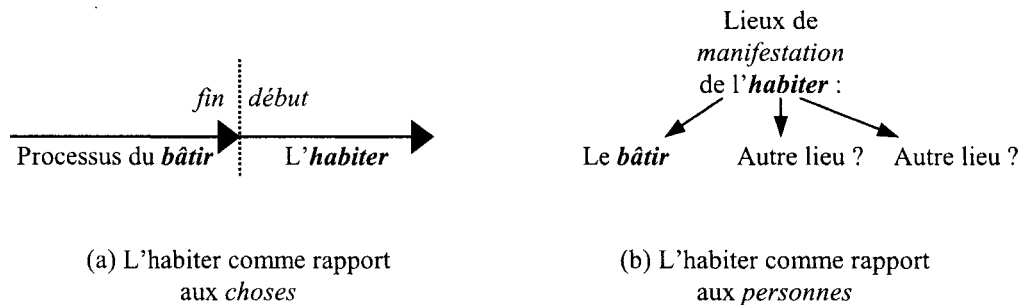
Conclusion

Le but de ce chapitre était de montrer en quoi les modèles théoriques de l'architecture, qui constituent notre principal terrain d'étude, exaltent le *faire* ou la dimension *faisante* du bâtir et, dans son sillage, ce que nous avons appelé la première acception du bâtir et de l'habiter. Pour cela, nous avons dû présenter d'abord les deux principales lectures anthropologiques des activités humaines (lectures grecque et moderne) dont nous nous sommes servi comme premier cadre d'interprétation. Enrichie par ces deux lectures, notre revue des modèles de l'architecture nous a montré que le *faire* architectural est particulièrement exalté dans les notions mêmes de processus, de première autonomie de la conception et de seconde autonomie de la conception (la projétation). Le but du chapitre suivant est de nous montrer par quels chemins philosophiques il nous est maintenant possible d'espérer réhabiliter la dimension *agissante* de l'acte du bâtir afin de faire de celui-ci un lieu d'habitation, mais une habitation non pas parmi les choses mais plutôt parmi les personnes.

Chapitre 4 :
Les racines éthiques de l'*agir*

Introduction

Après avoir sillonné dans le chapitre précédent les lieux privilégiés du *faire* architectural, nous avons pu remarquer que c'était également la première acception de l'habiter (rapport aux choses et à l'espace) qui avait été prise en charge et exaltée par les modèles théoriques de l'architecture entrevus dans le chapitre 1. Le but du présent chapitre est de montrer par quels chemins il nous est désormais possible d'espérer fonder et réhabiliter la dimension *agissante* de l'acte du bâtir afin de faire de lui un lieu d'habitation, habitation non pas parmi les choses mais parmi les personnes. Rappelons le schéma (la figure 13) qui illustre nos deux acceptions de l'habiter et du bâtir :



Habiter parmi les personnes exige, comme nous l'aurait signifié Hannah Arendt, l'existence d'une **pluralité** de personnes au sein de laquelle le séjour devient possible. Or nous avons vu dans les chapitres précédents que, pendant longtemps, les savoirs de l'architecture étaient centrés sur le *produit* qu'est l'édifice et que, par la suite, l'intérêt s'était considérablement saisi de la question des *processus*. Pour pouvoir accomplir le dessein de l'acte du bâtir comme lieu d'habitation, il nous faut maintenant songer sérieusement à intégrer la problématique des acteurs :

Acteurs ← *Processus* ← *Produit*

Certes, en envisageant l'acte de bâtir sous la lentille unique du *faire*, nous avons été amenés dans une situation où, comme le précisait H. Arendt,

« le produit final organise le processus même de l'œuvre, décide des spécialistes nécessaires, de la mesure de la co-opération, du nombre de participants ou de coopérateurs. Ainsi juge-t-on ici de chaque chose et de chacun en termes de convenance et d'utilité pour le produit final désiré, et rien d'autre. » (Arendt 1985, p. 17).

Le souci d'efficacité amène ainsi la vision faisante à aménager, au sein du processus global du bâtir, des niches fonctionnelles qui doivent être confiées aux diverses compétences requises par le produit :

Commande / Projétation / Exécution / Habitation

Client / Architecte / Entrepreneur / Habitant

Cependant, il n'en demeure pas moins qu'une telle vision "fonctionnaliste" du processus possède l'avantage ou le privilège de révéler et de confirmer le caractère **pluriel** de l'acte de bâtir : au delà de la chose à produire, l'acte de bâtir exige dans sa mise en œuvre une communauté de personnes. Or, nous disait H. Arendt, la pluralité et l'altérité constituent les conditions nécessaires pour envisager les activités humaines en mode de l'agir :

« L'action, la seule activité qui mette directement en rapports les hommes, sans l'intermédiaire des objets ni de la matière, correspond à la **condition humaine de la pluralité**, au fait que ce sont des hommes et non pas l'homme, qui vivent sur terre et habitent le monde. » (Arendt 1997, p. 41, souligné par nous).

Nous allons donc commencer ce chapitre par une tentative de mettre en valeur le caractère pluriel de l'acte de bâtir. Il sera question de dresser le portrait général des principales figures d'acteurs impliquées dans le bâtir, en tâchant de bien faire ressortir les conceptions dominantes qui leurs étaient attribuées dans les divers modèles théoriques examinés jusque-là. Nous sommes bien conscient au demeurant que toutes ces conceptions collées aux acteurs du bâtir sont, elles aussi, dominées par la vision faisante et constituent de ce fait l'ultime lieu où sont exaltés le *faire* et la première acception de l'habiter. En ce sens, notre description des principales conceptions inhérentes aux acteurs du bâtir nous permettra également de clore le portrait général de « l'aventure *faisante* de l'architecture » qui était au menu principal du chapitre précédent. Ce n'est qu'une fois ce travail achevé que nous examinerons un certain nombre de repères philosophiques (des théories et des concepts) qui nous aideront à fonder et à réhabiliter, au sein des modèles théoriques de l'architecture, la dimension *agissante* de l'acte du bâtir.

Il est cependant clair que lorsque nous parlons du caractère pluriel de l'acte de bâtir et de l'idée de faire de celui-ci un lieu d'habitation, nous référons explicitement et essentiellement aux relations et aux **rappports** que les **acteurs du bâtir entretiennent entre eux** indépendamment de la chose à produire. Il est principalement question dans ce cas **d'attitudes** et de **conduites** à adopter **envers soi-même** et **envers autrui**. En ce sens, les chemins à suivre pour reconquérir et réhabiliter la dimension *agissante* de l'acte de bâtir peuvent difficilement échapper aux voies de l'**éthique**. En effet, de même que le *faire* trouve ses racines dans l'art, la technique et la poétique en général, l'éthique ou la philosophie pratique renferme les principaux repères philosophiques et outils conceptuels propres à la saisie de l'agir humain.

1. Pluralité des acteurs du bâtir

Une manière commode de parler de la problématique des acteurs dans l'élaboration des projets en architecture consiste à considérer la séquence hiérarchique et fonctionnaliste historiquement la plus familière, à savoir :

Client / Architecte / Entrepreneur / Habitant

Dans le premier volume d'une série de quatre publications du Plan Construction et Architecture (France) portant toutes le titre commun *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*¹, Michel Bonnet, qui éclaire d'une manière excellente la question des acteurs du projet architectural et urbain, décrit cette séquence par l'expression de *modèle hiérarchique* par opposition à ce qu'il appelle le *modèle négocié*. Le premier est caractérisé par une centralisation des expertises où dominant les professionnels de l'urbain. Ces derniers définissent les procédures à suivre et les solutions à promouvoir, de sorte que, au plan temporel, la mise en série est de mise (plan, programme, opérations, règles hiérarchisées à exécuter dans le temps). Dans l'optique du modèle négocié, il y a par contre une ouverture des systèmes d'expertises où l'on retrouve une pluridisciplinarité et un

¹ Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*. Volume I. *Les acteurs du projet architectural et urbain* (1997) ; Volume II. *Les commandes architecturales et urbaines* (1997) ; Volume III. *Les pratiques de l'architecture : comparaison européennes et grands enjeux* (1998) ; Volume IV. *Les maîtrises d'ouvrage en Europe : évolutions et tendances* (2000).

mode de travail par projet. Les compétences sont organisées en réseaux comprenant des fonctions de médiation et de concertation où le citoyen est également associé à l'élaboration des projets. Au-delà de leur potentiel purement descriptif, ces deux expressions (*modèle hiérarchique* et *modèle négocié*) ont aussi l'avantage de contribuer à préparer la table pour le débat qui s'annonce entre le *faire* et l'*agir* en architecture. Examinons maintenant les conceptions qui ont été forgées, depuis trois siècles, des quatre principales figures d'acteurs dominant l'élaboration des projets architecturaux : le client ; l'architecte ; le constructeur ; l'habitant (Tableau IV).

Client	Architecte	Constructeur	Habitant
1. Personne qui commande une œuvre d'art	1. L'architecte comme artiste, <i>compositeur</i> d'objets ou d'œuvres architecturales.	1. <i>Bâtitteur</i>	1. <i>Utilisateur</i> ou <i>Usager</i> de l'espace
2. Être de <i>besoins</i> à satisfaire	2. L'architecte soumis aux <i>déterminismes</i> de la vision scientifique de la conception	2. <i>Exécutant</i> des plans de l'œuvre de l'architecte	2. <i>Spectateur</i> des formes créés par l'architecte (doctrines esthétiques de l'architecture)
3. Promoteur immobilier	3. L'architecte comme <i>praticien réflexif</i>	3. Professionnel ayant une <i>compétence technique</i>	3. Un <i>organisme biologique</i> pris dans les rouages de la mécanique fonctionnaliste
4. Le client comme <i>organisation</i> qui poursuit des objectifs			4. Un <i>être psychique</i> soumis aux déterminismes de l'environnement bâti.

Tableau IV : Les conceptions inhérentes aux quatre figures d'acteurs du bâtir

1.1 Les figures du client

La figure du client qui fut pendant longtemps la plus populaire est certainement celle du *client-commanditaire*. Identifié au mécène qui commande une œuvre d'art à un artiste, notre client commande également, presque de la même manière, une œuvre architecturale à l'architecte. Cependant, il arrive aussi que notre client ne se préoccupe pas autant du sort de l'art et des artistes, car il considère les édifices uniquement d'un point de vue utilitaire pour satisfaire ses besoins immédiats. Nous assistons alors à l'ascension de la figure du client comme *être de besoins* à satisfaire. La figure la plus extrême de cette posture utilitariste est sans aucun doute celle du *promoteur immobilier* pour qui tout est envisagé en termes de

moyens pour faire fructifier son capital¹. Au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle où l'élaboration des projets architecturaux a connu son lot de complexité, nous avons assisté à la promotion de la figure la plus moderne où le client est une *organisation* qui se donne des missions et des objectifs à atteindre. Cependant, dans le langage général des organisations, les édifices à construire comme les personnes qui y travaillent deviennent tout d'un coup, par un petit effort intellectuel de conceptualisation, des ressources à la disposition de l'organisation.

1.2 Les figures de l'architecte

Si la figure du client-commanditaire est celle qui a dominé la pratique architecturale pendant longtemps, la figure de l'*architecte-artiste*, compositeur des œuvres architecturales destinées autant à la contemplation qu'à l'usage, fut son correspondant historique. De nos jours, on préfère plutôt user de l'expression « conception architecturale » à la place de l'expression « composition architecturale », cependant l'idée qui demeure commune aux deux appellations tient beaucoup de l'esprit caractéristique de la seconde autonomie de la conception (la projétation), à savoir celle de la préparation à la réification. Lorsque le processus de la conception a commencé à faire l'objet d'un intérêt spécifique de la part des recherches architecturales, notamment celles de la mouvance des méthodologies de design à partir des années 1960, la tentation fut énorme de soumettre l'architecte aux *déterminismes* d'une *vision scientifique de la conception*, une vision qui affranchirait la conception du règne du contingent pour l'inscrire au rang des choses nécessaires et naturelles (ne parle-t-on pas d'ailleurs parfois de la *nature du design* ? !). Nous avons assisté alors à une multitude de descriptions du processus de la conception qui se passaient volontiers du concepteur, des sortes de « théories de l'action sans agent » comme les nomme Paul Ricœur. Enfin, à partir des années 1980, Donald Schön a dépeint l'architecte comme un *praticien réflexif* : une personne qui réfléchit à son action pendant qu'il agit. Mais en dépit de cette réflexivité que le travail de Schön a très bien mise en lumière, son praticien réflexif demeure, comme nous l'avons déjà précisé au cours du chapitre précédent,

¹ « Car une fin [l'édifice], une fois atteinte, cesse d'être une fin et perd sa capacité de guider et de justifier le choix des moyens, de les organiser et de les produire. Elle est devenue un objet parmi d'autres, elle s'est ajoutée à l'immense arsenal du donné dans lequel l'*homo faber* choisit librement ses moyens en vue de ses fins [d'autres fins]. » (Arendt 1997, p. 208).

fondamentalement un *faiseur* d'artefacts. C'est, du reste, un point de vue dont il ne se cache pas lui-même :

« I see designing as a kind of **making**. Architects, landscape architects, interior or industrial or engineering designers, **make physical objects** that occupy space and have plastic and visual form. In a more general sense, a designer **makes an image** – a representation – of something to be brought to reality [...]. Artists **make things** and are, in this sense, designers. Indeed, the ancient Greeks used the term *poetics* to refer to **the study of making things** – poems being one category of things made. Professional practitioners are also **makers of artifacts**. » (Schön 1990, p. 41-42, souligné par nous).

1.3 Les figures du constructeur

Jusqu'à la Renaissance, les constructeurs des édifices représentaient la figure dominante, voire l'emblème-même du bâtir ; ils étaient des *bâtisseurs*. Avec l'ascension de la profession d'architecte survenue lors de la première autonomie de la conception, le constructeur (l'entrepreneur) s'est aussitôt retrouvé dans un statut d'obéissance et de subordination dont la tâche principale était celle de l'*exécution* des plans de l'œuvre de l'architecte. Le code civil de Napoléon (1804) associera tout de même l'architecte et l'entrepreneur par l'idée de la « responsabilité solidaire » à l'égard des édifices qu'ils produisent ensemble. Devant les *compétences techniques* qu'il ne cesse d'accumuler, l'entrepreneur prendra, durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, une place de plus en plus importante au sein des processus de la conception au point où, parfois, il intégrera dans ses prérogatives l'ensemble de la fonction de la maîtrise d'œuvre, comme c'est notamment le cas de certaines grandes entreprises de construction.

1.4 Les figures de l'habitant

En dehors du rôle ou de la fonction d'*utilisateur* et d'*usager* auquel la chose produite (l'édifice) est destinée, les doctrines esthétiques de l'architecture nécessitaient également, pour l'admiration des œuvres architecturales qui s'offraient en spectacle, une figure de *spectateur* pour laquelle on retiendra volontiers l'œil de l'habitant. Ces rôles, d'usager et de spectateur à la fois des œuvres architecturales, dont hérite l'habitant sont ainsi devenus une des caractéristiques de la nature "ambiguë" de l'architecture. Cependant, il arrive aussi que

l'habitant soit réduit à un simple *organisme biologique* qui sera, de surcroît, prisonnier des rouages de la mécanique fonctionnaliste de certaines doctrines du Mouvement moderne en architecture. Après l'échec de ce dernier courant de pensée, la psychologie béhavioriste lui viendra en secours en érigeant l'habitant cette fois au rang d'un *être psychique* mais grandement déterminé par les relations à son environnement.

2. Les chemins de l'éthique

Après avoir complété le portrait général des lieux du *faire* architectural, l'heure est maintenant venue de nous intéresser aux repères philosophiques sur lesquels il sera possible d'asseoir la réhabilitation de la dimension agissante du bâtir. Il ne s'agit donc plus pour nous d'envisager le bâtir comme un processus au bout duquel commence l'habiter. À présent, on s'inscrit d'emblée dans la seconde perspective de l'habiter, un habiter envisagé non pas comme rapport aux choses et à l'espace mais plutôt comme rapport de l'homme à ses semblables que sont les autres personnes impliquées dans le bâtir. Sur quel registre privilégié de savoir peut-on fonder ces rapports inter-humains ? Les diverses sciences humaines (sociologie, psychologie, économie, etc.) des départements de l'université moderne peuvent toutes probablement se constituer candidates pour assumer ce rôle. Un seul critère peut cependant les disqualifier toutes : étant et se déclarant des sciences, elles ont besoin d'un objet de connaissance gouverné par la nécessité. Or, les rapports humains sont par nature frappés de contingence, notion qui seule est en mesure de s'accommoder de la liberté, de la **pluralité** et de l'**altérité** qui caractérisent en principe l'agir humain (des notions auxquelles les sciences sont par définition moins adaptées : il n'y a de science que du général). La seule candidate en mesure de relever ce défi est la philosophie pratique : l'éthique.

Comme nous l'avons déjà entrevue sommairement chez Aristote, la *praxis*, en tant qu'elle vise essentiellement le perfectionnement de l'agent, constitue le principal objet dont traite l'éthique (ou la philosophie pratique). Il est de ce pas un peu paradoxal qu'un grand nombre des principaux essais au sujet de l'éthique en architecture aient abordé cette question à partir d'un point de vue centré non pas sur les *acteurs*, ni même sur les *processus* (les

actions), mais plutôt sur le *produit* (la chose bâtie)¹ : « Acteurs ← Processus ← **Produit** ». En matière de philosophie pratique, la tradition occidentale dispose de deux héritages importants que les philosophes considèrent d'ailleurs comme de véritables socles que toute réflexion éthique ne peut ignorer. Il s'agit de l'éthique d'Aristote et de la morale de Kant, que l'on considère souvent d'ailleurs comme des doctrines opposées l'une à l'autre. Dans son œuvre majeure, intitulée « *Soi-même comme un autre* », Paul Ricœur (1990) a élaboré, en s'appuyant en partie sur l'œuvre de H. Arendt, une interprétation exemplaire de ces deux monuments philosophiques qu'il a su admirablement réconcilier pour tirer les grandes lignes de ce qu'on pourrait appeler une « théorie éthique de l'action » dont le titre « *Soi-même comme un autre* » annonce bien le poids et la teneur. Afin de conserver et de poursuivre notre ligne d'interprétation, qui a commencé avec Aristote et s'est poursuivie avec Hannah Arendt, nous allons prendre appui sur certaines de ces grandes lignes qui structurent l'ouvrage de P. Ricœur (1990) pour explorer les voies qui nous mèneront à la réhabilitation de l'agir dans le bâtir.

Dans le célèbre récit de Victor Hugo, *Les misérables*, il existe un **moment charnière** durant lequel le héros Jean Valjean franchit définitivement une frontière, où il passe du règne du mal au royaume du bien. Ce moment, c'est celui où Jean Valjean, qui venait de voler des couverts en argent, est arrêté par les gendarmes et ramené devant l'évêque monseigneur Bienvenu pour qu'il confirme le vol. L'évêque, en cet instant précis, a non seulement démenti le vol mais ajoute au butin de Jean Valjean les chandeliers en argent en lui chuchotant les paroles suivantes : « *Jean Valjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète* ». La structure de l'ouvrage de Paul Ricœur contient également à sa façon un moment charnière où la pensée bascule quasiment pour entreprendre un voyage inédit à la découverte du phénomène humain². Ce moment charnière correspond, dans l'ouvrage de P. Ricœur, au passage des théories philosophiques

¹ Voir Harries, K., *The Ethical Function of Architecture*, Cambridge, MIT Press, 1997 ; Scott, G., *The Architecture of Humanism. A Study in the History of Taste*, London, The Architectural Press, 1980 ; Scruton, R., *The Aesthetics of Architecture*, Londres, Methuen and Co, 1979 ; Watkin, D., *Morale et architecture aux 19^e et 20^e siècles*, Bruxelles, Mardaga, 1979.

² Un voyage qui dépasse encore de loin les considérations épistémologiques et éthiques sur lesquelles nous allons mettre l'accent dans les prochaines sections, car ce voyage va jusqu'à explorer la condition humaine dans ce qu'elle a de singulier : le *tragique* de l'action.

de « l'action sans agent »¹ aux philosophies où l'action est inconcevable sans son principe qu'est l'agent (i.e. : l'herméneutique et l'éthique). Ce moment charnière est celui de l'*ascription* de l'action à l'agent.

Du « Je » au « Soi », un panorama des réponses à la question « Qui ? »

« *Soi-même comme un autre* » est l'ouvrage où Paul Ricoeur raconte le parcours ou le voyage par lequel le « *Je* » des philosophies du sujet devient un « *Soi* » dans la perspective herméneutique et éthique, un « soi » qui est à la fois un *Soi-même* réflexif et chargé de la figure de l'*Autre*. Du début à la fin, cet ouvrage est habité par la question « Qui ? » : Qui est le *Je* ? Qui est l'*individu* ? Qui est la *personne* ? Qui est le *Soi* ? Qui est l'*Autre* ? En somme, « de qui parle-t-on quand on désigne sur le mode référentiel la personne en tant que distincte des choses ? » (Ricoeur 1990, p. 28). De l'analyse du doute, qui autorise le *Cogito* (le *Je* pensant) à se poser comme fondement de la certitude chez Descartes (p. 15), au postulat de la phénoménalité du monde intérieur et à l'analyse du langage qui permettent à Nietzsche de *briser* le *Cogito* (p. 22), du sujet exalté au sujet humilié, le déclin des philosophies du sujet a ouvert la voie de l'herméneutique du *soi* qui se situe et se veut également au-delà de l'alternative du cogito et de l'anti-cogito (p. 27). Dans ce parcours exploratoire de la question « Qui ? » au sein de l'ouvrage de P. Ricoeur (1990), nous retenons, pour les besoins et le bénéfice de notre réflexion, les quatre fronts que constituent :

1. Les approches sémantiques au concept de la *personne*
2. Les théories de « l'action sans agent »
3. L'*ascription* de l'action à l'agent : l'*initiative*
4. L'*imputation* de l'action à l'agent

2.1 Les approches sémantiques au concept de la « personne »

Comment appréhender une notion aussi complexe que celle de la *personne* ? Les approches sémantiques, caractéristiques des philosophies analytiques du langage, ouvrent le parcours en suivant deux démarches simultanées que l'on peut comprendre et interpréter comme

¹ Théories promues par certaines approches au sein des philosophies analytiques du langage et des philosophies analytiques de l'action.

étant opposées aux procédures d'universalisation propres aux démarches scientifiques, à savoir celle de l'*individualisation* et celle de l'*identification* :

« L'individualisation peut être caractérisée, en gros, comme le procès inverse de celui de la classification, lequel abolit les singularités au profit du concept. [...] La visée individualisante commence là où s'arrêtent classification et prédication [...]. C'est parce que nous pensons et parlons par concepts que le langage doit en quelque manière réparer la perte que consomme la conceptualisation. » (Ricœur 1990, p. 40).

2.1.1 *Personne et Chose*

Par ce premier souci d'individualisation, nous pouvons espérer, d'ores et déjà, retrouver un des caractères qui définit le mieux l'agir humain, à savoir la singularité de chaque situation d'action. La démarche de l'identification, quant à elle, continue l'œuvre des procédures d'individualisation en la portant cette fois-ci dans le monde du langage :

« Identifier quelque chose, c'est pouvoir faire connaître à autrui, au sein d'une gamme de choses particulières du même type, celle dont nous avons l'intention de parler. C'est sur ce trajet de la référence identifiante que nous rencontrons pour la première fois la personne, en un sens très pauvre du mot qui distingue globalement cette entité des corps physiques. Identifier, à ce stade élémentaire, [...] [c'est] identifier quelque chose. » (Ricœur 1990, p. 39).

C'est alors que surgit un premier problème dans ce parcours emprunté par les analyses sémantiques du concept de la personne : « Est une chose, ce dont on parle. Or, on parle de personne en parlant des entités qui composent le monde. [Mais] on en parle comme des choses d'un type particulier. » (Ricœur 1990, p. 44-45). Ce type particulier, est ce à quoi P. Ricœur réfère comme étant le *concept primitif* de la personne : « la personne est la "même chose" à la quelle on attribue deux sortes de prédicats, les prédicats physiques que la personne a en commun avec les corps, et les prédicats psychiques qui la distinguent des corps. » (Ricœur 1990, p. 49).

2.1.2 *Ma personne et la personne d'autrui*

Cependant, en tant que prédicats psychiques, les événements mentaux gardent « le même sens qu'ils soient attribués à soi-même ou à d'autres que soi-même, c'est-à-dire à n'importe

qui d'autre. » (p. 51). « Cette double ascription à *quelqu'un* et à *n'importe qui d'autre* est ce qui permet de former le concept d'esprit (*mind*), c'est-à-dire le répertoire des prédicats psychiques attribuables à chacun. » (p. 52, souligné dans le texte). C'est précisément cette ascription des expériences mentales ou psychiques, **sur un mode identique**, à moi-même et à un autre, qui est hautement problématique. Car, « on ne peut pas s'empêcher de se demander si l'expression "mes expériences" est équivalente à l'expression "les expériences de quelqu'un" [...vu que,] attribué à soi-même, un état de conscience est *ressenti* ; [alors que] attribué à l'autre, il est *observé* (p. 53, souligné dans le texte). Cette **dissymétrie** qui se dessine dans les critères d'attribution exige alors l'acquisition simultanée de l'idée de la réflexivité [*Soi-même*] et celle de l'altérité [*comme un Autre*], deux notions qui semblent visiblement étrangères aux analyses sémantiques du concept de la personne.

La dissymétrie dans les critères d'attribution (c'est-à-dire, attribué à soi-même, un état de conscience est *ressenti* alors que attribué à l'autre, il est *observé*) constitue d'après nous le cœur du problème que Robert Prost a identifié lorsqu'il parle de la problématique du sujet en architecture. Dans un texte intitulé « L'architecture et la question de l'éthique », Prost cible particulièrement cette problématique qui est au centre de la conception traditionnelle de ce qu'il désigne comme « l'architecture en tant qu'*œuvre* », c'est-à-dire la vision de l'architecture où l'intérêt est centré sur le résultat produit qu'est l'édifice :

« Un [...] problème éthique posé par ce registre de l'œuvre vient du fait qu'il exclut ce que nous avons appelé la **problématique du sujet** (individu/collectivité), en dehors de **la place privilégiée** qui est donnée au **créateur**. Cette exclusion ne provient pas d'un complot mais de contraintes épistémologiques propres à ce type de registre de problème. En effet, si l'on peut à l'infini y développer des propos esthétiques, typologiques, constructifs, stylistiques, les pratiques sociales [qui renvoient à l'habitant, l'usager], dans leur complexité pragmatique, restent absentes par définition [...]. Au mieux avec ce registre, on pourra parler de symbolique ou encore de fonctionnalité, en renvoyant à un "**usager**" **appréhendé, anticipé, idéal**, parce qu'obéissant et se conformant à la destinée qui lui a été assignée dans la conception. » (Prost 1991, p. 41, souligné par nous).

On peut dire que Prost exprime ici, et illustre à la fois, la dissymétrie qui, dans le champ de l'architecture, caractérise remarquablement les statuts épistémologiques et éthiques décrivant les rôles de l'architecte et de l'habitant. L'architecte est considéré comme un être de projet, capable de créer des objets en faisant, entre autres, librement appel à ce qu'il peut ressentir (ne parle-t-on pas souvent de la liberté de création de l'architecte ?), mais en s'imaginant, en mode d'observation, les états de conscience d'un usager qu'il voudrait idéal et universel. L'exigence éthique, notamment le critère de l'altérité, voudrait qu'on accorde au minimum à l'usager le privilège d'être lui aussi considéré comme un « être de projet » capable également de ressentir des choses, comme l'architecte, et de les exprimer d'une manière ou d'une autre.

2.2 Les théories de « l'action sans agent »

La sémantique de *l'action sans agent* est une des caractéristiques principales des philosophies analytiques de l'action :

« La sémantique de l'action se borne par principe à **décrire et analyser les discours** dans lesquels l'homme **dit** son faire, à l'exclusion de toute attitude prescriptive en termes de permis et de défendu. Dans cette mesure même, l'agent de l'action sera loin de pouvoir s'égaliser à un *soi* responsable de sa parole et de son action. Il ne faudra donc pas s'étonner si l'auteur de l'action apparaît lui-même comme un agent **éthiquement neutre**, soustrait à la louange et au blâme. » (Ricœur 1990, p. 74, souligné par nous).

Pour les besoins de notre entreprise, nous avons retenu deux lignes directrices par lesquelles P. Ricœur aborde l'éclairage philosophique des théories de *l'action sans agent* :

- L'occultation de la question « *Qui ?* »
- L'analyse de l'*intention* et la question « *Pourquoi ?* »

2.2.1 L'occultation de la question « *Qui ?* »

Ce qui se dessine en puissance derrière l'idée d'un « agent éthiquement neutre » n'est en réalité rien d'autre que l'effacement-même de cet agent, effacement que P. Ricœur résume à travers ce qu'il appelle l'occultation de la question « *Qui ?* » dans l'analyse de l'action :

« L'occultation de la question *qui ?* est à attribuer [...] à l'orientation que la philosophie analytique a imposée au traitement de la question *quoi ?* en la mettant en relation exclusive avec la question *pourquoi ?*. »¹ (Ricœur 1990, p. 78).

Le traitement privilégié accordé aux questions *Quoi ?* et *Pourquoi ?* (au détriment de la question *Qui ?*) procède de cette caractéristique particulière des philosophies analytiques de l'action qui

« [...] ont toutes en commun de focaliser la discussion sur la question de savoir ce qui vaut – au sens de “ce qui compte” – comme action parmi les *événements* du monde. C'est par rapport à la notion de *quelque chose qui arrive* que l'on s'emploie à déterminer le statut *descriptif* de l'action. C'est cette orientation donnée à la question *quoi ?* [au sens de *ce qui arrive*], par rapport à la notion d'événement mondain, qui contient en puissance l'effacement jusqu'à l'occultation de la question *qui ?* » (Ricœur 1990, p. 78, souligné dans le texte).

À ce sujet, l'empreinte caractéristique d'une grande partie des recherches sur le *processus* du design ou de la conception ne consiste pas uniquement en le traitement privilégié mais, dirons-nous, le traitement "royal" et souverain de la question *Quoi ?* qui occulte non seulement la question *Qui ?* mais également la question *Pourquoi ?*. Cette occultation *double* conduit le design jusqu'à la perte-même de son statut d'action, c'est-à-dire la perte de son agent et de son caractère téléologique, pour devenir un simple **événement** de la nature que la science, à travers ses divers discours spéculatifs, aura tout le loisir par la suite d'observer, d'abstraire et de conceptualiser. C'est, d'ailleurs et précisément, l'occultation de ces deux questions (*Qui* et *Pourquoi*) qui a consacré le phénomène de la naturalisation² du design auquel nous avons référé précédemment. Ainsi en est-il par exemple dans la mouvance des méthodologies de design, ou encore dans l'entreprise de Schön (1983) qui

¹ Il s'agit bien entendu du « Qui ? », du « Quoi ? » et du « Pourquoi ? » de l'action.

² Cette tendance à la naturalisation est particulièrement perceptible lorsque la science se penche sur des phénomènes particuliers comme par exemple celui de l'invention. Dans un texte publié dans Prost (1995) et intitulé « Les pratiques de l'invention », Hélène Mialet décrit bien le cas des historiens et des psychologues de la découverte, notamment dans le domaine des sciences, qui banalisent volontiers l'invention pour mieux l'expliquer et écartier son auteur : « L'apparition d'une idée neuve devient le fruit d'un processus intellectuel, explicable et banal. La singularité de l'individu qui invente semble perdue au profit de l'explication de mécanismes intellectuels communs [...]. L'individu comme personnalité singulière n'étant plus au centre des débats, la perspective se déplace et permet l'analyse de mécanismes collectifs. » (p. 287).

décrit le design (le *Quoi*) comme conversation réflexive avec une situation, laissant sans traitement aussi bien le statut de **ceux** qui "conversent" (les *Qui*) ainsi que *ce que vise* la conversation (le *Pourquoi*, les finalités du projet). Il en est de même dans l'entreprise de l'architecturologie de Ph. Boudon qui résume la conception architecturale (le *Quoi*) aux opérations que fait subir une (ou des) *Échelle* à un *Modèle*¹. Loin de nous, bien sûr, l'idée de remettre en question toutes ces connaissances et les modèles descriptifs qui en découlent. Cependant, le danger de toutes les descriptions théoriques de la conception architecturale réside dans l'illusion qui consiste à croire ou à faire croire qu'elles énoncent tout ce qu'il y a à considérer dans l'acte de la conception ou tout ce que cet acte comporte d'essentiel et que, par conséquent, il ne resterait plus qu'à **appliquer** ce qu'elles énoncent, car l'action à *poser* ne découle pas automatiquement de la description des actions *passées* et *déjà posées*². Alors, que faut-il **bien** connaître pour enseigner la conception (le *Quoi*) à Jacques ? Réponse : d'abord, Jacques (le *Qui*) !

2.2.2 *L'analyse de l'intention et la question « Pourquoi ? »*

Nous avons vu ci-dessus que le traitement souverain accordé au « Quoi ? » de l'action, autorisant notamment l'entrée de l'acte de la conception dans le règne de la nature et de la nécessité, a éclipsé aussi bien le « Qui ? » et le « Pourquoi ? » de cet acte. L'analyse de l'*intention* par certains auteurs des philosophies analytiques de l'action va tenter de récupérer, selon P. Ricœur, la question « Pourquoi ? » mais sur un mode qui va cependant se dispenser une fois encore volontiers de la question « Qui ? » :

« [La] dissociation entre le *quoi ?* et le *qui ?*, à la faveur de laquelle la problématique de l'action bascule du côté d'une **ontologie de l'événement anonyme**, a été [...] rendue possible par une coalition **en sens contraire** entre la question *quoi ?* et la question *pourquoi ?* : afin de déterminer ce qui vaut comme action (question *quoi ?*), on a en effet cherché dans le mode **d'explication** de l'action (question *pourquoi ?*) **le critère même de ce qui mérite d'être décrit**

¹ On pourrait distinguer certaines démarches de la mouvance des méthodologies de design et celles de Schön et de Boudon comme étant des théories descriptives du « Quoi ? » de la conception architecturale, théories auxquelles manquent les volets « Qui ? » et « Pourquoi ? ».

² Nous empruntons cette distinction éclairante à R. Bodéus (1982, p. 47) : « La "science pratique", en particulier, a donc pour objet l'action, non pas l'action posée ou passée, mais l'action à poser, l'action à venir ».

comme action. L'usage du *parce que* dans l'explication de l'action est ainsi devenu **l'arbitre** de la description de ce qui compte comme action. » (Ricœur 1990, p. 78-79, caractères gras soulignés par nous).

C'est l'appréhension de la question « Pourquoi ? » par le mode d'explication qui va donc cette fois-ci conduire à l'occultation de la question « Qui ? » :

« Le critère par la question *pourquoi ?*, et par les réponses acceptables à cette question, privilégie le côté objectif de l'action, à savoir le résultat obtenu, qui est lui-même un événement [...] : je fais ce qui arrive. L'oblitération de l'agent de l'action est encore renforcée par l'accentuation du côté objectif de la raison d'agir. » (Ricœur 1990, p. 89).

On aurait par ailleurs souhaité que l'intégration de la notion de *désir* dans l'analyse de l'intention règle définitivement cet handicap en abordant la question « Pourquoi ? » non pas en mode d'explication de l'action posée ou passée mais plutôt de l'action *à poser*, l'action à venir, dans son sens de visée téléologique « Pour → Quoi ? ». Hélas, ce fut peine perdue :

« [Quant au] désir, ce qui compte pour l'analyse conceptuelle [de l'intention], ce n'est pas le manque et la tension ressentis par un sujet ainsi affecté, mais le "caractère de désirabilité", c'est-à-dire **ce en tant que quoi quelque chose est désirable**. Pourquoi cette accentuation du côté objectif du désir ? Pour [...] rendre compte de la dimension **d'évaluation** inséparable de la **dimension descriptive**, sans pour autant introduire des **considérations morales** dans l'analyse conceptuelle [de l'intention]. » (Ricœur 1990, p. 89, souligné par nous).

L'intégration des questions « Qui ? » et « Pour → quoi ? » est censée donc éclairer davantage l'obscurité des phénomènes que le point de vue de la question « Quoi ? » ne peut à lui seul élucider. C'est, du reste, ce à quoi nous nous sommes essayé dans ce travail. Il nous a fallu nous interroger sur le sens et la finalité du bâtir (le *pour → quoi*), questionnement auquel nous avons adjoint la thématique des acteurs (les *qui*), pour redécouvrir l'habiter et les deux acceptions complémentaires auxquelles il se prête. Par ailleurs, au plan des recherches en design, deux autres domaines sont directement concernés par la récupération de la question « Pourquoi ? » par le flanc objectif et explicatif de l'action. Le premier domaine renvoie à

ce que nous avons désigné comme la « troisième génération » au sein du mouvement des méthodologies du design¹ et, dans son sillage, une grande partie des approches descriptives des processus de la conception. Les chercheurs de cette génération de méthodes ont en commun le fait de décrire les premiers moments ou les premiers gestes du processus de la conception (gestes qui correspondent aux intentions générales explicitées par le concepteur) comme des conjectures d'un ensemble de principes ou de solutions ayant une fonction heuristique dans l'exploration d'un problème ou d'une situation de design. Cependant, au lieu d'appréhender et de saisir ces moments et ces gestes afin d'y voir ce qui anime foncièrement la *personne* du concepteur (i.e. : ses valeurs) ou bien ce par quoi celui-ci essaye de donner un sens, un contenu singulier et une visée éthique à son action, ces recherches s'arrêtent à une formalisation sans contenu. Darke (1979) décrit les gestes du concepteur comme un ensemble d'objectifs que celui-ci se donne et qu'elle nomme le « générateur primaire ». Zeisel (1984) y réfère en termes de type d'informations que le designer retient pour la conception d'une image qu'il présente et soumet au test de la situation. Il est alors permis de penser que le fait que ces recherches n'aillent pas au delà de concepts formels (générateur primaire, image, préconceptions, etc.) n'exprime en réalité rien d'autre que la limite et l'incapacité de la posture scientifique à franchir la frontière du *Quoi* pour inclure le *Qui* et le *Pour* → *Quoi* de l'action à *poser*.

Le second domaine des recherches concernées par le traitement de la question « Pourquoi ? » est un champ d'investigation qui connaît beaucoup d'enthousiasme de nos jours, notamment aux États-Unis, à savoir ce qu'on désigne familièrement comme « l'évaluation post-occupationnelle » (*POE : Post-Occupancy Evaluation*)² dont les recherches s'inscrivent généralement au sein des cadres théoriques développés par l'école comportementaliste appelée « *Environment and Behavior Studies (E-B Studies)* ». Nous y retrouvons une illustration exemplaire de ce que Ricœur a nommé ci-dessus « le côté objectif du désir ». En effet, un des principes de ces recherches en *POE* consiste, schématiquement, à établir "scientifiquement" des relations objectives entre, d'une part, les comportements et la satisfaction (les désirs) des usagers et, d'autre part, les attributs (physiques, formels, structurels, organisationnels, etc.) de l'environnement bâti dans lequel

¹ Voir la section portant sur la seconde autonomie de la conception dans le chapitre 1.

² Voir Preiser (1987).

ils vivent. Cependant, et c'est là que la citation de Ricœur est remarquablement éclairante, le *caractère de désirabilité*, qui est souvent retenu dans ces recherches pour exprimer, décrire et évaluer la satisfaction ou l'insatisfaction (et par-là donc, un certain comportement) des usagers, renvoie non pas à la personne de ces derniers mais plutôt à « ce en tant que quoi telle chose ou tel attribut de l'édifice est désirable ou non désirable »¹.

2.3 L'ascription de l'action à l'agent : l'*initiative*

« L'indétermination des futurs
est ce qui fait que l'homme en est le principe ;
l'inachèvement du monde est la naissance de l'homme. »²

« La causalité selon les lois de la nature n'est pas la seule
dont puissent être dérivés tous les phénomènes du monde.
Il est encore nécessaire d'admettre une causalité libre
pour l'explication de ces phénomènes. »³

Dans une section ci-dessus, nous avons identifié l'instant où s'opère l'**ascription** de l'action à son agent comme un moment charnière dans l'ouvrage de Paul Ricœur. Il dira d'ailleurs : « Ce terme [l'ascription] désigne désormais le point critique de toute notre entreprise » (Ricœur 1990, p. 110). Ce que va tenter l'auteur dans sa démarche à partir de là, consiste en quelque sorte à réparer l'oubli de la question « *Qui ?* » qu'il avait mis au jour dans ce qui précédait ce moment charnière. Son itinéraire abandonnera alors la voie de la sémantique de l'action, qu'il juge mal armée pour traiter des problèmes que lui pose l'ascription, afin d'emprunter la voie pragmatique de l'action qui mène tout droit jusqu'à la porte d'entrée du champ des considérations éthiques et morales qui régissent l'action bonne.

¹ Parlant de la question des usages et de l'usager dans un texte intitulé « Henri Lefebvre et l'usage, retour aux sources », *Urbanisme*, No 307, Juil.-août 1999, Reine Vogel dira : « [...] il importe donc de se garder des fausses évidences nées de l'observation d'usages qui semble se situer dans l'«objectif», sous prétexte qu'ils procèdent de données sensibles, descriptibles. » (p. 62).

² Aubenque, P., *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF/Quadrige, (1^{ère} éd. 1963), 1997, p. 106.

³ Kant, I., *Critique de la Raison pure*, (tr. fr. de A. Tremesaygues et B. Pacaud, 10^{ème} éd.), Paris, PUF, 1984, p. 348.

Ce qui était hautement problématique dans les approches sémantiques de l'action consistait en le fait que, au plan ontologique, l'action ne soit pas distinguée de l'événement (le Quoi) et que la personne ne soit pas distinguée des choses (i.e. : les corps physiques desquels la personne ne se distingue que par un attribut de plus : les prédicats psychiques). La démarche qui consiste à *ascrire* l'action à son agent vise donc en premier lieu à se défaire de la notion de personne considérée comme une chose à laquelle sont associés des attributs (des prédicats) physiques et psychiques, pour retrouver une notion de personne comme « *particulier de base* »¹. Parmi les principaux arguments auxquels P. Ricœur fera appel pour mener à bien cette première entreprise, on retrouve les deux héritages incontournables en matière de philosophie pratique que sont celui d'Aristote et celui de Kant.

2.3.1 *Arguments aristotéliens*

Avant de procéder, dans l'*Éthique à Nicomaque*, à l'étude des vertus (le courage, la modération, la libéralité, la justice, etc.), Aristote avait pris le soin d'examiner d'abord, dans le début du Livre III, la distinction entre acte volontaire et acte involontaire (figure 16) :

« Afin [...] de donner un point d'ancrage au plan de l'action à son étude détaillée des vertus, c'est-à-dire des traits d'excellence de l'action, il [Aristote] procède au Livre III de l'*Éthique à Nicomaque* à une première délimitation du couple des actions qu'on dit faites malgré soi [actes involontaires] ou de son plein gré [actes volontaires], puis à une délimitation plus fine [...] des actions exprimant un choix, plus précisément un choix préférentiel que détermine au préalable la délibération. Ce rapport entre préféré et prédélibéré sert de socle à une définition de la vertu » (Ricœur 1990, p. 110-111).

¹ Le concept de « *particulier de base* » est emprunté par P. Ricœur à P. F. Strawson, *Les individus*, Paris, Seuil, 1973. Dans une section intitulée « La personne comme particulier de base » (p. 43), P. Ricœur éclaire ainsi cette idée de Strawson : « Comment passer de l'individu quelconque à l'individu que nous sommes chacun ? [...] La stratégie de Strawson] consiste à isoler, parmi tous les particuliers auxquels nous pouvons nous référer pour les identifier (au sens d'individualiser précisé plus haut), des particuliers privilégiés relevant d'un certain type, que l'auteur appelle « particulier de base ». Les corps physiques et les personnes que nous sommes sont [...] de tels particuliers de base, en ce sens qu'on ne peut identifier quoi que ce soit sans renvoyer à titre ultime à l'un ou l'autre de ces deux types de particuliers. En ce sens, le concept de personne, comme celui de corps physique, serait un concept primitif, dans la mesure où on ne saurait remonter au-delà de lui, sans le présupposer dans l'argument qui prétendrait le dériver d'autre chose. » (Ricœur 1990, p. 43).

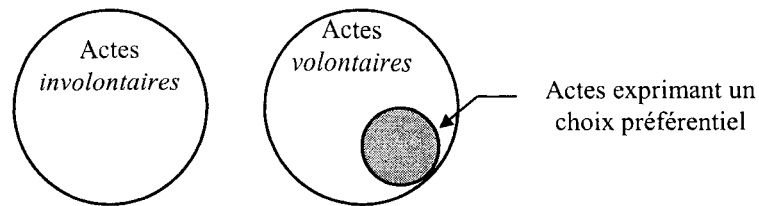


Figure 16 : L'objet de la délibération dans l'éthique d'Aristote :
l'acte exprimant un choix préférentiel.

Concernant d'abord les actions faites à contre-gré (celles qui sont caractérisées par la contrainte ou l'ignorance), Aristote déclare :

« Est fait par contrainte tout ce qui a **son principe hors de nous**, c'est-à-dire un principe dans lequel on ne relève **aucun concours de l'agent ou du patient** »¹.

Par contraste, l'acte volontaire (ou l'action de plein gré) quant à lui est

« **ce dont le principe réside dans l'agent** lui-même connaissant les circonstances particulières au sein desquelles son action se produit. »².

Cependant, précise P. Ricœur,

« la notion de *principe*, prise isolément, ne suffit pas à marquer le sens pré-moral du volontaire [...]. "Principe", en effet, est commun à toute investigation des choses premières, quelles qu'elles soient : il ne peut donc servir à départager le plan physique et le plan éthique. [... Car, si] la notion de principe peut être commune à la physique et à l'éthique, c'est parce que, de part et d'autre, il est question de devenir, de changement, de mouvement. Nos modernes diraient d'événement. » (Ricœur 1990, p. 112).

« [Ce n'est qu'avec] l'analyse du choix préférentiel (ou décision), que la détermination éthique du principe de l'action l'emporte sur sa détermination physique. Nous atteignons ici **le noyau de l'agir proprement humain** dont Aristote dit qu'il est essentiellement propre à la vertu [...] : c'est en effet le choix préférentiel qui rend l'action humaine susceptible de louange ou de blâme » (Ricœur 1990, p. 114, souligné par nous).

¹ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III, 1, 1110a 1-3 (souligné par nous).

² *Ibid.*, III, 3, 1111a 20-25 (souligné par nous).

« Le choix préférentiel porte donc, selon toute apparence, sur **les choses qui dépendent de nous** » disait Aristote¹. Ce qui serait alors important et sur lequel il faudrait mettre l'accent davantage, c'est la délibération qui précède le choix :

« le pré-féré, note Aristote, exprime le pré-délibéré. Aristote anticipe ainsi toutes les analyses dont nous avons traité plus haut, où le rapport *quoi-pourquoi ?* tend à éclipser le rapport *quoi-qui ?* par neutralisation de l'attribution expresse à un agent » (Ricœur 1990, p. 114, souligné dans le texte).

Mais Aristote ne tarde pas à préciser que nous ne délibérons que « sur les choses qui dépendent de nous et que nous pouvons réaliser, [celles qui sont objets d'action] »². Il conclut ainsi le Chapitre 5 du Livre III portant sur l'analyse de la délibération :

« l'objet du choix étant, parmi les choses en notre pouvoir, un **objet de désir** sur lequel on a **délibéré**, le choix sera un **désir délibératif** des choses qui dépendent de nous ; car une fois que nous avons décidé à la suite d'une délibération, **nous désirons alors conformément à notre délibération.** »³.

2.3.2 *Arguments kantiens*

Concernant le second héritage, Ricœur fera appel à l'analyse de la causalité, dans la *Critique de la Raison pure*, au sein de laquelle Kant distingue deux types : la causalité selon les lois de la nature et la causalité libre qui découle de la volonté et de la propre initiative d'un agent. Ricœur rappelle d'abord l'énoncé kantien de la thèse de la causalité libre :

« La causalité selon les lois de la nature n'est pas la seule dont puissent être dérivés tous les phénomènes du monde. Il est encore nécessaire d'admettre une causalité libre pour l'explication de ces phénomènes. »⁴

Le postulat de la causalité libre, c'est-à-dire des actes qui ont leurs premières causes en l'homme libre, sera une des pierres angulaires sur laquelle sera bâti l'édifice de la *Raison*

¹ *Ibid.*, III, 4, 1111b, 30 (souligné par nous).

² *Ibid.*, III, 5, 1112a, 30.

³ *Ibid.*, III, 5, 1113a 9-12 (souligné par nous).

⁴ Kant, I., *Critique de la Raison pure*, (tr. fr. de A. Tremesaygues et B. Pacaud, 10^{ème} éd.), Paris, PUF, 1984, p. 348. Voir Ricœur 1990, p. 125.

pratique et de la morale de Kant dont la fondation avait été énoncée dans la *Métaphysique des mœurs*¹ :

« Kant distingue deux sortes de commencements, l'un qui serait le commencement du monde, l'autre qui est un commencement au milieu du cours du monde ; ce dernier est celui de la liberté. [...] Cette distinction entre commencement *du* monde et commencement *dans* le monde est essentielle à la notion de commencement pratique [...]. » (Ricœur 1990, p. 128, souligné dans le texte).

La thèse de la causalité libre, où un agent est seul responsable du commencement *dans* le cours du monde d'une série d'événements, est à la base de la morale de Kant et de ses applications aux affaires humaines, dont notamment la doctrine du droit, et particulièrement celle du droit pénal :

« Le problème est alors de délimiter la sphère d'événements dont on peut le [l'agent] rendre responsable. Or ce n'est pas aisé. Cela pour plusieurs raisons. D'abord, à ne suivre qu'une seule série, les effets d'une action se détachent en quelque sorte de l'agent, comme le discours le fait de la parole vive par la médiation de l'écriture. Ce sont les lois de la nature qui prennent en charge la suite de nos initiatives. C'est ainsi que l'action a des effets qu'on peut dire non voulus, voire pervers. » (Ricœur 1990, p. 130).

La *Fondation de la Métaphysique des mœurs* traitera essentiellement du concept de l'*autonomie de la volonté* et du sens *pratique* de la liberté :

« La liberté comme idée transcendantale pure, sans attaches phénoménales, constitue le sens ultime de la faculté de **commencer de soi-même** une série causale. Sur cette liberté transcendantale se fonde le concept pratique de liberté, c'est-à-dire l'indépendance de la volonté par rapport à la contrainte des penchants de la sensibilité. » (Ricœur 1990, p. 132, souligné par nous).

À la lumière des deux éclairages aristotélicien et kantien, il est à présent utile de revenir sur les notions d'*action* et d'*intention* en vue de les restituer à l'agent :

¹ Kant, I., *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, (traduction de A. Renaut), Paris, Flammarion, 1994.

« c'est d'abord de l'action elle-même que nous disons qu'elle est de moi, de toi, de lui/elle, qu'elle dépend de chacun, qu'elle est en son pouvoir. C'est encore de l'intention que nous disons qu'elle est l'intention de quelqu'un et c'est de quelqu'un que nous disons qu'il (ou elle) a l'intention-de. [... Si nous avons donc] détaché [l'intention] de son auteur pour l'examiner, nous la lui restituons en la lui attribuant comme étant la sienne. C'est d'ailleurs ce que fait l'agent lui-même lorsqu'il considère les options ouvertes devant lui et qu'il délibère, selon l'expression d'Aristote. L'ascription consiste précisément dans la **réappropriation par l'agent de sa propre délibération** : se décider, c'est **trancher** le débat en faisant sienne une des options considérées. » (Ricœur 1990, p. 117, souligné par nous).

« *Faire sienne une des options considérées* » est précisément ce qui permet de reconnaître et d'attribuer à l'agent une certaine *puissance d'agir* ou de *pouvoir-faire* dont il est le seul principe et qui, considérée dans son sens fort, exprimera le pouvoir qu'a l'agent **d'initier** une action. Appelons ce pouvoir « le privilège de l'**initiative** »¹ :

« L'initiative, dirons-nous, est une *intervention* de l'agent de l'action dans le cours [naturel] du monde, intervention qui *cause* effectivement des changements dans le monde. » (Ricœur 1990, p. 133, souligné dans le texte).

Il est certain que le concept d'initiative de Paul Ricœur doit beaucoup à celui que nous avons déjà rencontré chez Hannah Arendt. Celle-ci disait :

« C'est par le verbe et l'acte que nous nous **insérons** dans le monde humain, et cette insertion est comme une **seconde naissance** dans laquelle nous confirmons et assumons le fait brut de notre apparition physique originelle. [...] Agir, au sens le plus général, signifie **prendre une initiative**, entreprendre [...]. Parce qu'ils sont *initium*, nouveaux venus et novateurs en vertu de leur naissance, les hommes prennent des initiatives, ils sont portés à l'action. [...] Ce commencement [...] ce n'est pas le **début** de quelque chose mais **de quelqu'un** » (Arendt 1997, p. 233-234)².

¹ Cela correspond d'une certaine manière au principe de l'*Autonomie* de la volonté chez Kant, principe qui est au fondement de la notion de la « liberté pratique ».

² Caractères en gras soulignés par nous.

Mais en s'appuyant sur deux autres piliers de la pensée philosophique (Aristote et Kant), Paul Ricœur assure à ce concept d'initiative une base très solide sur laquelle il est désormais possible d'édifier une bonne partie de l'édifice épistémologique des disciplines de la conception. C'est d'ailleurs de ce concept d'*initiative* que nous allons à présent nous servir, en vue de délivrer l'action qu'est le *processus du projet* dans les disciplines de la conception du règne de la nécessité de la nature et des théories de *l'action sans agent*, pour la faire admettre dans le territoire de la contingence en la restituant, notamment au plan des principes, à son (ou ses) agent. C'est par la voie familière et privilégiée de la notion de « *projet* » que cette restitution va s'opérer. Nous pourrions en effet paraphraser Ricoeur ainsi : « C'est d'abord du *projet* lui-même que nous disons qu'il est de moi, de toi, de lui/elle, qu'il dépend de chacun, qu'il est en son pouvoir. C'est encore du *projet* que nous disons qu'il est le *projet* de quelqu'un et c'est de quelqu'un que nous disons qu'il (ou elle) a le *projet-de*. ». On pourrait dire en quelque sorte que, en s'accordant le privilège d'initier et d'élaborer des *projets*, les architectes ont depuis longtemps, et contrairement à un grand nombre de professions, rapatrié le principe de l'action vers l'agent. Ce principe, c'est celui de l'initiative, le pouvoir d'initier une action, un projet ; son projet¹. Cependant, en raison du principe qui nous a amené à reconnaître le privilège qu'a l'architecte d'initier son projet architectural, nous devons reconnaître par la même occasion le privilège qu'a l'utilisateur ou le client d'initier, **en aval** du processus du design, son projet, et son initiative de s'approprier et de transformer une solution architecturale et, comme nous le verrons plus loin, l'initiative, **en amont** du même processus, de simplement parler de ses désirs et visions du monde lorsqu'il est question d'élaborer par exemple la commande architecturale : le projet et l'initiative de *se raconter*.

2.4 L'imputation de l'action à l'agent

Par-delà l'idée de l'ascription, le sens de *l'imputation* est ce qui achève et couronne l'appropriation complète de l'action par son agent en tenant celui-ci pour *auteur* et *responsable* autant du bien que du mal engendrés par son action (louange et blâme). Notre

¹ « C'est seulement en se déliant ainsi mutuellement de ce qu'ils font que les hommes peuvent rester de libres agents ; c'est parce qu'ils sont toujours disposés à changer d'avis et à prendre un nouveau départ que l'on peut leur confier ce grand pouvoir qui est le leur de commencer du neuf, d'innover. » (Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, p. 306).

démarche va donc opérer graduellement une dernière transition, celle de l'ascription (l'agent qui *peut*) vers l'imputation (l'agent qui *doit*), en soulignant à chaque passage (chaque section) le sens et les rôles distincts qui animent les principaux lieux de l'imputation que sont le *récit* ou l'*acte de raconter*, la *visée éthique* et l'*obligation morale* :

1. De l'agent qui *peut*... vers l'agent qui *doit*
2. La forme primaire de l'initiative : *raconter*
3. L'action et la *visée éthique*
4. L'épreuve de l'obligation morale : le *moment déontologique*

2.4.1 *De l'agent qui peut... vers l'agent qui doit*

Tout ce que notre démarche nous a permis de faire jusqu'à maintenant c'est de résoudre un problème épistémologique : celui de restituer et d'ascrire l'action à son agent, c'est-à-dire une démarche qui culmine dans un « agent qui *peut* ». Cependant, en résolvant ce problème épistémologique, cette démarche ne manque pas de soulever de nombreux problèmes d'ordre pratique : notre agent, va-t-il faire tout ce qu'il peut et tout ce qu'il veut ? Autrement dit, notre agent devrait se demander « comment dois-je agir et que dois-je faire maintenant que j'ai la puissance et le pouvoir de faire ? ». De quels aspects ou caractéristiques spécifiques – de quels préceptes – propres à ces actions faut-il se préoccuper afin de pouvoir les qualifier de préférables ou d'acceptables ? Lesquelles sont à louer et peuvent être qualifiées de *bonnes* et comment les délimiter ? En effet,

« il appartient à l'idée d'action qu'elle soit accessible à des préceptes qui, sous la forme du conseil, de la recommandation, de l'instruction, enseignent à **réussir**, donc à **bien faire**, ce qu'on a entrepris. Les préceptes ne sont certes pas tous d'ordre moral – loin de là : ce peuvent être des préceptes techniques, stratégiques, esthétiques, etc. ; du moins les règles morales s'inscrivent-elles dans le cercle plus vaste des préceptes, lesquels sont intimement liés aux pratiques qu'ils concourent à délimiter. » (Ricoeur 1990, p. 200, souligné par nous).

Le saut ultime qui reste donc à accomplir dans notre démarche est de savoir comment opérer ce passage qui part d'un agent qui *peut* et culmine dans la vertu et la sagesse d'un agent qui *doit* ? En d'autres termes, cela consiste à faire subir à la puissance d'agir et au pouvoir-faire reconnus précédemment à l'agent, l'épreuve éthique et morale qui permet, à

titre ultime, de louer ou de blâmer l'action et son agent. C'est seulement à cette condition que l'on pourrait tenir l'agent comme *comptable* et *responsable* de son action et, en plus de la lui ascrire, la lui *imputer*.

Il conviendrait alors, à titre de préambule, de mentionner l'importante distinction que Paul Ricœur opère entre les deux univers que sont celui de l'*éthique* et celui de la *morale*. Rien dans l'étymologie ou dans l'histoire de l'emploi des deux termes n'impose, selon lui, cette distinction :

« L'un vient du grec, l'autre du latin; et les deux renvoient à l'idée intuitive de mœurs, avec la double connotation que nous allons tenter de décomposer, de ce qui est estimé bon et de ce qui s'impose comme obligatoire. C'est donc par convention que je réserverai le terme d'éthique pour la **visée d'une vie accomplie** et celui de morale pour **l'articulation de cette visée dans des normes** caractérisées à la fois par la prétention à l'universalité et par un effet de contrainte [...]. On reconnaîtra aisément dans la distinction entre **visée** et **norme** l'opposition entre deux héritages, un héritage aristotélicien, où l'éthique est caractérisée par sa perspective **téléologique**, et un héritage kantien, où la morale est définie par le caractère d'obligation de la norme, donc par un point de vue **déontologique** (Ricœur 1990, p. 200, souligné par nous).

Ce qui est fondamentalement consacré par ce que P. Ricœur appelle ci-dessus « l'articulation de la visée éthique dans des normes »¹, c'est, entre autres, le principe de la **primauté** de la visée éthique sur la conformité à l'obligation de la norme morale². Nous allons entamer ce dernier parcours à travers le champ de l'éthique et de la morale en commençant par souligner l'importance pratique de la *forme primaire* d'initiative que constitue le récit : l'acte de *raconter*.

¹ Articulation pour laquelle il consacrera une bonne partie de ses arguments dans cet ouvrage. C'est précisément là que se situe le travail de réconciliation de P. Ricœur au sujet des deux héritages (Aristote et Kant) en matière de philosophie pratique.

² Le lecteur comprendra à présent le sens de la hiérarchie imposée à nos dernières sections : *visée éthique* suivie de l'*obligation morale*.

2.4.2 La forme primaire de l'initiative : raconter

« Don't ask, 'What's the problem ?'
Ask, 'What's the story ?' – That way
you'll find out what the problem really is. »¹

Dans une section intitulée « Entre décrire et prescrire : raconter », P. Ricœur souligne le rôle charnière que joue la forme primaire d'initiative qu'est le récit (ou l'acte de raconter), en le présentant comme le premier laboratoire du jugement moral dans l'action :

« La théorie narrative occupe dans le parcours complet de notre investigation une position charnière entre la théorie de l'action et la théorie éthique [...] : une transition significative entre l'ascription de l'action à un agent qui peut, et son imputation à un agent qui doit » (Ricœur 1990, p. 180).

Le qualificatif de *primaire*, de même que l'idée de position charnière, attribués au récit sont dus aux implications éthiques qui lui sont inhérentes :

« Dans son essai fameux sur "le narrateur", W. Benjamin² rappelle que, sous sa forme la plus primitive, encore discernable dans l'épopée et déjà en voie d'extinction dans le roman, l'art de raconter est l'art d'échanger des expériences ; par expériences, il entend non l'observation scientifique, mais **l'exercice populaire de la sagesse pratique**. Or cette sagesse ne laisse pas de comporter des **appréciations**, des **évaluations** qui tombent sous les catégories **téléologiques** et **déontologiques** [...] ; dans l'échange d'expériences que le récit opère, les actions ne manquent pas d'être **approuvées** ou **désapprouvées** et les **agents** d'être **loués** ou **blâmés**. » (Ricœur 1990, p. 193-194, souligné par nous).

C'est ainsi, que « le récit, jamais éthiquement neutre, s'avère être le premier laboratoire du jugement moral. » (Ricœur 1990, p. 167). Ces implications éthiques et morales qui sont constitutives et inhérentes à « l'initiative de raconter » nous permettent à présent de

¹ Citation empruntée par J. Forester à Richard Neustadt et Ernest May (1986), *Thinking in Time*. Voir Forester (1999, p. 19). Cet ouvrage de Forester est exemplaire pour saisir l'importance et le rôle du récit aussi bien dans la pratique du design que dans l'étude du design comme objet de recherche. Voir notamment les deux sections intitulées « The extraordinary richness of ordinary stories in planning practice » (p. 41) et « Beyond description to practical rationality : Stories render judgments » (p. 44).

² Trad. fr. de M. de Candillac, « le narrateur », in *Poésie et Révolution*, Paris, Denoël, 1971.

souligner l'urgence pour les disciplines de la conception de comprendre l'acte de raconter comme un **agir primaire** : un exercice populaire de la sagesse pratique. En *se racontant*, l'usager ou l'habitant, comme d'ailleurs l'ensemble des autres acteurs du projet, agit déjà à sa manière, au sens éthique et moral du terme, en exerçant sa propre compétence, la *compétence langagière*¹ à laquelle fait notamment référence Raymond (1984). De même, en faisant le récit de ses intentions, de ses désirs et des ses problèmes, bref, de son projet, le client (un individu ou une organisation), lors de l'élaboration de la "commande architecturale", agit également à son propre niveau selon ses compétences langagières : « raconter, [...] c'est déployer un espace imaginaire pour des expériences de pensée où le jugement moral s'exerce sur un mode hypothétique. » (Ricoeur 1990, p. 200). La compétence langagière mise en oeuvre dans l'acte de raconter devient par conséquent un mode d'action commun à l'ensemble des acteurs dont l'espace imaginaire ainsi déployé constitue le terrain partagé sur lequel ceux-ci se rejoignent durant l'élaboration du projet.

C'est, par ailleurs, sur ce privilège dévolu au client, aux usagers et à tous les acteurs du projet, en tant que personnes et agents à part entière, que nous devons nous appuyer pour réclamer l'abandon, notamment dans les milieux académiques, de l'idée archaïque de la « commande donnée »² véhiculée par la notion de *programme*, un vestige de la pédagogie des Beaux-arts en architecture, et la transition vers l'idée d'une « commande conçue », c'est-à-dire l'introduction ou l'élargissement de la notion de *projet* à l'élaboration-même de la commande architecturale : la commande-en-projet³. Dans ce cas précis, le principe de *projet* ne serait rien d'autre que l'incarnation et la matérialisation du privilège de l'initiative dont jouiraient le client et les personnes impliquées dans et par le projet dans son ensemble : privilège et liberté pour le client d'initier le projet dans sa globalité, mais, aussi et surtout, liberté d'initier, au fur et mesure du déroulement du projet, des actions susceptibles de rectifier voire de bouleverser le cours initial du projet en révisant certains paramètres, en revoyant certaines finalités du projet afin d'en modérer quelques unes, d'en ajouter ou en supprimer d'autres, etc.

¹ Nous allons spécifiquement revenir sur ce concept de la *compétence langagière* des acteurs du projet dans le chapitre 5.

² Le client *commande* l'oeuvre, l'architecte/artiste *compose* l'oeuvre et la fait exécuter sous ses ordres.

³ Nous avons introduit, d'une manière assez sommaire, ce concept de la *commande-en-projet* dans Bousbaci (2001).

2.4.3 *L'action et la visée éthique*

« Tout art et toute investigation, et pareillement toute action
et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble.
Aussi a-t-on déclaré avec raison que le Bien
est ce à quoi toutes choses tendent. »¹

Après avoir élucidé le rôle de l'acte de raconter comme premier laboratoire du jugement pratique², la visée éthique constitue le second lieu où l'agent est appelé à assumer la responsabilité de son acte. Il y est appelé à agir pour le **bien** ; son propre bien et celui de ses semblables. C'est cette visée du bien que P. Ricœur appelle « la *visée éthique* » et qu'il définit comme « la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes »³. Cet empressement à charger l'action, dès sa définition, d'un caractère pratique n'est pas étranger à l'enseignement de l'éthique d'Aristote. Contrairement à nos théories modernes de l'action, où cette dernière est dépossédée de son agent pour, en plus, se prétendre neutre, une des particularités qui distingue la théorie aristotélicienne de l'action, c'est son caractère pratique qui est aussitôt imputé à l'agent : une théorie de l'action doit enseigner à faire le bien. Aristote l'énonce dès la première phrase de l'*Éthique à Nicomaque* : « Tout art et toute investigation, et pareillement toute action et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble. Aussi a-t-on déclaré avec raison que le Bien est ce à quoi toutes choses tendent. » (*Éth. Nic.*, I, 1, 1094a 1-3). La *visée de la vie bonne* ou la *visée du bien* est de ce fait ce qui donne tout son sens à notre démarche. En effet, si nous avons mis tant d'efforts pour arriver, au plan épistémologique, à un agent qui *peut*, notre entreprise n'aura de sens pratique que si cet agent *peut* faire (ou peut *apprendre* à discerner et à faire) le bien : « Le vrai savoir est finalement un savoir-faire, et le vrai savoir-faire est un savoir faire le bien. » (Hadot 1995, p. 39).

Le point focal de l'éthique aristotélicienne est l'individu. C'est une éthique individualiste en ce sens qu'elle s'adresse en premier lieu à l'individu en tant que « être en devenir ».

¹ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, I, 1, 1094a 1-3.

² Pour la philosophie pratique (l'éthique), « est pratique », ce qui est bon pour l'homme.

³ Ricœur (1990, p. 202). Dans son expression ultime, « la *visée de la vie bonne* » renvoie à l'estime de soi, « avec et pour autrui » n'est rien d'autre que la marque de la sollicitude et de l'amitié, quant aux « *institutions justes* », elles constituent la condition nécessaire du vivre-ensemble. En somme, la visée éthique est profondément mue par rien d'autre que le désir de restaurer et/ou de promouvoir la dignité humaine : un désir d'*être* (d'être *humain*) et un désir de permettre à l'autre de parvenir à l'être.

L'éthique vise à orienter le devenir de l'être humain pour faire de ce dernier un « être de bien ». Ce caractère individualiste a soulevé des critiques acerbes à l'égard de l'éthique d'Aristote. C'est pour cette raison qu'il y a lieu toujours de situer l'éthique dans le projet moral global d'Aristote¹. Ce projet moral global est, selon P. Métivier (2000), composé de trois éléments interdépendants : l'éducation (*paideia*), l'éthique et la politique :

« Avant l'*Éthique* nous devons présupposer la *paideia*, l'éducation, comme un préalable pour qui veut s'engager fructueusement dans ses démarches [...] ; au terme de l'*Éthique*, nous retrouvons la *paideia*, en y ajoutant la politique, pour qui veut rendre heureux les siens et ses concitoyens. Il devient alors évident que l'*Éthique* appartient à un projet plus global, le **devenir heureux des êtres humains**, et qu'elle ne peut pas, par elle seule, réaliser cet objectif. La soustraire de la *paideia* et de la politique, c'est à la fois la déraciner, l'appauvrir, et exiger d'elle ce qu'elle ne peut pas nous procurer. » (Métivier 2000, p. 10, caractères gras soulignés par nous).

Le rôle de l'éducation est central dans cette perspective. Elle « ne se limite pas à une nécessaire discipline ; elle a comme visée plus riche de conduire à un état voisin de la vertu, à une découverte et à **un amour concrets des valeurs**. »² C'est à l'éthique de reprendre par la suite ces valeurs pour « les clarifier et éventuellement les défendre, les situer dans une vue d'ensemble et procurer à leur sujet une **nouvelle conviction**. Cette vue d'ensemble pourra ensuite être portée dans des pratiques éducatives et politiques³ pour le bénéfice des nouvelles générations et des concitoyens. »⁴ Si l'*Éthique* fait partie d'un projet moral global chez Aristote, il demeure cependant très difficile, voire impossible, de réduire son contenu à un seul aspect ou caractère ou concept. En effet, à son tour, l'*Éthique* constitue, elle aussi, une sorte de parapluie qui regroupe sous son périmètre plusieurs ingrédients nécessaires à la formation morale de l'individu. On y retrouve principalement une certaine conception du bien et de la vie heureuse, le rôle de la *praxis*, une place pour le désir dans les activités

¹ Deux ouvrages sont particulièrement précieux à ce sujet : Métivier, P., *L'Éthique dans le projet moral d'Aristote : Une philosophie du bien sur le modèle des arts et techniques*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2000 ; Bodéüs, R., *Le philosophe et la cité : Recherches sur les rapports entre morale et politique dans la pensée d'Aristote*, Paris, Belles Lettres, 1982.

² Métivier (2000, p. 10, souligné par nous).

³ L'avant-dernier livre (Livre IX) de l'*Éthique à Nicomaque* est consacré à l'amitié. C'est ce concept aristotélicien de l'amitié qui sert de pont pour la transition de l'*Éthique* à la Politique ; l'idéal de la communauté des hommes est une communauté d'amis.

⁴ Métivier (2000, p. 10, souligné par nous).

humaines, une description du choix et de la délibération, une conception de la vertu ainsi qu'une certaine importance accordée à l'exercice et à l'habitude (l'exercice habituel) dans l'acquisition de la sagesse pratique (la *phronèsis*).

La première caractéristique de l'éthique aristotélicienne réside dans sa conception du bien. Les opinions des philosophes sur la nature du bien semblent très divergentes, et c'est principalement sur ce point qu'Aristote va se démarquer de la position défendue par son maître Platon. Dans l'*Éthique à Nicomaque*, il consacrerait un chapitre entier à la critique de la théorie platonicienne de l'Idée du Bien¹. D'une façon schématique, la thèse que Platon défend dans sa doctrine des Idées consiste à dire que tous les biens qui sont visés par les activités de l'homme tombent sous une seule idée qui est l'*Idée universelle du Bien*. Étant universelle, un savoir de type théorique (une science universelle et unique) rendant compte de la nature et des principes du Bien en général serait donc possible et suffisante, et la politique comme activité ne serait dans ce cas que l'application d'une telle science². Aristote ne croit pas à l'existence d'une Idée universelle du bien³, un bien qu'on peut simplement contempler et admirer sans pouvoir vraiment le réaliser⁴. Ce qui est bien pour l'homme est spécifique à chaque situation d'action et ce bien doit être réalisable⁵ et à la portée de l'homme :

« En admettant même, en effet, qu'il y ait un seul Bien comme prédicat commun à tous les biens, ou possédant l'existence séparée et par soi, il est évident qu'il ne serait ni praticable, ni accessible à l'homme, alors que le bien que nous cherchons présentement c'est quelque chose qui soit à notre portée. »⁶

¹ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Livre I, Chap. 4.

² « [...] puisque des choses tombant sous une seule Idée il n'y a aussi qu'une seule science, de tous les biens sans exception il ne devrait y avoir également qu'une science unique » (Aristote, *Éth. Nic.*, I, 4, 1096b, 30-35).

³ « Le bien n'est donc pas quelque élément commun dépendant d'une Idée unique. » (*Éth. Nic.*, I, 4, 1096b, 25).

⁴ Car les idées chez Platon sont d'abord des objets de contemplation, et si l'idée d'un bien universel existe, ce bien ne saurait être atteint ou réalisable sur terre.

⁵ Le personnage de Jean Valjean n'exprime pas simplement un rêve ; il est une possibilité humaine : « Si la morale doit être autre chose qu'un simple rêve [...] si elle prétend nous engager, proposer des buts ou des obligations que nous devrions assumer, alors elle a le devoir d'être "réaliste", c'est-à-dire de montrer que la vertu, la bonne conduite, etc., peuvent devenir une possibilité humaine effective, par une transformation de nos motivations. » (Taylor, Ch., « Plaidoyer pour une philosophie morale réaliste », *Magazine littéraire*, No 361, Janvier 1998, p. 42.

⁶ Aristote, *Éth. Nic.*, I, 4, 1096b, 30-35.

Si aucun savoir théorique (aucune science) ne peut dire ce qu'est le bien spécifique que doit viser chacune de nos actions, que serait donc le principe auquel doit se rapporter un tel bien ? La réponse d'Aristote est décisive et radicale. Le principe de l'activité qui réalise le bien propre à chaque situation c'est celui de « l'agir bien » et le principe de « l'agir bien » réside en l'homme : **le bien est ce qui découle de la bonne action**, ce qui fait suite à l'agir bien. L'éthique, qui est une discipline fondée par Aristote¹, consiste en un discours portant sur les principes qui doivent guider ou desquels doivent s'inspirer la formation et l'éducation de l'homme qui agit pour le bien de la cité. L'éthique est alors considérée comme un préalable et une introduction incontournables à la politique. On peut donc admettre, avec Malherbe (1999, p. 37), que le bien n'appartient pas aux domaines des choses « à *trouver* » mais plutôt à celui des choses « à *construire* et à *inventer* ». Car, *trouver* le bien consiste à dire que ce bien existe en soi sans celui qui le cherche. Sa rencontre relèverait alors uniquement de l'efficacité des moyens (méthodes de recherche) mis en œuvre dans sa quête. Par contre, *construire* le bien veut dire que celui-ci n'existe pas *a priori* (déjà) sans l'agent qui le construit : le bien se dévoile dans l'action concrète qui, elle, s'opère dans une situation singulière. On comprend mieux maintenant pourquoi la *praxis* (activité qui est à elle-même sa propre fin ; celle de bien agir) occupe une place aussi importante dans l'éthique aristotélicienne. Parce que le « bien agir » est le bien le plus précieux de l'homme car il est synonyme, chez Aristote, de « vie heureuse » : la vie heureuse est dans l'acte. C'est un bien réalisable, une excellence qui est à la portée de l'être humain à condition de bien préparer ce dernier.

Si l'association de la conception du bien à l'acte constitue la première distinction de l'éthique aristotélicienne, le caractère téléologique (d'où l'idée de visée éthique) constitue un autre trait fort de la discipline fondée par Aristote. La perspective téléologique, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, caractérise les deux types d'activités que sont la *poièsis* et la *praxis*. La première poursuit une fin qui lui est extérieure alors que la seconde vise toujours une fin qui lui est immanente, à savoir le *bien agir*. L'orientation de l'action vers une fin provient semble-t-il du rôle primordial qu'occupe le désir (ou le

¹ Aristote a écrit trois livres sur l'éthique dont le plus célèbre est l'*Éthique à Nicomaque*. Les deux autres sont la *Grande morale* et l'*Éthique à Eudème*.

souhait) dans les activités humaines en général, dans la mesure où c'est le désir qui leur imprime le mouvement :

« Mais ce n'est pas [...] la partie intellectuelle ou ce qu'on appelle l'intelligence, qui imprime le mouvement. L'intelligence spéculative, en effet, ne considère aucune action à accomplir et ne dit rien de ce qui est à fuir ou à poursuivre, alors que l'action implique toujours la fuite ou la poursuite de quelque chose. [...] l'action [...] s'aligne sur le désir. »¹

Dans une entrevue accordée au *Magazine littéraire*, Paul Ricoeur disait : « Ce que je dois à Aristote, c'est d'abord l'enracinement de la vie morale dans le désir. Bien avant Freud, Aristote dit que le désir est un désir parlé, un désir compris. Le désir humain a une structure de sens qui lui est fondamentale. [...] Le désir humain est un désir évalué. Il est par là dans une téléologie. »². Le désir ou le souhait évalué (mesuré, calibré, raisonné, délibéré, préféré, etc.) est au cœur de l'éthique aristotélicienne au point où, dans le traité *De l'âme*, Aristote parlera de « l'unité de l'appétitif et du cognitif »³, une sorte de conjugaison de deux facultés qui opèrent simultanément afin de choisir et décider ce qu'il convient de faire dans une situation singulière. C'est ce désir ou ce souhait qui est l'objet du choix raisonné et de la **délibération** chez Aristote :

« l'objet du choix étant, parmi les choses en notre pouvoir, un objet de désir sur lequel on a délibéré, le choix sera un désir délibératif des choses qui dépendent de nous ; car une fois que nous avons décidé à la suite d'une délibération, nous désirons alors conformément à notre délibération. »⁴.

À bien y réfléchir, c'est la délibération qui incarne en fin de compte la figure de la *praxis* chez Aristote : la fin visée par la délibération n'est rien d'autre que le « bien agir ». Dans le processus de la délibération, on mesure, on calibre et on soupèse tous les ingrédients de la situation pour arriver au bout à un choix et une décision. Le bien sera alors ce que *je préfère* suite à une délibération. Nous retrouvons ainsi une des belles figures de Socrate telle que

¹ Aristote, *De l'âme*, III, 9, 432b 25-30, 433a 1-5.

² Ricoeur, P., « Réflexions sur la philosophie morale », *Magazine littéraire*, No 361, Janvier 1998, 36-40.

³ Aristote, *De l'âme*, III, 9, 433a 5-9. La faculté appétitive de l'âme est bien entendu celle qui correspond au désir.

⁴ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III, 5, 1113a 9-12.

décrite par Pierre Hadot (1995, p. 62) : « Le savoir n'est pas une série de propositions, une théorie abstraite, mais la certitude d'un choix, d'une décision, d'une initiative ; le savoir n'est pas un savoir tout court, mais un savoir-ce-qu'il-faut-préférer, donc un savoir-vivre. » Si l'activité de la délibération peut atteindre une certaine excellence, cette dernière doit être alors considérée comme une vertu. Aristote désignera cette vertu par le terme de *phronèsis* que l'on traduit habituellement par « sagesse pratique » ou « prudence »¹.

La *phronèsis* ou la sagesse pratique est la vertu de l'acte. En effet, si l'éducation (*paideia*) nous conduit à l'amour des autres vertus comme la justice, le courage, la modération ou l'amitié, la *phronèsis* est, quant à elle, la vertu qui les actualise, celle qui leur donne un visage ou une incarnation dans une situation concrète. C'est par la sagesse pratique que nous arrivons à discerner ce qui est juste, ce qui est modéré ou ce qu'est un acte courageux dans une situation particulière². Il va sans dire que l'acquisition d'une telle vertu ne découle donc pas du simple apprentissage d'un savoir spéculatif ou théorique au sujet de la justice par exemple. De même qu'on ne devient pas musicien en écoutant ou en étudiant simplement la musique mais en jouant d'un instrument, l'acquisition de la vertu passe par l'exercice pratique et répété. En ce sens, Aristote accorde une importance décisive à l'habitude, à l'exercice habituel, dans son éthique. Si l'éducation nous prédispose³ aux vertus, les habitudes et l'exercice habituel servent à les parachever et à les stabiliser en nous pour en faire une sorte de seconde nature⁴ qui régit nos actes et nos attitudes envers nos semblables.

Une des implications de la visée éthique dans l'élaboration des projets architecturaux réside alors dans le traitement de la question des **finalités** que vise justement chaque projet (ex : le *prendre soin* pour un projet d'hôpital, l'*éduquer* et l'*instruire* pour le projet d'une école,

¹ Voir Aubenque, P., *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF/Quadrige, 1997.

² « L'équité n'est pas la justice. La prudence va s'appliquer à la justice. C'est la justice en prudence qui devient équité. En ce sens, la *phronèsis* est la vertu intellectuelle réflexive de toutes les vertus. » (Ricœur, P., « Réflexions sur la philosophie morale », *Magazine littéraire*, No 361, Janvier 1998, p. 40).

³ Aristote définit la vertu comme une disposition acquise.

⁴ Le Livre II de l'*Éthique à Nicomaque* est entièrement consacré à l'étude des vertus. Voir notamment le Chapitre 1 intitulé « La vertu, résultat de l'habitude s'ajoutant à la nature » et le Chapitre 4 intitulé « Définition générique de la vertu : la vertu est un "habitus" ». Voir également la section intitulée « La formation de l'*ethos* par l'habitude » dans Vergnières, S., *Éthique et politique chez Aristote*, Paris, PUF, 1995, p. 74-81. Voir enfin Hadot, P., *Qu'est ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995.

d'une bibliothèque, etc.). Les finalités¹ du projet et les manières de les entrevoir d'une façon concrète doivent par conséquent faire l'objet de méditation, de conception et de délibération². La question des finalités et de la visée éthique des projets architecturaux doit en ce sens resurgir et occuper une place de choix particulièrement en amont des processus du bâtir.

2.4.4 *L'épreuve de l'obligation morale : le moment déontologique*

Rappelons d'abord que l'idée de la morale telle que l'entrevoit P. Ricœur consiste en l'articulation de la visée éthique dans des normes. En l'admettant ainsi, P. Ricœur s'approprie l'héritage kantien qui confère à la morale un caractère **déontologique** régi par la contrainte et l'obligation. Dans la *Fondation de la Métaphysique des mœurs*, Kant résume le principe d'une action morale dans ce qu'il appelle l'*impératif catégorique*. Il en donne deux principales formulations, et c'est la seconde qui retiendra davantage notre attention :

Première formulation :

« Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. »³

¹ Les missions (finalités) assignées à la *Grande Bibliothèque du Québec* constituent à notre avis un cas exemplaire en matière de réflexion sur les finalités d'un projet d'architecture : « La Grande Bibliothèque du Québec contribue à l'épanouissement d'une société démocratique en offrant à tous, indistinctement, un accès à l'information, au savoir et au patrimoine documentaire ; elle valorise la lecture et l'enrichissement des connaissances ; elle fournit une vitrine de choix à l'édition québécoise ; elle facilite l'autoformation continue ; elle favorise l'intégration sociale des différents groupes qui composent la communauté québécoise [l'intégration des immigrants] ; elle renforce la coopération et les échanges entre les bibliothèques [...]. » (Gouvernement du Québec, *Une grande bibliothèque pour le Québec*, Montréal, 1997, p. 45-46).

² Dans son ouvrage traitant des sciences de l'artificiel, Herbert Simon livrait une définition intéressante de ce qu'est un *concepteur* : « Quiconque imagine quelques dispositions visant à changer une situation existante en une situation préférée, est concepteur. » (Simon 1974, p. 73). Notre démarche est maintenant assez mûre pour extraire le *concepteur* de l'univers logico-scientifique dans lequel l'avait amené Simon (voir à ce sujet le modèle « Définition/Résolution de problème » dans le chapitre 1) et interpréter cette définition autrement à la lumière de notre perspective pratique. Il s'agit de mettre l'accent sur les termes « quiconque », c'est-à-dire toute personne ; « imaginer », « viser » et « préférer ». Plus qu'un simple "cerveau" qui calcule (qui traite de l'information), le concepteur est d'abord une personne qui imagine, vise et préfère. Il devient ainsi un agent qui *peut*, c'est-à-dire une personne capable d'initiative visant, au-delà du calcul qui consiste à « adapter un environnement à un autre », la vie bonne avec et pour autrui et il préfère selon un désir imaginatif et délibératif. Par ailleurs, il est primordial de comprendre que, dans son sens ultime, la « situation existante » dont il est question est d'abord et avant tout une situation de personnes, des personnes non pas abstraites (choses douées, en mode identique, d'attributs physiques et psychiques) mais concrètes, et que la « situation préférée » correspond à la *vie bonne* qui doit être visée pour et avec ces personnes.

³ Kant, I., *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, (traduction de A. Renaut), Paris, Flammarion, 1994, p. 97.

Seconde formulation :

« Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, **toujours en même temps** comme **fin**, **jamais simplement** comme **moyen**. »¹

L'obligation morale qui caractérise le moment déontologique de l'action est ce qui vient couronner ainsi notre fin de parcours à l'intérieur du territoire de la philosophie éthique. Après la *visée de la vie bonne*, qui consacre d'une certaine manière le primat de l'éthique sur la morale, il est temps de jeter un regard sur la seconde partie de la définition énoncée par P. Ricœur, à savoir celle de la *sollicitude* qui caractérise la vie bonne « *avec et pour autrui* ». Autrement dit, il s'agit, comme l'a si bien précisé P. Ricœur, **d'articuler** la visée éthique dans des normes morales. C'est à ce moment précis que la question « Que *dois-je* faire ? » prend certainement tout son sens. En effet, si les expressions du désir (qui demeure au fondement de la visée éthique et de l'estime de soi) sont de type *optatif*, l'expression et l'articulation de cette visée dans des normes morales relèvent quant à elles de la famille des préceptes que l'on désigne comme des *impératifs*, et le premier impératif à respecter est de ne jamais considérer aussi bien sa personne que la personne d'autrui comme un moyen, un instrument. Une question intrigante peut cependant surgir : pourquoi faut-il absolument soumettre la liberté (aussi bonne soit-elle) de la visée éthique au crible de la norme morale ? Autrement dit, si la visée éthique est déjà empreinte d'une certaine moralité en visant le bien ou la vie bonne, est-il nécessaire encore de la soumettre au crible de la norme morale ? C'est parce qu'*il y a* le *mal* nous répond P. Ricœur. Celui-ci demeure l'autre versant possible, mais surtout tragique, de la visée du bien : « n'est-ce pas du mal, et de l'inscrutable constitution du (libre) arbitre qui en résulte, que découle la *nécessité* pour l'éthique d'assumer les traits de la morale ? » (Ricœur 1990, p. 254). L'articulation de la visée éthique dans des normes morales exprime alors l'**épuration finale du désir** : le désir pratique est un désir *obligé, contraint*. C'est en ce sens que l'*imputation* de l'action à son agent prend toute sa signification et rejoint le registre de la responsabilité de cet agent à l'égard du mal qu'il *peut* faire ou produire : « l'identité éthique [...] requiert une personne *comptable* de ses actes » (Ricœur 1990, p. 179, souligné par nous).

¹ *Ibid.*, p. 108 (souligné par nous).

Si la visée de la vie bonne repose sur un grand souci de *Soi-même*, il se dégage petit à petit dans l'obligation morale un souci accru de l'*Autre* qui va prendre de plus en plus de place dans la méditation de l'action par son agent. Nous parvenons à ce souci d'autrui par une notion qui, jusque là, a été volontairement maintenue hors de nos propos, à savoir la notion de *patient*, car toute action a ses agents et ses patients :

« le non-agir est encore un agir : négliger, omettre de faire, c'est aussi laisser faire par un autre, parfois de façon criminelle ; [mais au sein de l'agir lui-même ...] supporter, c'est se tenir soi-même, de gré ou de force, sous la puissance d'agir de l'autre ; quelque chose est fait à quelqu'un par quelqu'un ; supporter devient subir, lequel confine à souffrir. En ce point, la théorie de l'action s'étend des hommes agissants aux hommes souffrants » (Ricœur 1990, p. 186).

Il est maintenant assez aisé d'entrevoir la véritable distinction entre la visée éthique et l'obligation morale car, « le problème moral [...] se greffe [justement] sur la reconnaissance de cette dissymétrie essentielle entre celui qui fait et celui qui subit » (Ricœur 1990, p. 172). Plus encore, « la souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voire la destruction de la capacité d'agir¹, du pouvoir-faire, ressenties comme une atteinte à l'intégrité du soi. » (Ricœur 1990, p. 223). Par conséquent, il importe de « donner à la sollicitude un statut plus fondamental que [la simple] obéissance au devoir. Ce statut est celui d'une spontanéité bienveillante, intimement liée à l'estime de soi au sein de la visée de la vie bonne. » (Ricœur 1990, p. 222).

Pour enfin récapituler sur la problématique générale de l'imputation de l'action à l'agent, on peut alléguer que les voies de l'éthique requièrent deux choses : un certain nombre de principes à respecter ainsi que des dérives à éviter (voir Tableau V). Au plan des principes, il est important d'admettre que la réflexion éthique porte d'abord sur les phénomènes qui sont gouvernés par la contingence et dont les principes résident en l'homme et que, à l'intérieur de cette délimitation, il est important de discerner le moment où la réflexion est

¹ Les patients du projet architectural sont ceux-là mêmes qui sont exclus de l'élaboration du projet et à qui on enlève le privilège d'avoir des initiatives.

de type poïétique (activité qui produit une œuvre extérieure à l'agent) du moment où elle relève de la *praxis* (activité dont l'œuvre lui est immanente). La réflexion éthique concerne ce dernier type d'activités en tant que celles-ci visent d'abord le bien agir avec et pour autrui avant d'envisager une quelconque production. Dès lors, ce sont les « Qui ? » de l'action (les acteurs : agents et patients) qui retiennent l'attention en premier. Le caractère pluriel de l'action s'exprime dans les initiatives qu'introduisent les acteurs selon leurs compétences et par lesquelles ils contribuent à l'orientation (finalités) de l'action. Le registre de la responsabilité et le spectre du mal potentiel que l'action peut produire (d'où l'idée, entre autres, de patient de l'action) oblige enfin l'articulation de la visée éthique dans des normes morales inscrites dans les lois, les chartes, les codes, les mœurs, etc.

Principes et concepts de l'éthique	Dérives de l'action au plan éthique
<ol style="list-style-type: none"> 1. Choses nécessaires <i>versus</i> Choses contingentes <ul style="list-style-type: none"> • Lois de la nature <i>versus</i> causalité libre • Nature <i>versus</i> Histoire • Acte non volontaire <i>versus</i> acte volontaire (liberté) 2. Poïésis / Praxis <ul style="list-style-type: none"> • Praxis : œuvre immanente à l'activité : bien agir 3. Les Qui ? de l'action : les acteurs (<i>Stakeholders</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Pluralité et altérité • Initiatives et révélation des agents 4. Les « Pourquoi ? » de l'action <ul style="list-style-type: none"> • Finalités • Visée éthique • Restaurer/promouvoir la dignité humaine • Souci de <i>Soi</i> et de <i>l'Autre</i> 5. L'articulation de la visée éthique dans des normes morales <ul style="list-style-type: none"> • Lois, chartes, codes, règlements, etc. 6. Le mal potentiel de l'action <ul style="list-style-type: none"> • Le ou les patients de l'action • Homme agissant <i>versus</i> homme souffrant 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Substitution du faire à l'agir <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la praxis avec les outils de la poïésis • La notion de processus • Le produit final organise le processus • Confusion du sens et de la fin • Confusion entre la pensée et la connaissance • La séparation entre savoir et faire 2. Les théories de « l'action sans agent » <ul style="list-style-type: none"> • Occultation de la question « Qui ? » 3. Personne <i>versus</i> Chose 4. Ma personne <i>versus</i> la personne d'autrui <ul style="list-style-type: none"> • « mes expériences » <i>versus</i> « expériences de quelqu'un » • mon état mental ressenti <i>versus</i> l'état observé de l'autre 5. Considérer la personne comme un moyen en vue d'une fin 6. Précédents : Actions posées <i>versus</i> Action à poser

Tableau V : Principes généraux de l'éthique et dérivées de l'action au plan éthique

Quant aux principales dérivées ou erreurs de l'action au plan éthique et moral, il faut en tout premier lieu invoquer celle sur laquelle Hannah Arendt a tant mis l'accent, à savoir la substitution du faire à l'agir. Mais P. Ricœur a bien montré que cette dérivée est due

essentiellement à l'occultation du « Qui ? » de l'action au profit du « Quoi ? ». Cependant, quand bien même on intégrerait la question « Qui ? » dans la réflexion sur l'action, serait-on assez lucide pour distinguer le mode d'appréhension des personnes de celui de l'appréhension des choses, et serait-on également assez réflexif et altruiste pour distinguer sa personne de la personne d'autrui ? Kant, quant à lui, énonce sous forme de loi universelle le principe de toute action morale : considérer la personne toujours comme une fin, jamais simplement comme un moyen. Enfin, la distinction entre l'action posée et l'action à *poser* introduit la pertinence de l'étude des précédents dans la réflexion sur l'action. Cependant, vu la singularité de chaque contexte, l'action à *poser* ne doit être en aucun cas déduite automatiquement de ses précédents.

Conclusion

Après avoir survolé certains territoires appartenant aux univers conceptuels des principaux auteurs sur lesquels nous nous sommes appuyé dans notre cheminement philosophique (i.e. : Goethe, Bortoft, Aristote, Arendt, Ricœur et Kant), nous sommes à présent en mesure de compléter le portrait global des deux fronts conceptuels que nous avons retenus pour éclairer et rendre compte du bâtir et de l'habiter, à savoir le front du *faire* et le front de l'*agir* (voir Tableau VI). Les concepts retenus dans le tableau ci-dessous peuvent être envisagés comme autant de lentilles susceptibles d'équiper les deux visions complémentaires (faisante et agissante) que les concepteurs, autant d'ailleurs que les chercheurs dans le domaine de la conception, sont invités à développer simultanément pour aborder la riche complexité de ces deux phénomènes constitutifs des savoirs de l'architecture que sont le *bâtir* et l'*habiter*. Nous avons vu que nos héritages philosophiques renfermaient des ressources conceptuelles assez riches pour rendre compte de la dimension de l'agir dans le bâtir. Les voies de l'éthique se sont avérées à ce sujet d'une pertinence aussi étonnante qu'insoupçonnée. Il nous reste maintenant à considérer de quelle manière la pensée en mode agissant, et particulièrement le questionnement éthique, peuvent se répercuter dans les modèles du bâtir et de l'habiter (chapitre 5).

Tableau VI : Deux fronts de concepts philosophiques pour une lecture du bâtir et de l'habiter

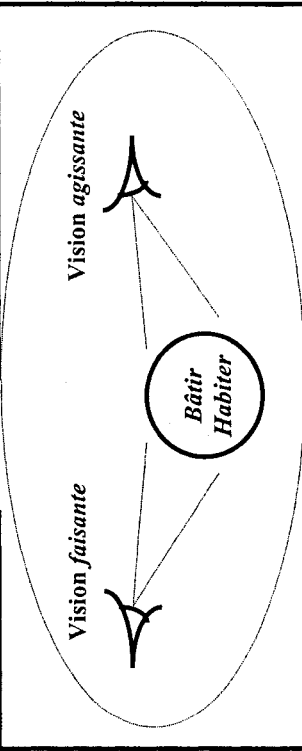
Concepts philosophiques pour équiper la vision *faisante* du bâtir et de l'habiter

Aristote :

- *Poïesis* : activité qui vise une fin qui lui est extérieure
- Elle produit une œuvre extérieure à l'agent (la chose produite)
- L'art, la technique

H. Arendt :

- *Faire, Œuvre*
- Activité qui correspond à la **non-naturalité** de l'existence humaine
- Elle fournit un **monde artificiel** d'objets
- Elle procure **durabilité** et **stabilité**
- **Réification** des résultats
- Activité qui procède à partir d'images dont la forme guide le processus.
- Notion de **processus**
- L'objet fabriqué est une fin. Le processus de production s'y achève et il n'est qu'un moyen de produire cette fin.
- Le produit final **organise le processus** de l'œuvre. Il décide des spécialistes nécessaires et du nombre de participants
- L'œuvre d'art n'a aucune utilité en termes d'usage. Sa permanence dépasse de loin la durabilité qui caractérise les objets d'usage



Concepts philosophiques pour équiper la vision *agissante* du bâtir et de l'habiter

Goethe et H. Bortoft :

- L'habiter comme un « Tout » qui se manifeste dans les « Parties »
- Les « Parties » sont des arènes ou des scènes dans lesquelles le « Tout » manifeste sa présence
- Voir les « Parties » sous la lumière du « Tout »
- Le « Tout » n'est pas un objet empirique ou une chose
- Le « Tout » est une absence active

H. Arendt :

- *Agir, Action*
- Activité qui met directement en rapports les hommes, sans l'intermédiaire des objets ni de la matière.
- L'action ne laisse aucun objet réifié derrière elle.
- Condition humaine de la pluralité et de l'altérité
- Condition du vivre ensemble
- Affinité entre l'action et la parole
- Agent qui *peut* → agent qui *doit*
- **Récit** : forme primaire de l'initiative
- Le récit, premier laboratoire du jugement moral
- Le récit comme agir primaire et exercice populaire de la sagesse pratique
- La **visée éthique** : perspective téléologique et visée du bien
- La personne douée de sagesse pratique (*phronimos*) comme étalon de mesure
- Visée de la vie bonne avec et pour autrui

L'éthique : P. Ricoeur, Aristote, Kant

- Personne / Chose
- Ma personne / la personne d'Autrui
- Ascription de l'action à l'agent : l'initiative
- Choix préférentiel, raisonné, délibéré
- Causalité de la nature / causalité libre
- Question « Qui ? » et question « Pour → Quoi ? »
- Primat du « Qui » sur le « Quoi »
- Imputation de l'action à l'agent

Aristote :

- *Praxis* : activité qui vise une fin qui lui est immanente
- Elle ne vise aucune œuvre en dehors de l'agent
- La science pratique a pour objet l'action à poser, l'action à venir
- L'action est toujours à elle-même sa propre fin, celle de bien agir

H. Arendt :

- Initiative et révélation (*disclosure*) de l'agent par l'acte et la parole
- Révélation du *Qui* de l'action à ses semblables
- L'action produit des histoires

L'obligation morale

- Articulation de la visée éthique dans des normes morales
- Caractère déontologique
- Sollicitude ; souci de l'autre
- La personne toujours comme fin, jamais simplement comme moyen
- Mal potentiel de l'action
- Personne comptable de ses actes
- Notion de **patitient**
- Homme agissant / homme souffrant

Chapitre 5 :
Vers la réhabilitation de l'*agir* dans le bâtir

Introduction

Après avoir découvert les contours ainsi que l'ampleur de l'exaltation du *faire* dans les modèles traditionnels de l'architecture, et après avoir convoqué les théories et les concepts philosophiques qui sont en mesure de nous aider à envisager une vision du bâtir et de l'habiter en mode de l'*agir*, il est temps à présent de bien montrer que cette vision agissante est non seulement plausible mais aussi que certains de ses germes sont déjà plantés et commencent à pousser et à s'étendre. En d'autres termes, il existe déjà, au sein même de l'architecture, des concepts et des modèles (certes pas nombreux), fruits des trois décennies de recherche architecturale, sur lesquels cette vision agissante peut désormais s'appuyer pour être réhabilitée et s'épanouir. Mais alors que depuis trois décennies l'intérêt des chercheurs en architecture a été considérablement centré sur le phénomène de la projétation (la seconde autonomie de la conception), il se trouve que les concepts et les modèles de la vision agissante dont nous allons rendre compte dans ce chapitre se sont manifestés en dehors des recherches sur la conception ainsi entendue. Un grand nombre de ces concepts et modèles proviennent en effet directement des friches désertées par les recherches qui, elles, demeurent centrées sur la seconde autonomie de la conception (figure 17) : en amont, les recherches qui se sont penchées sur ce qu'on pourrait désigner comme « la problématique de la commande », et en aval, les recherches qui se sont intéressées à la question des usages et des habitants du cadre bâti en général. Cela dit, le champ de la projétation possède également un certain nombre de concepts qui sont à même de féconder et d'alimenter la vision agissante du bâtir à condition cependant de ne pas s'enfermer dans les limites dogmatiques érigées par la seconde autonomie de la conception.

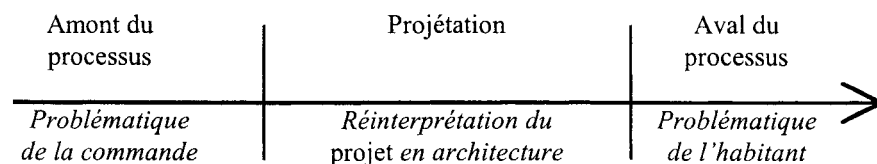
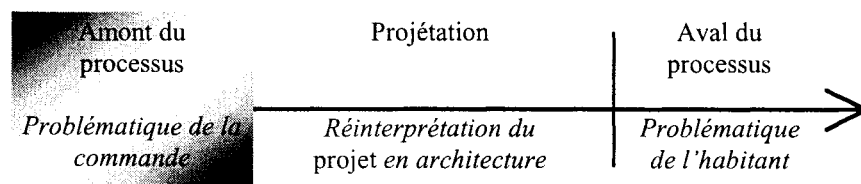


Figure 17 : Lieux pour une conceptualisation de l'agir dans le bâtir

Les sections ci-dessous présenteront donc successivement les concepts et les modèles issus de ces trois principaux lieux de la recherche architecturale où se manifeste l’agir : l’agir en amont du projet, l’agir en aval du projet et, nous finirons le chapitre par une sorte d’invitation à tempérer l’intérêt que suscite toujours la seconde autonomie de la conception dans les milieux de la recherche architecturale afin de faciliter le retour de l’architecte parmi l’ensemble des **acteurs** du projet ; c’est-à-dire une invitation à promouvoir la notion de *projet architectural* dans le cadre de la pluralité qui caractérise davantage la première autonomie de la conception, au lieu de la restreindre aux simples limites de la seconde autonomie de la conception.

1. L’agir en amont du projet

Étant donné la complexité grandissante qui caractérise de plus en plus l’élaboration des projets architecturaux, les phases situées en amont du processus suscitent l’intérêt de nombreux chercheurs depuis les années 1960¹. Pour rendre compte des balbutiements de la prise en considération de l’agir dans ces étapes, nous allons dans un premier temps présenter le concept de la *compétence langagière* élaboré par Henri Raymond (1984) pour qualifier la contribution de l’habitant à l’élaboration des projets architecturaux. La prise en charge et l’élargissement de cette compétence à tous les acteurs du projet sera par la suite illustrée à l’aide d’un modèle de programmation architecturale qui a été élaboré par Michel Conan (1989) et qui s’intitule « la programmation générative ».



¹ Voir la section portant sur les modèles d’élaboration du programme dans le chapitre 1.

1.1 La compétence langagière de l'habitant

« L'habitant [...] reste au cœur de l'architecture : comme négatif, refus d'habiter dans la théorie, comme entêtement, obstiné attachement à des modèles d'habiter que la raison architecturale a condamnés.

Mais il est aussi au cœur du problème de la raison spatiale : doit-on projeter sans l'habitant ? Comment projeter avec l'habitant ? [...] Dans tout cela, la situation de l'habitant et sa compétence peuvent jouer un grand rôle ; il est permis de penser que c'est l'une des futures aventures de la raison. »¹

L'habitant est un acteur du bâtir. Il doit faire valoir son savoir et sa compétence dans l'acte de bâtir. Le concept décrivant la « compétence langagière » de l'habitant, qui a été formulé par Henri Raymond dans son essai traitant des aventures spatiales de la raison que représente l'architecture², est une illustration exemplaire de ce que nous avons appelé dans le chapitre 4, suite à Paul Ricœur, la forme primaire d'initiative que constitue le récit ou l'acte de raconter. En la distinguant de la compétence pratique de l'architecte à proposer des espaces et des aménagements à construire, la compétence langagière des habitants consiste plutôt en cette « capacité à engager la **discussion** et à **formuler des suggestions** pour l'arrangement de leur futur espace. »³ :

« L'expression de l'habitant sur ses pratiques du logement contient une "compétence" par le fait-même qu'elle est révélation des rapports entre les usages et l'espace, et, qu'à ce titre, elle doit être entendue par l'architecte (d'une manière directe ou indirecte) et intégrée à l'élaboration de l'espace comme donnée du projet, comme matériau immatériel pour constituer l'espace. » (Pinson 1993, p. 172).

Par le simple fait de prendre la parole dans le processus d'élaboration des projets architecturaux, l'habitant s'insère ainsi dans une communauté d'acteurs dans laquelle il prend des initiatives relevant de sa compétence à exprimer ses points de vue, ses suggestions, ses désirs, ses projets. En ce sens, il prend part et contribue à la manifestation de l'habiter (parmi les personnes) dans cette arène ou cette scène que constitue l'acte de bâtir :

¹ Raymond, H., *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, CCI, 1984, p. 252-253.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 180, souligné par nous.

« La "compétence" c'est d'abord la capacité langagière de l'habitant vis-à-vis de son propre logement. Il n'est pas seulement capable d'articuler ce logement suivant l'état actuel mais il peut également le définir virtuellement. Si quelque chose lui fait défaut dans son logement (balcon, entrée, etc.), il le note, ou bien en tant qu'absence, ou bien en désignant un espace qui sert de remplacement. » (Raymond 1984, p. 178-179).

1.2 La méthode de « programmation générative » de Michel Conan

« Le sens d'un espace bâti ou aménagé n'est donc pas un effet mécanique qui peut se déduire de la connaissance de sa forme et de sa matière. Il résulte aussi de processus d'interaction auxquels participent ses utilisateurs, ses constructeurs et leur environnement social. »¹

Nous abordons maintenant un cas exemplaire de recherche, menée en dehors des limites restreintes du champ de la seconde autonomie de la conception, qui illustre une voie par laquelle il est possible d'envisager la réhabilitation de l'agir dans le bâtir. Alors qu'il était directeur du département « Économie et sciences humaines » du « Centre scientifique et technique du bâtiment » (CSTB) en France, Michel Conan a piloté un programme de recherche expérimental visant à repenser les approches à l'élaboration des programmes des projets architecturaux. Dans le cadre de cette expérience, on s'était penché spécifiquement sur le cas des habitations pour personnes âgées. Au terme de ce travail de recherche, Michel Conan est arrivé à élaborer soigneusement ce qu'il appelle une « méthode de programmation générative »² qui consiste en une démarche axée sur l'implication et l'appropriation du projet par tous les **acteurs** directement concernés (maître d'ouvrage, usagers/habitants, gestionnaires, chercheurs, architectes, etc.), dépassant ainsi le clivage et

¹ Conan, M., *L'évaluation constructive. Théorie, principes et éléments de méthode*, Paris, Éditions de l'Aube, 1998, p. 114-115.

² Le terme « générative » réfère au potentiel heuristique et exploratoire qui caractérise cette démarche, particulièrement en termes de réflexion sur le rapport entre les usages et les intentions architecturales du concepteur. Voir Conan, M., *Secteur expérimental pour une programmation innovante de l'habitat des personnes âgées. Méthode de programmation générative*, Paris, CSTB, 1989. Voir également Hoddé, R., « La programmation générative : Application aux résidences de personnes âgées », *Technique et Architecture*, No 410, Novembre 1993, p. 98-101 ; Dimeglio, P., « Pour la programmation générative et participative des projets urbains », *Urbanisme*, No 320, sept-oct. 2001.

la séparation habituelle entre programme et projet qui sont propres à la seconde autonomie de la conception.

Dans son compte rendu sur la démarche qu'il propose, Conan (1989) commence d'abord par faire la critique des méthodes usuelles de programmation qu'il considère trop fonctionnalistes¹. La programmation ordinaire d'un bâtiment, disait-il, « consiste à définir les besoins d'espace ou d'aménagements particuliers à partir d'une analyse des **fonctions** qui **doivent être remplies** par le bâtiment. L'ensemble de ces besoins est rassemblé sous forme d'un texte, de programme, destiné à guider l'architecte dans son travail de conception. » (Conan 1989, p. 2, souligné par nous). Dans cette vision fonctionnaliste, il est assez fréquent qu'on sépare les phases de préparation du programme, de l'élaboration du projet architectural et de la gestion courante de l'établissement une fois le bâtiment livré. La méthode que propose Conan vise plutôt un maximum d'interactivité alliant non seulement les gestionnaires, les utilisateurs et le maître d'ouvrage, mais également d'autres acteurs (la question « Qui ») qu'on semble souvent oublier :

« Il était conforme à la pratique d'interroger soit les propriétaires soit les résidents d'une maison de personnes âgées et d'ignorer le point de vue des familles de visiteurs, des infirmières, des personnels chargés du nettoyage, ou des chauffeurs de taxi ou d'ambulances. » (Conan 1997, p. 63).

Cependant, comme dans le cas d'un établissement pour personnes âgées, est-il pour autant possible d'impliquer **toutes** les personnes sans exception ? Car, en effet, l'importance du nombre de personnes peut s'avérer parfois un obstacle à surmonter, ne serait-ce que du point de vue méthodologique. Conan arrive à surmonter cet obstacle en élaborant un concept qu'il met aussitôt à l'épreuve du terrain. Il s'agit de la notion « d'espace de transaction » :

« Au lieu de considérer toutes les personnes concernées par un bâtiment, je cherche à distinguer les différentes **scènes** [...] où des groupes se forment pour accomplir les rites de propriété qui les rassemblent. Je désigne par le nom barbare d'**espace de**

¹ À propos de ces méthodes, voir aussi la section « Les modèles d'élaboration du programme » dans le chapitre 1.

transaction l'espace où se joue une scène particulière. » (Conan 1997, p. 187-188, souligné par nous).

« [Il s'agit de] décomposer les espaces sur lesquels doit porter la programmation, en caractérisant chacun d'entre eux par les genres d'activité qui s'y produisent et les acteurs qui y participent, c'est-à-dire par la nature des transactions qui s'y produisent. D'où leur nom commun d'espaces de transaction. » (Conan 1989, p. 9).

Le hall d'entrée de l'établissement, le comptoir de service de la salle à manger, les aires de circulation, l'arrêt d'autobus, etc., sont tous autant d'espaces de transaction pour lesquels le concepteur requiert les compétences particulières (en termes d'usage notamment) des acteurs qui y sont impliqués¹. Donc l'exercice consiste bien à définir les problèmes de transaction et choisir les partenaires selon l'espace de transaction :

« Chaque bâtiment devrait donc être décrit comme un ensemble d'espaces de transaction caractérisés par la nature des pratiques qui s'y reproduisent quotidiennement et par les rôles de toutes les personnes qui participent à ces interactions, quel que soit leur statut vis-à-vis de la maison. L'évaluation des pratiques consistait alors à chercher, pour chaque espace de transaction, quels étaient les problèmes de vie courante qui étaient susceptibles de s'y produire du fait de l'organisation matérielle de l'espace. La liste de ces problèmes, consignés dans ce que j'ai appelé des mémentos² de programmation générative, ne permettait pas de prédire que l'un quelconque d'entre eux se produirait, mais seulement d'avertir des acteurs que cela pouvait les concerner [...]. » (Conan 1997, p. 63).

Dans le cas particulier des habitations pour personnes âgées³, Conan propose de distinguer sept types d'espaces de transaction (Conan 1989, p. 10) :

¹ « Dans chaque type d'espace de transaction, les personnes âgées rencontrent certains acteurs locaux ou seront tributaires de décisions prises par un certain nombre de responsables. Par exemple, les conditions dans lesquelles elles peuvent utiliser les transports en commun sont peut être tributaires de choix faits par le service municipal de la voirie ou par le concessionnaire de transports en commun. Il est donc possible d'examiner ce problème avec eux. » (Conan 1989, p. 12).

² Voir Conan, M., Sechet, P., Bordet, J., Daniel-Lacombe, E. et Laforgue, J.D., *Memento-Stock de programmation générative*, Paris, Plan Construction et Architecture, 1990.

³ « Après un premier essai pour l'habitat des personnes âgées, nous avons fait ce travail pour plusieurs types des bâtiments [...] (foyers de jeunes travailleurs, bâtiments d'enseignement universitaires, bibliothèques universitaires, maisons de l'étudiant, écoles primaires et maternelles). » (Conan 1997, p. 63).

1. Espace urbain : ensemble des lieux de la ville indépendants du projet fréquentés habituellement par les personnes âgées.
2. Espace d'usage et de voisinage : espaces publics environnant l'immeuble dont les activités touchent de près à la présence de personnes âgées.
3. Espace de passage intérieur collectif : espaces de circulation intérieurs.
4. Espace de vie collective : activités collectives de consommation, de loisirs, de culture, de rencontres, d'organisation ou de travail.
5. Espace de service : lieux spécifiques pour les agents dont le travail consiste à fournir les services et à organiser la vie de la collectivité des personnes âgées.
6. Espace de service semi-privé : lieu utilisé par un petit groupe de résidents.
7. Espace privé du logement : lieu approprié par une personne ou un couple.

Mais au delà du caractère innovant de cette démarche, y a-t-il un rôle et une place pour l'architecte dans toute cette dynamique qu'on voudrait insuffler à l'amont des processus de la conception et de l'élaboration des projets d'architecture ? Doit-il attendre qu'on lui fournisse *a posteriori* les résultats des comptes-rendus des observations et des discussions avec les acteurs concernés afin d'entamer son travail de projection ? Car, ne l'oublions pas, de tous les acteurs du projet, l'architecte est le seul qui est en mesure de **proposer** des aménagements :

« Quelle que soit la situation d'exploration qu'est susceptible de créer l'architecte, et quels que soient les moments du processus de conception qu'il peut utiliser pour susciter des rituels d'interpellation mutuelle des acteurs, l'architecte est seul à pouvoir proposer des aménagements de l'espace qui préparent l'appropriation des constructions par les membres de l'organisation. » (Conan 1997, p. 203).

Dans cette nouvelle dynamique de la conception, Conan place l'architecte dans une position d'articulation entre deux processus :

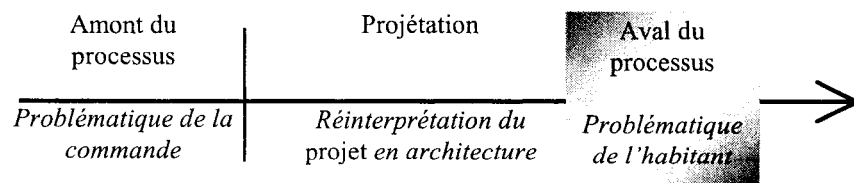
« Le premier le place en position d'explorer les réactions qu'engendrent des propositions architecturales possibles dans des groupes futurs utilisateurs lorsqu'ils représentent des situations d'interactions ordinaires, ainsi que d'enregistrer les réactions qu'ils expriment vis-à-vis du projet de vie de l'organisation. Il y apprend à interioriser les formes de jugement critique qu'ils portent, en tant que groupes, sur

l'espace, et les problèmes que leur posent les changements envisagés. Le second le place en position d'informateur sur les contraintes de l'action auprès du groupe des responsables de l'orientation du changement. Il y apprend à faire siens leurs critères de jugement, tout en les aidant à prendre conscience des intentions dont ils sont porteurs lorsqu'ils proposent des choix d'aménagement de l'espace et des interprétations ou des problèmes pratiques auxquels cela donnera lieu pour certains groupes d'utilisateurs. » (Conan 1997, p. 64-65).

En lui suggérant l'exercice d'aller découvrir les lieux de vie où interagissent l'ensemble des acteurs et destinataires du projet, Conan arrache ainsi d'une certaine manière l'architecte à la solitude de son atelier pour lui faire retrouver la pluralité qui caractérise la première autonomie de la conception. En d'autres termes, avant que l'architecte s'enferme dans la solitude de la projection (la seconde autonomie de la conception), il doit subir au préalable l'épreuve de la pluralité des acteurs dans le cadre de la première autonomie de la conception.

2. L'agir en aval du projet : un autre retour de l'habitant

La recherche de Michel Conan sur la démarche d'élaboration des programmes en architecture a porté la figure de l'usager/habitant au statut d'acteur à part entière au sein des pratiques du bâtir. En ce sens, cette recherche constitue, de fait, une sorte d'introduction pour annoncer maintenant le « retour de l'habitant » en aval du processus et que nous allons décrire ci-dessous.



Au plan historique, il a fallu une utopie architecturale suivie d'un échec pour que s'opère réellement la redécouverte de l'habitant dans le bâtir. Il s'agit bien entendu de l'utopie et de l'échec du Mouvement moderne en urbanisme et en architecture. Les tenants des idées du Mouvement moderne étaient en effet les premiers à vouloir « faire de l'architecture » avec

de l'habitat, c'est-à-dire conjuguer architecture et logement¹. Écoutons Le Corbusier s'adressant à des étudiants en architecture en 1943 :

« Vous savez qu'à l'école des Beaux-arts de Paris, qui est un des plus grands lieux d'enseignement de l'architecture, le logis n'a jamais figuré dans les programmes. Pas d'attention vouée à ce qui fait la vie de tous les êtres : le quotidien, ces moments et ces heures passées jour après jour, de l'enfance à la mort, dans des chambres, lieux carrés et simples qui peuvent être émouvants, constituant, en fait, le théâtre primordial où joue notre sensibilité dès la minute où nous ouvrons les yeux à la vie. En 1920, quand nous avons créé l'*Esprit Nouveau*, j'avais donné à la maison son importance fondamentale, la qualifiant de "machine à habiter" ... (...) ... Programme exclusivement humain, replaçant l'homme au centre de la création architecturale ... (...) ... *logis-urbanisme*, binôme indissociable ... (...) ... vouée au logis, l'architecture est un acte d'amour, non une mise en scène ... »²

L'échec qui a suivi l'utopie du Mouvement moderne, particulièrement dans le domaine de l'habitation, a pris une ampleur insurmontable à partir des années 1960, et aussitôt, les premières critiques issues directement de la toute jeune institution de la recherche architecturale (sous l'influence grandissante des sciences humaines) vont introduire un discours alternatif qui entend donner un autre souffle³ à la notion d'habiter et un autre statut à la figure de l'habitant. Des recherches architecturales portant sur le champ de l'habiter et de l'habitant, nous avons retenu deux groupes d'innovations conceptuelles ayant une forte résonance dans le registre de l'agir, et chacune d'elles crédite à sa manière la figure de l'habitant d'une compétence et d'un rôle actif dans l'acte de bâtir. En premier lieu, vient l'idée de la compétence de l'habitant en matière d'*appropriation* de son espace habitable. Ensuite, nous abordons la représentation de « l'édifice comme une *œuvre ouverte* » et celle de « l'édifice comme une *œuvre en processus* ».

¹ Sur ce point, voir Boudon (1969, p. 37).

² Extrait de Boudon (1969, p. 38, souligné dans le texte).

³ Autre que celui de l'utilitarisme et du fonctionnalisme. Voir la section « L'habiter comme rapport aux choses et à l'espace bâti » dans le chapitre 2.

2.1 Le concept de l'*appropriation*

Contrairement aux représentations familières dont on a crédité l'habitant au sein des modèles du *faire* (utilisateur, usager ou spectateur des formes bâties, organisme biologique pour les doctrines fonctionnalistes, être psychique déterminé par l'environnement pour les doctrines béhavioristes), il s'est trouvé, à partir des années 1960, des voix qui réclamaient la nécessité d'introduire d'autres lentilles (i.e. : concepts, modèles) afin de rectifier les visions traditionnelles que nous portons sur lui. C'est dans cette perspective que l'*Institut de Sociologie Urbaine* (I.S.U.) de Paris, sous la direction de Henri Lefebvre, introduisait, dès le milieu des années 1960, le concept de l'*appropriation* dans l'étude et l'examen des pratiques habitantes. L'ouvrage collectif de Raymond *et al.*, *L'habitat pavillonnaire*, publié la première fois en 1966¹, en révéla la réalité et la pertinence pratiques. Partant d'un triple questionnement, portant sur l'utopie du pavillonnaire en France, le débat « logement collectif/logement individuel » et le rapport entre modes de vie et types d'habitat, le travail de recherche dont *L'habitat pavillonnaire* rend compte entendait non seulement réhabiliter l'excellence du pavillon comme forme d'habitat devant la faveur dont jouissait alors celle de l'immeuble collectif, mais également, dans le second chapitre intitulé « Le monde pavillonnaire, symbolique et pratique », les auteurs instituent quasiment la compétence de l'habitant à s'approprier et à transformer son espace habitable, faisant de lui un autre concepteur qui intervient dans ce long processus par lequel s'élaborent ces œuvres architecturales que nous appelons *édifices* :

« L'espace du pavillon, comme tout espace habitable, fait l'objet d'une appropriation qui opère par marquage (clôture, entretien, familiarisation, aménagement).

[...] L'espace pavillonnaire accorde plus de jeu, plus de possibles, que l'appartement ; quelle que soit la dimension de l'espace investissable par le marquage, les variations qui y sont possibles sont infiniment plus nombreuses que dans l'appartement où, surtout depuis une époque récente, la fonctionnalité sature l'espace.

¹ Raymond, H., Haumont, N., Raymond, M. G. et Haumont, A., *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 2^{ème} édition, 1971. Sur le concept de l'*appropriation*, lire notamment la *Préface* de Henri Lefebvre.

[...] Si l'espace pavillonnaire accorde plus de jeu que l'espace du logement collectif, le temps pavillonnaire est lui aussi une réserve de possibles. Dans le pavillon, l'aménagement porte sur une période longue et fait l'objet de prévisions : les investissements de temps et de travail sont répartis sur un cycle de vie. Le temps acquiert une forme qui diffère de la pure répétition de la vie quotidienne. Là aussi existe une différence fondamentale entre le pavillon et l'appartement de type fonctionnel : la saturation de l'espace y correspond à une saturation du temps. » (Raymond *et al.* 1971, p. 79-80).

Dans son essai intitulé *Usage et architecture*, Daniel Pinson (1993) qualifie cette compétence de l'habitant en matière d'appropriation de son espace de vie d'*invention correctrice*¹ qui est mise en œuvre afin de compenser une certaine "incompétence" de l'architecte à tout savoir et prévoir à l'avance :

« L'appropriation est finalement [...] un développement moderne de la notion plus englobante d'usage, reformulée par Henri Lefebvre pour désigner les pratiques habitantes et ce niveau particulier de sens qui a trait au symbolique. Mieux, au-delà de cette dimension pratico-symbolique, l'appropriation, comme forme libre et active de l'usage, ouvre d'une certaine manière, en rappelant que l'homme habite poétiquement, les portes d'un renouveau artistique possible, inscrivant dans la pratique architecturale, à l'exemple des autres arts, l'amorce du déclin de cette rupture entre acteur et spectateur, créateur et contemplateur [...]. » (Pinson 1993, p. 158).

La compétence de l'habitant en matière d'appropriation,

« [...] exprimée [...] dans le détournement ou la transformation matérielle de l'espace, [...] s'érige en contre-compétence correctrice de l'incompétence partielle de l'architecte. [...] En ce sens la compétence de l'habitant constitue le complément à l'incompétence du technicien [...] » (Pinson 1993, p. 173).

¹ Voir la section intitulée « Invention correctrice de l'habitant et conception architecturale » dans Pinson (1993, p. 172).

En matière d'agir, ces deux concepts, que sont celui de l'*appropriation* et celui de l'*invention correctrice* de l'habitant, nous invitent donc à bien modérer certaines visions traditionnelles qui voyaient dans l'habitant une sorte de **patient** qui **subit le pouvoir d'agir** des architectes. Ces deux concepts réinstaurent d'une certaine manière la contingence des futurs des œuvres architecturales en accordant à l'habitant une compétence ainsi que le privilège d'avoir des initiatives et des projets en matière de bâtir.

2.2 L'édifice comme œuvre ouverte et comme œuvre en processus

La contingence des futurs des œuvres architecturales que nous énoncions ci-dessus nous permet d'introduire le second groupe de cette ronde de concepts traitant du retour de l'habitant : l'édifice comme *œuvre ouverte* ou bien l'édifice comme *œuvre en processus*. Le premier concept est de Philippe Boudon (1969), le second est de Robert Prost (1991, 1992). Le plus intéressant dans cette transition est de voir comment un changement dans notre vision à l'égard de l'habitant peut induire un autre changement dans la représentation que l'on se fait du lieu où il habite : l'édifice. L'étude que Ph. Boudon (1969) a menée auprès des résidents d'un quartier d'habitations conçu et réalisé en 1926 par Le Corbusier à Pessac, près de Bordeaux en France, est doublement significative dans cette cause militant pour le retour de l'habitant. Elle démontre l'ampleur des transformations introduites, dans l'œuvre d'un illustre penseur du Mouvement moderne et de la *machine à habiter*, par les "**patients**" que de telles idées postulaient : les habitants. Dans la *Préface à Pessac de Le Corbusier*, Henri Lefebvre ne pouvait pas ne pas en faire mention :

« Et qu'ont fait les habitants ? Au lieu de s'introduire dans ce réceptacle, de s'y adapter passivement, ils ont **habité activement**, dans une certaine mesure. Ils ont montré en quoi consiste l'habiter : en une activité. Ils ont œuvré, modifié, ajouté à ce qui leur était offert. Qu'ont-ils ajouté ? Leurs exigences. Ils ont produit des différences, dont Philippe Boudon montre les significations. Ils ont introduit des qualités. Ils ont construit un espace social différencié. »¹

¹ Lefebvre, H., *Préface à Boudon, Ph., Pessac de Le Corbusier*, Paris, Dunod, 1969 (souligné par nous).

En ce sens, une des propositions de Boudon dans cette étude est de conclure à l'idée de considérer l'architecture comme une *œuvre ouverte*¹ aux initiatives et aux corrections de l'habitant :

« Selon l'expression même d'un habitant, l'architecture peut être considérée comme une **infrastructure** à partir de laquelle, dans le cadre de la trame et des données spatiales, le libre-jeu des habitants pouvait évoluer dans des limites assez larges, tant au point de vue qualitatif (combinatoire) que quantitatif (surfaces). » (Boudon 1969, p. 106, souligné par nous).

Quelques deux décennies plus tard, Robert Prost proposera le concept d'*œuvre en processus*. Mais, fait intéressant, Prost élabore ce concept à partir d'un questionnement centré non pas sur les édifices comme tels mais plutôt à partir d'un regard qui embrasse le **processus** global de l'élaboration des projets architecturaux :

« Nous voulons attirer l'attention sur la possibilité de considérer les phénomènes architecturaux comme des **œuvres en processus** et non seulement comme des œuvres trouvant un statut et une complète et définitive légitimité au seul moment de leur création – à l'instar des œuvres d'art. » (Prost 1991, p. 40, souligné dans le texte).

Dans son ouvrage intitulé *Conception architecturale. Une investigation méthodologique* (1992), la lecture que Robert Prost donne du problème que pose la conception architecturale constitue, à notre connaissance, la première tentative de modélisation qui regroupe, dans un seul modèle, les quatre figures principales d'acteurs en architecture que sont le client, l'architecte, le constructeur et l'habitant. Chacun y apparaît comme un acteur agissant pleinement dans son propre champ de compétence : formulation des finalités et des utilités du projet par le client ; proposition des solutions architecturales par l'architecte ; conception de la concrétisation de la solution architecturale avec l'entrepreneur ; appropriation et transformation de l'œuvre architecturale par l'habitant². La notion d'*œuvre*, c'est-à-dire la solution architecturale pour Prost, semble être placée au cœur de la démarche :

¹ Voir la section « Pessac, œuvre ouverte » (Boudon 1969, p. 106).

² Cette décomposition du processus en niches fonctionnelles selon les compétences spécifiques de chacun des acteurs n'est pas sans rappeler cependant le *faire* de l'œuvre tel que décrit par H. Arendt.

« Plutôt que de m'interroger sur les solutions architecturales à partir de l'unique question : de quoi sont-elles constituées, j'introduirai trois questions supplémentaires : à quelles **finalités**/utilités répondent-elle ? comment se constituent-elles ? et enfin **comment se transforment-elles ?** » (Prost 1992, p. 13, souligné par nous).

Les deux premières questions soulèvent des interrogations qui touchent au processus de la conception¹. L'œuvre, ou *la solution architecturale construite*, apparaît alors dans une position nodale² au sein de cette démarche (figure 18) : elle constitue l'aboutissement du processus de la conception et de la concrétisation, et marque par la même occasion le début d'un autre processus, celui de l'appropriation et de la transformation par les pratiques sociales qui s'y installent (d'où la notion d'*œuvre en processus*). L'œuvre architecturale, qui est considérée du point de vue de l'architecte comme une solution **finale**, acquiert ainsi chez l'habitant le statut de solution **initiale**, une sorte d'infrastructure sur laquelle prendront appui les projets et les initiatives de ce dernier en termes d'habiter. Elle est, pour ainsi dire, « délivrée des concepteurs et de son statut de solution finale, et livrée aux pratiques sociales avec le statut de solution initiale. » (Prost 1992, p. 133).

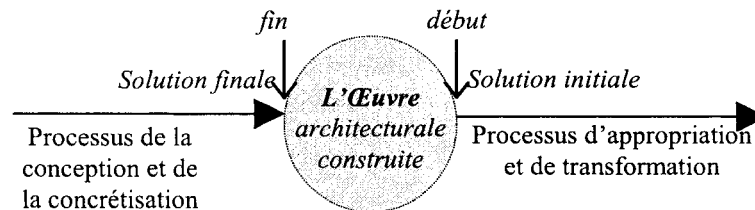


Figure 18 : L'édifice comme *œuvre en processus*

En conclusion à cette section, il est commode de penser que la convocation de tous les concepts annonçant le retour de l'habitant dans le bâtir n'est pas sans rappeler une certaine notion qui a été en vogue à partir des années 1970, à savoir celle de la « participation » ou

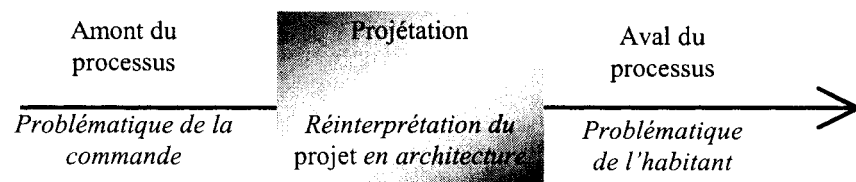
¹ « La réflexion proposée concerne la conception, non pas prise sous l'angle spécifique de la "projetation" mais suivant la perspective générale que nous offrent les différents regards théoriques sur les processus de formulation/résolution de problème. » (Prost 1992, p. 12).

² Voir particulièrement la section intitulée : « La solution concrète comme fin du processus de conception et comme commencement d'un processus d'appropriation » (Prost 1992, p. 118).

du « design participatif »¹. La *compétence langagière* et celle ayant trait à l'*appropriation* annoncent-elles alors le retour aux théories du design participatif ? En apparence, la réponse à cette question est « oui ». Cependant, une nuance de taille mérite d'être soulignée. Contrairement aux théories du design participatif, l'impératif de l'intégration ou de la participation des usagers et des autres acteurs au processus de la conception ne relève pas ici du souci d'une meilleure efficacité du design et des méthodes à mettre en œuvre dans cette optique. Cet impératif relève plutôt du registre moral et, disons-le maintenant, du registre ontologique de la conception. Les usagers comme tous les autres acteurs sont des agents à part entière dans le bâtir. Si le design doit être efficace, c'est avec eux qu'on doit envisager et évaluer cette efficacité.

3. La notion de « projet » face à la pluralité du bâtir Pour un retour à la première autonomie de la conception

Les concepts de programmation générative, de compétence de l'habitant, d'œuvre en processus, etc., que nous venons de décrire dans les sections ci-dessus revêtent un caractère qui peut sembler non familier aux architectes. Existe-t-il alors une notion dans la tradition architecturale qui possède un véritable potentiel susceptible de servir de véhicule pour faciliter l'appréhension et la réhabilitation de l'agir dans le bâtir ? Nous pensons que la notion de *projet* possède un tel potentiel. Le statut de cette notion est d'une importance considérable en architecture, autant au plan symbolique qu'au plan opératoire.



¹ H. Rittel, en faisant la promotion d'une seconde génération dans la mouvance des méthodologies de design, fut l'un des premiers à plaider pour un processus de design fondé sur la participation de tous les acteurs (voir chapitre 1, section 3.1.2b). Les travaux ultérieurs de Ch. Alexander (notamment dans *A Pattern Language* et *The Oregon experiment*) ont également épousé cette tendance. Cependant, la participation des usagers au processus de la conception n'est pas sans soulever un certain nombre de problèmes pratiques. Voir particulièrement à ce sujet la section intitulée « Paradoxes de la conception participative » dans Conan (1997, p. 149-153).

3.1 L'architecte, un pionnier des professionnels du projet

La notion de projet constitue en effet l'emblème des traditions de la pensée en architecture. Elle a accompagné l'ensemble des progressions et des métamorphoses qui ont marqué l'évolution historique de ce champ de connaissance et de pratique professionnelle. Contrairement aux autres champs d'activité sociale, la pratique architecturale fut la première figure professionnelle moderne à réclamer la notion de *projet* comme cadre structurant son domaine d'intervention. Aussi, dans ses essais sur l'*Anthropologie du projet* et la *Psychologie des conduites à projet*, J.-P. Boutinet (1992, 1996) ne manquait-il pas de rappeler et de souligner les origines architecturales de cette notion qui de nos jours fait l'objet de toutes sortes d'appropriations¹ de la part de nombreux champs de connaissance et de pratiques sociales :

« [...] commencer par s'intéresser au projet architectural n'est que justice historique dans la mesure où [...] c'est par l'architecture qu'a été introduite dans notre culture la pratique du projet ; l'architecte depuis la Renaissance est en effet un **professionnel du projet** » (Boutinet 1996, p. 44, souligné par nous).

Fait remarquable donc, ni les médecins, ni les juristes, ni les ingénieurs, ni toutes les autres figures dominantes des professions modernes ne se sont donné la notion de projet comme cadre d'orientation et d'intervention dans la société. La figure pionnière de l'architecte pourrait alors facilement être convoquée comme un modèle de pratique dont on pourrait s'inspirer pour nourrir les débats et les réflexions sur la crise des savoirs professionnels que la seconde moitié du 20^{ème} siècle n'a fait que révéler. Donald Schön (1983, 1990) a été l'auteur qui a fait de cette cause un véritable combat. Cependant, la question, dont l'intérêt est encore loin d'être apprécié à sa juste mesure, est de savoir : comment le projet architectural, qui demeure tout de même jusqu'à récemment l'emblème de la catégorie des « projets d'objet » peut-il servir d'inspiration et de guide pour les autres types de projets² n'obéissant pas à des logiques d'objet (projet thérapeutique, projet pédagogique, etc.) ?

¹ Voir également la section « Nouveau champ d'action : le projet » dans Prost, R. (dir.), *Concevoir, inventer, créer : réflexions sur les pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 32.

² Sur ces différentes logiques auxquelles le projet peut être soumis, voir le chapitre portant sur la « Taxonomie des différents projets » dans Boutinet (1996).

3.2 Difficultés de la pédagogie du projet

En France, après l'année 1968 qui a marqué la fin du système des beaux-arts dans l'enseignement de l'architecture, diverses réformes pédagogiques ont été mises en œuvre. La plus remarquable fut celle dont fait état le Rapport Frémont¹ qui, en matière de débats au sujet de la notion de projet, constitue un des moments forts de l'histoire de l'architecture en France. Le rapport propose de recentrer l'ensemble des contenus pédagogiques en architecture sur la notion de projet :

« Il s'agit [...] de réorienter clairement les écoles sur ce qui fait la spécificité de leur enseignement, c'est-à-dire le projet à l'échelle du bâtiment comme à celle de la ville. » (Frémont et Marques 1992, p. 37).

« [...] nous devons donc affirmer tranquillement que l'enseignement des écoles d'architecture doit être centré ... sur l'architecture, et sur ce qui fait sa spécificité, le projet. C'est à ce prix que peuvent et doivent être assumées toutes les contraintes et les possibilités qui en découlent, la durée des études, la nécessaire professionnalisation, la diversification des débouchés, le contact aux territoires voisins [l'urbanisme et l'architecture du paysage], la relation avec des disciplines multiples. » (Frémont et Marques 1992, p. 36).

Six années avant la parution du Rapport Frémont, J.-L. LeMoigne, ayant été invité à participer à un débat sur la recherche en architecture², proposait déjà la notion de projet comme objet de cette recherche. S'inspirant de l'exemple de la chimie au 19^{ème} siècle qui, pour échapper à l'emprise de la physique créait son propre objet :

« [...] faute de le trouver tout fait dans l'univers, elle le crée, ex nihilo, par un acte délibérément volontariste, par projet ! POUR OBJET ... UN PROJET ! Boucle étrange : il faut avoir le "projet" scientifique de vouloir un "objet" de recherche ... et le chercheur se référant à l'architecture [...] va être fort étonné de reconnaître ... en guise d'objet ... un projet ! Le projet de concevoir et de construire ... : des formes plus ou moins stables dans un espace territorial [...]. L'objet de la recherche scientifique en architecture sera donc le projet ? [...] Si l'Objet est Projet et si le

¹ Frémont, A. et Marques, R., *Écoles d'architecture 2000. Schéma de développement* (Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports), Paris, 1992.

² LeMoigne, J.-L., « Recherche scientifique en architecture ? », dans *La recherche architecturale : un bilan international*, Marseille, Parenthèses, 1986.

Projet est projet du Sujet (ou pour et par le Sujet), le Projet fusionne, intelligiblement, l'Objet et le Sujet. » (LeMoigne 1986, p. 97, souligné dans le texte).

Mais par-delà l'effervescence et l'enthousiasme que suscite la notion de projet en architecture durant ces dernières décennies, on ne peut s'empêcher de penser à quel point cette notion demeure encore une sorte de "coquille vide", un contenant qui ne fait qu'attendre des contenus ou, à tout le moins, une structure pour des contenus éventuels, une forme qui ne fait qu'attendre une matière. Ce constat a particulièrement retenu l'attention de Robert Prost. Dans un texte intitulé « Contribution des sciences humaines et sociales aux pédagogies de projet : l'exemple de l'architecture »¹, l'auteur fait le commentaire suivant au sujet de la réforme récente de l'enseignement de l'architecture en France : « Cette réforme a en effet placé le projet au centre des dispositifs pédagogiques, mais bien peu de contenus explicites ont été avancés pour définir ce qu'il faut entendre dans cette notion de projet ».

Il est, bien évidemment, inutile de revenir à l'idée de « projet d'objet », qui a longtemps marqué les traditions pédagogiques en architecture, pour espérer y trouver les contenus susceptibles de nous aider à surmonter cette crise. Les divers registres ou gisements sémantiques de la culture de l'objet (l'esthétique, la tectonique, la technique, la logique, la technologie, etc.) ont été, au cours des cinq siècles de la modernité, parcourus et exploités dans toutes leurs dimensions et ne semblent toujours pas combler les ardeurs et les espoirs de la recherche architecturale. Nous pensons, de ce fait, que la notion elle-même de *projet* possède un potentiel sémantique considérable sur lequel peuvent se greffer un grand nombre des concepts philosophiques de l'agir que nous avons décrits dans les chapitres 3 et 4 pour former un premier niveau de contenu qu'il y a lieu de raffiner par la suite. En effet, le *projet* est toujours le projet de quelqu'un (la question « *Qui* »), même lorsqu'il s'agit du projet d'une organisation, il est toujours en définitive porté par des personnes. Pour être lancé, le projet a besoin de l'*initiative* d'une ou plusieurs personnes et les réorientations qu'on lui fait subir lors de son déroulement relèvent également des initiatives des acteurs qui y participent. Étant en mesure de fédérer une *pluralité* d'acteurs et d'en exclure par là

¹ Texte non publié, Communication personnelle.

même certains autres (les *patients*), le projet, en dehors des œuvres ou des objets auxquels il peut aboutir, constitue de fait un cadre et une manière d'*agir* qui possède sa propre *visée éthique* et peut donner lieu à des *récits* et des *histoires* qui sont la marque de l'action.

3.3 Les « *acteurs/compétences/processus* » du projet

Pour tenter de comprendre l'ampleur de la tâche à laquelle la recherche architecturale est confrontée en se donnant la notion de projet comme principal objet, il est également urgent d'admettre que, dans la pratique concrète de la conception, la turbulence à laquelle font face les processus d'élaboration des projets architecturaux contemporains ne relève pas uniquement d'une simple métamorphose du caractère libéral de la profession d'architecte depuis la Seconde guerre mondiale comme y réfère Moulin *et al.*¹, mais qu'il y a lieu de parler désormais de **mutations majeures** des pratiques architecturales. Dans cette optique, l'organisme français Plan Construction et Architecture (PCA) mène, depuis 1996, une réflexion prospective sur les conditions d'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Quatre séminaires, regroupant des chercheurs, des administrateurs et des professionnels du bâtir provenant de toute l'Europe, ont été tenus à cet effet et ont donné lieu chacun à une publication². Le volume 3, intitulé *Les pratiques de l'architecture : comparaison européennes et grands enjeux*, dont la direction scientifique fut assurée par Robert Prost, est vraisemblablement celui qui met davantage l'accent sur l'ampleur des mutations en cours³ tout en s'efforçant de cerner les enjeux nouveaux auxquels l'élaboration des projets architecturaux et urbains fait face désormais. Comme contenus ou structure potentiellement pertinents pour rendre compte de l'élaboration des projets, trois enjeux retiennent particulièrement l'attention de Prost : celui des **acteurs**, celui des **compétences** et, enfin, la question des **processus**.

¹ Moulin, R., Dubost, A. G., Lautman, J., Martinon, J.-P. et Schnapper, D., *Les architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

² Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*. Volume I. *Les acteurs du projet architectural et urbain* (1997) ; Volume II. *Les commandes architecturales et urbaines* (1997) ; Volume III. *Les pratiques de l'architecture : comparaison européennes et grands enjeux* (1998) ; Volume IV. *Les maîtrises d'ouvrage en Europe : évolutions et tendances* (2000).

³ Voir par ailleurs Tapie, G., *Les architectes : Mutations d'une profession*, Paris, L'Harmattan, 2000.

L'enjeu touchant aux acteurs soulève la question des choix à faire en matière de stratégies organisationnelles pour faire face à la complexité grandissante qui caractérise l'élaboration des projets d'architecture de nos jours :

« Dans un univers en mutation, les acteurs sont forcément en mouvement et leurs positions en regard des compétences ne sont pas neutres [...]. Quels types de structure mettre en place pour rassembler la variété des savoirs nécessaires, avec quels partenaires s'associer, pour quelles missions [...] ? Cette réflexion sur les modes d'organisation montre bien comment, dans un ensemble complexe, on ne peut plus parler de l'architecte ou de l'ingénieur par exemple si l'on veut réfléchir aux pratiques et qu'il faut introduire la question des acteurs et des organisations dans lesquelles ils s'inscrivent et des configurations suivant lesquelles se mettent en place les nouvelles pratiques de projet. » (Prost 1998, p. 18-19).

Concernant l'enjeu des compétences, l'auteur

« [...] sent bien dans la situation contemporaine du monde occidental émerger un gigantesque enjeu quant aux savoirs, aux savoirs-faire et aux ingénieries. Ces compétences de plus en plus étendues et diversifiées ne peuvent plus être contenues dans la limite des territoires disciplinaires quant à leurs ancrages scientifiques ou artistiques, pas plus qu'elles ne peuvent être limitées aux contours traditionnels des domaines d'intervention attribués aux grands corps professionnels : ici les architectes. » (Prost 1998, p. 18).

Mais au-delà des systèmes d'acteurs, des modes d'organisation et des compétences déployées dans l'élaboration des projets, se pose enfin la question des processus :

« Quelles compétences faut-il faire intervenir dans un projet donné, par quels acteurs doivent-elles être portées et à quels moments doivent-elles "entrer" dans le processus [...] ? Question absente pendant longtemps de la réflexion sur l'architecture et la ville, la notion de processus a émergé lentement dans les deux ou trois dernières décennies. En effet, les pratiques de projet trouvaient leur légitimité dans une démarche "substantive" centrée sur les résultats (produits ou œuvres suivant le système de référence). [...] En dépassant] la problématique du phasage linéaire de la chaîne programmation/conception/réalisation, ainsi que la division du

travail régie par les corporatismes en place, cette réflexion sur les processus a introduit de plus en plus la nécessité des bouclages et des itérations entre les divers "états" du projet. Le projet enfermé dans un ordre décisionnel hiérarchique s'est progressivement déplacé vers des négociations complexes entre les acteurs concernés, et c'est dans ce contexte qu'ont émergé de plus en plus de compétences diversifiées » (Prost 1998, p. 19).

Ce qui se dessine, petit à petit, derrière ces tentatives cherchant à comprendre un peu mieux la complexité des projets architecturaux contemporains, n'est en fait rien d'autre que la silhouette d'un nouveau modèle théorique visant à rendre compte autrement du processus de la conception, mais entendue cette fois-ci dans sa première autonomie : « **Acteurs / Compétences / Processus** ». Il va sans dire que nous sommes particulièrement heureux de retrouver dans ce modèle quelques ingrédients de l'agir. En effet, le pôle des *acteurs* réfère explicitement à la pluralité dans laquelle l'architecte doit être immergé ainsi qu'à la question « Qui » qui vient toujours en premier dans nos interrogations (primat du *Qui* sur le *Quoi*). La notion de *compétences* nous fait voir les domaines ou les enjeux sur lesquels les acteurs peuvent, chacun à sa manière, prendre des initiatives dans le projet. Quant au dernier pôle, il souligne la nécessité de garder un regard réflexif sur le *processus* pendant le processus : c'est le sens même de la *praxis*. C'est également avec un certain bonheur que nous retrouvons dans ce modèle l'écho de nos intuitions précédentes quant à l'évolution historique des questionnements et de l'intérêt des savoirs en architecture. Nous y avons remarqué et souligné les déplacements de l'intérêt allant d'un regard centré sur le produit vers un intérêt soutenu pour les processus pour enfin arriver à la question des acteurs : « *Acteurs* ← *Processus* ← *Produit* ». En choisissant un point de vue à partir du registre de l'éthique, qui affirme le primat du « Qui » sur le « Quoi », il est aisé de transformer ce schéma descriptif de l'évolution des savoirs en architecture en un modèle prescriptif pour l'élaboration des projets architecturaux. Il faudrait le réécrire dans une logique pratique : « **Acteurs / Processus / Produit** ». Ce schéma maintient volontiers le registre du produit dans une position postérieure à celle des acteurs (les *Qui*) et des processus (réflexivité) et entend réclamer le principe méthodique qui sous-tend toute posture éthique dans le champ des activités humaines, à savoir l'antériorité et le primat de l'*agir* sur le *faire*.

3.4 Vers une pratique *réflexive* et *délibérative* du projet

Il va sans dire que tout, dans les développements mentionnés ci-dessus, milite en faveur d'une réelle **extension** de la notion de projet en architecture. Doit-on alors, en parlant de projet, se référer à l'architecte ou à l'architecture ? La réponse est bien entendu claire : c'est l'architecture, comme champ d'action¹ (*action* au sens de H. Arendt), qui doit être considérée comme une pratique de projet. Dans son ouvrage *The Reflective Practitioner*, Schön (1983) avait grandement contribué à la sensibilisation des savoirs professionnels quant aux dérives de la rationalité technique dans laquelle ceux-ci ont été engagés depuis le 19^{ème} siècle. La description qu'il a faite du travail de nombreux professionnels (dont celui de l'architecte) en termes de « conversation réflexive avec les matériaux d'une situation problématique » semblait engager l'acte professionnel sur la voie d'un certain pragmatisme et de la réflexivité² qui demeurent au cœur de la *praxis*. Cependant, le pragmatisme et la réflexivité à eux seuls ne sont pas suffisamment armés pour faire sortir l'architecte de sa solitude d'atelier et l'engager dans l'aventure plurielle des nouvelles pratiques du projet. C'est en ce sens que J. Forester (1999) souligne d'une certaine manière les insuffisances manifestes de la réflexivité exaltée dans *The Reflective Practitioner* de Schön (1983). Il propose de compléter de tels savoirs avec des compétences en matière de délibération³. Son ouvrage intitulé *The Deliberative Practitioner*⁴, constitue en ce sens un manifeste du retour de l'agir et, partant, de l'éthique⁵ dans les nouvelles pratiques du projet :

« Where some see pragmatism loosely connected to ethics, more a process of learning from experience (Schön 1983), [...] I take pragmatism and our pragmatic action to be integrally connected to ethics, for we learn in action not only about what works but about **what matters** as well. [...] Some see practitioners' reflection-in-

¹ « Plutôt que de parler des métiers de l'architecte, il me semble préférable de parler des métiers de l'architecture. Un tel déplacement semble fertile car il ne renferme pas un champ d'action (l'architecture) sur un seul acteur (l'architecte). » (Prost 1997, p. 70).

² « Notre savoir en action a parfois des conséquences inattendues, qui nous amènent à penser à la manière dont nous agissons, alors même que nous agissons. J'appellerai ce processus la réflexion en action. » (Schön 1986, p. 84).

³ Il faut dire cependant que Schön a abordé la pluralité qui caractérise certaines pratiques professionnelles dans un autre livre traitant de la conception des politiques publiques. Voir Schön, D. et Rein, M., *Frame Reflection : Toward the resolution of intractable policy controversies*, New York, BasicBooks, 1994.

⁴ Forester, J., *The Deliberative Practitioner. Encouraging Participatory Planning Processes*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 1999.

⁵ Inutile de souligner que, en ce sens, tous les chemins et les références mènent à l'éthique d'Aristote, notamment le concept aristotélicien de l'amitié considéré comme un des fondements de la politique. Voir la section « Learning on the job as we do from the insights of friends » dans Forester (1999, p. 31).

action as a largely **psychological process** of reframing problems, as process of changing one's mind (Schön 1983); I see such re-cognition as integral to **deliberation** in which **parties together** learn about **fact, value, and strategy all together.** » (Forester 1999, p. 6-7, souligné par nous).

3.5 L'élaboration du *projet* : une arène pour la manifestation de l'habiter comme rapport de l'homme aux personnes

Après avoir fait le tour des principaux concepts et modèles qui annoncent le retour de l'agir dans le bâtir, la pratique du projet – à condition de soustraire la notion de projet à la vision limitée de la seconde autonomie de la conception – apparaît, au terme du présent chapitre, comme une plate-forme fédératrice contenant les potentiels nécessaires pour activer et relancer la réhabilitation du caractère agissant de l'acte de bâtir. L'élaboration des projets, envisagée comme pratique réflexive et délibérative, devrait, avec tous les autres concepts de l'agir auxquels elle offre un cadre de déploiement concret, exalter à son tour notre seconde acception de l'*habiter* où celui-ci est considéré comme rapport de l'homme à ses semblables, car, comme nous l'avons bien distingué auparavant, pour se manifester, l'habiter de l'homme parmi ses semblables nécessite la présence d'une arène ou d'une scène qui peut être n'importe quelle activité commune. Aussi, de même que l'agriculture ne se résume pas à la production agricole, à l'industrie agricole et à l'agrégation de plusieurs producteurs agricoles, le bâtir est lui-même loin de se réduire ainsi à la seule production du cadre bâti ; à un *faire*. Nous dirons donc, avec Hannah Arendt, que le *faire* et l'*agir* sont des activités fondamentales qui correspondent aux conditions de base dans lesquelles l'*habiter* sur terre est donné à l'homme. L'homme habite autant en faisant qu'en agissant. De même qu'il habite en poète dans son rapport aux choses, habite-t-il également en citoyen avec et parmi ses semblables ?

Si nous reprenons à notre compte la célèbre distinction de Christopher Alexander, nous dirons que dans les *civilisations "naturelles"*, qui correspondent aux modes de vie vernaculaires des sociétés traditionnelles, c'est à travers le processus de l'édification **dans toutes ses étapes** que se manifeste cet habiter (voir Tableau VII). Nous avons d'ailleurs, dans le chapitre 2, fait appel à la description de la construction collective de la maison

kabyle pour illustrer ce phénomène. Mais dans le cas des *civilisations "conscientes"*, qui correspondent aux pratiques modernes du bâtir, il n'y a que la phase de l'élaboration du projet, c'est-à-dire l'étape de la **conception** (entendue dans sa première autonomie), qui possède un réel potentiel d'être investie comme un lieu privilégié pour la manifestation et la promotion de cet habiter. En effet, ce n'est pas au sein de l'activité de la construction (qui représente la réalisation, l'exécution ou la concrétisation du projet) qui, depuis deux siècles, est complètement dominée par les impératifs économiques et ceux de la rationalité technique et du *faire* en général, et où les tâches qui la composent sont codifiées et confiées à des spécialistes qui s'en acquittent dans des durées les moins longues, que cet investissement pourra se réaliser. Par contre, le travail de la conception, ou ce qu'on désigne globalement par « l'élaboration des projets architecturaux et urbains »¹, de par la durée importante qu'il recouvre en général et la diversité des acteurs qui y prennent part, se prête quant à lui à cette métamorphose : devenir un de ces lieux modernes de *l'habiter parmi les personnes*. Il n'en tient qu'aux acteurs concernés et peut-être un peu à l'enseignement de l'architecture de faire le premier pas en ce sens.

<i>Civilisations "naturelles"</i>	<i>Civilisations "conscientes"</i>
Manifestation de L' Habiter dans toutes les étapes du processus de l' édification	Manifestation de L' Habiter <i>principalement</i> dans l'étape de la conception (pratique du projet) (Processus du bâtir : conception / exécution)

Tableau VII : Le travail de la conception comme un des lieux d'habitation de l'homme moderne parmi ses semblables

¹ Conformément au titre de la série d'ouvrages publiés par le Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*.

Conclusion

Dans le chapitre 4, nous avons exploré les racines éthiques de l'agir. Nous nous sommes donné comme but de bien montrer à quel point l'éthique et les concepts de l'agir en général pourraient féconder les pratiques de l'architecture (chapitre 5). À ce sujet, il était alors urgent de montrer qu'une vision du bâtir et de l'habiter en mode de l'*agir* était non seulement plausible, mais également que certains de ses germes (concepts et modèles) étaient déjà bien en place et n'attendaient que d'être "arrosés" pour pousser et s'épanouir. D'une manière analogue au tableau récapitulatif des **concepts philosophiques** que nous avons élaboré en conclusion au chapitre 4, nous avons regroupé ci-dessous (voir les deux pages du Tableau VIII) les principaux **concepts architecturaux** qui montrent la richesse et la diversité des "lentilles" qui sont susceptibles d'équiper les deux principales visions que nous pouvons adopter du bâtir et de l'habiter : la *vision faisante* et la *vision agissante*. Nous n'insisterons jamais assez pour souligner à quel point ces deux visions sont nécessaires et complémentaires. Elles sont, pour l'architecture, comme les deux faces de la lune. Le soleil de l'histoire intellectuelle de cette discipline a longtemps et grandement éclairé, avec les concepts et les modèles qui lui sont propres, la "face faisante" pour nous la montrer avec toutes ses nuances. La découverte de la face cachée (la "face agissante") nécessite, de notre part, un autre voyage intellectuel qui nous transposerait de l'autre côté afin de disposer d'un autre *point de vue* capable de nous révéler la splendeur et la beauté des paysages qui constituent la complexité du regard que l'esprit humain dirige sur le monde qui est le sien. Le matériel (les concepts et les modèles) nécessaire à cette expédition est désormais disponible et à notre portée. Il n'attend que le moment de servir, d'être éprouvé pour être raffiné.

Tableau VIII : Deux fronts de concepts architecturaux pour une lecture du bâtir et de l'habiter

Concepts architecturaux pour équiper la vision *faisante* du bâtir et de l'habiter

Figures d'acteurs :

- Le **client** : commanditaire d'œuvre d'art ; être de besoins à satisfaire ; promoteur immobilier ; organisation qui poursuit des objectifs.
- L'**architecte** : artiste compositeur d'œuvres d'art ; concepteur soumis aux déterminismes de la vision scientifique de la conception.
- L'**entrepreneur** : exécutant des plans de l'œuvre de l'architecte ; professionnel ayant une compétence technique.
- L'**habitant** : utilisateur ou usager de l'espace ; spectateur des formes créés par l'architecte ; organisme biologique ; être psychique soumis aux déterminismes de l'environnement bâti.

L'*habiter* comme rapport aux chose et à l'espace bâti :

- le bâtir reste le domaine des architectes et l'habiter celui des usagers
- l'édifice est le lieu de l'habitation
- l'habiter comme rapport à l'espace et aux choses que l'homme produit
 - habiter l'espace et les choses, habiter dans l'espace et les choses, utiliser ou user de l'espace et des choses, se tenir dans l'espace et parmi les choses, etc.
 - habiter : demeurer, loger, résider, héberger, nicher, gîter, camper, occuper, s'établir, s'installer, etc.
- *destination* des édifices – destin de l'édifice une fois l'acte de bâtir est achevé
 - « utilitas », « commoditas »
 - notion de *besoins*
 - l'habitation doit satisfaire et répondre aux besoins des habitants
 - l'édifice comme environnement (milieu) pour l'organisme qu'est l'homme

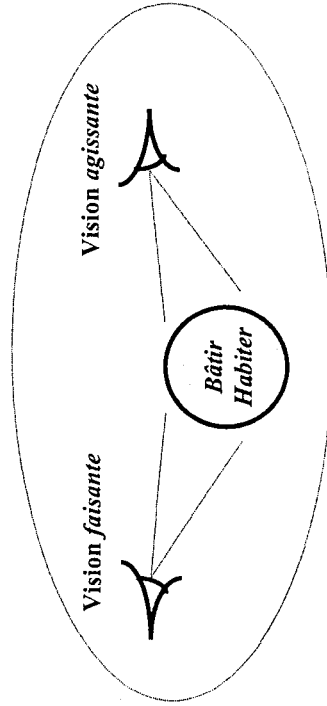
Concepts architecturaux pour équiper la vision *agissante* du bâtir et de l'habiter

Figures d'acteurs :

- Le **client** : acteur qui initie le projet ; acteur ayant une compétence professionnelle ; il collabore à la définition des finalités du projet (visée éthique).
- L'**architecte** : praticien réflexif et délibératif.
- L'**habitant** : acteur ayant une compétence langagière et une compétence dans l'habiter – appropriation et transformation du cadre bâti.

L'*habiter* comme rapports aux personnes :

- l'habiter comme rapport à ceux auprès de qui les êtres humains séjournent : leurs *semblables*
- manière dont l'homme se tient parmi ses semblables et forment une communauté des hommes (rapport à autrui)
- le bâtir est une des manifestations de l'habiter ; il est un symptôme de l'habiter
- le bâtir est le lieu de l'habitation



(suite)

Le faire dans les modèles traditionnels du processus du bâtir :

- la notion de processus
- le processus c'est comment la chose est faite
- le « méthodologisme »
- naturalisation de l'action
- première autonomie de la conception
 - « conception » veut dire « comment penser le faire de la chose bâtie »
 - « conception / exécution » ; séparation entre savoir et faire
- seconde autonomie de la conception
 - la *conception*, c'est la préparation à la réification
 - représentation, modélisation ou formalisation de l'image ou de l'expérience visuelle de la chose à réifier (l'édifice)
 - l'Atelier comme lieu idéal de la conception
 - composition de l'œuvre ; synthèse de la forme ; solution architecturale

L'agir dans les nouveaux processus du bâtir :

- métiers de l'architecture versus métiers de l'architecte
- L'agir en amont du projet
 - concept de la *compétence langagière*
 - méthode de « programmation générative » de Michel Conan
 - espaces de transaction
- L'agir en aval du projet : le retour de l'habitant
 - compétence de l'habitant en matière d'*appropriation* et de *transformation* de son espace habitable
 - habiter activement
 - l'édifice comme *œuvre ouverte* ou comme *œuvre en processus*
 - invention correctrice de l'habitant
- la notion de « projet » et la pluralité du bâtir
 - retour à la première autonomie de la conception
- l'élaboration des projets comme arène privilégiée pour la manifestation de l'habiter
 - extension de la notion de projet en architecture
 - « Acteurs / Compétences / Processus » du projet
 - « Acteurs / Processus / Produit » du projet
 - le projet comme pratique *réflexive* et *délibérative*

Chapitre 6 : La question méthodologique

Voici le résultat ; quelle était la méthode ? Maintenant que nous avons exposé notre thèse et les résultats auxquels elle nous a conduit, il est temps pour nous d'explicitier un peu plus en détail et de qualifier par la même occasion la démarche (la "méthode") qui nous a guidé tout au long de ce cheminement. Que doit-on d'abord entendre par le terme « méthode » ? Les méthodes sont-elles un arsenal de moyens disponibles à l'avance et à la portée de tout chercheur qui voudrait "utiliser" une ou plusieurs ? Est-ce à dire que notre recherche, telle que nous l'avons exposée jusqu'à maintenant, aurait pu être, à l'avance (*a priori*), **planifiée** dans toutes ses étapes ? Si tel est le sens du terme « méthode », la réponse est « non ». Dans notre cas, comme dans le cas de toutes les approches herméneutiques, le terme qui convient pour qualifier la démarche du chercheur serait plutôt le mot « **attitude** », une *praxis* qui relèverait d'une sorte de "mœurs cognitives" à pratiquer vis-à-vis du phénomène investigué¹. La caractéristique principale de cette attitude, comme nous allons le voir ci-dessous, consiste à rester très attentif à la nature du phénomène dont on traite, car c'est toujours la nature de l'objet qui **commande** la manière (la méthode) avec laquelle on l'aborde :

« Pourquoi l'idée cartésienne de la méthode ne se révélerait-elle pas inadéquate dans le domaine des sciences humaines, pourquoi ne serait-ce pas plutôt l'ancien concept de méthode, celui des Grecs, qui y aurait droit de cité ? [...] Selon Aristote², par exemple, l'idée d'une méthode unitaire dont on puisse décider avant même d'avoir pénétré la chose, est une mauvaise abstraction ; c'est *l'objet lui-même* qui doit déterminer la méthode qui permet de le pénétrer. »³

L'objet d'investigation de notre thèse est l'acte de bâtir, et nous considérons cet acte comme l'objet fondateur des savoirs de l'architecture. Nous nous sommes proposé de produire une relecture des principaux modèles théoriques que l'architecture, comme

¹ On comprendra alors les nombreuses références de Gadamer à la *praxis* et à l'éthique d'Aristote lorsque vient le temps pour lui de qualifier la méthode herméneutique. Voir à ce sujet la longue section intitulée « L'actualité herméneutique d'Aristote » dans Gadamer, H.-G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, 1973, p. 153-166.

² « [...] les exigences de toute discussion dépendent de la matière que l'on traite. » (Aristote, *Éth. Nic.*, II, 2, 1104a, 2-3) ; « [...] les différents principes étant ainsi connus de différentes façons ; et nous devons essayer d'aller à la recherche de chacun d'eux d'une manière appropriée à sa nature et avoir soin de les déterminer exactement, car ils sont d'un grand poids pour ce qui vient à leur suite. » (Aristote, *Éth. Nic.*, I, 8, 1098b, 3-6).

³ Gadamer, H.-G., *Le problème de la conscience historique*, (édition de P. Fruchon), Paris, Seuil, 1996, p. 28-29, souligné dans le texte.

discipline, a élaborés pour décrire le bâtir. Il s'agissait donc de contribuer à une meilleure compréhension et à une interprétation constamment élaborée de l'acte de bâtir. C'est en ce sens que notre démarche ou méthode relève donc foncièrement d'une approche herméneutique.

1. La démarche herméneutique

Deux principales caractéristiques résument l'essence de la démarche herméneutique : le retour, comme nous l'avons vu ci-dessus, à la nature du phénomène étudié (ce que Heidegger désigne par le retour à la « *chose même* ») ; le déploiement de la compréhension selon une structure anticipatrice et circulaire : le *cercle herméneutique*. La découverte, par Martin Heidegger, de la structure d'anticipation de la compréhension, via les préjugés, et de son déploiement selon un cercle qu'il nomme le « cercle herméneutique » a permis à Hans-Georg Gadamer¹ d'élaborer les grandes lignes d'une herméneutique philosophique pour rendre compte de la problématique et du combat entre la *vérité* et la *méthode* particulièrement dans le champ des sciences humaines. Suivons un instant les commentaires de Gadamer à ce sujet :

« Nous reprenons donc la description du cercle herméneutique par Heidegger, afin de mettre à profit pour notre propre entreprise la signification fondamentale nouvelle qu'acquiert ici la structure circulaire. Voici ce qu'écrit Heidegger : « On ne peut donc déprécier ce cercle en le qualifiant de vicieux, fût-ce en se résignant à un vice. Le cercle révèle en lui une possibilité authentique du connaître le plus originel ; on ne la saisit correctement que si l'explication se donne pour tâche première, permanente et dernière de ne pas se laisser imposer ses acquis et vues préalables [les préjugés, les préconceptions, les présupposés] par de quelconques intuitions et notions populaires, mais d'assurer son thème scientifique par le développement des ces anticipations selon « les choses elles-mêmes ». » (Gadamer 1973, p. 104).

¹ Voir particulièrement la section intitulée « Le cercle herméneutique et le problème des préjugés » dans Gadamer, H.-G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, 1973, p. 103. Voir également : Gadamer, H.-G., « L'herméneutique comme philosophie pratique », dans Couturier, F., *Herméneutique : Traduire - Interpréter - Agir*, Montréal, Fides, 1990 ; Gadamer, H.-G., *Le problème de la conscience historique*, (édition de P. Fruchon), Paris, Seuil, 1996.

C'est en ces termes que Heidegger aborde donc le problème des préjugés (les anticipations, les préconceptions) qui constituent, selon lui, le point de départ du cercle herméneutique et de toute entreprise de compréhension. Le principe consiste alors à se laisser déterminé par la chose à comprendre :

« Toute interprétation juste doit se garantir contre l'arbitraire d'idées de rencontre et contre la limitation qui dérive d'habitudes de pensée non décelées et diriger son regard "sur les choses mêmes" [...]. Car il faut maintenir fermement le regard sur la chose, en dépit des confusions dont l'interprète est toujours la proie de son propre fait. » (Gadamer 1973, p. 104).

Quiconque veut donc comprendre un phénomène (une chose, un objet, un texte) a toujours un **projet** de sens qui est véhiculé par le préjugé qu'on a à son sujet :

« [...] l'interprétation débute avec des **concepts préalables**, que remplaceront ensuite des **concepts plus appropriés**. Le processus décrit par Heidegger est donc le **renouvellement incessant du projet** qui entretient le mouvement de la compréhension et de l'interprétation. Quiconque cherche à comprendre est exposé aux erreurs suscitées par des préconceptions qui n'ont pas subi l'épreuve des choses mêmes. Telle est la tâche constante du comprendre : élaborer les projets justes et appropriés à la **chose**, qui en tant que projets sont des anticipations qui n'attendent leur confirmation que des "choses mêmes". » (Gadamer 1973, p. 105, souligné par nous).

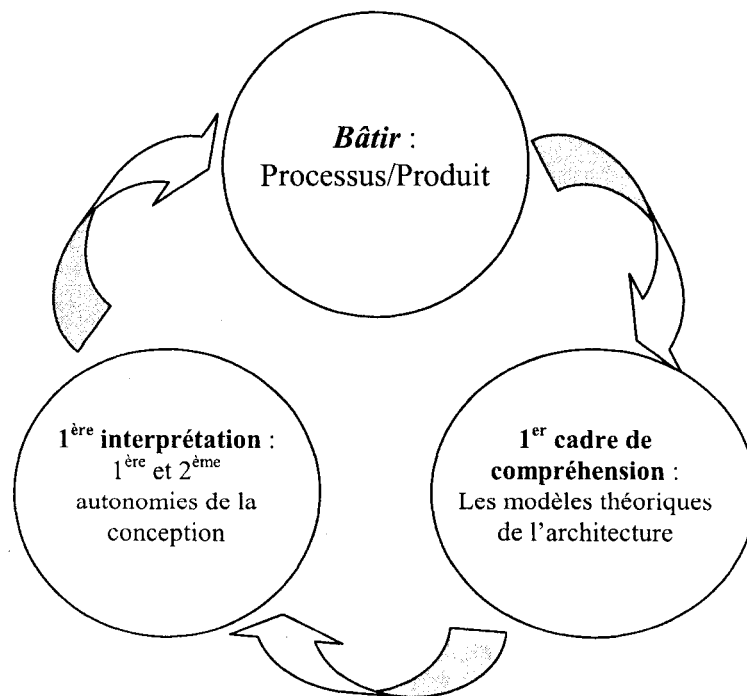
2. Une herméneutique du bâtir

Les principes de la démarche herméneutique prônent donc le **retour** à la "chose même" à comprendre, mais avec des projets de sens qui lui sont appropriés. La "chose même" qui fait l'objet de notre investigation, c'est le phénomène lui-même du **bâtir**. L'appréhension des modèles théoriques de l'architecture d'abord **comme des représentations** du bâtir constituait notre premier retour à la « chose même », c'est-à-dire le retour au phénomène du bâtir. Ce retour nous a propulsé par la suite vers le lieu où le bâtir puise son sens : l'habiter. Nos interrogations au sujet des significations possibles (nature) de l'habiter nous ont permis

d'échafauder nos deux acceptions (projets de sens, préconceptions) de ce terme : l'habiter comme rapport aux *chose* et comme rapport aux *personnes*. Ces deux acceptions nous ont alors autorisé à interpréter à nouveau le bâtir comme un *faire* (des choses) et comme un *agir* (avec des personnes). Tout au long de notre cheminement dans cette thèse, notre démarche herméneutique a donc **globalement** mis en œuvre le cercle de la compréhension à quatre reprises comme nous l'avons déjà relaté dès l'introduction.

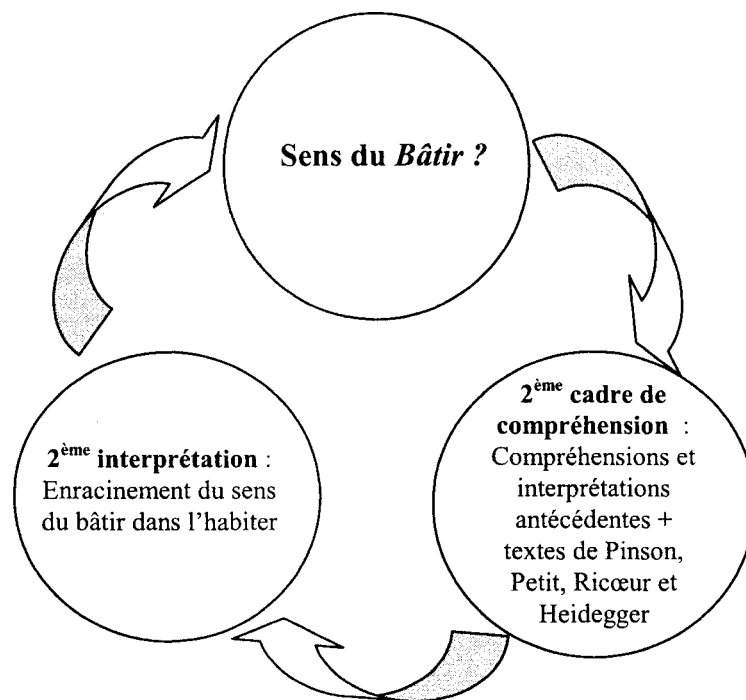
2.1 Premier cercle herméneutique

Dans la mise en œuvre du premier cercle (qui correspond au chapitre 1), nous sommes parti d'un sens initial de l'acte de bâtir entendu comme un *processus* qui donne lieu à un *produit* ou résultat (l'édifice). La revue des nombreux modèles qui décrivent le processus et l'édifice nous a servie de cadre initial pour une première saisie et une première compréhension du phénomène du bâtir. À partir de ce cadre de compréhension, nous avons alors élaboré une première tentative d'interprétation du phénomène en termes de « première autonomie » et de « seconde autonomie » de la conception (voir ci-dessous la figure correspondante).



2.2 Second cercle herméneutique

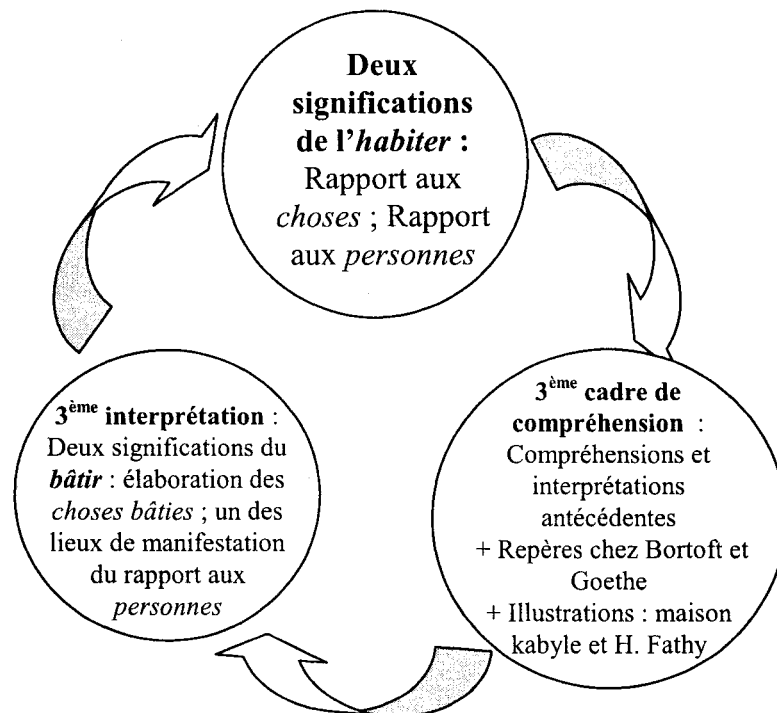
La seconde mise en œuvre du cercle de la compréhension correspond au moment où, au début du chapitre 2, nous voulions aller plus loin que les descriptions que nous ont données les modèles théoriques pour tenter de comprendre cette fois-ci le sens phénoménologique du bâtir. Nous nous sommes alors servi des textes de quatre auteurs (Daniel Pinson, Alain Petit, Paul Ricœur et Martin Heidegger) comme cadre de compréhension, ainsi que de leur interprétation du bâtir comme un phénomène qui puise son sens et sa finalité dans l'habiter (voir ci-dessous la figure correspondante).



2.3 Le troisième cercle herméneutique

À partir du rattachement du sens du bâtir à l'habiter, nous avons procédé à l'exploration des significations possibles de l'idée de l'habiter. Notre hypothèse (ou préjugé) était que l'habiter ne pouvait se réduire au seul séjour de l'homme dans l'espace et parmi les choses. Le rapport de l'homme à ses semblables pouvait également investir, à sa manière, une signification complémentaire que l'on peut accorder à la notion d'habiter. Des repères philosophiques empruntés à H. Bortoft et à la phénoménologie gothéenne ainsi que des illustrations à travers l'exemple de la construction collective de la maison kabyle et celui de

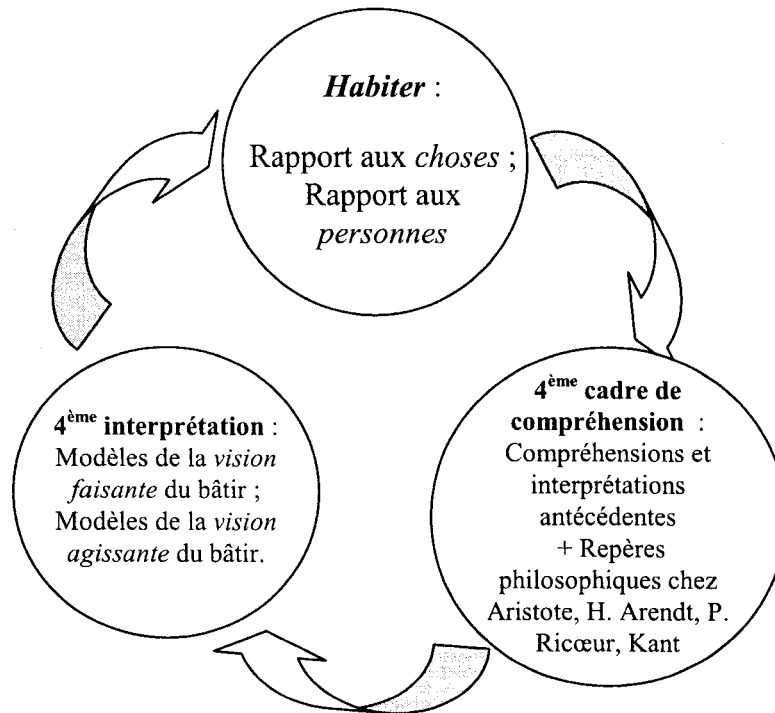
l'expérience égyptienne de Hassan Fathy nous ont aidé à mieux entrevoir d'une manière précoce ces deux acceptions de la notion d'habiter. À la lumière de ces deux acceptions de l'habiter, nous avons alors interprété l'acte de bâtir à la fois comme le processus qui engendre ces *choses* auprès desquelles l'homme séjourne (1^{ère} acception) et comme un des lieux de la manifestation du rapport de l'homme à ses semblables (2^{ème} acception) (voir ci-dessous la figure correspondante).



2.4 Le quatrième cercle herméneutique

Le quatrième cercle herméneutique est, de loin, celui qui nous a le plus permis d'élaborer la principale thèse que nous défendons dans ce travail de recherche. Il s'agissait pour nous de prendre les deux acceptions que nous avons anticipées au sujet de l'habiter comme point de départ et de trouver les cadres philosophiques adéquats pour mieux les comprendre et mieux saisir les principes qui s'y rattachent. Les anthropologies philosophiques d'Aristote, de Hannah Arendt, de Paul Ricœur et de Kant se sont révélées d'une richesse inattendue pour éclaircir et **construire** nos deux acceptions de l'habiter. À partir des concepts développés par ces philosophes, nous avons alors procédé à la **relecture** des modèles

théoriques (du chapitre 1) que nous avons dépeints comme des modèles appartenant à la *vision faisante* du bâtir. Nous nous sommes par la suite penché sur des concepts et des modèles issus de la recherche architecturale, durant les dernières décennies, qui sont porteurs d'un véritable potentiel pour relancer la *vision agissante* et la dimension éthique inhérentes à l'acte de bâtir (voir ci-dessous la figure correspondante).



Conclusion générale

Le couple « *poièsis/praxis* » s'est révélé d'un potentiel particulièrement remarquable pour redécrire et éclairer sous un nouveau jour l'acte de bâtir. Nous allons convoquer ce couple une dernière fois pour modéliser l'ultime acte qui nous reste à accomplir dans ce travail : l'acte de le conclure. La *poièsis*, en tant qu'activité qui vise une fin qui lui est extérieure, nous permettra d'abord de distinguer deux registres de conclusions. Dans le premier, nous regrouperons et ferons la synthèse de ce qui vient d'être produit comme connaissances dans ce travail (*poièsis* 1). Quant au contenu du second registre, il s'agira de proposer ce que peuvent viser les recherches futures (*poièsis* 2). La *praxis*, en tant qu'activité qui ne vise aucune œuvre qui lui est extérieure, nous aidera quant à elle à rendre compte du point de vue réflexif que notre démarche dirige sur elle-même. Ce regard réflexif sera de ce fait placé entre la synthèse des connaissances auxquelles nous sommes arrivé (*poièsis* 1) et l'énoncé des recherches futures (*poièsis* 2). Ce modèle de conclusion pourra alors s'écrire ainsi : « *poièsis* (1)/*praxis*/*poièsis* (2) ».

1. Synthèse des connaissances issues de la recherche

Notre travail s'est d'abord axé sur l'étude des modèles. L'extraction et l'étude des modèles théoriques qui décrivent le bâtir nous ont permis de mettre de l'avant les concepts de « première autonomie » et de « seconde autonomie » de la conception. Cependant, c'est notre questionnement quant au sens et à la signification du phénomène modélisé, le *bâtir*, qui nous a conduit vers ce qui constitue, à nos yeux, la principale contribution de notre travail : si les modèles constituent le premier pas dans la construction des connaissances ayant trait à un phénomène donné, ils contribuent par la même occasion à instituer une vision de la réalité du phénomène en question : « Les écrans que l'on impose entre soi et la réalité constituent l'une des formes de structuration de la réalité. » (Hall 1979, p. 102). C'est ce que les divers éclairages philosophiques (Heidegger, Bortoft, Aristote, Arendt, etc.), et principalement les couples « *poièsis/praxis* » et « *faire/agir* » nous ont permis de percevoir ; les principaux modèles théoriques de l'architecture, dont nous avons traité tout au long du chapitre 1, ont institué une vision du bâtir qui est essentiellement *faisante* et elle comprend l'*habiter* en termes de rapports de l'homme aux choses et à l'espace bâti. La prise de conscience de cette vision *faisante* qui s'est emparée du bâtir trois siècles durant et de la signification de l'*habiter* qui lui est associée, attire l'attention en même temps sur une

autre manière tout aussi riche et complémentaire d'envisager l'habiter : l'*habiter* comme rapport de l'homme à ses semblables. En ce sens, le bâtir se prête davantage à être envisagé comme une des arènes dans laquelle l'habiter se manifeste. L'habiter prend alors la forme d'une « absence active »¹.

En plus de contribuer à ce que nous avons appelé le « tournant de l'habiter en architecture », notre recherche enrichit donc par la même occasion la dynamique d'une nouvelle acception de l'habiter. Nous avons trouvé dans la philosophie pratique (l'éthique) suffisamment d'outils théoriques et conceptuels pour nous permettre d'interpréter et d'encadrer substantiellement le nouveau point de vue qu'introduit la seconde acception de l'habiter (entendu comme rapport de l'homme à ses semblables). Parallèlement donc à la vision faisante instituée par les modèles traditionnels de l'architecture, les concepts issus du champ de l'éthique nous permettent de construire la nouvelle vision du bâtir et de l'habiter : une vision *agissante* dont l'ensemble des "lentilles" (concepts et modèles) ont été résumées dans le Tableau VI et le Tableau VIII.

2. L'observateur observé : *praxis* de la recherche

Le regard réflexif que nous retournons sur notre propre recherche nous amène à attirer l'attention sur une considération très importante. Elle concerne l'absence, dans notre démarche, d'un terrain d'expérimentation pour donner une assise empirique à tous les concepts et les modèles que nous avons mis de l'avant, notamment ceux ayant trait au registre de l'agir. Bien que la méthode, déjà pratiquée, de la « programmation générative » de Michel Conan ainsi que les études empiriques de Henri Raymond constituent autant de façon de mettre à l'épreuve des concepts comme celui de la « compétence langagière », d'« initiative » de l'habitant et des usagers, un grand nombre d'autres concepts demeurent cependant non encore éprouvés systématiquement dans la pratique architecturale (le concept de « patient de l'action » en serait un). Nous souscrivons totalement donc à la nécessité d'instaurer, notamment dans nos disciplines de la conception, l'idée de la

¹ Conformément au concept de Bortoft (1985).

« recherche-projet » que défend Alain Findeli¹. Comme lui, nous estimons que si la théorie pense l'action, cette dernière ne consiste pas cependant en un simple moment d'application de la première (i.e. : science appliquée). L'idée d'une théorie *située* et *engagée* dans une action concrète (i.e. : le projet) représente à nos yeux le seul moyen pour surmonter l'obstacle illusoire et chimérique, du moins dans nos disciplines, de l'agent éthiquement neutre. C'est en ce sens que l'action informe la théorie d'une manière décisive et érige la quête de la connaissance en philosophie, en mode de vie. Cependant, après tout ce que nous avons rapporté sur la *praxis* et la réflexivité, nous savons maintenant que, pour se déployer, la pensée a grandement besoin de lentilles pour bien équiper ses diverses visions. Ces lentilles ne sont rien d'autre que les concepts et les modèles théoriques qui peuplent un champ de savoir spécifique. Ils constituent l'outillage principal requis par le premier ingrédient de la réflexivité : «(1) réflexion sur l'action, (2) en cours d'action». L'extraction, la préparation et la mise à disposition de cet outillage conceptuel est en soi un acte entier. Il représentait de ce fait la principale dynamique de notre recherche. La confrontation à la réalité de certains ou de tous ces concepts et modèles ne sera que le prolongement et le second temps de notre travail de recherche.

3. Recherches futures

Au chapitre des ouvertures possibles pour des investigations futures, nous aimerions distinguer deux catégories de recherches qui peuvent être entreprises. Dans la première catégorie, nous placerons toutes les recherches à caractère fondamental qui s'efforceront d'élaborer, comme nous l'avons fait, de nouveaux outillages conceptuels (nouvelles lentilles) pour redécrire le bâtir et enrichir le champ des connaissances propres à l'architecture. La seconde catégorie regroupera quant à elle les recherches de mise en pratique qui viendront éclairer et situer² certains des concepts et des modèles que nous avons relatés tout au long de notre travail.

¹ Findeli, A. « Will Design ever become a Science ? Epistemological and Methodological Issues in Design Research », dans Korvenmaa, P. et Levanto, Y. (dir.) *No Guru No Method ? Discussion on Art and Design Research*, Helsinki, University of Art and Design, 1998.

² Nous évitons volontiers le vocable « recherche *appliquée* » auquel nous préférons l'expression plus phénoménologique de « recherche *située* ou *engagée* » de Alain Findeli.

Dans le cadre des recherches à caractère fondamental, une voie d'investigation toucherait à des explorations supplémentaires du champ de l'éthique afin d'assurer à ce type de connaissances une meilleure contribution au domaine de l'architecture. Comme nous avons pu le remarquer au début du chapitre 4, le recours à l'éthique s'est justifié en regard de son potentiel fécond pour fonder les savoirs touchant aux rapports humains inhérents à l'habiter entendu « comme séjour de l'homme parmi ses semblables ». Nous pensons qu'une exploration substantielle de l'anthropologie philosophique – par exemple le sentiment d'altérité¹, le sentiment d'indignation et le sentiment d'amitié² – contribuerait énormément à la consolidation de la vision *agissante* du bâtir. Dans cette optique, il serait par ailleurs tout aussi intéressant de parcourir l'œuvre des autres philosophes ayant traité de l'éthique. Je pense particulièrement au traité sur les vertus de Alasdair McIntyre, à l'éthique de la discussion de Jurgen Habermas et à l'éthique de la responsabilité de Hans Jonas et de Gilbert Hottois. Enfin, une dernière ouverture de recherche, toujours de type exploratoire, consisterait à parcourir et à scruter le potentiel descriptif des polarités « Tout/Parties » chez Goethe et Bortoft et « Forme/Matière »³ chez Aristote comme alternative plausible aux modèles causalistes dont on se sert parfois pour modéliser certains phénomènes complexes en architecture. Les référents phénoménologiques des notions de « Tout »⁴ et de « Forme » chez ces deux philosophes semblent à prime abord très proches l'un de l'autre. Leur interprétation ne peut être que salutaire et contribuera certainement à élargir l'horizon phénoménologique de l'architecture.

Si nous abordons maintenant la seconde catégorie qui regroupe les recherches visant la mise en pratique, les ouvertures sont nombreuses, particulièrement dans la sphère de l'enseignement de l'architecture. La plus évidente consiste à élaborer des modèles pédagogiques actifs pour enseigner les modèles théoriques de l'architecture. Le second défi consiste quant à lui à inventer des méthodes pédagogiques pour faire découvrir le bâtir

¹ Voir à ce sujet l'œuvre de Emmanuel Lévinas.

² Concernant le concept d'amitié, l'éthique d'Aristote serait la première référence à parcourir. Voir notamment les Livres VIII et IX de l'*Éthique à Nicomaque*.

³ « [...] il faut [...] souligner ici l'importance qu'y revêt la célèbre distinction, par laquelle Aristote rend compte du mouvement naturel, entre potentialité [puissance] et activité. Ces notions, liées à celles de matière et de forme, sont loin d'avoir livré aujourd'hui toute leur signification aux yeux des interprètes. » (Bodéüs, R., « Présentation », dans Aristote, *De l'âme*, Paris, Flammarion, 1993, p. 17).

⁴ D'après la lecture que donne Bortoft (1985).

agissant aux étudiants en architecture. Doit-on scruter l'*agir* en amont des processus et s'intéresser au *faire* en aval ? ! Si l'Atelier est le lieu du *faire* par excellence, peut-on imaginer une activité d'atelier sans table à dessin, afin d'exalter l'*agir* et faire de la conception également un lieu de « dessein *sans* dessin » ? Quels exercices pédagogiques peut-on imaginer pour arriver à enseigner le projet comme pratique *réflexive* et *délibérative* ? Est-il raisonnable et compréhensible que, pendant leurs cinq années de formation, les architectes n'aient pas d'occasions de consulter et d'être confrontés à de véritables habitants, à de véritables clients ? (Peut-on imaginer un enseignement de la médecine durant lequel l'étudiant ne serait pas confronté à de véritables patients ?) Comment intégrer, dans l'enseignement, les notions d'initiative, du « Qui » de l'action, de visée éthique, de patient de l'action, etc., afin de leur donner de véritables contenus pratiques ? Une dernière possibilité dans ce registre consiste enfin à compléter la contribution de l'éthique par une étude portant sur le rôle de l'habitude, de l'exercice habituel, dans l'apprentissage du projet comme pratique réflexive et délibérative.

Il conviendrait également de suggérer une nouvelle approche à la notion d'*usage* en architecture. Étant donné l'insuffisance manifeste des lectures "biologisantes" et "psychologisantes" de l'habiter, la notion d'*usage* s'est petit à petit imposée à partir des années 1970 pour rendre compte d'une façon plus complexe de l'habiter en intégrant notamment des facteurs socioculturels et historiques dans l'étude des rapports de l'homme à l'espace et aux choses. Il faudrait donc compléter cette conception des usages par une élucidation parallèle des rapports aux personnes. Une étude empirique des usages, sous le **double regard** du rapport à l'espace et aux personnes, peut donc s'avérer d'une extrême fécondité, car les usages sont également des modes d'action dans lesquelles se sont sédimentés et accumulés beaucoup de savoirs de type « seconde acception de l'habiter ». Enfin, nous espérons que notre travail invitera les chercheurs des autres disciplines de l'aménagement et des disciplines de la conception en général à s'emparer des concepts et des théories de la philosophie pratique, particulièrement les polarités « *faire/agir* » et « *poïésis/praxis* », pour en examiner la résonance au sein de leurs champs de savoirs respectifs.

Bibliographie

- Akin, O., « An Exploration of the Design Process », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 189-208 [article publié à l'origine dans *Design Methods and Theories*, No 13, Vol. 3/4, 1979].
- Alexander, Ch. et autres, *A Pattern Language : Towns, Buildings, Construction*, New York, Oxford University Press, 1977.
- Alexander, Ch. et Poyner, B., « The Atoms of Environmental Structure », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 123-134.
- Alexander, Ch., « The State of the Art in Design Methods », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 309-316 [entrevue publiée à l'origine dans *DMG Newsletter*, No 5, Vol. 3, 1971].
- Alexander, Ch., *De la synthèse de la forme*, Paris, Dunod, 1971 (éd. orig. anglais 1964).
- Alexander, Ch., *The Oregon experiment*, New York, Oxford University Press, 1975.
- Alexander, Ch., *The Timeless Way of Building*, New York, Oxford University Press, 1979.
- Archer, L.B., « Whatever Became of Design Methodology ? », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 347-349 [article publié à l'origine dans *Design Studies*, No 1, Vol. 1, 1979].
- Arendt, H., « Travail, œuvre, action », *Études phénoménologiques*, Tome 1, No 2, 1985, p. 3-26.
- Arendt, H., *Condition de l'homme moderne*, (tr. fr. de G. Fradier), Paris, Pocket, 1997.
- Arendt, H., *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972.
- Aristote, *De l'âme*, (tr. fr. de R. Bodéüs), Paris, Flammarion, 1993.
- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, (tr. fr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1990.
- Aristote, *Métaphysique*, Tome 1, (tr. fr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1991.
- Aristote, *Métaphysique*, Tome 2, (tr. fr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1964.
- Aristote, *Poétique*, (tr. fr. de J. Hardy), Paris, Les Belles Lettres, (1^{ère} éd. 1932) 1969.
- Arnold, M., *Les modèles chez Alexander*, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, Centre d'études et de recherches architecturales, 1977.
- Aubenque, P., *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF/Quadrige, (1^{ère} éd. 1963) 1997.
- Bachelard, S., « Quelques aspects historiques des notions de modèle et de justification des modèles », dans Delattre, P. et Thellier, M. (dir.), *Élaboration et justification des modèles. Applications en biologie*. Tome I, Paris, Maloine, 1979, p. 3-18.
- Baggio, P., *Peut-on bâtir l'habiter ? Un architecte s'interroge*, (mémoire de maîtrise), Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 1988.
- Bodéüs, R., *Le philosophe et la cité : Recherches sur les rapports entre morale et politique dans la pensée d'Aristote*, Paris, Belles Lettres, 1982.
- Bortoft, H., « Counterfeit and authentic wholes : Finding a means for dwelling in nature », dans Seamon, D. et Mugerauer, R. (dir.), *Dwelling, place and environment. Towards a phenomenology of person and world*, Boston, Martinus Nijhoff, 1985, p. 281-302.

- Bortoft, H., *The wholeness of nature : Goethe's way toward a science of conscious participation in nature*, Hudson, N. Y., Lindisfarne, 1996.
- Boudon, Ph., Deshayes, Ph., Pousin, F. et Schatz, F., *Enseigner la conception architecturale: cours d'architecturologie*, Paris, Éditions la Villette, 1994.
- Boudon, Ph., *Introduction à l'Architecturologie*, Paris, Dunod, 1992.
- Boudon, Ph., *Pessac de Le Corbusier*, Paris, Dunod, 1969.
- Bourdieu, P., « La maison ou le monde renversé », publié en annexe dans *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 441-461.
- Bousbaci, R., « Les régimes de la commande et la question du programme en architecture », *Trames*, No 13, 2001, p. 171-191.
- Boutinet, J.-P., *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, (2^{ème} éd.), 1992.
- Boutinet, J.-P., *Psychologie des conduites à projet*, Paris, PUF, (1^{ère} éd. 1993) 1996.
- Broadbent, G., « The Development of Design Methods », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 337-346 [article publié à l'origine dans *Design Methods and Theories*, No 13, Vol. 1, 1979].
- Champy, F., *Les architectes et la commande publique*, Paris, PUF, 1998.
- Chateau, J.-Y. (dir.), *La vérité pratique: Aristote, Éthique à Nicomaque, Livre VI*, Paris, Vrin, 1997.
- Cherry, E., *Programming for Design : From Theory to Practice*, New York, Wiley, 1999.
- Chi, L. H., « On the Use of Architecture : The Destination of Buildings Revisited », dans Pérez-Gomez, A., (dir.), *Chora : Intervals in the Philosophy of Architecture*, Volume 2, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994, p. 17-36.
- Chupin, J.-P., *Le projet analogue : les phases analogiques du projet d'architecture en situation pédagogique*, (thèse de doctorat), Montréal, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, 1998.
- Collins, P., *Changing Ideals in Modern Architecture. 1750-1950*, Montréal, McGill-Queen's University Press (2^{ème} éd.), 1998.
- Conan, M., *Concevoir un projet d'architecture*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Conan, M., *L'évaluation constructive. Théorie, principes et éléments de méthode*, Paris, Éditions de l'Aube, 1998.
- Conan, M., *L'invention des lieux*, Saint-Maximin, Théétète, 1997.
- Conan, M., Sechet, P., Bordet, J., Daniel-Lacombe, E. et Laforgue, J.D., *Memento-Stock de programmation générative*, Paris, Plan Construction et Architecture, 1990.
- Conan, M., *Secteur expérimental pour une programmation innovante de l'habitat des personnes âgées. Méthode de programmation générative*, Paris, CSTB, 1989.
- Couturier, F., *Herméneutique : Traduire - Interpréter - Agir*, Montréal, Fides, 1990.
- Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984.

- Cross, N., « Designerly Way of Knowing », *Design Studies*, Vol. 3, No. 4, Octobre 1982, p. 221-227.
- Cross, N., « The Coming of Post-Industrial Design », *Design Studies*, Vol. 2, No. 1, Janvier 1981, p. 3-7.
- Darke, J., « The Primary Generator and the Design Process », *Design Studies*, Vol. 1, No. 1, 1979, p. 36-44. [article réédité dans Cross (1984)].
- Dilnot, C., « The Decisive Text : On Beginning to Read Heidegger's "Building, Dwelling, Thinking" », *The Harvard Architectural Review*, Vol. 8, 1992, p. 161-187.
- Dorst, K., *Describing Design. A comparison of paradigms*, Delft (Pays-Bas), Delft University of Technology, Faculty of Industrial Design, 1997.
- Duerk, D. P., *Architectural Programming: Information Management for Design*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1993.
- Durand, J.-N.-L., *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique*, Paris, École royale polytechnique, 1819.
- Egbert, D. D., *The Beaux-arts Tradition in French Architecture*, Princeton, Princeton University Press, 1980.
- Eleb-Vidal, M. et Debarre-Blanchard, A., *Architectures de la vie privée: Maisons et mentalités XVII^e - XIX^e siècles*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1989.
- Eleb-Vidal, M. et Debarre-Blanchard, A., *L'invention de l'habitation moderne. Paris 1880-1914*, Paris, Hazan, 1995.
- Epron, J.-P. (dir.), *Architecture. Une anthologie. Tome 3 : La commande en architecture*, Liège, Mardaga, 1992.
- Fathy, H., *Construire avec le peuple*, Paris, Sindbad, (1^{ère} éd. 1970) 1979.
- Findeli, A., « Rethinking Design Education for the 21st Century : Theoretical, Methodological, and Ethical Discussion », *Design Issues*, Vol. 17, No 1, 2001, p. 5-17.
- Findeli, A., « La tradition du Bauhaus peut-elle nous instruire aujourd'hui ? », dans Morrison, R.J. (dir.), *Common Ground: Contemporary Craft, Architecture, and the Decorative Arts*, Mercury Series, Canadian Centre for Folk Culture Studies, Ottawa, Can. Mus. Of Civilization and the Inst. For Contemp. Can. Craft, 1999, p. 29-45.
- Findeli, A., « A quest for credibility : Doctoral education and research in design at the University of Montreal », dans Buchanan, R., Doordan, D., Justice, L. et Margolin, V. (dir.), *Doctoral Education in Design. Proceedings of the Ohio Conference 1998*, Pittsburg, School of Design, Carnegie Mellon University, 1999.
- Findeli, A. « Will Design ever become a Science ? Epistemological and Methodological Issues in Design Research », dans Korvenmaa, P. et Levanto, Y. (dir.) *No Guru No Method ? Discussion on Art and Design Research*, Helsinki, University of Art and Design, 1998.
- Findeli, A., « Éthique, technique et design : éléments de problématique et de méthodologie », dans Prost, R. (dir.), *Concevoir, inventer, créer : réflexions sur les pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.

- Forester, J., *The Deliberative Practitioner. Encouraging Participatory Planning Processes*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 1999.
- Frémont, A. et Marques, R., *Écoles d'architecture 2000. Schéma de développement*, Paris, Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, 1992.
- Gadamer, H.-G., « L'herméneutique comme philosophie pratique », dans Couturier, F., *Herméneutique : Traduire - Interpréter - Agir*, Montréal, Fides, 1990.
- Gadamer, H.-G., *Le problème de la conscience historique*, (édition de P. Fruchon), Paris, Seuil, 1996.
- Gadamer, H.-G., *L'Idée du Bien comme enjeu platonico-aristotélicien. Le Savoir pratique*, Paris, Vrin, 1994.
- Gadamer, H.-G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, 1973.
- Gauchotte, P., *Le pragmatisme*, Paris, PUF, 1992.
- Gauthier, R.-A., *La morale d'Aristote*, Paris, PUF, 1973.
- Germann, G., *Vitruve et le Vitruvianisme : Introduction à l'histoire de la théorie architecturale*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1991.
- Gouvernement du Québec, *Une grande bibliothèque pour le Québec*, Montréal, Gouvernement du Québec, 1997.
- Hadot, P., *Qu'est ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995.
- Hall, E. T., *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979 (version anglaise 1976).
- Harries, K., *The Ethical Function of Architecture*, Cambridge, MIT Press, 1997.
- Heath, T., *Method in Architecture*, Toronto, Wiley, 1984.
- Heidegger, M., « Bâtir habiter penser », *Essais et conférences*, (tr. fr. de A. Préau), Paris, Gallimard, 1958 (éd. orig. en allemand 1954).
- Hershberger, R., *Architectural Programming & Predesign Manager*, New York, McGraw-Hill, 1999.
- Heylighen, A. et Neuckermans, H., « Walking on a thin line – between passive knowledge and active knowing of components and concepts in architectural design », *Design Studies*, Vol. 20, No 2, 1999, p. 211-235.
- Hillier, B. et Leaman, A., « The man-environment paradigm and its paradoxes », *Architectural Design*, No 8, 1973, p. 507-511.
- Hillier, W., Musgrove, J. et O'Sullivan, P., « Knowledge and Design », dans Mitchell, W. J. (dir.) *Environmental Design : Research and Practice*, Los Angeles, University of California, 1972 [texte réédité dans Cross (1984)].
- Hoddé, R., « La programmation générative : Application aux résidences de personnes âgées », *Technique et Architecture*, No 410, Novembre 1993, p. 98-101.
- Hubeny, A., *L'action dans l'œuvre de Hannah Arendt. Du politique à l'éthique*, Paris, Découvrir, 1993.
- Joas, H., *La créativité de l'agir*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1999.

- Jones, J. C., « A Method of Systematic Design », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 9-32 [texte publié à l'origine dans Jones, C., et Thornley, D. (dir.), *Conference on Design Methods*, Oxford, Pergamon, 1963].
- Jones, J. C., *Design Methods: Seeds of Human Futures*, Chichester, U.K, Wiley, 1970.
- Kant, E., *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, (tr. de A. Renaut), Paris, Flammarion, 1994.
- Kant, I., *Critique de la Raison pure*, (tr. fr. de A. Tremesaygues et B. Pacaud, 10^{ème} éd.), Paris, PUF, 1984.
- Korobkin, B.J., *Images for Design: Communicating Social Science Research to Architects*, Cambridge, Architecture Research Office, Harvard University, 1976.
- Kruft, H.-W., *A History of Architectural Theory : From Vitruvius to the Present*, New York, Princeton Architectural Press, 1994.
- Kumlin, R., *Architectural Programming : Creative Techniques for Design Professionals*, New York, McGraw-Hill, 1995.
- Laugier, M.A., *Essai sur l'architecture*, Bruxelles: Mardaga, (1^{ère} éd. 1753) 1979.
- Lawson, B. R., « Cognitive Strategies in Architectural Design », dans Cross, N. (dir.), *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 209-220 [texte publié à l'origine dans *Ergonomics*, No 22, Vol. 1, 1979].
- LeMoigne, J.-L., « Questions sur l'épistémologie des sciences de la conception », *Informel*, No 1, Hiver 1992.
- LeMoigne, J.-L., « Recherche scientifique en architecture ? », *La recherche architecturale : un bilan international*, (ouvrage coll.), Marseille, Parenthèses, 1986, p. 97-102.
- LeMoigne, J.-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1990.
- LeMoigne, J.-L., *La théorie du système général, théorie de la modélisation*, Paris, PUF, (1^{ère} éd. 1977) 1984.
- LeMoigne, J.-L., *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF, 1995.
- Lindinger, H. (dir.), *Ulm Design*, Cambridge, MIT Press, 1991.
- Love, T., « Philosophy of design : a meta-theoretical structure for design theory », *Design Studies*, Vol. 21, No 3, May 2000, p. 293-313.
- Lytard, J.-F., *La phénoménologie*, Paris, PUF, (1^{ère} éd. 1954) 1995.
- Macintyre, A., « The nature of virtues » dans Crisp, R. et Slote, M. (dir.), *Virtue Ethics*, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 118-140.
- Malherbe, J.-F. (dir.), *Compromis, dilemmes et paradoxes en éthiques cliniques*, Montréal, Fides, 1999.
- Malherbe, J.-F., *Qu'est-ce que l'éthique appliquée. Leçon inaugurale*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Chaire d'éthique appliquée, 1999.
- Maunier, R., *La construction collective de la maison en Kabylie. Étude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurjura*, Paris, Institut d'ethnologie de l'Université de Paris, 1926.

- Meredith, J. R. et Mantel, S. J. Jr., *Project Management: A Managerial Approach*, New York, Wiley, 1985.
- Métivier, P., *L'Éthique dans le projet moral d'Aristote : Une philosophie du bien sur le modèle des arts et techniques*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2000.
- Miller, C. R., « The Rhetoric of Decision Science, or Herbert A. Simon Says », dans Simons, Herbert W. (dir.), *The Rhetorical Turn : Invention and persuasion in the conduct of inquiry*, Chicago : University of Chicago Press, 1990, p. 162-184.
- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP), *Programmation des bâtiments publics*, Paris, Moniteur, 1994.
- Moulin, R., Dubost, A. G., Lautman, J., Martinon, J.-P. et Schnapper, D., *Les architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- Neufert, E., *Les éléments des projets de construction*, Paris, Dunod, (5^{ème} édition) 1976.
- Newell, A. et Simon, H., *Human Problem Solving*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1972.
- Ordre des Architectes du Québec, *Manuel de pratique de l'architecture*, Ordre des Architectes du Québec, 1980 (version révisée 1989).
- Palmer, M. A., *The Architect's Guide to Facility Programming*, New York, Architectural Record Books, 1981.
- Pelletier, L. et Perez-Gomez, A. (dir.), *Architecture, éthique et technologie*, Montréal, McGill Queen's University Press, 1994.
- Peña, W., *Problem Seeking: An Architectural Programming Primer*, Houston, Tx., CRSS, (1^{ère} éd. 1969), 1987.
- Pérouse de Montclos, J. M., *Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès, 1989.
- Pérouse de Montclos, J. M., *L'architecture à la française. XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Paris, Picard, 1982.
- Pérouse de Montclos, J.-M., *Étienne-Louis Boullée (1728-1799). De l'architecture classique à l'architecture révolutionnaire*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1969.
- Pérouse de Montclos, J.-M., *Les Prix de Rome. Concours de l'Académie royale d'architecture au XVIII^e siècle*, Paris, Berger-Levrault, 1984.
- Petit, A., « L'habitude d'habiter : pour une archéologie de l'architecture », *Donner l'habiter* (ouvrage Coll.), Clermont-Ferrand, École d'architecture de Clermont-Ferrand, 1990.
- Pfammatter, U., *The Making of the Modern Architect and Engineer : The Origins and Development of a Scientific and Industrially Oriented Education*, Boston, Birkhäuser, 2000.
- Picon, A., *Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières*, Marseille, Parenthèses, 1988.
- Pinson, D., *Architecture et modernité*, Paris, Flammarion, 1996.
- Pinson, D., *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.

- Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Volume I. Les acteurs du projet architectural et urbain* (Ouvrage coll.), Paris, Plan Construction et Architecture, 1997.
- Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Volume II. Les commandes architecturales et urbaines* (Ouvrage coll.), Paris, CSTB, 1997.
- Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Volume III. Les pratiques de l'architecture : comparaison européennes et grands enjeux* (Ouvrage coll.), Paris, CSTB, 1998.
- Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Volume IV. Les maîtrises d'ouvrage en Europe : évolutions et tendances* (Ouvrage coll.), Paris, CSTB, 2000.
- Popper, K., *Conjectures et réfutations : la croissance du savoir scientifique* (trad. fr.), Paris, Payot, 1985.
- Preiser, W. F. E. (dir.), *Facility Programming*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1978.
- Preiser, W. F. E. (dir.), *Programming the Built Environment*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1985.
- Preiser, W. F. E., Rabinowitz, H. Z. et White, E. T., *Post-Occupancy Evaluation*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1987.
- Preiser, W. F. E. (dir.), *Professional Practice in Facility Programming*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1992.
- Prost, R., « Introduction », dans Plan Construction et Architecture, *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Volume 3. Les pratiques de l'architecture : comparaisons européennes et grands enjeux*, Paris, CSTB, 1998.
- Prost, R., « Le projet comme perspective pour interroger les mutations des métiers de l'architecture et de l'urbanisme », dans Toussaint, J.-Y. et Younès, Ch. (dir.), *Architecte, ingénieur, des métiers et des professions*, Paris, Les Éditions de la Villette, 1997, p. 69-78.
- Prost, R. (dir.), *Concevoir, inventer, créer : réflexions sur les pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Prost, R., *Conception architecturale: une investigation méthodologique*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Prost, R., « L'architecture et la question de l'éthique », *Informel*, Vol. 4, No 2, 1991, 35-50.
- Racine, L., Legault, G. A. et Bégin, L., *Éthique et ingénierie*, Montréal, McGraw-Hill, 1991.
- Raymond, H., Haumont, N., Raymond, M. G. et Haumont, A., *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, (2^{ème} éd.), 1971.
- Raymond, H., *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, CCI, 1984.
- Ricœur, P., « Architecture et narrativité », *Urbanisme*, No 303, Nov./Déc. 1998, p. 45-51.

- Ricœur, P., « Réflexions sur la philosophie morale », *Magazine littéraire*, No 361, Janvier 1998, p. 36-40.
- Ricœur, P., *Du texte à l'action. Essais herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986.
- Ricœur, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- Ringon, G., *Histoire du métier d'architecte en France*, Paris, PUF, 1997.
- Rittel, H.W.J. et Webber, M.M., « Planning Problems are Wicked Problems », dans Cross, N. (dir.) *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 135-144 [texte publié à l'origine comme une partie de « Dilemmas in a general theory of planning », *Policy Sciences*, No 4, 1973].
- Rittel, H.W.J., « Second-generation Design Methods », dans Cross, N. (dir.) *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 317-329 [texte publié à l'origine dans *The DMG 5th Anniversary Report : DMG Occasional Paper*, No 1, 1972].
- Rivkin, A., « Architecture, science de la vérité contingente », *Cahiers du CCI*, Numéro spécial : « Mesure pour mesure : architecture et philosophie », 1987, p. 45-51.
- Robinson, J. et Weeks S., *Programming as Design*, Minneapolis, University of Minnesota, School of Architecture, 1984.
- Robinson, J., « Design as Exploration », *Design Studies*, Vol. 7, No 2, Avril 1986, p. 67-78.
- Rowe, P., *Design Thinking*, Cambridge, M.I.T. Press, 1987.
- Salisbury, F., *Architect's Handbook for Client Briefing*, London, Butterworth Architecture, 1990.
- Sanoff, H., *Methods of Architectural Programming*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1977.
- Schnaidt, C., *Hannes Meyer. Buildings, projects and writings*, Teufen AR, Arthur Niggli, 1965.
- Schön, D. et Rein, M., *Frame Reflection : Toward the resolution of intractable policy controversies*, New York, BasicBooks, 1994.
- Schön, D., « Vers une épistémologie de la profession face à la crise du savoir professionnel », dans Thomas, A. et Ploman, E. W. (dir.) *Savoir et développement : une perspective mondiale*, Toronto, OISE Press, 1986.
- Schön, D., *Educating the Reflective Practitioner*, San Francisco, Josseys-Bass, 1990.
- Schön, D., *The Reflective Practitioner : How Professionals Think in Action ?*, New York, Basic Books, 1983.
- Scott, G., *The Architecture of Humanism. A Study in the History of Taste*, London, The Architectural Press, 1980.
- Scruton, R., *The Aesthetics of Architecture*, Londres, Methuen and Co, 1979.
- Seamon, D. et Mugerauer, R. (dir.), *Dwelling, place and environment. Towards a phenomenology of person and world*, Boston, Martinus Nijhoff, 1985.

- Seamon, D., « Heidegger's notion of dwelling and one concrete interpretation as indicated by Hassan Fathy's *Architecture for the Poor* », *Geoscience & Man*, Vol. 24, Avril, 1984, p. 43-53.
- Simon, H. A., *The Sciences of the Artificial*, Cambridge, MIT Press, 1996 (1^{ère} éd. 1969 et 2^{ème} éd. 1976).
- Simon, H. A., *La science des systèmes : science de l'artificiel*, (traduction française de *The Sciences of the Artificial* par J.-L. LeMoigne), Paris, Épi, 1974.
- Simon, H.A., « The Structure of Ill-structured Problems », dans Cross, N. (dir.) *Developments in Design Methodology*, Toronto, Wiley, 1984, p. 145-166 [texte publié à l'origine dans *Artificial Intelligence*, No 4, 1973].
- Simon, H.A., *Administrative Behavior. A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, New York, The Free Press, MacMillan, (1^{ère} éd. 1945) 1957.
- Snodgrass, A. et Coyne, R., « Models, Metaphors and the Hermeneutics of Designing », *Design Issues*, Vol. IX, No 1, 1992, p. 56-74.
- St John Wilson, Colin, *Architectural Reflections. Studies in the philosophy and practice of architecture*, Oxford, Butterworth, 1992.
- Steadman, Ph., *The Evolution of Designs. Biological analogy in architecture and the applied arts*, New York, Cambridge University Press, 1979.
- Tapie, G., *Les architectes : Mutations d'une profession*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Taylor, Ch., *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.
- Tidafi, T., *Moyens pour la communication en architecture : proposition de la modélisation d'actions pour la figuration architecturale*, Montréal, Université de Montréal, 1996.
- Tosel, A. (dir.), *Les logiques de l'agir dans la modernité*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.
- Vergnières, S., *Éthique et politique chez Aristote*, Paris, PUF, 1995.
- Viollet-le-Duc, E.-E., *Entretiens sur l'architecture*, (Tome 1), Farnborough, Gregg Press, 1863 (réédité en 1965).
- Vogel, R., « Henri Lefebvre et l'usage, retour aux sources », *Urbanisme*, No 307, Juil./Août 1999, p. 60-64.
- Wade, J., *Architecture, Problems and Purposes*, New York, Wiley, 1977.
- Watkin, D., *Morale et architecture aux 19^e et 20^e siècles*, Bruxelles, Mardaga, 1979.
- White, E.T., *Introduction to Architectural Programming*, Tuscon, Arizona, Architectural Media, 1972.
- Younès, Ch. et Paquot, Th. (dir.), *Éthique, architecture, urbain*, Paris, La Découverte, 2000.
- Zeisel, J., *Inquiry by Design: Tools for Environment Behaviour Research*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.